



# ÉCOLE DE GUERRE

---

25<sup>ème</sup> PROMOTION

2017-2018

*Les opérations d'évacuation de ressortissants menées en Afrique centrale à travers l'opération BAUMIER au Zaïre en 1991.*

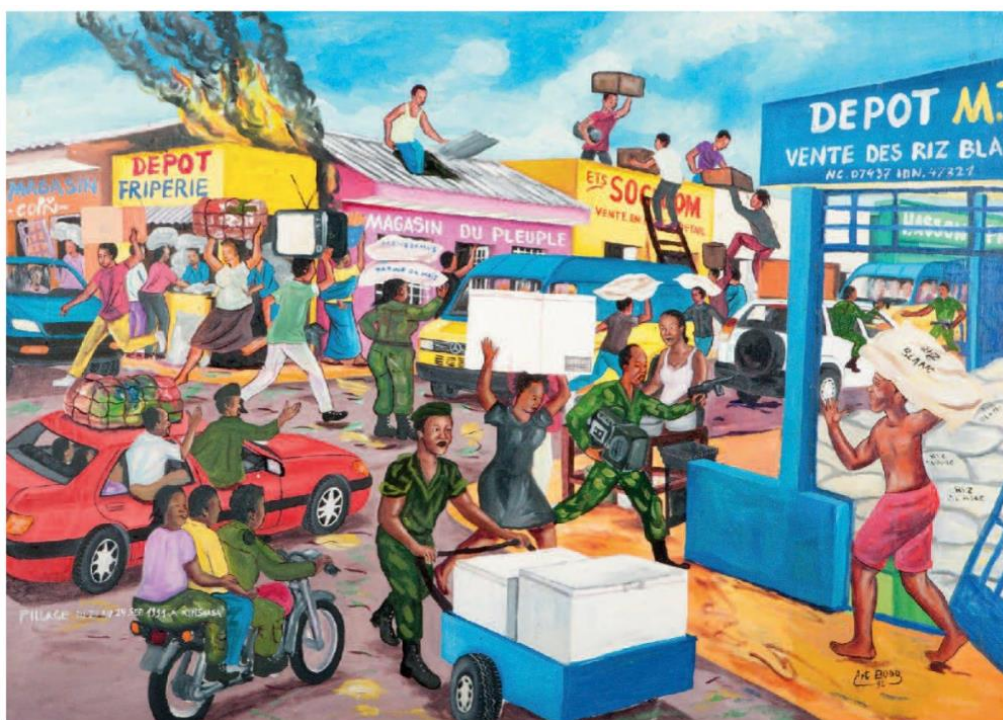


Figure 1 : Pierre Bodo. « Pillage du 23 au 24 sept. 1991 à Kinshasa », Congo Acrylique sur toile, 1992.

**Chef de Bataillon Yann Quéran**

Sous la direction de

M<sup>me</sup> Julie d'Andurain - Professeur des Universités en histoire contemporaine

Université de Lorraine, site de Metz, laboratoire CRULH.

## Remerciements

Je remercie tout d'abord Madame le Professeur Julie d'Andurain qui m'a accompagné dans cette étude. Son soutien et ses conseils avisés me furent précieux pour mener à bien ce travail.

Je tiens ensuite à remercier l'ensemble des officiers français et étrangers qui m'ont fait confiance et qui par leur témoignage m'ont permis de relater les événements survenus lors de l'opération Baumier au Zaïre en 1991. Ce mémoire est leur histoire et permet de remettre à l'honneur le caporal-chef Richard Rabret, mort en service commandé à Kinshasa le 24 septembre 1991.

Enfin je voudrais profondément remercier ma famille pour son soutien, mon épouse, mes enfants et mes parents.

Ce mémoire a été réalisé grâce aux témoignages du :

- Colonel Georges Q ;
- Général Alain L ;
- Général Rémy B ;
- Général Michel F ;
- Lieutenant-colonel Alain C ;
- Capitaine Jean Pierre L ;
- Chef de bataillon Franck C ;
- Colonel Michael P.



Figure 2 : 23 décembre 2017 entretien avec le colonel Georges Q (à gauche) et le général Alain L (à droite).

# Sommaire

Introduction .....	7
FICHE D'INFORMATION SUR LE ZAIRE EN 1991.....	10
PREMIÈRE PARTIE - LE CONGO, UN PAYS MARQUÉ PAR L'INSTABILITÉ DEPUIS SON INDÉPENDANCE. ....	12
1 - Du Kongo au Congo.....	12
A-Avant la colonisation.....	12
B - La colonisation belge.....	14
C- La situation à la veille de l'indépendance .....	15
2 - Une indépendance chaotique.....	17
A - Les circonstances entourant l'indépendance.....	17
B - Une indépendance dans le désordre et la mutinerie de la force publique.....	19
C- Donnant lieu à la première opération d'évacuation de ressortissants .....	21
3 - Des crises sécessionnistes au mythe de la « pax Mobutu ». ....	22
A Les crises sécessionnistes et le début de l'interventionnisme extérieur de 1960 à 1965.....	22
1960-1964 : L'odyssée congolaise de l'ONU au Katanga et au sud Kasai. ....	23
Dans un contexte politique dégradé une impartialité impossible. ....	24
Un déblocage salutaire et une porte de sortie honorable .....	25
1964-1965 : l'année du Dragon et les opérations au Kasai Oriental.....	27
B – La « zaïrianisation » du Congo et le système Mobutu.....	30
La conquête du pouvoir.....	30
Du culte de la personnalité à la « zaïrianisation » du pays.....	33
C-L'intervention française à Kolwezi et les prémices des relations privilégiées franco-zaïroises. ....	35
SECONDE PARTIE - L'OPERATION BAUMIER DANS UN CONTEXTE DE FIN DE REGNE DU PRESIDENT MOBUTU .....	37
1 – Les causes lointaines et immédiates de l'intervention française au Zaïre en 1991 .....	38
A - Une situation sociale explosive.....	38
B - La France au Zaïre en 1991 .....	40
C – Les conséquences de la fin de la Guerre froide .....	42
D - Situation générale au Zaïre à la veille de la crise .....	43
Situation des forces armées zaïroises. ....	43
Situation des éléments militaires français au Zaïre en 1991.....	44

Situation politique .....	44
2 - Le déclenchement de l'opération Baumier .....	47
A- Le début des pillages dans la nuit du 22 au 23 septembre .....	47
B- Situation le mardi 24 septembre au matin .....	50
Mise en alerte de la CEA du 3 <sup>e</sup> RPIMa. ....	50
C- Actions initiales de la CEA du 3 <sup>e</sup> RPIMa.....	53
Débarquement à Kinshasa .....	53
Le général Mahele .....	55
3 - Les phases de l'opération Baumier .....	56
A- Première phase : du 24 au 26 septembre .....	56
Au centre-ville la CEA du 3 <sup>e</sup> RPIMa : .....	58
Dans la zone de l'aéroport de Kinshasa le 21 <sup>e</sup> RPIMa.....	60
Le retour au calme le 25 et 26 septembre.....	62
B- Seconde phase : du 27 septembre au 5 octobre .....	62
Opérations d'évacuation à l'intérieur du pays .....	64
Opération Belgo- Française sur Kolwesi du 25 au 28 septembre.....	65
Opération sur KISANGANI, les 26 et 27 septembre .....	67
C- Troisième phase : du 06 au 31 octobre .....	68
Retrait de la coopération française .....	68
Fin de l'opération .....	69
Bilan de l'opération .....	69
TROISIEME PARTIE : LES LEÇONS, CONSÉQUENCES ET ANALYSES.....	72
1 -Les leçons de l'opération .....	72
A- La gestion politico-militaire.....	73
Le dossier de sécurité de l'ambassade.....	73
Liaison avec l'EMA .....	74
La gestion de la crise par les instances politico militaires.....	77
B- L'organisation du commandement de l'opération.....	79
L'architecture de commandement .....	80
Les liaisons et les transmissions .....	82
C- Les relations avec les acteurs de la crise .....	83
Les relations avec l'ambassade de France et les ressortissants français.....	83

Les relations avec les ambassades et les ressortissants étrangers.....	83
Les relations avec les Belges.....	86
Les relations avec les forces armées Zaïroises.....	88
2 –Les conséquences des événements de 1991 et la fin de Mobutu.....	90
A-Les conséquences immédiates de la crise de 1991.....	91
Le sauvetage et l'aveuglement de Mobutu.....	91
Une situation dramatique et un avenir incertain.....	93
B- La longue agonie du régime.....	94
Un processus démocratique chancelant.....	94
Les pillages de 1993 et le déclenchement de l'opération Bajoyer.....	95
C- La chute de Mobutu.....	98
La crise Rwandaise.....	98
La fin du « dinosaure ».....	99
3- Analyses.....	101
A-Analyses historiques.....	102
État faillis, État fragiles.....	102
Un bégaiement de l'histoire.....	104
Un théâtre des interventions internationales.....	105
Un bilan mitigé et une réflexion en cours.....	106
B-Analyses opérationnelles.....	107
Une meilleure coordination internationale.....	108
Les évolutions de la doctrine de RESEVAC.....	109
L'organisation actuelle d'une RESEVAC.....	110
C-Perspectives.....	114
La Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) et la coopération structurelle.....	114
Le nouveau schéma du dispositif militaire permanent en Afrique.....	117
CONCLUSION.....	120
CHRONOLOGIE.....	122
LISTE DES SIGLES.....	125
BIBLIOGRAPHIE.....	127
MONOGRAPHIES.....	127
ETUDES ET RAPPORTS.....	127

ARTICLES .....	128
REPORTAGES TELEVISUELS .....	131
ANNEXE 1 : Témoignage du colonel Georges Q.....	132
ANNEXE 2 : Témoignage du général Alain L. ....	141
ANNEXE 3 : Témoignage du général Rémi B. ....	153
ANNEXE 4 : Témoignage du général Rémi B. sur La 31 <sup>e</sup> brigade parachutiste zaïroise.....	165
ANNEXE 5 : Témoignage du général Michel F. ....	172
ANNEXE 6 : Témoignage du lieutenant-colonel Alain C. ....	174
ANNEXE 7 : Témoignage du capitaine Jean Pierre L. ....	187
ANNEXE 8 : Témoignage du chef de bataillon Franck C. ....	199
ANNEXE 9 : Témoignage du colonel Michael P. (US Army). ....	206
IN MEMORIA .....	213

## Introduction

Il y a 20 ans, le 7 septembre 1997 disparaissait le président Mobutu Sese Seko et avec lui, toute un pan de l'histoire de l'Afrique postcoloniale. Président du plus vaste et du plus riche pays d'Afrique centrale, ce personnage haut en couleur aura régné sans partage et d'une main de fer sur son pays avant de connaître une longue déchéance et une fin en exil au Maroc. Durant près de 20 ans, de 1978 à 1997, la France a entretenu des relations particulières avec ce grand pays francophone qui ne faisait pas partie de son aire d'influence traditionnelle. Ancienne colonie personnelle du Roi des Belges, puis de la Belgique jusqu'en 1960, l'influence de la France se fit sentir tardivement et principalement à partir de 1978 et l'intervention militaire française à Kolwezi. Si ces relations se sont développées dans un contexte d'alliance, en particulier en pleine Guerre froide, elles se sont tendues avec le temps et avec l'affaiblissement du régime du président Mobutu.

Cette histoire commune est marquée par un certain nombre d'opérations militaires françaises<sup>1</sup> dont la plus connue est sans conteste l'opération Bonite en 1978<sup>2</sup>, qui verra « la légion sauter sur Kolwezi<sup>3</sup> ». Cette opération a été très largement médiatisée. Elle est devenue la quintessence même de l'opération aéroportée, pour frapper loin vite et fort. Elle permit, après le largage opérationnel, du 2<sup>e</sup> Régiment Étranger Parachutiste, le sauvetage et l'évacuation de 3 000 Européens pris en otage à Kolwezi par des rebelles katangais. Elle peut être aussi considérée comme la première opération d'évacuation de ressortissants<sup>4</sup>.

Une opération d'évacuation de ressortissants (RESEVAC) se définit comme une opération de sécurité ayant pour objectif de protéger des ressortissants résidant à l'étranger en les évacuant d'une zone présentant une menace imminente et sérieuse risquant d'affecter leur sécurité, si l'État dans lequel ils sont localisés n'est plus en mesure de la garantir<sup>5</sup>.

Kolwezi, une première « RESEVAC », qui comme le souligne le général Dary, « sera

<sup>1</sup> Opération Bonite (1978), opération Baumier (1991), opération Bajoyer (1993), opération Malachite (1998).

<sup>2</sup> Valentin Germain et capitaine Nicolas Rey, sous la direction de Julie d'Andurain, « 50 ans d'OPEX en Afrique (1964-2014) », *cahier du RETEX, CDEF*, septembre 2015.

<sup>3</sup> Pierre Sergent, *La Légion saute sur Kolwezi*, Paris, Presses de la cité, 1979.

<sup>4</sup> Général Bruno Dary, « Kolwezi, ou la première opération d'évacuation de ressortissants, dans les opérations d'évacuation de ressortissants », *Doctrine, Revue d'études générales*, n° 16, juin 2009, p.83-84.

<sup>5</sup> Centre interarmées de concepts de doctrine et d'expérimentation (CICDE), *Les opérations d'évacuation de ressortissants (RESEVAC)*, Doctrine interarmées DIA- 3.4.2, 02 juillet 2009, n° 136/DEF/CICDE/NP, p. 8.

malheureusement suivie par de nombreuses autres ».

L'opération Baumier au Zaïre, en 1991, mérite une étude approfondie. Éclipsée par l'opération Bonite et en partie par la fin de la guerre du Golfe en 1991, elle fut la plus importante mission d'évacuation de ressortissants menée en Afrique centrale. Dans un contexte sécuritaire dégradé et sur un territoire quatre fois et demi plus grand que la France, 12 020 personnes, de 65 nationalités dont 3 000 français furent évacuées du 23 septembre au 6 novembre 1991.

Le contexte de cette opération, permet d'identifier les causes lointaines et proches des troubles de 1991, qui s'inscrivent dans cette période charnière de la fin de la Guerre froide. Le Zaïre occupe alors une place prépondérante, au centre de ce « grand jeu ». La fin du soutien occidental fait voler en éclat des équilibres fragiles. Cette période de recomposition, de dilatation<sup>6</sup> comme l'exprime le colonel Michel Goya, voit resurgir les vieux démons qui hantent le Congo depuis son indépendance.

Le pillage de Kinshasa, débute le 23 septembre 1991. La veille des unités de la 31<sup>e</sup> Brigade Parachutiste Zaïroise (31<sup>e</sup> BPZ), ont refusé leur solde de misère et ont saccagé et pillé les douanes de l'aéroport. La plus grande ville francophone d'Afrique s'embrase, le petit peuple subissant une inflation de 3 000 % en 1 an et un niveau de vie qui ne cesse de se dégrader, se met à piller les magasins et les villas des expatriés. Devant le risque encouru pour la sécurité des ressortissants français, une intervention militaire est déclenchée le même jour, faisant intervenir les premières unités françaises dès le 24 septembre matin.

Au prix de la perte d'un militaire, cette opération a été un succès à mettre au crédit d'une réelle compétence des unités engagées et d'un dispositif prépositionné de forces militaires capables d'intervenir dans l'urgence.

Ce travail a pour but de mieux appréhender le contexte de cette crise et les facteurs de succès de cette mission qui a servi d'exemple aux opérations d'évacuation de ressortissants. En effet, à la suite de l'opération Baumier, de 1991 à 1997, les troupes françaises, effectueront dix missions d'évacuation<sup>7</sup> de ressortissants dans la zone, principalement au Zaïre (Baumier 1991, Bajoyer 1993, Malachite 1998) au Rwanda (Volcan 1993, Amaryllis 1994) et au Congo

---

<sup>6</sup> Michel Goya, colonel, « Les opérations extérieures en perspective historique (1962-2008) », *Cahiers du CESAT*, n° 15, mars 2009, p. 65-67.

<sup>7</sup> Valentin Germain et capitaine Nicolas Rey, sous la direction de Julie d'Andurain, « 50 ans d'OPEX en Afrique (1964-2014) », p. 16-17.

(Malebo 1996, Pélican 1997, Antilope 1997) et ceci dans un environnement toujours plus complexe<sup>8</sup>.

L'étude de cette opération a été réalisée à travers une démarche singulière. Il existe une documentation militaire, mais elle reste très généraliste et factuelle. Elle ne traite pas le sujet dans le détail et n'apporte pas d'analyse de fond sur l'opération d'évacuation et sur le contexte politico-militaire. Ces documents de nature très diverse sont disséminés et pas toujours d'une grande précision. Si la majorité des documents portant sur cette période sont encore peu accessibles, les événements peuvent être reconstitués à travers les témoignages et une enquête sur les acteurs de cette opération.

Par ailleurs, il existe aujourd'hui une discussion autour de la reconnaissance même de cette opération comme une « opération extérieure », une OPEX. À l'heure actuelle, la qualification d'OPEX est attachée à l'ouverture d'un théâtre d'opération extérieur par voie réglementaire<sup>9</sup> et pour l'opération Baumier cela n'a pas été le cas. Des démarches sont néanmoins entreprises, pour faire reconnaître la mort du caporal-chef Rabret comme « Mort pour la France<sup>10</sup> ». Cette action a déjà été refusée en 2014, une première fois par le Ministre, sous prétexte que le décès n'était pas intervenu en OPEX (référence de l'arrêté interministériel du 12 janvier 1994 modifié), le chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT) a été saisi du dossier. D'où un problème d'identification de la mission qui n'apparaît pas dans les rapports d'information parlementaire<sup>11</sup> traitant des opérations françaises.

Ainsi ce travail s'inscrit dans une démarche de mémoire et de réhabilitation pour faire reconnaître cette opération comme elle le mérite. Les principaux acteurs à tous les niveaux ont pu témoigner. Cet apport fondamental permet de mieux appréhender et comprendre cette mission. Son succès s'explique par une combinaison de compétences et d'expériences qui ont facilitées l'engagement et la prise de l'initiative sur le terrain d'une poignée de soldats isolés dans une ville de 5 millions d'habitants en plein pillage au secours de nos ressortissants et plus largement de la communauté expatriée.

---

<sup>8</sup> Alexis Chantal, « Les opérations d'évacuation de ressortissants », *ECPAD* (Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense), juin 2009, p. 1.

<sup>9</sup> Les députés Guy-Michel Chauveau et Hervé Gaymard, *Engagement et Diplomatie : Quelle doctrine pour les interventions militaires françaises ?* Projet de rapport d'information déposé par la Commission des Affaires étrangères, 21 mai 2015, p. 10.

<sup>10</sup> Annexe 7 témoignage du capitaine Jean Pierre L.

<sup>11</sup> Les députés Guy-Michel Chauveau et Hervé Gaymard, *idem*, p. 113, sénateur Josselin Rohan, *La politique africaine de la France, Rapport d'information*, n° 324, 28 février 2011.

## FICHE D'INFORMATION SUR LE ZAIRE EN 1991



Figure 3 : Colette Braeckman, *le dinosaure, le Zaïre de Mobutu*, page 11.

Nom : ZAIRE

Superficie : 2 400 000 km<sup>2</sup> (4 fois et demi la France)

Population : 36 millions

Principales villes : Kinshasa 5 millions d'habitants

Lubumbashi 800 000 d'habitants

Kananga 500 000 d'habitants

Kisangani et Matadi 350 000 d'habitants

Kolwezi et Likasi 200 000 d'habitants

Religions : 80 % chrétiens animiste ; 15 % et musulmans (au Kivu).

Langues : français et 4 langues nationales le Lingala, Tshiluba, Kikongo et Swahili.

Géographie : forêt équatoriale sur les 2/3 du territoire, climat tropical de montagne à l'Est, mont Rwenzori 5119m.

Economie : Monnaie le Zaïre

Revenue par habitant 170 \$ par an

Inflation : 3 000 % / an

Ressources Diamant industriel 1<sup>er</sup> rang mondial

Cobalt 1<sup>er</sup> rang mondial (70 % de la production)

Cuivre, Zinc et Or 7<sup>e</sup> rang mondial

\* \* \*

#### Convention de lecture :

Les noms des villes, des provinces et du pays seront donnés à l'époque des événements cités.

1965 : Léopoldville devient Kinshasa

1966 : Elisabethville devient Lubumbashi et Stanleyville devient Kisangani

1972 : Le Congo devient le Zaïre et la province du Katanga le Shaba

# **PREMIÈRE PARTIE - LE CONGO, UN PAYS MARQUÉ PAR L'INSTABILITÉ DEPUIS SON INDÉPENDANCE.**

Le 30 juin 1960, le Congo devenait indépendant de la Belgique. Cette indépendance loin d'être heureuse fut chaotique, comme si ce pays devait être marqué par le signe de la tragédie. Instabilité intérieure, crise sécessionniste, coup d'état, ce grand pays connut tous les fléaux des jeunes nations en quête d'identité et rentrant de plain-pied dans l'histoire.

Cette période, post coloniale et de la guerre froide, plaça le Congo puis le Zaïre au centre « du grand jeu » et des équilibres en Afrique centrale. La lutte pour ses immenses richesses amplifia d'autant plus les difficultés et l'instabilité.

Le pays fut le théâtre de nombreuses interventions internationales dans le cadre d'évacuation de ressortissants. L'ancienne puissance coloniale, La Belgique, mais encore la France furent les plus promptes à intervenir dans l'urgence et dans des conditions tragiques. Ainsi furent exécutées les opérations Dragon Rouge et Dragon Noir en 1965 et Bonite en 1978. Ces différentes opérations toutes spectaculaires qu'elles furent ne doivent pas faire oublier l'intervention de l'ONU au Congo au lendemain de l'indépendance. Toutes ces crises, tous ces événements ne sont pas si lointains et font écho à une situation sécuritaire actuelle toujours aussi dégradée.

## **1 - Du Kongo au Congo.**

### **A- Avant la colonisation**

Si l'Afrique centrale est connue par les pharaons depuis l'antiquité, ce sont les Portugais qui en 1482<sup>12</sup> vont initier un premier contact à l'ouest du pays avec les populations autochtones du royaume du Kongo (territoire s'étendant de l'Ouest de la République Démocratique du Congo, au sud de Matadi). Cette rencontre donnera naissance pendant près

---

<sup>12</sup> David Van Reybrouck, *Congo une histoire*, Paris, Actes Sud, 2012, p. 35.

de 40 ans, de 1506 à 1543, à un royaume chrétien éphémère, sous l'égide du prince Nzinga Mvemba qui deviendra le roi Afonso I<sup>er</sup>. La complaisance qui s'instaure avec les Portugais favorise les échanges. D'un côté le royaume du Kongo, fournit des esclaves (l'esclavage étant un phénomène indigène), de l'autre côté les portugais apportent la religion catholique et de nouvelles habitudes alimentaires révolutionnaires, comme le maïs qui vient du Pérou et le manioc du Mexique. Ce royaume ne survivra pas à la mort d'Afonso I<sup>er</sup> et la religion catholique à défaut de disparaître fusionnera avec la religion locale donnant naissance à une mystique syncrétique. Les missionnaires du XIX<sup>e</sup> siècle eurent la surprise d'entendre dans le bas Congo, une version de l'histoire du Christ et de la Madone, les deux personnages étant membres de la tribu Kongo.

Les Portugais fondent plus au sud leur colonie de l'Angola à Luanda en 1575. Il faudra attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> pour qu'à partir de l'embouchure du fleuve Congo, les occidentaux commencent réellement leur exploration. Ces premiers explorateurs sont les missionnaires. Mais entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les échanges se poursuivent et le commerce modifie profondément l'organisation sociale et économique de la région. Le commerce des esclaves est important et on estime qu'au plus fort de cette traite, 15 000 esclaves par an, sont expédiés des rives du fleuve Congo, vers les Amériques. A l'intérieur des terres de véritables routes commerciales vont alors se développer. Elles traversent le pays d'Ouest en Est, avec des marchés, des comptoirs et des marchandises de plus en plus diversifiées, esclaves, ivoire, manioc, poisson, canne à sucre, vin de palme, verroterie, vannerie, poterie en fer et textiles.

Ces routes commerciales facilitent la diffusion, des marchandises, des légendes, des conquêtes et des razzias. Si l'Ouest du pays et les régions côtières, sont marqués par l'esclavage et ses conséquences néfastes, c'est dans les régions de l'Est du pays que ce phénomène est le plus marquant. A partir de 1850, d'autres commerçants venant de Zanzibar, de Tanzanie voire d'Egypte s'intéressent aux riches régions de l'Est du pays, en quête d'ivoire et d'esclaves. Ces commerçants transforment<sup>2</sup> la savane de l'Est du Congo en véritable terrain de chasse et de razzias. En l'espace de quelques années sous le gouvernement du sultan d'Oman, Zanzibar en plus du clou de girofle, devient la plaque tournante mondiale de l'ivoire et des esclaves. Les premiers explorateurs occidentaux font face à ces commerçants. Les premiers missionnaires combattent ce commerce et les premières missions servent de refuge attirant les indigènes au christianisme. Plus tard avec la création de la force publique ces commerçants dont les plus puissants ont créé de vraies armées, sont chassés.

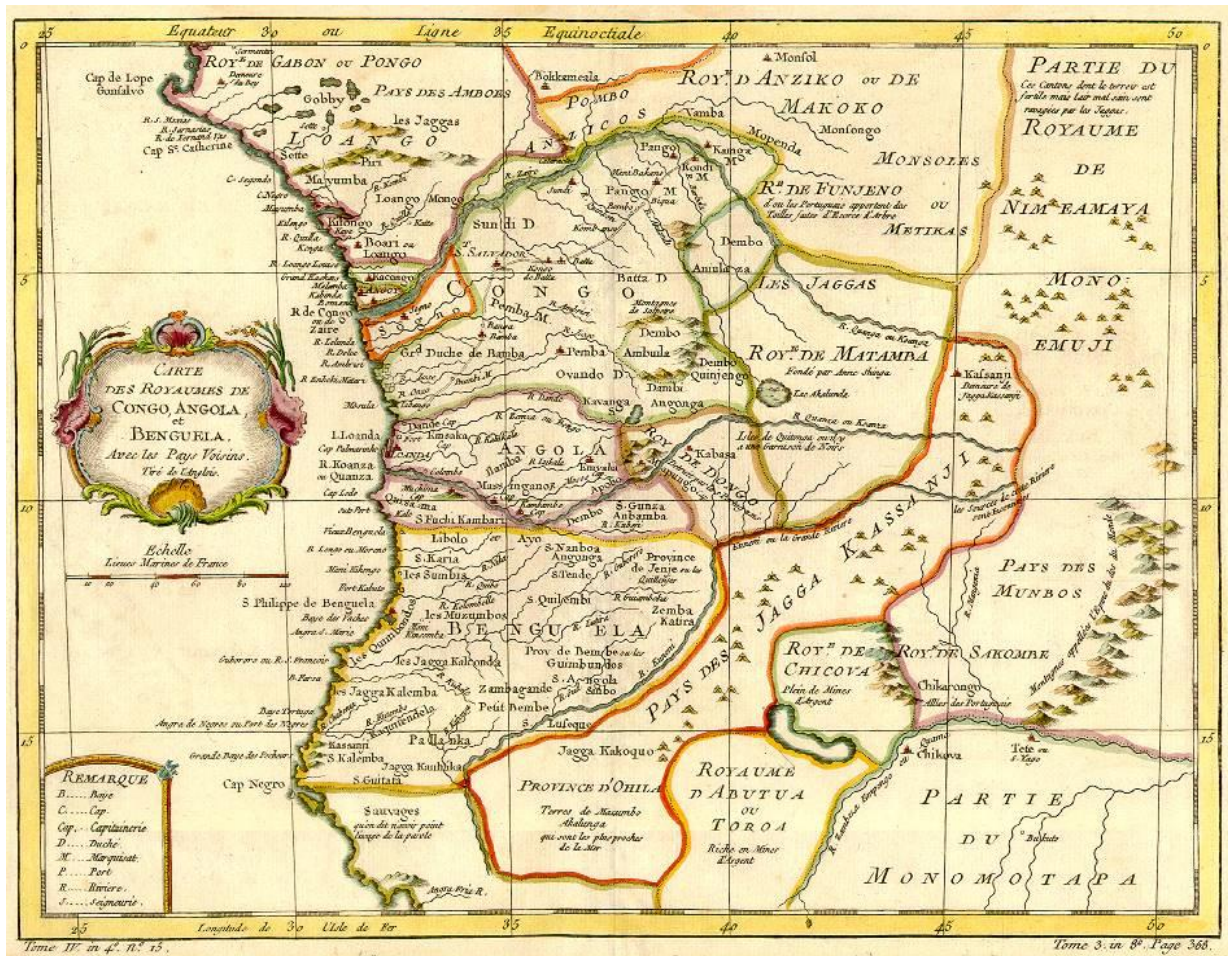


Figure 4 : Représentation des territoires des royaumes Kongo, Bengela et Angola en 1754 réalisation de Jacques BELIN (1703-1772).

## **B - La colonisation belge**

A partir de Zanzibar, le journaliste et explorateur britannique Stanley, débute son premier voyage exploratoire du Congo en 1867. Il profite des routes commerciales déjà existantes sur lesquelles transitent l'ivoire et les esclaves. Peu de temps après, entre 1879 et 1884, le roi Léopold II dans une volonté de bâtir un empire colonial Belge, s'associe avec Stanley dans la fondation de comptoirs commerciaux le long du fleuve Congo dont celui de Léopoldville (Kinshasa). Cette politique se concrétise en 1885 à l'issue de la conférence de Berlin, par l'obtention à titre personnel de la souveraineté sur l'État indépendant du Congo.

La colonisation du Congo, qui débute par la pacification et la lutte contre les bandes d'esclavagistes dans l'Est du pays, reçoit en même temps que la christianisation un écho favorable auprès de la population. Mais ce sentiment évolue défavorablement, dès lors que la situation s'est stabilisée et que l'exploitation des richesses du pays ne vient pas brutaliser les

populations (par le fait d'entreprises ayant obtenu des concessions). Bientôt un mouvement international, principalement anglo-saxon, conteste la gestion personnelle du roi Léopold.

En 1908, face à la polémique, en particulier des « mains coupées <sup>13</sup>», le parlement belge, accepte le transfert du Congo à la Belgique qui administre la colonie jusqu'en 1960 sous le nom de Congo Belge.

### **C- La situation à la veille de l'indépendance**

Après la reprise du Congo, la colonie reste encore largement « *terra incognita* ». La population expatriée compte 4 000 personnes au début du XX<sup>e</sup> siècle et les conditions de vie sont particulièrement éprouvantes, la mortalité étant particulièrement forte pour les agents d'exploitation, un tiers d'entre eux succombe aux maladies tropicales<sup>14</sup>. Avant la seconde guerre mondiale, cette population expatriée ne dépasse pas 15 000 personnes, mais elle monte à 110 000 à la veille de l'indépendance. Ces chiffres, importants par rapport à la population Belge de l'époque, soulignent l'investissement et les intérêts de la Belgique dans sa colonie. La France n'a pas investi autant dans ses colonies d'Afrique centrale.

Le Congo se développe et exploite ses immenses richesses. Les investissements<sup>15</sup> dépassent de 140 % ceux réalisés dans les deux Rhodésies, et de 200 % ceux effectués en Afrique noire française. Brazzaville donne l'image d'un petit village face à « Kinshasa la Belle ».

Au moment de l'indépendance, le Congo dispose des infrastructures, d'une économie, d'un système social et médical les plus développés d'Afrique Subsaharienne. Il dispose du PIB par habitant le plus élevé du continent africain (supérieur à celui de l'Afrique du Sud et du Canada). Mais le « paternalisme belge » n'a pas favorisé l'éducation du peuple, empêchant l'émergence d'une élite et d'une classe moyenne évoluée qui aurait facilité une meilleure

---

<sup>13</sup> Alexis de Crombrugbe de Picquendaele, « Le Congo sous Léopold II, réalité et fiction », *la libre Belgique, en ligne*, 2004, p.1.

<sup>14</sup> Alexis de Crombrugbe de Picquendaele, « Perceptions de la colonisation belge au Congo », *la libre Belgique*, 2014, p. 3.

<sup>15</sup> Alexis de Crombrugbe de Picquendaele, « Perceptions de la colonisation belge au Congo », *la libre Belgique*, 2014, p. 6.

transition à l'indépendance. Au contraire des Français<sup>16</sup> ou des Britanniques, les Belges édifient une pyramide de l'enseignement avec une mentalité de maçon<sup>17</sup>. Considérant que les

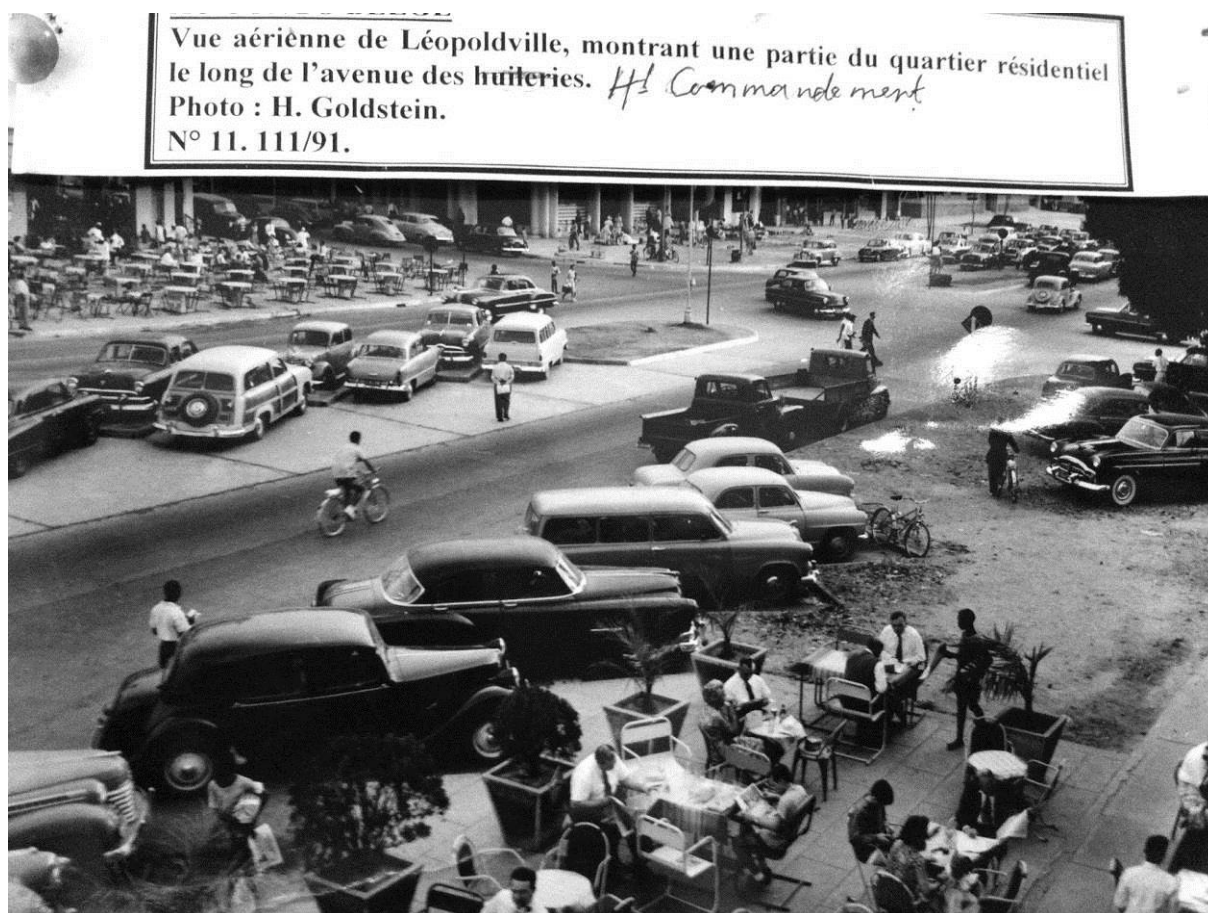


Figure 5 : Vue de Léopoldville le long de l'avenue des huïteries 1958, Photo H. Goldstein N°11.111/91.

autochtones sont encore loin d'avoir atteint la maturité. L'effort est porté sur l'enseignement primaire et très peu secondaire. Sous la pression des milieux chrétiens la première université n'est fondée qu'en 1955, c'est l'université de Lovanium, bientôt suivie par l'université d'Elisabethville. Au moment de l'indépendance, le Congo accuse un net retard dans le domaine de l'éducation. En revanche les séminaires sont pleins et la majorité des intellectuels ont fait leurs classes chez les pères, ce qui représente pour eux le seul moyen de dépasser le niveau des études primaires.

Par bien des égards, ce système paternaliste favorise la ségrégation. Pendant les

<sup>16</sup> La France avait favorisé l'émergence d'une élite indigène à travers la création entre autres, en 1903 de l'école normale William Ponty à Dakar.

<sup>17</sup> Colette Braeckman, *Le dinosaure le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard, 1991, p. 126.

dernières années de la colonie, l'évolution progressive vers la « civilisation » conduit à l'apparition d'une population occidentalisée, les « évolués ». Les besoins de l'industrialisation et l'apparition des grandes villes ont peu à peu attiré un certain nombre de congolais qui se faisant, ont rompu avec leur milieu traditionnel, qualifié de « coutumier ». Ces personnes, vivent aux abords des agglomérations blanches dans les cités dites africaines. Ils reçoivent, après l'immatriculation le droit de pouvoir séjourner en ville et ne relèvent plus, dès lors, des juridictions « coutumières ». Ces Congolais européanisés, après une longue enquête de l'administration peuvent être qualifiés « d'évolués ». Mais ce statut, ne signifie pas la stricte égalité avec les blancs, d'où des déceptions et des rancunes que ne cache pas l'un des principaux leaders du mouvement indépendantiste, Patrice Lumumba. L'exposition universelle de Bruxelles en 1958, constitue une première pour les Congolais et en particulier les « évolués » qui ont pour la première fois le droit de pouvoir voyager en Belgique. Deux ans plus tard, en 1960 ces mêmes « évolués » obtiennent enfin la pleine citoyenneté.

Ainsi à la veille de son indépendance, le Congo dispose en apparence de formidables atouts que sont ses richesses naturelles et ses infrastructures. Mais par manque de préparation aucune garantie ne permet d'envisager une exploitation et un développement harmonieux de ces ressources exceptionnelles. Cette inconnue va planer sur les premiers temps du Congo indépendant et les premiers jours seront décisifs.

## **2 - Une indépendance chaotique.**

L'indépendance du Congo est prononcée le 30 juin 1960 de manière totalement prématurée. Dès les premiers jours et au-delà des scénarios les plus pessimistes<sup>18</sup>, le pays sombre dans le chaos et l'anarchie.

### **A - Les circonstances entourant l'indépendance**

La Belgique, mise sous pression, par le mouvement de décolonisation d'après-guerre, se trouve dans de mauvaises conditions pour préparer l'indépendance de son ancienne colonie. Elle n'a aucunement anticipé cette indépendance. En 1958 un professeur d'université faisant paraître une étude sur ce sujet, envisage, une indépendance possible pas avant l'an 2000. Cette étude fait scandale tant elle était considérée comme impensable, par le gouvernement Belge et

---

<sup>18</sup> Fred Wagoner, *Dragon Rouge the rescue of hostages in the Congo*, Washington National defense university research directorate, 1980, p. 14.

les lobbies des grandes sociétés d'exploitation minières.



*Figure 6 : Joseph Kasavubu, Patrice Lumumba et Baudouin I (Léopoldville, 29 juin 1960).*

Pourtant poussé par le vent de l'histoire, il est trop tard. En 1959 la Belgique propose une transition de cinq ans vers l'indépendance, lors d'une table ronde à Bruxelles avec les représentants des mouvements indépendantistes. Cette proposition est refusée. Les pressions pour une indépendance immédiate ne viennent pas seulement de l'extérieur, mais également de l'intérieur. Le gouvernement Belge, affaibli politiquement manque de soutien pour faire valoir ce projet de transition. Dans certains milieux, la crainte d'un conflit colonial est prégnante. Elle fait pencher la balance en faveur d'une indépendance à l'amiable où il sera possible de conserver les intérêts économiques de la Belgique dans les provinces minières. En définitive la table ronde répond aux exigences de la délégation des indépendantistes, menée par, Patrice Lumumba.

Dans le cadre des négociations, la Belgique parvient à conserver ses intérêts économiques. La personne désignée par Lumumba pour ces négociations économiques est le jeune Mobutu, totalement novice dans ces négociations complexes. Plus tard, il exprimera son ressenti et son mécontentement quant aux conclusions de ces accords, reconnaissant ses erreurs et son sentiment d'avoir été trompé. Dans le cadre de la « zairisation » du pays dans les années

soixante-dix, il fit valoir le déséquilibre de ces accords, pour appeler à une politique d'indépendance économique du pays. Ce fut la nationalisation des grandes entreprises qui étaient pour la plupart sous tutelle étrangère. A ce moment Mobutu était en position de force.

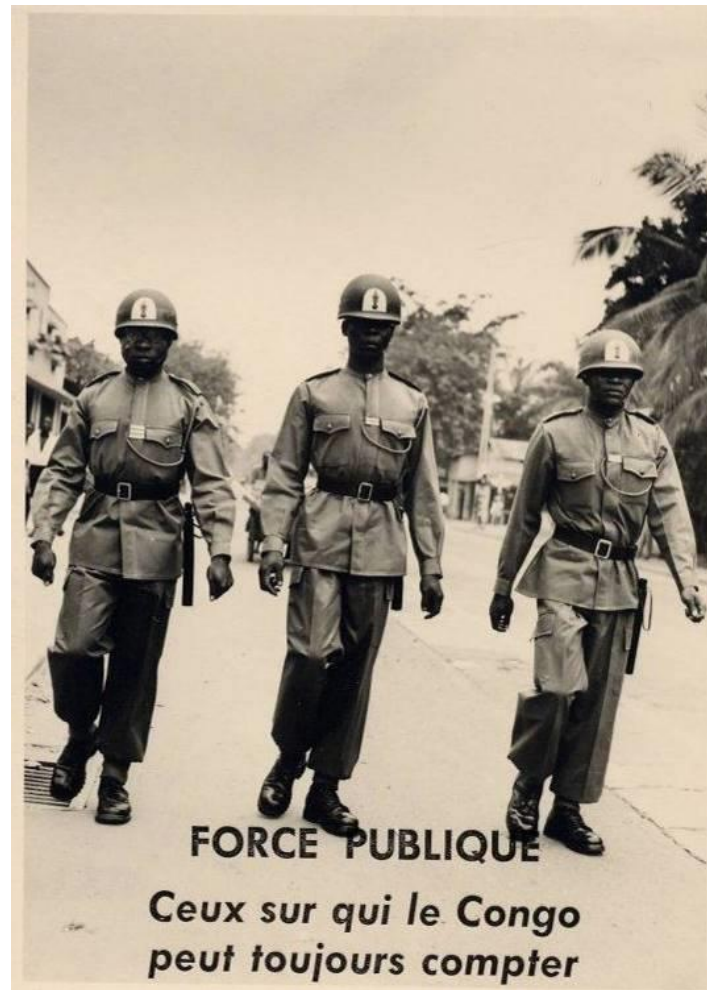
Enfin, la déclaration du général de Gaulle à Brazzaville de 1959, appelant à l'indépendance, favorise l'accélération du processus et apporte une caution morale aux leaders nationalistes congolais à se montrer inflexibles quant à l'exigence d'une indépendance immédiate.

### **B - Une indépendance dans le désordre et la mutinerie de la force publique**

Les principaux acteurs de l'indépendance, Joseph Kasa-Vubu, le premier président du pays et Patrice Lumumba, son Premier ministre ont sous-estimé le manque de préparation de leur pays à l'indépendance. Le transfert des pouvoirs entre l'administration coloniale Belge et la nouvelle administration se déroule dans le plus grand désordre. Les nouveaux fonctionnaires manquent d'expérience et tout particulièrement aux postes à responsabilité. Ce manque de compétences techniques va fragiliser durablement la nouvelle administration. Les différentes crises qui surviennent, ne manquent pas de mettre en exergue l'incompétence et les faiblesses de cette organisation qui se dégrade sous le fait du clientélisme et de la corruption naissante.

Si d'un œil occidental, la nouvelle République du Congo a tous les atouts pour assurer un développement harmonieux, la réalité sociologique est beaucoup plus complexe à appréhender. Le pays, est encore très largement fragmenté, et les divisions tribales encore fortes. Cette population de 14 millions d'habitants se compose de 70 ethnies avec 400 dialectes et autant de manières de voir l'avenir. Ainsi à travers les intérêts des principaux hommes politiques d'influence qui émergent, se reflètent, les intérêts des principales tribus ou régions du pays. Certains prêtent ainsi au président Kasa-Vubu de l'ethnie Bas-Congo, le fait de privilégier les individus de son ethnie en leur attribuant les postes à responsabilité au détriment des autres. C'est une réalité récurrente des sociétés africaines où le poids de la famille et de la tribu est permanent et ancré au plus profond des consciences. Un poids qui est tout autant une calamité quand il se traduit par le clientélisme et le népotisme au détriment du seul mérite démocratique. Au Congo, de nouvelles tensions apparaissent et des jalousies qui n'existaient pas par le passé. Les Belges ont justement préservé cette équité ethnique. Une opposition nouvelle émerge entre les gens de Kinshasa et ceux de la province. Les grandes

figures politiques du nouveau Congo, se retrouvent les « champions » de leur ethnie ou province respectives. Ainsi sans pousser à la caricature, Joseph Kasavubu a le soutien du peuple bas Congo, Patrice Lumumba des gens du Kasai et Tschombe (issu d'une famille noble du Katanga) le soutien de la population du Katanga.



*Figure 7 : Affiche de recrutement de la Force Publique 1960.*

### **La mutinerie de la force publique**

La force publique, créée en 1886, représente une armée moderne pour l'époque. Elle est dotée de fusils Maxim, Albin ou Mauser qui surclassent les fusils à baguette des esclavagistes arabes et des Swahilis. Dès cette époque elle fait appel à des mercenaires européens. Ces mercenaires viennent de toute l'Europe, principalement d'Italie d'Allemagne avec des cadres Britanniques et Scandinaves. La troupe, n'est pas non plus d'origine congolaise. Elle se compose de mercenaires africains recrutés dans le bassin du Niger, en

Somalie, en Ethiopie ou à Zanzibar<sup>19</sup>. Les mercenaires africains se comportant mal avec la population locale, les belges décident, à partir de 1894, de créer une armée locale et de recruter des « volontaires congolais ». La plupart des tribus refusent tout d'abord le recrutement, sauf les Bangalas originaire de l'Equateur, la région du futur président Mobutu. Leur langue, le Lingala, devint la « *lingua franca* » de l'armée puis celle du pays. Avec le temps d'autres tribus acceptent ce recrutement comme les Batetelas, la tribu de Patrice Lumumba. Le sort de ces recrues est difficile. Les chefs de tribus utilisent ce dispositif pour se débarrasser des jeunes les plus récalcitrants. Ainsi cet engagement est loin d'être volontaire. Plusieurs révoltes éclatent souvent déclenchées par des Batetelas. Les principales, eurent lieu en 1943 et 1944 à Luluabourg, mais elles ne s'étendirent jamais à l'ensemble du pays, les ethnies sont trop fractionnées et le territoire trop vaste.

En 1960, les effectifs de la force publique sont de 24 000 hommes. Cette force, a une double vocation, de force militaire et de gendarmerie. Sa composition ethnique est équilibrée. Encadrée par des officiers et des sous-officiers belges, cette force a fait preuve d'efficacité, jusqu'à l'indépendance, dans ses missions de sécurité publique et lors des deux conflits mondiaux. Comme les autres administrations coloniales belges, aucun indigène n'est en poste de responsabilité, les premiers officiers congolais en formation en Belgique sont prévus de sortir d'école en 1963<sup>20</sup>.

Le 4 juillet, 4 jours seulement après l'indépendance, les soldats de la banlieue de Léopoldville menacent leurs officiers et prennent les armes. Les unités désignées pour restaurer l'ordre refusent d'intervenir contre leurs camarades révoltés et la discipline commence à chanceler. Le 8 juillet, Lumumba congédie les 1 000 cadres Belges de la force publique. Ces évènements s'accompagnent des premières exactions et pillages contre les ressortissants étrangers. Avec un élargissement de la mutinerie au-delà de Léopoldville dès le 9 juillet, la panique se répercute à toute la communauté expatriée du Congo.

### **C- Donnant lieu à la première opération d'évacuation de ressortissants**

Le 10 juillet de manière unilatérale, le gouvernement belge, dans le but de protéger ses ressortissants, lance la première opération d'évacuation que le pays ait connue. Au risque de passer pour une action de reconquête cette opération permet l'évacuation de 10 000

---

<sup>19</sup> Colette Braeckman, *idem*, p. 114.

<sup>20</sup> Fred Wagoner, *idem*, p. 4.

personnes, principalement Belges et dans la région de Kinshasa.

L'opération est conduite principalement par les unités Belges stationnées au Congo. Il s'agit de para commando, d'un volume de trois bataillons, en garnison, au Congo, au Rwanda et au Burundi. Outre ces unités, pour la plupart professionnalisées, la Belgique a déployé de manière préventive des « compagnies de marche » formées à partir des régiments d'appelés de métropole. En prévision de troubles, de six compagnies en place quelques jours avant le 30 juin, leur nombre monte rapidement à 20 dans les premiers jours de la crise. L'opération d'évacuation se déroule sans heurt et dans l'ordre, malgré la protestation du gouvernement Congolais.

Toutes ces unités belges, quittent le Congo en septembre 1960. La Belgique conserve néanmoins un contingent militaire jusqu'en 1962 au Rwanda et au Burundi, pouvant servir de forces prépositionnées en cas de nouvelles interventions au Congo.

L'instabilité du pays, dont la souveraineté a été fragilisée par l'intervention Belge, pousse le jeune État congolais à demander l'aide internationale. Ainsi sans en avoir mesuré toutes les conséquences le Congo se retrouve plongé au centre des tensions internationales de la guerre froide.

### **3 - Des crises sécessionnistes au mythe de la « pax Mobutu ».**

#### **A- Les crises sécessionnistes et le début de l'interventionnisme extérieur de 1960 à 1965.**

Cette indépendance chaotique débouche sur un ensemble de crises, étroitement liées les unes aux autres. Trois d'entre elles vont conduire entre le 10 et le 13 juillet 1960, le jeune gouvernement congolais à faire une demande d'assistance aux Nations Unies. Il s'agit d'une crise de l'ordre public, initiée par la mutinerie de la force publique, de l'intervention militaire de la Belgique et enfin de la déclaration de sécession du Sud Kasai, du Kasai Oriental et du Katanga.

Ces mouvements de sécession sont discrètement soutenus par la Belgique dans le but de préserver ses intérêts économiques, dans les deux provinces les plus riches du pays. C'est dans ce « capharnaüm » congolais que l'ONU va s'impliquer et s'enliser.

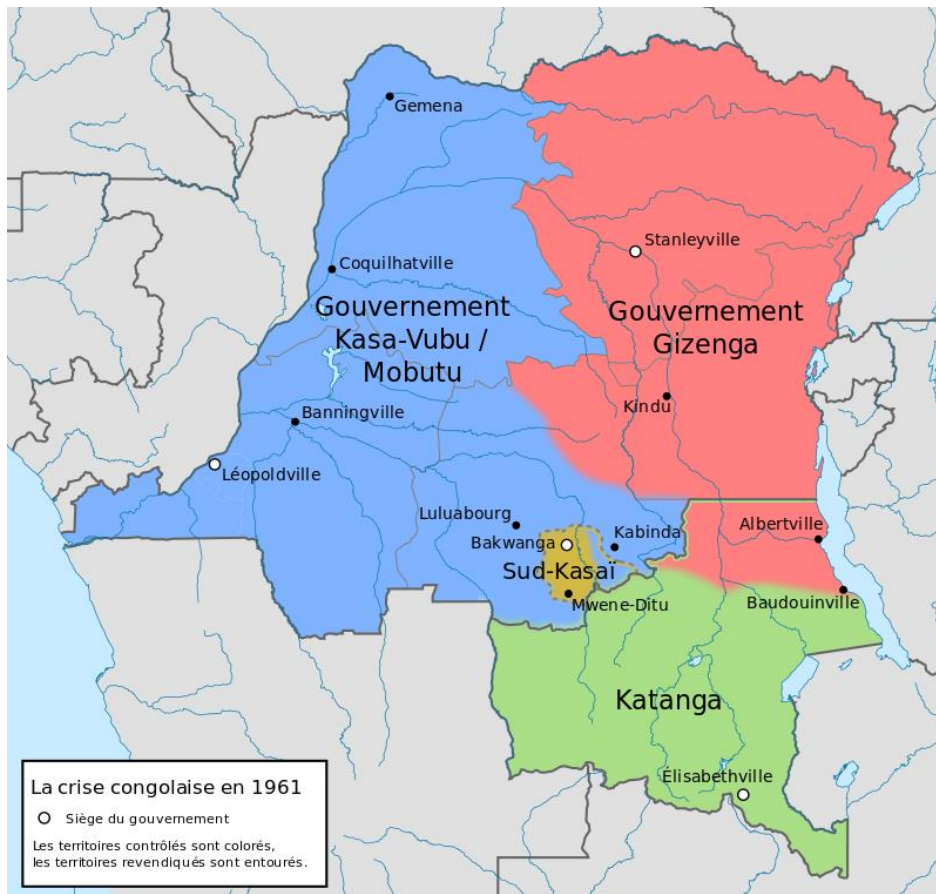


Figure 8: Carte des parties contrôlées par les acteurs de la crise congolaise : en **bleu**, le gouvernement de Léopoldville ; en **rouge** le gouvernement de rébellion basé à Stanleyville (Province du Kasai Oriental) ; en **vert** le Katanga autonome ; en **jaune** le Sud Kasai indépendant.

### ***1960-1964 : L'odyssée congolaise de l'ONU au Katanga et au sud Kasai.***

L'opération des nations unies au Congo (ONUC) est créée par la résolution n°143, du conseil de sécurité de l'ONU, le 14 juillet 1960. Les premiers détachements de l'ONUC, arrivent le même jour, venant principalement d'Afrique, d'Ethiopie, du Ghana, de Guinée, du Mali, du Maroc, du Soudan, de Tunisie et du Liberia mais aussi d'Europe avec des unités de Suède et d'Irlande. Les effectifs atteignent, 15 000 hommes, mi-août, puis 17 500 en décembre avec de nouveaux renforts. La montée en puissance de cette force ne se fait pas sans problème. Dispersée sur un immense territoire elle manque de cohérence et de moyens. La génération de force, de cette mission s'étant faite dans l'urgence et par une contribution volontaire des nations, les moyens de communication, de commandement et de logistique n'ont pas été mesurés à la hauteur des défis et des contraintes d'un pays aussi contraignant et immense. Ces lacunes furent comblées par de nouveaux renforts du Canada de Norvège et de

Yougoslavie, mais cela engendra des délais de déploiements supplémentaires.

Première opération d'ampleur de l'ONU, cette organisation va montrer ses limites inhérentes à sa jeunesse. Elle doit surmonter des défis qu'elle n'a pas anticipés, dans le cadre d'une coalition multinationale hétéroclite. Manquant d'expérience, l'organisation du commandement fait défaut. Pomme de discorde, les différents postes de commandement et de responsabilités n'ont pas été clarifiés avant le début de l'intervention et sont au centre des convoitises des principales nations cadres. Un temps important fut perdu tout autant pour régler ces problématiques de commandement que pour acheminer les moyens de soutien nécessaires au bon fonctionnement de près de six brigades. En juillet 1961, enfin, l'ONUC est déclarée opérationnelle, un an après l'arrivée des premières troupes.

***Dans un contexte politique dégradé une impartialité impossible.***

A ces crises de l'été 1960 ayant conduit l'ONU à intervenir au Congo, bientôt deux nouvelles péripéties viennent encore compliquer une situation déjà tendue. Tout d'abord une crise politique et institutionnelle congolaise. Le président Kasa-Vubu en septembre 1960, demande la démission de son premier ministre Lumumba. A l'origine, une divergence de point de vue concernant le règlement des tentations sécessionnistes. Plus profondément elle marque une division profonde du pays et de sa classe politique. Kasa-Vubu, en effet, s'oppose à la démarche de son premier ministre dans sa politique de rapprochement avec l'union soviétique. Un rapprochement entrepris, entre autres, en raison de l'immobilisme de l'ONU. En pleine guerre froide cette position fait craindre pour les États-Unis comme pour la Belgique à un basculement à terme du Congo dans le bloc communiste. Elle conforte les provinces sécessionnistes dans leur volonté d'indépendance, en particulier le Katanga soutenu par les grands groupes industriels occidentaux et Belges.

Plus ou moins liés à ce nouveau problème, les tensions au sein même de l'ONU s'amplifient <sup>21</sup>quant à la gestion internationale de la crise. L'URSS, en la personne de son président Khrouchtchev<sup>22</sup>, manifeste bientôt sa désapprobation quant à la partialité de cette mission dès lors que Lumumba et ses disciples sont éliminés du débat politique. La complicité

---

<sup>21</sup> Pierre-Michel Durand, « Leçon congolaise, l'ONUC (1960-1964) ou la plus grande des opérations : un contre modèle ? », Relations Internationales, n°127, 2006/3, p. 56.

<sup>22</sup> Khrouchtchev témoigna de sa réprobation quant à la tournure des opérations en autre, en tapant du poing et du soulier à la tribune de l'ONU le 12 octobre 1960. Cette contestation fut encore plus prompte après la mort de Lumumba. L'URSS ne reconnut plus Hammarskjöld comme secrétaire général de l'ONU.

de la CIA, des services secrets Belges et de l'ONU dans la disparition et l'exécution de Lumumba, le 17 janvier 1961, par les forces de sécurité du Katanga est manifeste.

*" After Mobutu's forces captured Lumumba on December 1, he escaped the next day to a camp of Ghanaian soldiers who were a part of the UN military force and asked for their protection. However, the Ghanaian soldiers refused to offer him protection on the order of their superiors. The highest level of UN officials in the Congo specifically choose to allow Lumumba to be captured by forces that would likely kill him<sup>23</sup>".*

En quatre mois la situation au Congo, s'est dégradée avec l'ONU au cœur de la crise. La rapidité des premiers déploiements ont fait espérer du côté congolais à un règlement rapide du conflit, qui l'oppose à ses provinces sécessionnistes. Pour le gouvernement congolais, l'intervention de l'ONU doit participer directement à la restauration de l'unité nationale au moyen de la force si nécessaire. Mais la neutralité onusienne impose de ne pas intervenir en quoi que ce soit pour influencer l'issue d'un conflit interne. La prise de conscience de cette réalité, par les congolais, est douloureuse et engendre une désillusion et une perte de confiance envers l'ONU. Elle explique la demande de Lumumba, de soutien aérien aux soviétiques, pour la seule opération autonome lancée par la nouvelle Armée Nationale Angolaise (ANC) contre le Sud Kasai qui se solde par un échec cuisant. À la suite des exactions contre la population à Batwanga la capitale de cette province<sup>24</sup>, l'ONU demande le retrait des troupes pour éviter une dégradation de la situation. L'appel à l'URSS fut fatal à Lumumba comme nous l'avons vu précédemment. La crise politique qui s'en suivit ne facilite pas le dialogue et amplifie les incompréhensions.

L'échec du "*peacekeeping*" lors de cette première mission majeure de l'ONU, est une prise de conscience, une sorte de fin de l'innocence, d'autant plus douloureuse qu'au bout d'un an elle se retrouve totalement enlisée et son action critiquée sur la scène internationale. La situation va évoluer à partir de la fin de l'année 1961 et l'épisode de la capture des 191 soldats Irlandais à Jadotville.

### ***Un débloccage salutaire et une porte de sortie honorable***

L'origine de ce débloccage vient d'une initiative personnelle et non des instances de l'ONU. Devant l'immobilisme et le flou des résolutions, le nouveau représentant de l'ONU au

---

<sup>23</sup> Nicole Hobbs, "The UN and the Congo Crisis of 1960", *Yale university*, 2014, p. 41.

<sup>24</sup> Colette Braeckman, *idem*, p. 34.

Katanga, l'irlandais Conor Cruise O'Brien interprète sa mission de la manière la plus large et décide de lui-même, de faire cesser la sécession du Katanga. Les combats débutent à partir de septembre 1961, c'est « l'Opération Morthor » (« coup violent », en hindi). Si les débuts furent à l'avantage des « gendarmes Katangais » soutenus par un encadrement de mercenaires, en décembre la réaction des Gurkhas Indiens et des Ethiopiens est décisive. Le 21 janvier 1963, Tshombe arrête toute résistance et tout combat contre l'ONU, la rébellion du Katanga et du Sud Kasai est terminée. Les plus irréductibles « gendarmes Katangais » s'enfuient en Angola, ils reviendront en 1978 pour rechercher de nouveau l'indépendance de leur province.

Considérée désormais comme une mission d'imposition de la paix l'opération est salubre. Avec 20 000 hommes et 14 avions de combat et au prix de 250 tués l'ONUC arrive à s'imposer au Katanga. C'est la fin, de la période de fausse neutralité qui en définitive a conduit l'ONU à l'impasse et à la frustration de ses combattants. La mort accidentelle dans un accident d'avion au Congo le 18 septembre 1961, du secrétaire général de l'ONU Hammarskjöld, favorise ce changement de posture trop interventionniste.

Il était devenu impossible de rester sur une neutralité qui ne débouchait que sur le mécontentement de tous et amplifiait les tensions entre gouvernement légal congolais et l'organisation internationale elle-même. Le prétexte de l'épisode de Jadotville, dans un contexte financier compliqué à partir de 1961<sup>25</sup>, offre une porte de sortie favorable à une aventure qui ne s'était que trop éternisée. Au départ des dernières troupes en juin 1964, la situation a en réalité peu évolué, par rapport à celle qu'avait trouvée l'ONU, quatre ans auparavant. L'ONU a finalement joué le rôle que Lumumba attendait d'elle, les tentatives sécessionnistes du Katanga et du sud Kasai ayant été jugulées.

Cette opération dans sa nouveauté et sa complexité a servi, par bien des aspects à mettre en évidence les difficultés des « opérations de la paix ». Il était fini le temps de l'angélisme. Les difficultés de la MONUC aujourd'hui, montrent encore les limites de ces missions dans un cadre multinational complexe, avec un processus de décision lourd et peu flexible.

---

<sup>25</sup> Suite au refus de l'URSS et des pays du bloc soviétique de financer les opérations de maintien de la paix ONUC et FUNU combinées, fin 1962, les arriérés pour les opérations s'élèvent à quelque 117 millions de dollars, l'équivalent d'un peu plus de 600 millions de dollars d'aujourd'hui.

## 1964-1965 : l'année du Dragon et les opérations au Kasai Oriental

Après l'affirmation du contrôle du gouvernement central sur les régions du Katanga et du Sud-Kasai, un compromis est adopté. Le leader du Katanga, exilé, Moïse Tshombe, est rappelé pour diriger le gouvernement d'intérim en l'attente de nouvelles élections. Avant l'organisation de ces dernières, une rébellion éclate dans l'Est du pays au Kasai oriental.

L'armée populaire de libération du général autoproclamé Nicolas Olenga d'inspiration marxiste, occupe le Nord-Est du pays, soit un tiers du territoire national. Les rebelles qui se nomment « *Simbas* » (les lions), s'emparent le 5 août 1964 de la ville de Stanleyville puis de la ville de Paulis. Ils proclament, une « République populaire du Congo communiste à Stanleyville ».



Figure 9: Site internet des parachutistes Belges

<http://belgianparatroophistory.e-monsite.com>

Cette ville est la capitale du Haut Congo et la troisième ville du pays. Les troupes gouvernementales ont opposé une faible résistance et se sont enfuies dans la jungle. Elles ont abandonné à leur sort 1 600 ressortissants étrangers, de 50 nationalités différentes (dont 600 belges et 50 américains), qui deviennent les otages des *Simbas*. Des exécutions publiques de nombreux congolais font craindre le pire sur le sort des expatriés, considérés comme des prisonniers de guerre, davantage que comme des otages. La situation se tend de jour en jour, en particulier avec l'échec des négociations entreprises par les puissances occidentales.

Une intervention militaire est envisagée par les États-Unis et la Belgique. De manière à légitimer cette action sur la scène internationale, la participation de l'armée nationale congolaise est prévue. Une aide militaire au Congo est mise en place en particulier par la Belgique. La 5<sup>e</sup> Brigade Mécanisée est créée, sous le commandement du colonel Belge Vandewalle (ancien conseiller militaire spécial du président congolais). Cette unité est composée d'éléments hétéroclites, avec des soldats congolais, un encadrement de l'assistance militaire belge et des mercenaires. Le soutien logistique est assuré par la Belgique et les États-Unis. La brigade est appelée rapidement l'*Ommegang* du nom d'un célèbre carnaval de Belgique (pour son caractère bigarré). Le 1<sup>er</sup> novembre 1964, elle quitte Léopoldville, pour libérer les régions occupées. Cependant suite à l'aggravation de la situation pour les expatriés, les Américains et les Belges décident ensemble d'intervenir militairement dans l'urgence. S'il est prévu initialement d'engager deux divisions aéroportées américaines, finalement il est convenu d'intervenir dans une moindre mesure avec un bataillon de parachutistes belges, soutenu et transporté par des C130 hercules américains. Le 17 novembre, le 1<sup>er</sup> bataillon Parachutiste belge s'envole vers la base de l'île de l'Ascension. Le 24 novembre matin, l'opération « dragon rouge » est déclenchée. C'est la première opération aéroportée d'ampleur menée au Congo. Dans la matinée le bataillon est largué sur Stanleyville. La situation est confuse, entre la joie des otages libérés et une course contre la mort pour libérer les expatriés les plus isolés. Les *Simbas* désorientés, mal encadrés, pris de panique, procèdent à des exécutions sommaires. Vers midi le même jour la 5<sup>e</sup> Brigade Mécanisée congolaise arrive sur Stanleyville et relève les parachutistes qui se préparent dans la foulée à exécuter la même manœuvre sur la ville de Paulis. Ce sera l'opération « dragon noir » qui sera couronnée de succès le 26 novembre 1964. Après avoir participé à la sauvegarde des populations en danger et des expatriés en particulier, les troupes belges laissent la place aux troupes congolaises et aux mercenaires pour la réduction des derniers îlots de résistance.

D'un point de vue purement militaire les opérations « dragon » sont d'indéniables succès<sup>26</sup>. Le risque était grand pour la Belgique comme pour les États-Unis en termes de pertes humaines et de crédibilité. L'appréciation de la menace s'est révélée exacte, quant à la faible valeur combattive des *Simbas*. Elle a conduit au succès de cette manœuvre audacieuse qui consistait pour la première fois à parachuter des troupes occidentales aussi loin de leurs bases et en plein cœur de l'Afrique centrale, pour libérer 2 villes et participer à l'évacuation de près de 2 000 otages. Sur les 600 parachutistes engagés les troupes belges déplorent trois tués et six blessés.



Figure 10 : Site internet des parachutistes Belges

<http://belgianparatroophistory.e-monsite.com>

Cette première opération au Congo de libération d'urgence de ressortissants se solde cependant par de lourdes pertes civiles. On dénombre, 200 occidentaux et des centaines de congolais exécutés sommairement, par des *simbas* paniqués et surtout faiblement encadrés. La rapidité d'intervention a été un facteur clé mais la coordination dans l'attaque avec une colonne motorisée n'a pas permis d'obtenir l'avantage de la surprise qu'aurait pu avoir une

<sup>26</sup> Fred Wagoner, *idem*, p. 72.

opération aéroportée seule. L'opération Dragon noir sur Paulis n'a pas réitéré cette erreur. Une opération aéroportée dès le 18 novembre aurait peut-être permis un réel effet de surprise. En intervenant le 24 novembre, les *simbas* sont au courant des préparatifs de l'opération et ont le temps de durcir leur position sur Stanleyville. Par miracle, l'impréparation des troupes rebelles a permis d'éviter le désastre. Les moyens de défense antiaériens, (d'origine chinoise) installés autour de l'aéroport n'ont pas été employés lors de l'assaut aéroporté. Leur mise en œuvre, aurait changé radicalement le sort de la bataille.

D'un point de vue opératif, les opérations belgo américaines, marquent la fin de « la crise congolaise », issue de l'indépendance. L'Armée Nationale Congolaise (ANC) sous le commandement de son général en chef, le général Mobutu, dans la lancée des opérations « Dragons » vient à bout des dernières résistances et met en déroute les derniers rebelles qui pour la plupart s'exilent, comme Pierre Mulele et Antoine Gizenga. Les derniers maquis maoïstes, dans la région du lac Tanganyika, tombent fin 1965. C'est durant cet épisode que Che Guevara rejoint, en avril 1965, le mouvement de Laurent Désiré Kabila personnage trouble qui provoquera plus tard la chute de Mobutu. Dès son arrivée, il est gagné par le doute et tient ces propos : « Le maquis est complètement désorganisé. Les hommes n'ont jamais appris à tirer et décampent rapidement au contact de l'ennemi. Ils sont visiblement plus intéressés par l'alcool et les filles que par la victoire des masses<sup>27</sup>».

Che Guevara et son détachement quittent le pays le 21 novembre 1965. Trois jours plus tard, le général Mobutu prend le pouvoir à Kinshasa.

## **B – La « zairianisation » du Congo et le système Mobutu**

### ***La conquête du pouvoir.***

Né en 1930, dans la forêt équatoriale, Joseph Désiré Mobutu est d'origine modeste. Son père est cuisinier chez les pères missionnaires où il fait ses études. Son éducation, après son engagement dans la force publique, lui permet d'occuper les fonctions de secrétaire et le

---

<sup>27</sup> Martin Mateso, « RDC : Il y a 50 ans, Che Guevara débarquait en Afrique », *AFP@GeopolisAfrique*, 22 avril 2015.

font remarquer comme disposant des qualités nécessaires pour servir au journal de la Force Publique. Cette fonction marquant ses débuts dans le métier de journaliste lui permet très tôt de côtoyer et de rencontrer à Léopoldville les principaux personnages de la vie publique de l'époque et les milieux indépendantistes. Après sept ans de service, il quitte la Force publique pour se lancer dans une vraie carrière de journaliste dans la rédaction de « *l'avenir* », qui

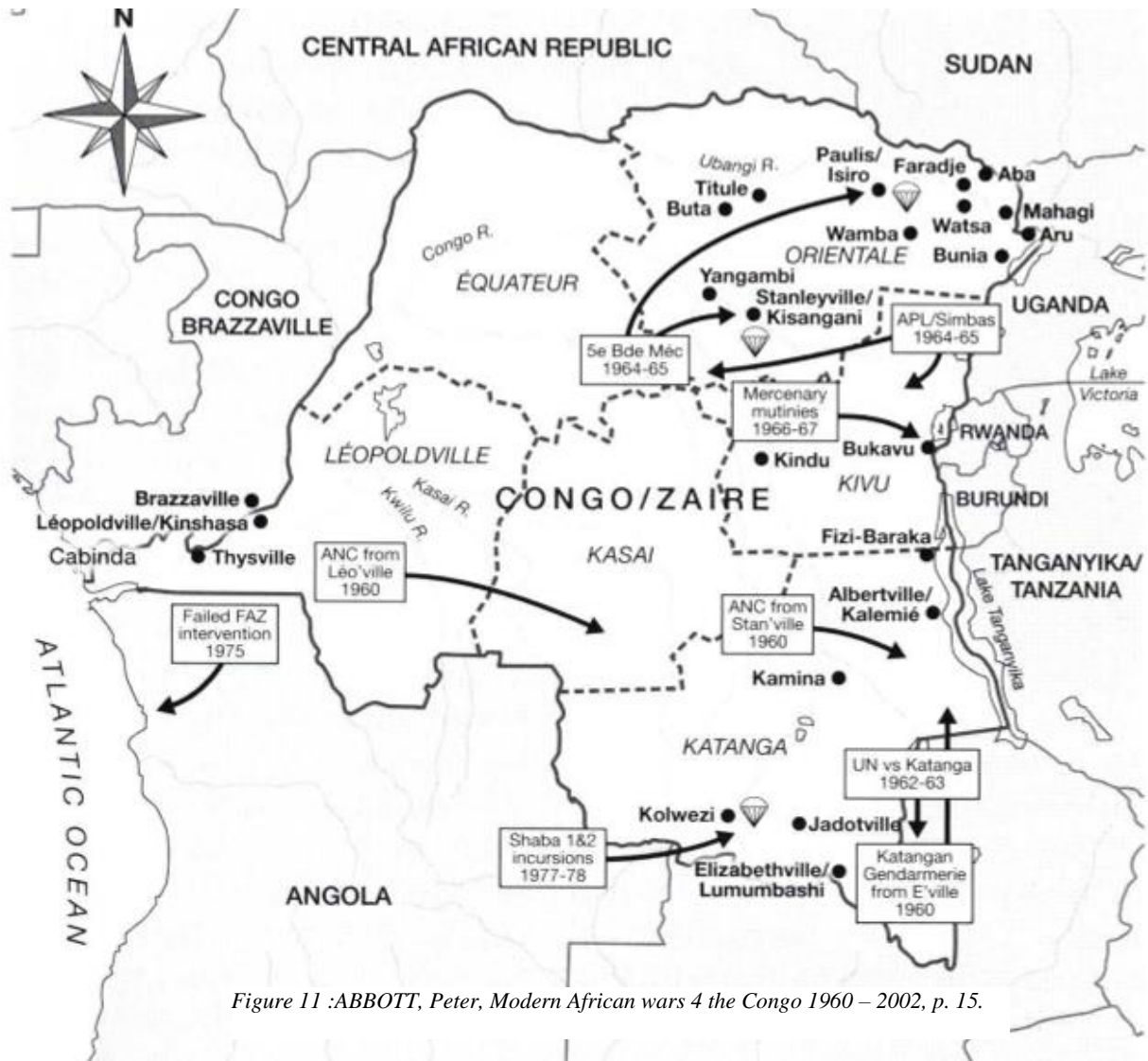


Figure 11 : ABBOTT, Peter, *Modern African wars 4 the Congo 1960 – 2002*, p. 15.

l'amène à effectuer un premier stage en Belgique à 28 ans et d'assister en 1958 à l'exposition universelle de Bruxelles.

De retour au Congo, il est un des seuls journalistes à témoigner des émeutes et des premières manifestations anti colonialistes. Peu de temps après, Patrice Lumumba, le leader nationaliste dont Mobutu est déjà le disciple, est arrêté par les autorités coloniales. C'est dans ce cadre que Mobutu le rencontre pour la première fois lors d'une interview pour ses « actualités africaines ». Il devient, dès lors un de ses proches collaborateurs et bientôt son secrétaire particulier. Un an plus tard en janvier 1960, Lumumba libéré de prison, se rend à

Bruxelles, pour négocier l'indépendance de son pays. En tant que journaliste Mobutu est présent pour couvrir les événements. Lumumba le prend alors directement à son service et commence à l'initier à la politique. Lors de la conférence de la table ronde, Mobutu participe tout d'abord comme témoin aux négociations dans l'ombre de son protecteur. Il reçoit néanmoins la charge de négocier en partie le volet économique. Le 30 juin 1960, le roi des belges Baudouin 1<sup>er</sup> déclare l'indépendance de la première République du Congo à Léopoldville. Dans le premier gouvernement de cette jeune république, Mobutu est nommé secrétaire d'État. Seul à posséder une expérience militaire dans l'entourage du Premier ministre Lumumba, Mobutu devient le premier commandant en chef de la nouvelle l'Armée Nationale Congolaise (ANC).

Quelques jours après la déclaration d'indépendance, Mobutu est confronté à une mutinerie au sein de la toute jeune armée. Le pays sombre dans l'anarchie sanglante. Bientôt les provinces les plus riches en minerais comme le Katanga proclament leur sécession. Elles sont encouragées par la puissante « union minière » qui exploite le cuivre, le cobalt et l'uranium. En sous-main elles sont soutenues par la Belgique et les colons. C'est l'éclatement du pays qui s'enlise dans la violence et conduit à l'intervention des nations-unies. Lumumba et Mobutu tentent de ramener le calme dans le pays. Lumumba accuse l'ancienne puissance coloniale de fomenter les troubles tandis que Mobutu affirme sa fidélité aux puissances occidentales et accuse Lumumba de sympathie communiste. Soutenu par les États-Unis, le 14 septembre 1960, le colonel Mobutu chef d'état-major de l'armée nationale congolaise neutralise son rival et Lumumba est placé en résidence surveillée. Arrêté après une évasion manquée, il est incarcéré. Quelques semaines plus tard il est envoyé au Katanga où il est assassiné avec ses compagnons. Mobutu, débarrassé de son ancien mentor impose le partage du pouvoir au président Kasa-Vubu.

Aux commandes de l'armée, il doit affronter une nouvelle rébellion. Dans les provinces du Centre et de l'Est (Kasaï oriental), les partisans marxistes de Lumumba et de Pierre Mulele son fidèle compagnon, lancent une offensive militaire contre le pouvoir central et s'emparent des deux tiers du pays. Ils sont soutenus par la Chine et l'union soviétique. L'armée nationale congolaise tente d'organiser la contre-offensive. Durant cette guerre civile, le Congo reçoit l'aide militaire et logistique des pays occidentaux principalement de la Belgique et des États-Unis. C'est une victoire pour Mobutu qui bâtit subtilement sa légende de pacificateur au Congo, comme à l'étranger après l'épisode de Stanleyville et l'opération « dragon rouge ». Le 19 novembre 1965, Mobutu est nommé lieutenant général de l'armée

nationale congolaise concentrant dans ses mains l'ensemble de la puissance publique. Mais l'armée n'est pas neutre pour autant, ce que laisse dire en substance son commandant en chef : « L'armée ne fera plus jamais de politique mais ne se sent pas obligée d'obéir à n'importe quel gouvernement<sup>28</sup> ». Il changera d'avis plus tard.

Après les élections de mars 1965, une lutte pour le pouvoir émerge entre Tshombe et Kasa-Vubu, causant la paralysie du gouvernement. Le 25 novembre 1965 l'armée destitue le président Kasa-Vubu et annonce prendre le pouvoir pour cinq ans, le temps de remettre de l'ordre et de la discipline dans le pays. Six mois plus tard, Mobutu dénonce un complot contre sa personne. L'ex Premier ministre Evariste Kimba et trois autres anciens ministres tombent dans un piège, ils sont accusés de haute trahison et condamnés à la peine capitale. Leur pendaison publique a revêtu une signification politique forte, le pouvoir n'est plus contestable<sup>29</sup>. Le colonel de Tenbossche<sup>30</sup> considère cet événement, si cruel soit-il, comme fondamental dans l'histoire du Congo. Par cette mise à mort, tout esprit de révolte contre l'homme fort du pays est annihilé pendant 30 ans, mettant fin aux violences qui ont déchiré le pays depuis l'indépendance.

Le 30 juin 1966, lors des cérémonies commémorant l'anniversaire de l'indépendance, Mobutu, quoique à l'origine de l'arrestation et du meurtre de Lumumba, réhabilite sa mémoire et le place au panthéon congolais des grands hommes. Par ce geste, il fait preuve d'un grand cynisme politique de manière à s'inscrire au côté de Lumumba comme un des héros de l'indépendance. Cette récupération marque un changement d'époque. Le pouvoir de Mobutu est désormais incontesté et les dernières résistances sont écrasées. Le dernier des grands chefs rebelles, Pierre Mulele est assassiné fin 1966<sup>31</sup>.

### ***Du culte de la personnalité à la « zairianisation » du pays.***

A partir de cette date, seul au pouvoir, Mobutu règne sans partage. Il se construit une image d'homme d'État sur la scène internationale. Il incarne la stabilité après le chaos et son peuple lui est en partie reconnaissant. Il jouit d'autre part d'une reconnaissance inégalée de la part des pays occidentaux et en particulier les États-Unis. Il est perçu comme un homme providentiel, porte drapeau de l'Occident en Afrique centrale, tandis que le Congo Brazzaville

---

<sup>28</sup> Thierry Michel, *Mobutu roi du Zaïre*, 1999, 1<sup>er</sup> épisode.

<sup>29</sup> Témoignage d'Aubert Mukendi dans, *Mobutu roi du Zaïre*, le film de Thierry Michel.

<sup>30</sup> Thierry Michel, *Mobutu roi du Zaïre*, 1999, 1<sup>er</sup> épisode.

<sup>31</sup> <https://www.ammafricaworld.com/1-assassinat-de-pierre-mulele-en-date-d-29-septembre-1968rappelons-l-histoire>

et l'Angola basculent dans le camp communiste. Des lors, il fait l'objet de toutes les attentions, en témoignent ses nombreuses visites officielles aux États-Unis où il est reçu par Nixon<sup>32</sup>, en Grande-Bretagne par la reine Elisabeth, en France par le général de Gaulle, en Inde par Indira Gandhi, en Chine par Mao ou encore au Japon par l'empereur Hirohito. Cette reconnaissance l'éloigne des réalités car le développement de son pays entre dans une période de stagnation.

Le Mouvement Populaire pour la Révolution (MPR) est créé en 1967, parti unique dont tous les Congolais sont membres de droit et ce dès leur naissance. Parti-Etat, il devient l'instrument exclusif et légitime de la vie politique, économique et sociale du pays. L'idéologie qui l'anime est le « mobutisme », littéralement « la pensée, les enseignements et les actes du président-fondateur du MPR ». Derrière cette façade idéologique, le parti permet à Mobutu et à son entourage de monopoliser le pouvoir politique tout en encadrant strictement la population.

Dans les années 1970, le président Mobutu lance le mouvement de zaïrianisation (appelé aussi « zaïrisation »). Le 27 octobre 1971, il annonce le retour à l'authenticité, par des mesures flattant l'orgueil du peuple en s'affranchissant du modèle occidental.

Le pays est renommé en 1972, la « République du Zaïre ». Le maréchal Joseph Mobutu devint Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Zabanga, et oblige tous ses concitoyens à adopter des noms africains (suppression des prénoms chrétiens et occidentaux, et ajout d'un « post nom »). L'abacost (à bas le costume, une tenue proche de la tenue chinoise) est imposé. Une nouvelle monnaie, le zaïre, remplace le franc congolais. De nombreuses villes sont rebaptisées et les monuments coloniaux retirés. Ce changement de nom des villes avait déjà été amorcé en 1965, Léopoldville était devenue Kinshasa, en 1966, Elisabethville Lubumbashi et Stanleyville, Kisangani.

Mais à partir de 1974, cette « zaïrianisation » se traduit d'un point de vue économique par la nationalisation progressive des biens commerciaux et des propriétés foncières des ressortissants ou groupes financiers étrangers. Mais, si cette mesure s'inscrivait officiellement dans un effort visant à la réappropriation nationale de l'économie ainsi qu'à la redistribution des richesses acquises pendant la colonisation, elle est un échec cuisant.

---

<sup>32</sup> President Nixon Meets Mr Mobutu: <https://www.youtube.com/watch?v=SttfKvMdKhU>

### **C- L'intervention française à Kolwezi et les prémices des relations privilégiées franco-zairoises.**

Depuis 1965 et la prise de pouvoir, le Zaïre vit une période de calme et de stabilité. Mobutu s'installe dans son nouveau rôle de « guide<sup>33</sup> » et la propagande fait de lui le pacificateur du pays, l'homme de l'unité, avec une devise « *Zaire moco* », un seule Zaïre en langue Lingala. Pour autant l'unité du pays est encore fragile et le maître contrôle difficilement les régions périphériques où l'esprit sécessionniste couve. Cette situation est exploitée par les ennemis de Mobutu appuyés par des forces étrangères.

Depuis la fin des années 1970, le Zaïre subit les assauts des « Tigres katangais ». Réfugiés en Angola, soutenus et formés par les Soviétiques et les Cubains, ces derniers ont déjà été refoulés lors de l'opération Verveine en 1977. Mais le 11 mai 1978, près de 3 000 Katangais pénètrent dans la région du Shaba (ex Katanga) et s'emparent de Kolwezi. La ville s'étend sur environ 40 kilomètres carrés. Elle est constituée de plusieurs quartiers distincts, nettement séparés. Elle compte plus de 100 000 habitants dont 3 000 européens, essentiellement des Belges et Français travaillant dans le secteur minier. Kolwezi concentre les richesses minières du Zaïre (cuivre et cobalt) et constitue, de ce fait, un objectif stratégique dans la reconquête de la province. Sur place, les forces zairoises voient une partie des leurs rallier les Tigres tandis que le reste des unités est refoulé. L'armée zairoise lance une première opération aéroportée qui se termine en bain de sang. Alors que les exactions commencent contre la population, et notamment les Européens, la crise devient internationale. La France décide d'envoyer un régiment parachutiste (le 2<sup>e</sup> REP au complet) renforcé par l'assistance militaire du Zaïre et trois équipes parachutistes du 13<sup>e</sup> RDP. Les effectifs s'élèvent à 710 hommes. Le 15 mai sur Kolwezi, l'ennemi dispose de 500 hommes, regroupés en petites unités face aux forces françaises.

L'idée de manœuvre consiste à reprendre le contrôle des quartiers résidentiels par un largage de parachutistes au centre de la ville, pour accéder ensuite à l'aéroport situé à 6 kilomètres. Un assaut vertical permet ainsi de ménager l'effet de surprise et d'éviter des représailles sur les populations civiles (ce qui s'est passé durant Dragon Rouge). Les forces belges et marocaines sont également présentes sur le théâtre des opérations. Néanmoins la

---

<sup>33</sup> La propagande s'appuiera sur le modèle Nord-Coréen pour construire le culte de la personnalité du Maréchal Président.

coordination fait défaut, Paris et Bruxelles n'étant pas parvenus à s'entendre sur une opération commune. Le 19 mai, en début d'après-midi, trois compagnies et l'état-major du 2<sup>e</sup> REP (soit 400 hommes) sont largués et immédiatement pris sous le feu. Les forces françaises s'engagent alors dans des combats de rue pour délivrer les civils européens pris en otages ou cachés chez eux. Au soir, les parachutistes ont réussi à s'emparer du centre et de la vieille ville. Le lendemain matin, la seconde vague de parachutistes est larguée. Ils découvrent plusieurs charniers à l'est de la nouvelle ville. Du 21 au 27 mai, le régiment continue à tenir la ville et se déploie vers Likasi et Lubumbashi en laissant le contrôle de Kolwezi aux forces belges, aérotransportées sur l'aérodrome le 20 mai. L'opération se termine avec le rapatriement des légionnaires du 2<sup>e</sup> REP le 15 juin. L'opération est un succès militaire et constitue pour la France la première opération aéroportée d'envergure depuis Suez en 1956. On estime que 120 Européens et 500 civils zaïrois ont trouvé la mort avant l'arrivée des parachutistes, près de 2 000 ressortissants européens sont évacués. Le bilan français est de 5 tués et 15 blessés contre 250 rebelles tués.

C'est à partir de cette intervention que de nouvelles relations se développent et s'amplifient avec la France. L'intégrité du pays est retrouvée. C'est une victoire de l'occident sur le bloc soviétique et ses auxiliaires. Les deux camps se sont retrouvés face à face à travers leurs coopérants militaires. D'un côté principalement les Français et de l'autre les Cubains et les Est-allemands. Cette opération a profondément marqué les esprits. Elle a montré toute l'utilité de l'emploi des troupes aéroportées dans ce contexte d'urgence et sur un théâtre d'opération aussi vaste que le Zaïre. En 1977 a débuté la coopération parachutiste entre la France et le Zaïre. À partir de 1978, cette coopération s'intensifie, la seule unité zaïroise ayant fait preuve de combativité a été le 311<sup>e</sup> Bataillon de la 31<sup>e</sup> Brigade Parachutiste Zaïroise formé par les Français. La confiance est telle que bientôt la brigade elle-même sera commandée par un officier français, jusqu'en 1991.

## SECONDE PARTIE - L'OPERATION BAUMIER



Figure 12 : Drapeau souvenir, offert par la société textile SOTEXKI en remerciement, il comporte les insignes des unités engagées dans l'opération, collection privée du colonel Georges Q.

Après les événements du Shaba à la fin des années 1970, le Zaïre connaît un calme précaire sous l'égide de la « *pax Mobutu* ». Le succès de l'opération Bonite favorise un rapprochement de la France et du Zaïre, qui s'incarne particulièrement par une forte coopération, inédite jusque-là. La coopération militaire française, par le biais de l'Assistance Militaire Technique (AMT) s'accroît tout au long des années 1980. Durant ces années le développement économique du pays stagne voire régresse et la prédation des richesses au

profit d'une minorité d'initiés s'accroît. On estime ainsi que la fortune personnelle du président Mobutu (4e fortune mondiale) s'élève à 5 milliards de dollars correspondant à la dette du pays.

La chute du mur de Berlin et la déglaciation des relations internationales, font bouger les équilibres en Afrique centrale. Les pays occidentaux montrent moins de complaisance à l'encontre des régimes autoritaires. Un vent nouveau souffle sur l'Afrique, faisant naître l'espoir de lendemains meilleurs mais le pays s'enfoncé dans la crise, l'inflation est exponentielle et le niveau de vie de la population se dégrade.

## **1 – Les causes lointaines et immédiates de l'intervention française au Zaïre en 1991**

### **A - Une situation sociale explosive.**

Pays encore très largement rural, le Zaïre de la fin des années 1980 a très peu évolué depuis son indépendance. Les infrastructures, qui étaient en 1960 les plus développées d'Afrique centrale, se sont dégradées en particulier le réseau routier et les moyens sanitaires, dans un état de délabrement total. Le pays est ainsi totalement désarmé face au fléau du Sida et aux autres pandémies tropicales qui reviennent de façon dramatique.

D'un point de vue économique et industriel, la « Zaïrianisation » et la nationalisation de certains fleurons de l'industrie minière durant les années 70 sont des échecs. Certes les événements du Shaba en 1978, entraînant l'intervention franco-belge, ont réduit la production minière pour un temps. Mais le problème est plus profond. Sur fond de lutte de pouvoir interne, les grands *consortiums* industriels n'ont pas réalisé les investissements stratégiques nécessaires pour renouveler un outil de production vieillissant. La production de la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines), une entreprise minière spécialisée dans la production du cuivre, nationalisée en 1966 et autrefois si importante pour l'économie zaïroise, s'effondre. Entre 1988 et 1993, la production chute de 465 000 tonnes à 48 600 tonnes. L'écroulement d'une partie de la mine de Kamoto en septembre 1990 (qui représente 30 % de la production)

et la chute du cours du cuivre conduisent cette société à la cessation de paiement en 1991<sup>34</sup>, et la situation s'empire avec la crise de septembre 1991.

Cette chute des exportations porte préjudice à l'économie du pays qui depuis l'indépendance vit de la rente minière. Enfin l'inflation galopante atteint des sommets en 1991 à 3 000 % par an. Le général Rémi B. nous apporte son témoignage sur cette chute vertigineuse de la monnaie.

*« La situation commença à basculer quand la monnaie partit en chute libre. À mon arrivée, en 1989, un franc valait 60 zaires, un an après, un franc en valait 120, et ce n'était qu'un début. L'année suivante, un franc vaudra 3 000 zaires et en décembre 1991, 25 000 zaires.*

*L'effondrement de la monnaie zaïroise prit des proportions vertigineuses. En janvier 1991, la solde mensuelle d'un colonel équivalait à 150 francs, celle d'un capitaine à 80 francs et celle d'un soldat à 35 francs<sup>35</sup>».*

L'explosion démographique faisant passer le pays en 30 ans de 14 millions d'habitants à 36 millions favorise un exode rural vers les grandes villes et en particulier la capitale, Kinshasa. Dans cette ville de plus de 5 millions d'habitants, de nouveaux quartiers ont surgi en périphérie, sans aucun plan d'infrastructure ni d'hygiène. Ces bidonvilles aux portes des anciens quartiers européens construits à l'époque coloniale où 110 000 Belges résidaient au Congo, engendrent depuis les années 1980 une nouvelle violence urbaine. Elle est amplifiée par la misère croissante et la vision du luxe inaccessible d'une classe dirigeante corrompue.

Cet écart de richesse croissant rend la situation sociale inquiétante, en particulier au mois de septembre 1991, à la veille de la rentrée universitaire. Mais plus inquiétantes sont les émeutes de la faim. Dans cette conjoncture économique difficile, alors que la plupart des familles kinoises ne vivent plus qu'avec un seul repas par jour, l'impact sur le prix des denrées alimentaires et en particulier le prix du sac de fougou<sup>36</sup> rend la situation encore plus explosive.

---

<sup>34</sup> Benjamin Rubbers, « L'effondrement de la Générale des Carrières et des Mines. Chronique d'un processus de privatisation informelle », *Cahiers d'Études africaines*, 2006, n°181, p. 115-133, p. 117.

<sup>35</sup> Annexe 3 : Témoignage du général Rémi B.

<sup>36</sup> Le fougou est la farine de manioc. Cette farine constitue l'aliment de base de la population zaïroise.

## **B - La France au Zaïre en 1991**

La communauté française au Zaïre se compose en septembre 1991 de 3 500 personnes, donc 3 000 à Kinshasa et 400 au Shaba (ex Katanga). Elle se répartit dans les activités principales suivantes : la coopération civile et militaire avec 200 coopérants (pour la moitié militaires) 80 religieux ou religieuses et dans le monde des affaires bien qu'il n'existe pas de gros intérêts français dans le pays.

Les autres communautés étrangères présentes à la même date sont les Belges avec plus de 10 000 ressortissants, les Libanais avec 6 000, les Portugais 8 000 (beaucoup viennent d'Angola), les Grecs 5 000, les Pakistanais 2 000, les Américains 2 000 et quelques milliers d'Africains de l'Ouest soit au total 58 000 ressortissants étrangers dont 35 000 à Kinshasa.

Si le poids de la France, au regard de sa communauté expatriée et ses intérêts économiques, semble relativement faible, son influence est particulièrement importante depuis l'intervention française à Kolwezi en 1978. L'AMT française débute au Zaïre, le 15 octobre 1977<sup>37</sup>, elle a pour mission de réorganiser voire de recréer le Centre d'Entraînement des Troupes aéroportées zaïroises (CETA) et d'assister le commandement local à mettre sur pied une brigade parachutiste. Le détachement d'AMT initial compte 8 officiers et 20 sous-officiers issus des unités de la 11<sup>e</sup> Division Parachutiste<sup>38</sup>. Historiquement l'AMT reprend le flambeau des Italiens et des Israéliens qui ont commencé dans les années 60, la formation des premières unités parachutistes zaïroises. Les Italiens ont axé leur coopération sur le développement et la création d'une armée de l'air principalement à partir d'une première flotte de chasseurs Macchi. Les Israéliens, en même temps, s'occupent de la formation de premières troupes aéroportées (TAP). Mais cette coopération évolue courant les années 70. La coopération italienne au profit de l'armée de l'air décroît et les Israéliens changent de cible. Leur effort se porte sur la création et la montée en puissance de la nouvelle Division Spéciale Présidentielle (DSP), l'unité d'élite de l'armée. Cette unité principalement dédiée à la sécurité et la protection du président Mobutu est politisée. Le culte de la personnalité du président y est développé avec un fort embrigadement politique, plus que dans les autres unités. Cette division d'élite bénéficie de meilleures conditions de vie, soldes, aides diverses et des meilleurs équipements.

---

<sup>37</sup> Annexe 6 : Témoignage du lieutenant-colonel Alain C.

<sup>38</sup> C'est l'ancienne appellation de la 11<sup>e</sup> Brigade Parachutiste dont l'Etat-major est à Toulouse.

Quand les Français arrivent en 1977, les troupes aéroportées n'existent plus. Seules certaines unités de la DSP maintiennent la capacité TAP. Les matériels n'ont pas été entretenus, le stock de parachutes est à déclasser. Les premiers temps sont consacrés à créer le CETA. Il s'agit de construire une tour de séchage, des bâtiments d'instruction et de logement pour la troupe. Le défi est ambitieux : il faut former une brigade à quatre bataillons (trois bataillons de combat et un bataillon d'appui) soit 4 000 hommes. C'est une création « *ex nihilo* », et les premiers détachements de l'AMT française participent à la montée en puissance de la 31<sup>e</sup> brigade parachutiste.

En 1978, quand les événements au Shaba surviennent, le niveau opérationnel atteint est encore modeste et seul le 311<sup>e</sup> bataillon commandé par le major Mahele est engagé sur ordre personnel du président Mobutu. Les coopérants français n'ont pas obtenu l'autorisation d'accompagner le bataillon au combat. Cependant sous les ordres de l'attaché de défense le colonel Larzul et du chef de la mission d'assistance technique le colonel Gras, ils vont activement travailler à la planification de l'opération Bonite. La mission est d'autant plus importante pour l'AMT que six de ses membres ont été capturés par les rebelles lors de la prise de la ville de Kolwezi par les rebelles katangais.

Le 311<sup>e</sup> bataillon est alors à 500 hommes formant trois compagnies de combat. Le 16 mai 1978, la 2<sup>e</sup> compagnie du bataillon est larguée à l'est de la nouvelle ville de Kolwezi. Parachutés directement sur les positions des rebelles, les parachutistes sont attendus et l'opération tourne au massacre. Des hommes sont tués en l'air, d'autres sont fusillés dès leur arrivée au sol. Quelques-uns échappent aux tirs. La 2<sup>e</sup> compagnie<sup>39</sup>, en tant qu'unité constituée, n'existe plus. Pendant ce temps, le major Mahele avec le reste du bataillon quitte Lubumbashi (ex Elisabethville) pour parcourir les 150 kilomètres qui les séparent de Kolwezi. Pris en embuscade sur la route, le détachement, galvanisé par son chef, contre-attaque et poursuit son raid sur Kolwezi. Cet épisode marque le coup d'arrêt de la progression de l'ennemi et malheureusement en représailles, le massacre des premiers européens dans la ville occupée. Les six militaires français de l'AMT capturés à Kolwezi par les rebelles auraient fait partie des premières victimes. Leurs corps n'ont jamais été retrouvés. C'est l'acte déclencheur de la décision politique de larguer la Légion sur Kolwezi. Dans sa lancée le 311<sup>e</sup> bataillon reprend l'aéroport à quelques kilomètres de la ville et arrête sa progression, ayant plus d'un tiers de ses personnels hors de combat. Son action du bataillon aura cependant permis

---

<sup>39</sup> <http://www.legionetrangere.fr/index.php/79-infos-fsala/304-histoire>

d'enrailler l'offensive ennemie. C'est une victoire politique pour le président Mobutu qui viendra personnellement féliciter le major Mahele sur l'aéroport.

À travers cette opération multinationale, combinant les interventions des armées française, belge et marocaine, le Zaïre sort victorieux de la crise. Le rôle de la France a été fondamental, tout autant dans son action directe que son action indirecte à travers l'AMT et le 311<sup>e</sup> bataillon. Dès lors la place de la coopération militaire française ne cesse de s'accroître durant les années 1980. Le président Mobutu prend quelques années plus tard le général Jeannou Lacaze comme conseiller militaire spécial, renforçant encore plus cette relation privilégiée avec la France au détriment de la Belgique. Dans une grande tournée d'inspection, avec le colonel de Marcellus attaché militaire entre 1986 et 1989, le général fait un sombre tableau et sans complaisance de la situation de l'armée zaïroise. Les forces territoriales, négligées souffrent d'un manque de soutien et d'équipement. Cette paupérisation entraîne tous les trafics et réduit à sa plus simple expression la capacité de combat. Le général propose une refonte complète de l'armée pour remonter en puissance les capacités de défense du pays. Ces conseils, ainsi que ceux de l'AMT ne seront malheureusement pas pris en compte.

### **C – Les conséquences de la fin de la Guerre froide**

Mais le vent d'Est souffle sur l'Afrique et les récriminations à l'encontre du régime Mobutu se font plus fortes. Ces contestations sont réprimées durement en février 1989, quand la police intervient dans le campus universitaire de Kinshasa. Quelques temps plus tard, le 24 avril 1990, à la surprise de tous, le Président met fin au système du parti unique. Il dissout le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) qu'il avait créé vingt ans plus tôt et restaure le multipartisme. Il promet de futures élections et une révision de la constitution qui permettront la naissance d'une troisième république. Cette décision fait espérer de nouveaux lendemains et redore l'image dégradée du Président. Des embryons de partis se forment. Cette effervescence conduit à des troubles à l'université de Lubumbashi (la seconde ville du pays et la première ville universitaire). La répression est aussi disproportionnée que féroce, dans la nuit du 11 mai 1990, on estime que 300 étudiants sont tués. Colette Beckmann, parle d'un « massacre fondateur » dans son ouvrage, *Le dinosaure, le Zaïre de Mobutu*. Cet événement marque la fin du soutien international au régime politique du président Mobutu. Toujours selon Colette Beckmann à propos de l'appréciation de situation de ces événements, Mobutu aurait été

trompé<sup>40</sup>, le gouverneur de la province aurait surréagi face à la menace. Pour les observateurs sur place, ce manque de discernement est un signe de l'inquiétude de l'entourage du Président quant à la transition politique en cours. La Belgique demande une enquête internationale et les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues, entraînant le gel de la coopération et l'expulsion des coopérants.

Cette situation précède le discours de la Baule du président François Mitterrand le 20 juin 1990. Il y appelle de ses vœux une démocratisation de l'Afrique « le souffle de la démocratie fera le tour de la planète ». Ce discours marque la fin d'une époque, d'une certaine Françafrique<sup>41</sup>. Le président du Zaïre, semble en être conscient mais les événements s'accroissent et la contestation s'étend à mesure que la situation économique se dégrade. En se brouillant avec la Belgique, les États-Unis et la France le président Mobutu, perd ses principaux soutiens.

En septembre 1991, Kinshasa première ville francophone d'Afrique avec 5 millions d'habitants est devenue une poudrière qui n'attend qu'une étincelle pour s'embraser.

#### **D - Situation générale au Zaïre à la veille de la crise**

##### ***Situation des forces armées zaïroises.***

L'effectif théorique soldé dépasse les 94 000 hommes. Les forces armées zaïroises (FAZ) se composent d'environ 60 000 hommes dans l'armée de terre, 30 000 dans la gendarmerie et 4 000 dans l'aviation et dans la marine. L'aviation ne dispose plus d'aéronefs opérationnels (en particulier des mirages qui avaient été acquis durant les années quatre-vingt). La marine a quelques patrouilleurs et embarcations légères dont la plupart sont dans l'Est du pays à la frontière entre le Zaïre, le Rwanda et le Burundi (sur le lac Tanganyika). La valeur opérationnelle de l'armée de terre est très faible. Seules deux unités sortent du lot. La division spéciale présidentielle (DSP) avec 6 500 hommes est conseillée par l'armée israélienne. Elle dispose des équipements les plus modernes, elle est bien entraînée et semble capable de faire face à une crise sécuritaire majeure, la moitié de cette division est à Kinshasa. La seconde unité opérationnelle est la 31<sup>e</sup> brigade parachutiste. Elle se compose de 4 000

---

<sup>40</sup> Colette Braeckman, op. cit., p. 22.

<sup>41</sup> Selon Roland Dumas, ce discours se résume ainsi : « Le vent de liberté qui a soufflé à l'Est devra inévitablement souffler un jour en direction du Sud (...) Il n'y a pas de développement sans démocratie et il n'y a pas de démocratie sans développement ».

hommes donc 1 000 détachés au Shaba. Enfin le 321<sup>e</sup> bataillon parachutiste rattaché à la 31<sup>e</sup> brigade est l'embryon d'une 32<sup>e</sup> brigade parachutiste qui ne verra jamais le jour. À ces unités il convient d'ajouter les 12 000 hommes de la garde civile dont la moitié se trouvent à Kinshasa.

### ***Situation des éléments militaires français au Zaïre en 1991.***

En plus de l'attaché de défense, le colonel Georges Q. et de ses deux secrétaires, la présence militaire française est complétée par l'un des dispositifs de coopération militaire les plus importants en Afrique avec 40 officiers, 43 sous-officiers et 6 militaires du rang. L'organisation de cette coopération se concentre principalement sur deux pôles : les coopérants militaires au profit de la 31<sup>e</sup> BPZ et l'école franco-africaine des troupes blindées de Mbanza-Ngungu à 130 km de Kinshasa. Un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre est aussi présent ainsi que deux officiers en poste à l'état-major des forces armées zaïroise.

Cette communauté côtoie d'autres coopérants militaires principalement les Israéliens qui conseillent la DSP. D'autres coopérants chinois sont à Kisangani (ex Stanleyville). Les coopérants belges ont quitté le Zaïre en 1990.

### ***Situation politique***

Le 21 avril 1990, le président Mobutu lance le processus de démocratisation. Prenant lui-même l'initiative d'une évolution inéluctable, il cherche de cette manière à garder la maîtrise du processus en procédant par étapes. Prévues dans ce calendrier vers la démocratisation, elles sont les suivantes :

- l'abolition du parti unique,
- la mise en place d'un gouvernement de transition,
- l'adoption du multipartisme intégral,
- l'acceptation de la conférence nationale.

En 1991, se déroule la dernière phase de cette feuille de route, dans un contexte économique et social complètement dégradé depuis de longs mois. Le processus vire comme le pays à la plus grande anarchie avec une impression croissante d'un vide de pouvoir,

contrairement à l'intention initiale de Mobutu. L'ambiance de la conférence nationale et l'attitude des participants achèvent alors de précipiter la vie politique dans la confusion la plus extrême. Il devient dès lors difficile d'entrevoir toute issue positive et raisonnable à cette étape essentielle dans le processus démocratique en cours depuis 16 mois. La conférence nationale tourne à la mascarade et le multipartisme annoncé accouche de 450 partis politiques.

Les conditions de turbulences extrêmes sont réunies. De nombreux troubles sociaux ont éveillé l'inquiétude mais les forces de l'ordre en avaient jusqu'alors limité les débordements. Mais Mobutu commet une faute fatale : à négliger son principal soutien, l'armée, imaginant peut-être qu'il lui suffisait de ménager et de favoriser la partie jugée utile de celle-ci, totalement dévouée à son service personnel, c'est à dire la division spéciale présidentielle, le reste de l'armée souffrant des mêmes maux que l'ensemble de la population (soldes de misère ne permettant plus d'assurer le seul repas quotidien), a pris fait et cause pour les revendications de la rue.

Le spectacle, observé à la télévision, des participants à la conférence nationale, percevant chaque jour près de 10 fois la solde mensuelle des soldats, a décidé ces derniers à agir. Le soir du 22 septembre, les parachutistes de la 31<sup>e</sup>BPZ, déplacés depuis trois semaines dans la ville pour assurer le maintien de l'ordre dans le cadre de la conférence nationale, refusent la perception de leur solde, alors que celle-ci, n'a pas été réévaluée depuis plusieurs mois malgré l'inflation galopante.

Ils quittent ensuite leur lieu de stationnement pour se rendre au camp CETA (centre d'entraînement des troupes aéroportées) à N'djili. Au passage ils pillent le dépôt des douanes de l'aéroport international et saccagent les installations. En arrivant au camp, ils mettent à sac l'armurerie et le dépôt de munitions et sont rejoints par leurs camarades des unités de la brigade.

# PRESENCE MILITAIRE FRANCAISE AU ZAIRE

**BRAZZAVILLE**

0 500 1000 2000 3500m

## plan de kinshasa

### Attaché de défense

Col Georges Q  
- 1 officier  
- 2 sous officiers

### Coopération militaire

Col Alain L  
- 40 officiers  
- 43 sous officiers  
- 6 militaires du rang  
Sur KINSHASA et  
MBANZA-NGUNGU

**Bureau de coopération militaire  
auprès de l'ambassade**  
3 officiers et 6 sous officiers  
Col Alain L

**Ecole Franco-africaine des troupes  
blindées de  
MBANZA-NGUNGU**  
9 officiers, 13 sous-officiers et 6  
militaires du rang

**État-major des Forces Armées Zaïroises**  
2 officiers

**Détachement ALAT**  
1 officier et 2 sous officiers

**CAMP C.E.T.A**

**Détachement Militaire d'Assistance  
technique Parachutiste (DMAT Para)**

Col G  
Lcl C  
auprès de la 31e BPZ  
25 officiers et 22 sous officiers

**CAMP DUMEZ**



## 2 - Le déclenchement de l'opération Baumier

### A- Le début des pillages dans la nuit du 22 au 23 septembre



Figure 13 Cette carte souligne la proximité des villes de Brazzaville et Kinshasa séparées par le fleuve de seulement 3 Km.

Si la révolte des compagnies en maintien de l'ordre à Kinshasa est l'acte déclencheur de la crise, c'est avec la propagation de la mutinerie au camp CETA que les autorités françaises vont être mises au courant du début des événements.

L'alerte est donnée par le colonel G, chef du détachement militaire d'assistance technique parachutiste (DMAT Para) et conseiller technique du colonel Loleke commandant la 31<sup>e</sup>BPZ, le lundi 23 septembre à 02h00 du matin (par poste VHF type Motorola système communément utilisé en substitution du téléphone complètement défaillant à Kinshasa). La situation au camp CETA est décrite par le lieutenant-colonel C., dans son témoignage<sup>42</sup>.

*« C'est dans la nuit du 22 au 23 septembre vers 02h00 du matin que la mutinerie a débuté au camp CETA de la 31<sup>e</sup>BPZ par des tirs d'armes automatiques en provenance de l'armurerie de la Brigade située à une vingtaine de mètres de ma*

<sup>42</sup> Annexe 6 : Témoignage du lieutenant-colonel Alain C.

*maison et de celle du colonel G, Chef du DMAT Para et Conseiller technique du colonel Loleke Cdt la 31<sup>e</sup> BPZ; je suis sorti rapidement, rejoint par quelques coopérants pour m'enquérir de la situation auprès d'un sous-officier supérieur qui semblait être le meneur d'un élément de la valeur d'une section très excitée (certains hommes étaient bien alcoolisés) qui venait après avoir défoncé la porte de l'armurerie de s'emparer des armes entreposées, vérifiant sur place leur bon fonctionnement en tirant en l'air. Interrogeant ce sous-officier sur les raisons de cette insurrection, ce dernier me faisait savoir qu'elle résultait d'un "ras le bol" des parachutistes privés de solde, d'alimentation et de considération, que leur situation était devenue insupportable pour eux et leurs familles et qu'ils étaient totalement solidaires du 312<sup>e</sup> Bataillon à l'origine du soulèvement à Kinshasa, ils recherchaient d'autre part le colonel Loleke pour lui "faire la peau" (ce dernier avait anticipé la situation et pris la fuite), ils avaient l'intention de rejoindre l'aéroport pour piller le dépôt sous douane et les bâtiments annexes. Nos efforts pour raisonner les mutins sont restés vains et après leur avoir fait comprendre que nos familles étaient très inquiètes et apeurées, le Sous-officier nous assurait qu'ils n'avaient aucunement l'intention de s'en prendre aux coopérants pour lesquels ils avaient beaucoup de respect ainsi qu'à leurs familles et à leurs biens.*

*Je rendais compte de la situation au colonel G. à son domicile lequel informait aussitôt l'Ambassade de France ; la décision était rapidement prise de regrouper nos familles au centre de la zone vie des AMT, d'en assurer la protection rapprochée et de les défendre en cas d'attaque ou de tentative d'agression. »*

L'attaché de défense rend compte aussitôt à l'ambassadeur de l'évolution de la situation au camp CETA (31<sup>e</sup>BPZ), puis au camp Kokolo (centre-ville de Kinshasa). Elle conduit les responsables de l'ambassade à juger, d'emblée, la situation sérieuse puis inquiétante. Les différentes séquences de crise imaginées dans les dossiers de sécurité, prévoyaient au stade ultime la participation des forces de l'ordre aux exactions, et aux pillages, à la suite des civils. Or, il s'avère que ce sont des militaires eux-mêmes les initiateurs et les acteurs du mouvement. Il n'y avait donc plus aucune retenue, aucune barrière. Dans cet état d'anarchie, le sac de Kinshasa pouvait débiter sans la moindre contrainte.

Le premier message de compte-rendu est expédié le 23 septembre à 05h30. L'ambassadeur décide de ne pas ouvrir les deux écoles françaises. Le réseau de radio de crise, est activé à partir du poste de l'attaché de défense. Dans la matinée la situation empire,

militaires et civils s'activent au pillage et au saccage de la ville. Aucune force de sécurité n'est visible. La division spéciale présidentielle (DSP), reste disciplinée dans ses cantonnements. Elle n'a reçu aucun ordre d'intervention. Du côté du ministère de la Défense et de l'état-major des forces armées zairoises, c'est la panique chez les responsables qui demeurent introuvables. Le seul interlocuteur ayant pu être touché est le général Mahele, chef d'état-major du Service d'Action et de Renseignement Militaire (SARM). Il est informé par l'attaché de défense d'une intervention militaire française en vue de la protection des ressortissants français. Cette discussion permet d'obtenir sans entrave l'arrivée des prochaines troupes à partir du *beach* et de l'aéroport qui est tenu et protégé en partie des éléments de la DSP.

On apprend au cours de la journée que les garnisons de Kolwezi (où stationne un bataillon de la 31<sup>e</sup>BPZ) et Kisangani s'embrasent à leur tour. Encore une fois ce sont les parachutistes de la 31<sup>e</sup>BPZ qui sont les initiateurs des troubles. Les coopérants militaires en poste à Kolwezi, au profit du bataillon parachutiste rendent compte de l'évolution de la situation. La crise est en train de s'étendre à tout le pays et la sécurité des ressortissants en province devient elle aussi préoccupante. Les souvenirs des événements de Stanleyville en 1964 et de Kolwezi en 1978 ne sont pas rassurants. Il faut dès lors envisager une opération beaucoup plus importante pour assurer l'évacuation des ressortissants de Kinshasa mais aussi des autres grandes villes.

L'attaché de défense parvient à prendre contact téléphonique avec l'EMA en fin de matinée (par l'intermédiaire de l'ambassade de France à Brazzaville) pour confirmer les premiers messages d'alerte. Celle-ci s'aggravent d'heure en heure, on est bien dans la configuration de mutineries et de pillages généralisés à Kinshasa et dans les grandes villes. Les militaires et les civils s'attaquent à tous les magasins puis aux résidences privées. La gravité de la situation inspire de fortes craintes pour la sécurité des personnes et des expatriés en tout premiers lieu.

En début d'après-midi le ministère de la défense ordonne à l'EMA de préparer une intervention militaire<sup>43</sup>. L'opération Baumier est déclenchée le 23 septembre à 18h30<sup>44</sup>, soit 12h00 après la rédaction du premier message d'alerte. Le commandement est donné à l'attaché de défense avec sous ses ordres l'ensemble des personnels militaires de l'assistance technique comme noyau d'état-major tactique.

---

<sup>43</sup> Message n°2654/DEF/C.32/CD du 23 septembre 1991.

<sup>44</sup> Message n°3578 /DEF/EMA/EMP.3/CD du 23 septembre 1991.

## **B- Situation le mardi 24 septembre au matin**

Dans la nuit du 23 au 24 septembre, les pillages se sont poursuivis dans toute la ville. Des coups de feu sont tirés sans discontinuer. L'attaché de défense est seul avec son secrétaire. Les coopérants militaires sont bloqués, les uns au camp CETA (40 km du centre-ville) de la 31<sup>e</sup>BPZ (où ils s'activent pour ramener le calme), les autres au camp Dumez (à 20 km du centre-ville). Le réseau de crise ne cesse d'émettre des appels au secours ainsi que sur le réseau Motorola de l'ambassade.

Au lever du jour le 24, les pillages prennent une nouvelle ampleur avec, pour cibles, les concessions d'expatriés. Le quartier des commerçants libanais, situé non loin de l'ambassade de France est complètement ravagé. De nombreux Libanais, totalement démunis se réfugient à l'ambassade. Comme prévu par le plan de sécurité, il est demandé aux réfugiés de se rendre au lycée français où les personnes de la mission de coopération civile organisent l'accueil. Les Libanais, de loin les plus nombreux, préfèrent se rendre directement à la résidence de l'ambassadeur, plus confortable est située à proximité du lycée. La résidence, ainsi prise d'assaut (pacifiquement) est rapidement saturée.

Autour de l'ambassade de France, située à proximité des rues commerçantes, on assiste au grouillement des pilleurs qui s'activent dans un vacarme de clameurs et de coups de feu (en l'air). L'ambassade impuissante à répondre aux appels au secours, diffuse les consignes de sauvegarde « ne bougez pas et si la foule entre dans les maisons ne résistez pas ». Elle annonce l'arrivée imminente des premiers soldats français. L'attaché de défense s'apprête à accueillir aux Beach N'gobila la compagnie d'éclairage et d'appui (CEA) du 3<sup>e</sup> RPIMa qui embarque à Brazzaville sur un bateau de l'agence de transports congolais.

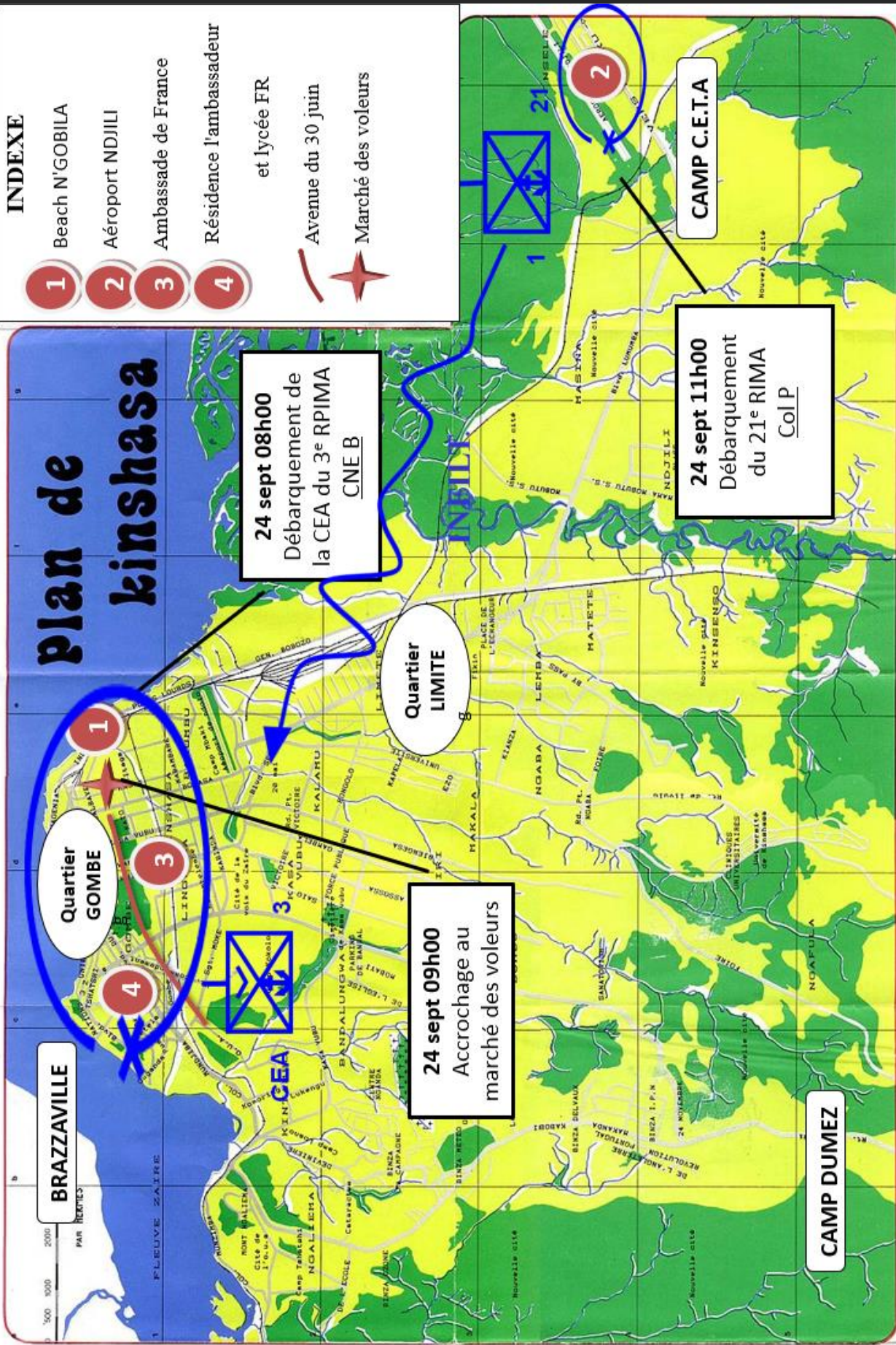
### ***Mise en alerte de la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa.***

La compagnie était prévue dans le tour normal de projection de la 11<sup>e</sup> DP dans le cadre d'une mission de 4 mois à Bouar dans le nord de la République Centrafricaine (RCA) dans le cadre des Éléments Français d'Assistance Opérationnelle (EFAO)<sup>45</sup>. À son arrivée le 24 septembre à Bangui, la CEA est mise en alerte et le commandant de compagnie,

---

<sup>45</sup> Les EFAO sont mis en place en RCA après l'opération Barracouda en 1981. Leurs bases à Bangui et Bouar sont utilisées dans le cadre du prépositionnement en Afrique et servent pour l'acculturation et l'entraînement des troupes mais aussi lors des interventions françaises dans la région. En avril 1998, les EFAO quittent la RCA.

**OPERATION BAUMIER J+1 : 24 SEPTEMBRE**



le capitaine B. est informé des troubles à Kinshasa. La compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa qui devait être relevée doit rejoindre Bangui pour passer en alerte 6 heures, elle est par la suite projetée sur Kolwezi.



*Figure 14: Avenue du 30 juin, avec au carrefour, le « marché des voleurs » et derrière sur le fleuve le port de Kinshasa (Beach N'gobila). De l'autre côté du fleuve se trouve à 3 Km la ville de Brazzaville.*

La montée en puissance et la projection de la CEA est rapide. La compagnie est réarticulée à la descente de l'avion à Bangui Mpoko, contrôle des sacs d'alerte, sortie de l'armement, des transmissions et de l'optique des caisses de fret, puis embarquement dans la nuit du 23 dans 2 Transall pour Brazzaville. A l'arrivée à *Brazza*, les événements s'accélèrent, des camions de l'armée congolaise embarquent les hommes pour les conduire au Port. En traversant la ville, les Congolais encouragent les soldats français, en criant « *tuez-les* »<sup>46</sup> en parlant des Zaïrois. Le colonel M, attaché de défense à Brazzaville avec ses coopérants

---

<sup>46</sup> Annexe 8 : Témoignage du chef de bataillon Franck C.

militaires, facilite le transit de l'unité en coordination avec les autorités congolaises qui ont donné leur aval pour la réquisition des ferries pour effectuer l'acheminement des soldats français sur Kinshasa.

### **C- Actions initiales de la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa.**

L'ordre d'opération émis par l'état-major des armées à l'opération Baumier, donne la mission suivante :

« Assurer la sécurité des points de regroupement des ressortissants et être en mesure de procéder si nécessaire à leur évacuation par voie aérienne ou fluviale<sup>47</sup> ».

L'idée de manœuvre consiste dans le contexte de l'insurrection généralisée que connaît Kinshasa, à créer d'emblée un choc psychologique susceptible de faire basculer la situation. L'entrée des troupes françaises, doit conduire à la fin de la frénésie et du pillage. De cette idée découle l'attitude, les consignes, la conduite à tenir et l'itinéraire, donnés aux différentes unités rejoignant l'opération. Le succès initial de la mission repose en grande partie sur la première compagnie à débarquer sur le théâtre et plus particulièrement en centre-ville. Il s'agit de la Compagnie d'Eclairage et d'Appui (CEA) du 3<sup>e</sup> RPIMa.

#### ***Débarquement à Kinshasa***

Après avoir reçu les premières consignes données par l'attaché de défense de Brazzaville concernant la situation sécuritaire dégradée à Kinshasa. La compagnie embarque dans la matinée pour franchir les 3 kilomètres de fleuve qui séparent les deux capitales. Des détonations se font entendre et des fumées noires s'élèvent dans le ciel. Dès son arrivée la compagnie est accueillie par l'attaché de défense et quelques personnels de l'ambassade et de la coopération militaire qui ont pu rejoindre le *beach* avec lui. D'emblée un groupe de combat est laissé sur la zone de l'embarcadère, afin d'assurer la sécurité de cette tête de pont pour les évacuations futures. La première section de la compagnie guidée et véhiculée par des membres de l'ambassade est dépêchée immédiatement pour protéger les principaux points de regroupement au lycée français Descartes et à la résidence de l'ambassadeur de France. Le reste de la compagnie guidée par l'attaché défense, se met en route à pied, en direction de l'ambassade de France à un kilomètre de distance. Elle emprunte pour cela l'artère principale

---

<sup>47</sup> Ordre d'opération Baumier REF : 3578/DEF/EMA.3/CD du 23 SEP 91.

de la capitale, le boulevard du 30 juin. Ce premier déplacement a pour objectif de marquer la présence militaire française en ville. L'effet démonstratif doit produire un choc, par la surprise dont l'objectif est de mettre fin aux pillages en particulier dans le quartier de la Gombe qui regroupe les principales ambassades et les grands magasins.

C'est au cours de ce déplacement que se situe l'épisode le plus dramatique de l'intervention. Quelques instants après avoir quitté le *beach*, les éléments de tête, en débouchant sur le boulevard du 30 juin, à hauteur du « *marché des voleurs* », sont pris à partie. Les tirs émanent de soldats zaïrois en plein pillage et surpris par l'arrivée des parachutistes, protègent leur fuite. La compagnie, s'installe en défensive. L'ordre est donné de riposter sans effectuer de tir à tuer, afin de mettre en fuite les tireurs adverses. L'effet escompté est rapidement obtenu. L'intensité des tirs diminue puis cesse. Au moment où la situation semble être favorable à la reprise de la progression vers l'ambassade, un véhicule civil avec des militaires rebelles débouche par surprise sur le dispositif français venant d'une rue adjacente. Les occupants surpris par la présence des soldats français tirent à l'arme automatique en leur direction tout en remontant la colonne. Un tireur LRAC (Lance-Roquette Anti Char) riposte par une roquette qui rate sa cible et provoque une explosion retentissante dans tout le quartier. La voiture qui a accéléré amorce un virage à l'extrémité du boulevard et disparaît. Le caporal-chef Rabret vient d'être atteint d'une balle dans le cou. La rupture de la carotide a provoqué sa mort immédiate. Le médecin-capitaine K., le commandant de compagnie et l'attaché de défense à proximité au moment du drame ne peuvent que constater le décès du parachutiste. La dépouille est aussitôt évacuée vers le poste de secours équipé par le médecin de l'ambassade, au lycée Descartes.

La compagnie reprend sa marche vers l'ambassade. Les tirs nourris qui viennent d'éclater et le tir de roquette qui a lourdement retenti entre les hauts immeubles du boulevard, n'ont pas manqué de produire l'effet de choc escompté.

*« La remontée vers l'ambassade a été étonnante, car les éléments que nous croisions étaient très disparates et leur attitude était partagée entre l'envie d'en découdre, la crainte et le respect du Français<sup>48</sup> ».*

Les pillards abandonnent leur butin et s'enfuient, transmettant ainsi la nouvelle de l'arrivée des soldats français en ville. Les éléments français ont montré leur force sans en abuser, mais au prix de la perte d'un des leurs.

---

<sup>48</sup> Annexe 5 : Témoignage du capitaine Jean-Pierre L.

## *Le général Mahele*

Dès cet instant la situation bascule complètement et le reflux des pillards armés commence à s'opérer. La compagnie parvient rapidement à l'ambassade de France. Au même moment arrive le général zaïrois Mahele, avec une vingtaine de soldats du SARM (Service d'action et du renseignement militaire). Profitant de la progression des français il a pu dégager les abords de l'ambassade de Belgique située à 400 mètres de là, assiégée par les pillards.

Le général Mahele est le seul officier zaïrois ayant pu être joint depuis le début de la crise. Son rôle devient d'emblée crucial dans le processus de retour au calme. Cet officier s'était déjà distingué aux côtés des Français lors de l'opération Bonite en 1978. Ces faits d'armes lui permettent de gravir les plus hauts niveaux de la hiérarchie militaire zaïroise. Breveté de l'école de guerre en France<sup>49</sup>, il entretient des relations privilégiées et d'amitié avec l'attaché de défense et les coopérants militaires français. Le facteur humain et la qualité des relations humaines en Afrique étant particulièrement importants, une confiance mutuelle s'est instaurée. L'aura du général Mahele, le respect qu'il inspire, aussi bien auprès des autorités politiques que des forces armées font de cet officier le seul interlocuteur zaïrois et le plus crédible du moment.

L'attaché de défense<sup>50</sup> et le général Mahele s'entretiennent avec l'ambassadeur de France Monsieur D. L'intervention militaire française et bientôt franco-belge impose une coordination avec les forces de sécurité zaïroise et la DSP. Cet entretien permet de lever tout quiproquo et de préciser les buts et les intentions humanitaires de l'opération. L'ambassadeur qui a eu un contact avec le président Mobutu, a reçu son accord pour l'intervention. Le général Mahele, accepte de coopérer. Il est décidé d'organiser une réunion journalière à l'ambassade de France entre les représentants de la DSP et le chef de l'opération, pour faire le point de la situation, faciliter la coordination des évacuations et le retour au calme.

---

<sup>49</sup> L'École de Guerre française a pour vocation de préparer les officiers supérieurs à assumer des responsabilités d'état-major, de commandement et de direction au sein de leur armée d'appartenance, des organismes et états-majors interarmées ou interalliés et à tout autre poste où s'élabore et s'exécute la politique de défense. Elle accueille une forte proportion d'officier étranger. Sur les 260 officiers de la 25<sup>e</sup> promotion de l'école de guerre, 72 officiers viennent de 65 pays amis et alliés de la France dont 1 officier congolais.

<sup>50</sup> Entretien du 23 décembre 2017 avec le colonel Georges Q et le général Alain L.

### **3 - Les phases de l'opération Baumier**

#### **A- Première phase : du 24 au 26 septembre**

Après l'épisode de l'action initiale, dont la réussite a conditionné la suite de l'opération, en créant l'impact psychologique attendu en centre-ville, la première phase peut commencer. Elle est réalisée simultanément par les deux premières unités engagées sur le théâtre d'opérations, la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa et l'État-major Tactique (EMT) du 21<sup>e</sup> RIMa et une compagnie de combat du même régiment. L'attaché de défense désigné comme chef de l'opération, dispose de faibles moyens de commandement. Le chef de l'AMT, le colonel Alain L., en permission au début de la crise est en cours de transit pour rejoindre Kinshasa et les coopérants militaires qui doivent armer le poste de commandement sont bloqués dans les camps CETA et Dumez à plusieurs kilomètres du centre-ville de Kinshasa. En centre-ville, seuls deux coopérants ont pu rejoindre l'ambassade pour apporter leur aide à l'attaché de défense.

En contact avec le colonel G. chef du Détachement Militaire de l'Assistance Technique (DMAT) à la 31<sup>e</sup> Brigade Parachutiste Zaïroise (31<sup>e</sup> BPZ) au camp CETA, l'attaché de défense demande au DMAT d'accueillir, de transmettre les premiers ordres et de coordonner l'action initiale du 21<sup>e</sup> RIMa débarqué en provenance du Tchad (mission Epervier) sur l'aéroport de Kinshasa dans la matinée du 24 septembre. Le témoignage du lieutenant-colonel Alain C<sup>51</sup> nous éclaire sur la situation au camp CETA.

*« Nous fûmes très vite informés par l'Ambassade que l'ordre d'évacuation des ressortissants avait été donné et de l'acheminement par aérotransport d'unités françaises et belges dans la matinée du 24 septembre pour assurer cette mission et que le DMAT Para aurait en charge de les accueillir à leur arrivée; nous apprenions d'autre part que des unités de la DSP faisaient mouvement vers l'aéroport pour en assurer la sécurité après le pillage et le saccage des bâtiments et du dépôt sous douane et enfin qu'avant la fin de la matinée un hélicoptère se poserait sur la place d'armes du camp pour apporter l'argent correspondant à une partie de la solde des parachutistes dans l'espoir d'un retour au calme dans les meilleurs délais. »*

---

<sup>51</sup> Annexe 4 : Témoignage du lieutenant-colonel Alain C.

Dans le même temps les personnels de la coopération au camp CETA, travaillent au retour au calme. Cette action se fait en collaboration avec les cadres zairois ayant encore une autorité et un charisme capables de faire retomber la pression.

*« Nous avons réussi entre temps à joindre par radio le colonel Mukaso Commandant le 313<sup>e</sup> Bataillon très apprécié de ses hommes qu'il avait pu contenir pour la majeure partie d'entre eux afin qu'ils ne participent pas à la mutinerie pour l'informer de l'arrivée de cet hélicoptère et lui demander de faire le maximum pour transmettre le message aux autres unités que nous n'avions pu contacter afin de les regrouper sur la place d'armes et procéder à la paie des personnels. Cette longue opération a pu débuter en toute fin de matinée, dirigée par le chef des services administratifs, le commandant G, aidé des comptables des unités et d'une équipe de l'AMT pour faciliter son déroulement et calmer les esprits encore relativement échauffés.*

*La DSP qui a rejoint l'aéroport pour en assurer la sécurité contrôle également la route menant de l'aéroport au camp CETA pour en interdire l'accès aux mutins; désigné par le colonel G. pour accueillir le 21<sup>e</sup> RIMa commandé par le colonel P. le 24 septembre en milieu de matinée, je tenais absolument à prendre contact physique avec le chef des éléments de la DSP pour m'assurer qu'il était bien au courant de l'arrivée des Forces françaises et belges par voie aérienne sur l'aéroport, ce qui fut fait en début de nuit; le PC/DSP s'était installé dans la tour de l'aéroport où je pouvais rencontrer le colonel commandant les troupes que j'avais eu le plaisir de connaître une semaine auparavant lors d'une rencontre de volley opposant l'équipe de la DSP à celle de la Brigade et à laquelle nous avons participé tous les deux et pu sympathiser ; il n'avait pas été encore informé par sa hiérarchie de l'arrivée du groupement et avait pour mission d'interdire tout atterrissage jusqu'à nouvel ordre. Comme il était en contact avec le général Mahele, je lui demandais de me permettre de m'adresser à lui pour lui exposer la situation, ce qui fut fait quelques minutes après lors d'une vacation au cours de laquelle le général m'indiquait qu'il était au courant de ce qui se préparait et que l'ordre serait donné au colonel de la DSP de ne pas s'opposer à l'opération d'évacuation prévue; rassuré, je passais la nuit dans la tour en écoutant le réseau radio de la DSP jusqu'à l'arrivée et l'accueil du 21<sup>e</sup> RIMa; rappelé au camp CETA par le colonel G, c'est alors le lieutenant-colonel S qui prenait ma place auprès du colonel P».*

### *Au centre-ville la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa :*

Dans cette première phase, la compagnie du 3<sup>e</sup> RPIMa ayant débarqué au centre-ville de Kinshasa reçoit comme mission principale la sécurisation des sites névralgiques ainsi que l'acheminement et la protection des ressortissants vers le port pour les évacuer au plus tôt vers Brazzaville. En attendant les renforts, la compagnie est très largement atomisée et donc exposée pour mener à bien ses missions. En l'absence des coopérants militaires bloqués dans leurs camps, les différentes sections peuvent s'appuyer sur des personnels de l'ambassade et des ressortissants pour les guider et les accompagner dans les différents quartiers de la capitale. Si le centre-ville a retrouvé un calme précaire, c'est loin d'être le cas des quartiers périphériques où les pillages se poursuivent. Ces différents quartiers isolent le centre-ville et font écran à tous mouvement pour rejoindre le port.

Les coopérants militaires du camp CETA, sont quant à eux principalement occupés à négocier le retour au calme des différents bataillons de la brigade qu'ils encadrent. Les parachutistes, avaient été les premiers instigateurs des pillages et la fièvre était encore loin d'être retombée, une partie des armureries ayant été pillée ainsi que les dépôts de munitions et d'alimentation. Cette immense zone militaire près de l'aéroport était encore dans les premiers jours, du 23 au 26 septembre totalement insécurisée.

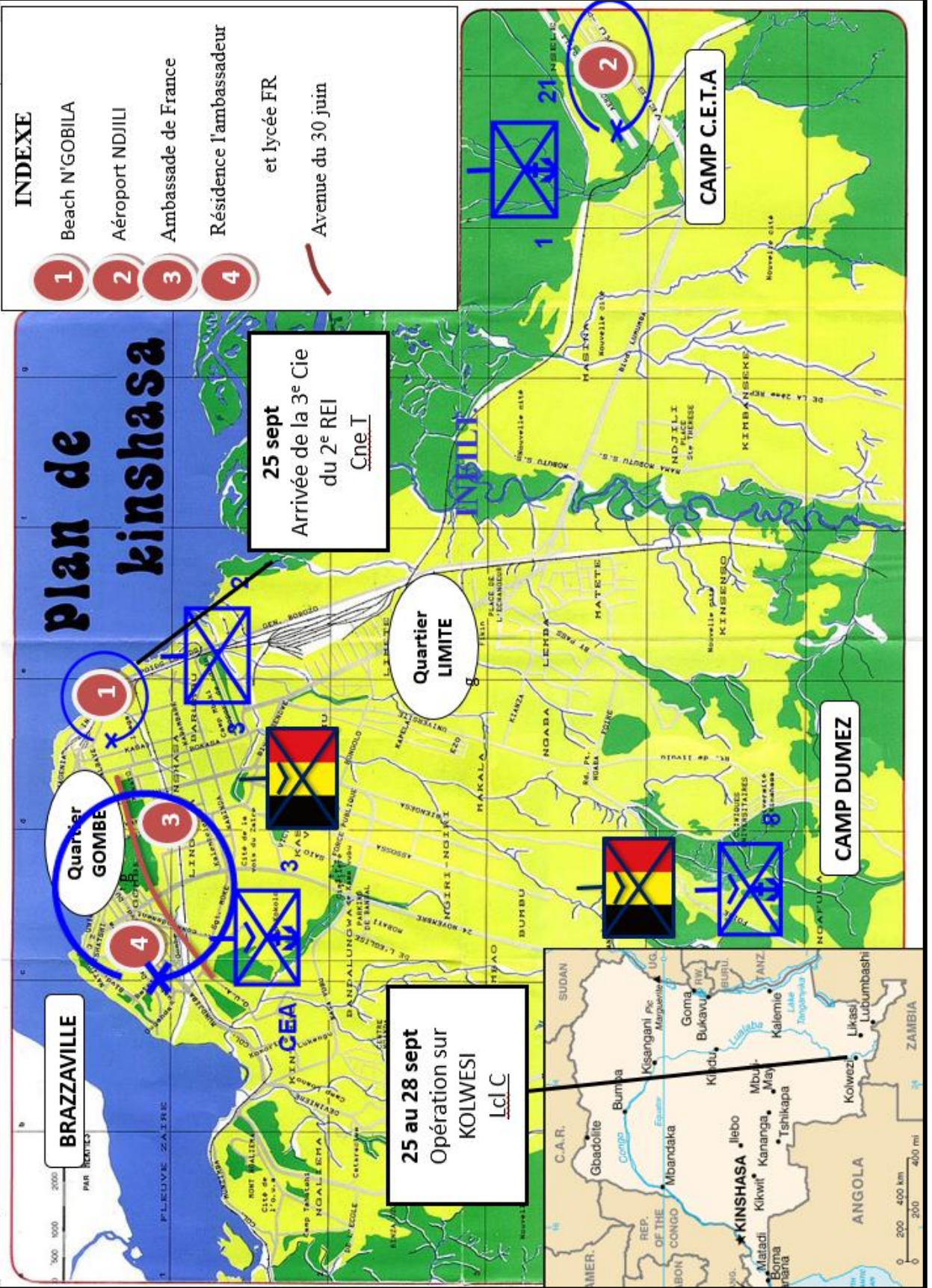
La compagnie du 3<sup>e</sup> RPIMa se retrouve seule à tout faire. Après une arrivée éprouvante et malgré la fatigue les sections font preuve de grande autonomie et d'un grand professionnalisme. Néanmoins les cadres restent vigilants<sup>52</sup>, pour éviter tout débordement de la part des plus jeunes marqués par la perte d'un des leurs.

De son côté, l'attaché de défense avec ses différents correspondants des autres ambassades se coordonne pour la récupération de tous les ressortissants étrangers. Chaque ambassade organise le rassemblement de ses ressortissants. Elle fait ensuite remonter les informations par le biais des attachés de défense au colonel Q. qui, bien seul, gère la crise. A ce moment les inquiétudes se portent sur les ressortissants isolés dans la ville et principalement ceux installés dans les quartiers résidentiels et périphériques dont on n'a pas de nouvelles.

---

<sup>52</sup> Annexe 8 : Témoignage du chef de bataillon C.

**OPERATION BAUMIER J+3 : 26 SEPTEMBRE**



### ***Dans la zone de l'aéroport de Kinshasa le 21<sup>e</sup> RIMa***

Peu de temps après l'arrivée de la compagnie du 3<sup>e</sup> RPIMa, l'EMT du 21<sup>e</sup> RIMa sous les ordres du Col P. et sa 1<sup>er</sup> compagnie de combat se pose sur l'aéroport de Kinshasa / *N'djili* après une escale à Brazzaville. En provenance de N'Djamena, ils étaient en mission pré positionnée Epervier au Tchad. Pour eux il s'agit dans un premier temps d'assurer le contrôle de l'aéroport international. Cette opération est facilitée par la présence sur zone d'un bataillon de la division spéciale présidentielle (DSP) de 250 hommes ainsi que d'un détachement de coopérants du DMAT sous les ordres du lieutenant-colonel C.<sup>53</sup> puis du lieutenant-colonel S. Ce dernier, est en liaison constante avec l'attaché de défense par l'intermédiaire du colonel G. et leur rend compte de l'évolution de la situation à l'aéroport et du débarquement des renforts.

Après avoir reçu l'ordre de laisser un élément de protection sur place, le colonel P, doit se diriger en direction du centre-ville et de l'ambassade distante de 25 km. Au passage et accompagné par des coopérants militaires du camp CETA, il doit procéder au ramassage des expatriés, soumis au pillage et à une grande insécurité, dans le quartier traditionnellement agité et sensible de Limete. Comme l'élément du 21<sup>e</sup> RIMa ne dispose pas de véhicule, sa motorisation de circonstance, est assurée par les coopérants. A partir du 25 septembre, ces moyens de transport furent renforcés par 4 jeeps, de la Section d'Eclairage et de Renseignement (SER) du 2<sup>e</sup> Régiment Etranger d'infanterie (2<sup>e</sup> REI).

Dans l'après-midi, le 21<sup>e</sup> RIMa parvient jusqu'au quartier de Limete, et traverse les quartiers peuplés de la banlieue de Kinshasa. Il procède alors rue par rue à la mise en fuite des pillards et à la récupération des expatriés, nombreux dans ce quartier semi-résidentiel. Il constate aussi les dégâts des pillages des premiers jours et les premières victimes. Certains bâtiments, magasins, dépôts ont été incendiés et certaines personnes zairoises coincées ont péri dans les flammes.

L'opération est réitérée, à la tombée de la nuit, à la suite de nouveaux appels de personnes réfugiées dans des greniers ou des caves et qui ne s'étaient pas fait connaître immédiatement au premier passage des soldats français. Dans la nuit les premiers éléments du 21<sup>e</sup> RIMa arrivent à l'ambassade.

---

<sup>53</sup> Annexe 4 : Témoignage du lieutenant-colonel C.



*Figure 15 : Marsouin du 21<sup>e</sup> RIMa et habitants de Limete, le 24 septembre, dans le quartier de Limete.*

Les premières évacuations (300 personnes) en majorité des français, sont réalisées en fin d'après-midi de cette journée du 24. Le bateau de l'ATC (l'association des transports congolais) ayant acheminé le matin la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa, maintenu à quai durant la journée, sera utilisé pour l'embarquement de cette première vague.

Au soir du 24 septembre, l'opération a atteint son premier but : sécuriser la population par la présence des militaires français et permettre l'amorce du processus d'évacuation. Peu importe la fragilité du dispositif militaire avec seulement deux compagnies à pied. Le principal était d'arriver vite et de faire connaître sa présence, ce qui fut réalisé au grand soulagement des populations paniquées. L'amélioration spectaculaire de la situation sécuritaire conduit l'EMA à annuler l'envoi d'un échelon de renforcement de 631 personnels, en cours de constitution en métropole.

La nuit est consacrée à répondre aux nombreux appels parvenant de toutes parts, et d'endroits parfois éloignés (20 km). Amis, relations, voisins français ou de toute autre nationalité, au moyen de véhicules récupérés, embarquent 2 ou 3 militaires français et les guident jusqu'aux points de récupération avant de transporter les rescapés au lycée Descartes.

### ***Le retour au calme le 25 et 26 septembre***

À partir du 25 septembre, le dispositif se renforce et la situation se calme. Le 25 matin, la 3<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> REI (capitaine T.) débarque à son tour au *beach*. Elle est immédiatement insérée dans le dispositif et principalement chargée de la chaîne des évacuations. Les légionnaires font merveille dans cette mission. Plus matures que les jeunes marsouins du 3<sup>e</sup> RPIMa, ils organisent l'embarquement, dans le calme et la discipline. Mais la plus grande plus-value est linguistique<sup>54</sup>. Chaque communauté a pu être ainsi accueillie dans sa langue maternelle ce qui facilite les consignes et rassure. A partir de ce moment une répartition des tâches se fait en centre-ville. La CEA s'occupe de la récupération des ressortissants isolés et la légion s'occupe de l'embarquement en direction de Brazzaville.

Les journées du 25 et 26 furent consacrées aux mêmes missions qui diminuent cependant d'intensité et de fréquence. Les premières s'étant souvent déroulées dans des conditions parfois dramatiques parmi les coups de feu des mutins, qui par miracle n'ont provoqué aucun mort parmi la population étrangère (plus de 200 morts et 2 à 3000 blessés chez les Zaïrois).

Les premiers éléments belges se posent à l'aéroport N'djili le 25 septembre en fin de matinée. Ils parviennent au centre-ville (ambassade de Belgique) vers 19 heures, soit 32 heures après les premiers français. Une compagnie est placée sous le contrôle opérationnel de Baumier et participe pleinement aux différentes missions de l'opération. Les évacuations se poursuivent, en atteignant le maximum de 2 500 personnes évacuées par voie fluviale, dans la journée du 26.

### **B- Seconde phase : du 27 septembre au 5 octobre**

Le 26 au soir (J+3), la situation est donc complètement renversée à Kinshasa. Les troupes françaises et belges ont réalisé la partie la plus délicate de leur mission. Dès le 25 dans la journée, le retour du colonel chef de la mission militaire et la mise à la disposition des coopérants militaires permettent de réorganiser le dispositif de commandement.

---

<sup>54</sup> Entretien du 23 décembre avec le colonel Georges Q.

L'engagement à la Légion est réservé aux hommes dont l'âge est compris entre 17 et 40 ans. Si l'engagement se fait par tradition à titre étranger depuis sa création la légion a recruté principalement des Allemands, des Italiens, des Belges, mais aussi des Français, des Espagnols et des Suisses. De nombreuses autres nationalités sont représentées, comme les pays d'Europe de l'Est et les Balkans, majoritaires dans les années 2000.



*Figure 16 : 25 septembre, évacuation au Beach des premiers ressortissants étrangers de Kinshasa vers Brazzaville.*

Du côté zairois, les mutins se retirent peu à peu. La DSP est restée sous les ordres mais n'intervient que discrètement. Les parachutistes de la 31<sup>e</sup> brigade sont rentrés dans le rang.

On passe alors dans une étape de restauration progressive de la sécurité qui nécessite un changement d'attitude. Après la phase initiale qui devait être démonstrative, pour s'imposer et inspirer la crainte aux fauteurs de désordre, après une période de prise de risques, d'actions décentralisées, d'initiatives individuelles adaptées à la situation très particulière du moment, il convient de s'organiser pour une période moins fébrile plus centralisée et contrôlée. En même temps des ordres sont donnés pour modifier les règles de comportement dans le sens d'une plus grande vigilance et d'une discrétion accrue afin d'éviter les multiples embuches prévisibles et les provocations possibles.

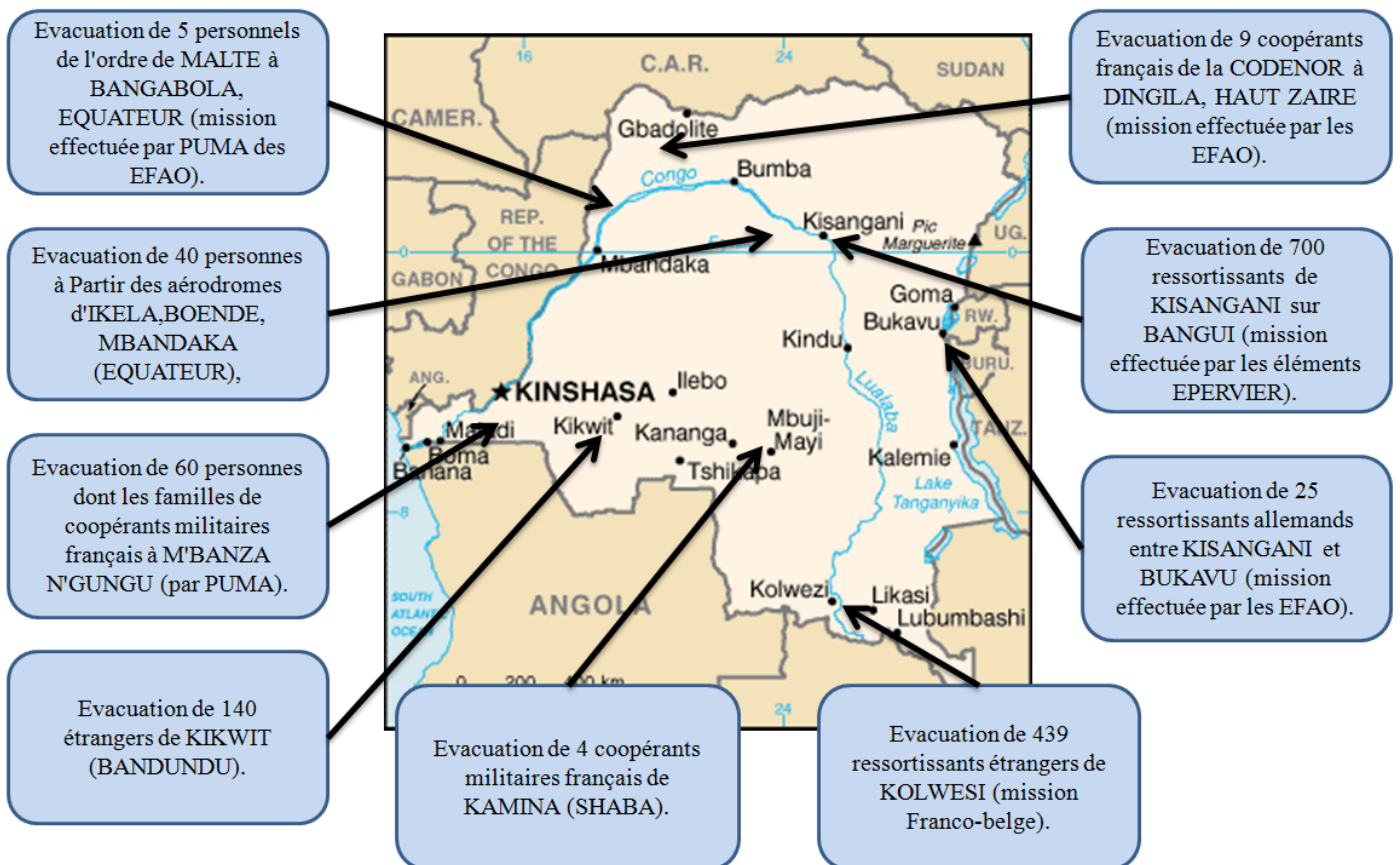
Le 29 septembre au soir (J+6), l'opération Baumier avait permis l'évacuation, par voie fluviale, de plus de 10 000 personnes dont 1 300 Français, sans compter les évacuations réalisées à l'intérieur du pays grâce aux interventions à Kolwezi Kisangani, Kikwit, etc.

Le retour progressif au calme permet d'alléger le dispositif avec le retour sur Ndjamena, le 6 octobre, de l'EMT et de la compagnie du 21<sup>e</sup> RIMa.

## Opérations d'évacuation à l'intérieur du pays

C'est à Kinshasa qu'ont débutés la mutinerie et les pillages. C'est aussi dans la capitale que résidaient les 9/10<sup>e</sup> des ressortissants étrangers. L'insécurité et les exactions généralisés, suivant un scénario identique se sont rapidement propagés dans toutes les grandes villes (sauf Lubumbashi où ils n'ont éclaté que le 24 octobre) et ont nécessité le déclenchement d'opérations de protection et d'évacuation.

### OPÉRATIONS D'ÉVACUATION FRANÇAISES À L'INTÉRIEUR DU PAYS du 25 septembre au 5 octobre 1991



Pour les évacuations à l'intérieur, les zones d'intervention avaient été partagées le Nord-Ouest du Zaïre aux Français, la moitié Sud ainsi que l'Est du pays aux belges. Ces derniers ont ainsi effectué de nombreuses évacuations vers Brazzaville ou vers Kigali à partir de Lubumbashi principalement.

L'opération disposait de 3 transall et de 3 puma utilisés pour les évacuations lointaines ou pour les liaisons proches ou avec Brazzaville.

Les éléments français ont ainsi effectué les missions suivantes :

- Evacuation de 4 coopérants militaires français de Kamina (Shaba) ;
- Evacuation de 140 étrangers de Kikwit (Bandundu) ;
- Evacuation de 25 ressortissants allemands entre Kisangani et Bukavu (mission effectuée par C. 160 - EFAO de Bangui sur piste d'Amisi) ;
- Evacuation de 9 coopérants français de la Codenor à Dingila, Haut Zaire (mission effectuée par les EFAO) ;
- Evacuation de 5 personnels de l'ordre de Malte à Bangabola, Equateur (mission effectuée par PUMA des EFAO) ;
- Evacuation de 60 personnes dont les familles de coopérants militaires français à M'banza N'gungu (par PUMA) ;
- Evacuation de 40 personnes à Partir des aérodromes d'Ikela, Boende, Mbandaka (Equateur) ;
- Mission "SATER" de récupération de 4 occupants d'un avion civil congolais, accidenté à Irebu, sur le fleuve Zaïre (mission effectuée par un PUMA Baumier au profit de l'attaché de défense de Brazzaville) ;
- Missions de renseignements et de recueil à Gisenyi, près de Goma, frontière Rwandaise, effectuées par l'opération Noroit (en liaison avec l'attaché de défense de Kigali).

Outre ces missions secondaires, deux opérations plus importantes ont été réalisées

***Opération Belgo- Française sur Kolwesi du 25 au 28 septembre.***

Il s'agit d'une intervention franco-belge, avec la participation de la compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa (en mission au EFAO) et d'une compagnie de para-commando Belge. Le lieutenant-colonel C., de l'AMT est désigné comme chef de groupement. Il est accompagné d'un autre officier et de 2 sous-officiers de l'AMT de la 31<sup>e</sup> brigade parachutiste. Ils doivent entre autres prendre contact avec le 321<sup>e</sup> bataillon parachutiste qui s'est mutiné et qu'ils connaissent bien (ce bataillon était détaché à Kolwezi depuis août 1990). Après un poser d'assaut sur

l'aérodrome, la compagnie belge reste en protection de l'aéroport. Le reste du groupement poursuit sa progression jusqu'à la ville de Kolwezi (distante de 6 km). La compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa arrive le 25 au soir (J +2). Elle s'installe sur les points sensibles et prend contact avec les autorités militaires zairoises ainsi qu'avec les Européens employés à la GECAMINES (Générale des Carrières et des Mines), particulièrement soulagés par l'arrivée de l'Armée Française. Une nouvelle fois et 13 ans plus tard, elle revient à Kolwezi pour assurer l'évacuation des ressortissants étrangers. La compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa (ainsi que l'équipe du 13<sup>e</sup> RDP et les AMT) ont rejoint Brazzaville dès le 28 septembre. L'unité a regagné Bangui le lendemain. Par la suite les belges ont évacué de Kolwezi 439 personnes, toutes sur Brazzaville.

Le témoignage du lieutenant-colonel C. est éclairant sur ces événements :

*« A mon retour au camp CETA, j'apprenais par le colonel G, chef du DMAT que j'étais désigné pour prendre la tête d'un groupement franco-belge composé d'une compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa, d'une compagnie de paras commandos belges et d'une équipe transmissions du 13<sup>e</sup> RDP, (liaison par inmarsat avec Paris) ayant pour mission d'évacuer le lendemain 25 septembre les ressortissants de Kolwezi où la situation devenait inquiétante.*

*L'opération envisagée initialement par aéro largage s'effectuerait par poser d'assaut en début d'après-midi. Je disposais de très peu de renseignements sur la situation à Kolwezi sinon que des pillages avaient lieu ainsi que des agressions physiques et que des bandes auraient été repérées se dirigeant vers l'aéroport. Il m'indiquait également qu'en principe je trouverais sur place à l'aéroport deux cadres de l'AMT ainsi qu'un responsable des ressortissants résidents dans le secteur qui pourraient me fournir des renseignements plus précis sur la situation dans la ville et m'aider au cours de l'opération.*

*Mon souci était de pouvoir pénétrer dans la ville avant la nuit ce qui n'était pas évident à pied dans la mesure où la ville se trouvait à 6 kms de l'aéroport; je demandais au représentant des ressortissants d'essayer d'obtenir auprès des expatriés de son secteur de responsabilité des véhicules me permettant de transporter la Compagnie du "8" et mon PC à Kolwezi dans les meilleurs délais; il était 15h30, et dans la demi-heure qui suivit plusieurs pick-up et même un car étaient mis à ma disposition me permettant ainsi de procéder à l'infiltration par voie routière et de pénétrer dans la*

*ville juste avant 17h00 pour que notre présence soit remarquée avant la nuit. L'entrée dans la ville s'est très bien passée, j'ai pu installer mon PC en plein centre dans un entrepôt et donner l'ordre au capitaine commandant la compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa d'effectuer des patrouilles dans les secteurs les plus délicats répertoriés sur le plan de la ville afin de rassurer la population, d'éviter les pillages et les exactions et de ramener le calme dans Kolwezi.*

*En fin de nuit j'apprenais que le Consul général de Lubumbashi tiendrait le 26 septembre à 10h00 une réunion dans une salle polyvalente de la ville pour s'adresser aux responsables de secteurs des ressortissants et qu'il souhaitait ma présence à ses côtés, le Consul prit la parole pour dire aux représentants des ressortissants qu'il se félicitait de la présence des Parachutistes qui avaient dès leur arrivée ramené le calme dans la ville, que leur mission pourrait durer plusieurs mois, qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter outre mesure et que tout rentrerait dans l'ordre rapidement. Très étonné par ses propos je prenais la parole pour faire savoir aux responsables que la durée de notre mission était limitée à 3 jours et que s'ils voulaient éviter la situation vécue à Kolwezi en 1978, je les encourageais vivement à s'inscrire ainsi que les membres de leur famille sur les listes d'évacuation. L'évacuation pouvait alors s'effectuer et les rotations s'enchaîner pour évacuer un total d'environ 500 ressortissants sur Brazzaville ».*

### ***Opération sur KISANGANI, les 26 et 27 septembre***

Dès le 24 et toute la journée du 25 les militaires de la 41<sup>e</sup> brigade commando (assistance militaire chinoise), suivant le même processus qu'à Kinshasa, ont mis à sac la ville de Kisangani (ex Stanleyville). Des renseignements précis sur la situation parviennent à l'attaché de défense par la société SOTEXKI (société de textiles de Kisangani), dont la direction, composée de ressortissants grecs, se trouve à Kinshasa. En outre, par l'intermédiaire du SARM (service d'action et de renseignement militaire) le contact est établi avec le général Mosala, commandant la 3<sup>e</sup> Région Militaire, qui nous renseigne sur la praticabilité de l'aéroport. L'opération confiée aux éléments Epervier se déroule impeccablement. Les quelques 700 étrangers (dont 25 Français) qui ont reçu pour consigne de se regrouper à

l'aéroport peuvent être évacués sur Bangui où ils sont accueillis dans les meilleures conditions possibles par l'ambassade de France et les EFAO.

Cette opération nécessitera par la suite des évacuations secondaires de 450 réfugiés seront effectuées, de toutes nationalités, sur Bruxelles par C. 141 américains, et 260 (africains et asiatiques) sur Brazzaville, Kigali et Bujumbura.

### **C- Troisième phase : du 06 au 31 octobre**

Cette phase correspond à l'allègement progressif du dispositif (départ de la compagnie du 2<sup>e</sup> REI, le 13 septembre), puis le désengagement complet des éléments Baumier avec le retour à Bangui aux EFAO de la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa le 31 octobre.

#### ***Retrait de la coopération française***

Sur le plan politique la situation est des plus confuse et imprévisible. Les relations diplomatiques avec la France connaissent alors des moments difficiles et débouchent sur la décision du retrait complet de notre coopération aussi bien civile que militaire. La France ne peut en effet cautionner la gouvernance de Mobutu et de sa responsabilité personnelle dans la situation désastreuse du pays. Du côté zaïrois le départ de la coopération française est un choc. Le Maréchal est conscient du préjudice et comprend qu'il est désavoué. C'est aussi une épreuve pour son armée qui perd subitement un soutien majeur.

Ce sera pour les coopérants la phase la plus pénible. C'est une rupture brutale au moment où la coopération amorçait une plus grande responsabilisation des unités. Cela s'était traduit entre autres et sur la demande de la France, par la prise de commandement de la 31<sup>e</sup> BPZ par le colonel Loleke, quelques mois auparavant. C'est aussi la fin d'un investissement personnel pour beaucoup et une certaine déception. Les hommes de la 31<sup>e</sup> BPZ sont inquiets quant à leur avenir craignant des mesures de rétorsion à la suite des événements.

La priorité est alors consacrée au désengagement de la mission de coopération qui s'applique à trois endroits Banza Gungu (école Inter- africaine à 150 km de Kinshasa : 28 coopérants dont 6 militaire du rang), camp CETA de la 31<sup>e</sup> brigade (47 coopérants), camp Dumez (12 coopérants). Le départ est réalisé dans les meilleures conditions possibles. Les consignes sont passées aux Zaïrois dans une ambiance douloureuse mais empreinte de dignité

sans la moindre entorse à la bienséance. L'impact est grand au regard de l'estime dont jouissaient les militaires français au sein des Forces Armées Zairoises.

### ***Fin de l'opération***

La crise s'est caractérisée comme une montée de fièvre soudaine et brutale et descendue aussi rapidement qu'elle était montée laissant la population dans le plus grand désarroi. La situation s'améliorant, il a été décidé, en accord avec l'EMA, tout d'abord d'annuler l'envoi d'un renfort de 600 hommes venant de métropole, puis de libérer le plus tôt possible et progressivement les huit unités engagées. Ce fut chose faite le 1<sup>er</sup> novembre. Le dernier départ concernant les cadres de l'assistance technique s'est effectué, sur Brazzaville le 5 novembre. Seul une section du commando marine Trepel<sup>55</sup> a été conservée pour assurer la sécurité de l'ambassade.

### ***Bilan de l'opération***

#### Les évacuations

Le bilan est conséquent, au total 12 020 ressortissants de 65 nationalités différentes ont été évacués. Les contingents les plus importants sont les Belges 2 500, puis les Français 1 500, les Américains 1000, les Congolais 1000, les Libanais 1000, les Portugais 800, les Grecs 600, les Anglais 400 et les Allemands 300.

Ces chiffres ne représentent que les évacuations réalisées par la France, principalement à partir de Kinshasa et dans la partie Nord-Ouest du pays. Les Belges lors de la répartition des missions intérieures ont pris en compte les évacuations de toute la partie Sud Est du pays avec en particulier la seconde ville du pays Lubumbashi où s'est installé le poste de commandement du Régiment Para Commando Belge. Les Belges auraient évacué environ 2 000 personnes qui ont transité vers l'Afrique du Sud et le Rwanda avant de rentrer en Europe. Enfin l'Ambassade d'Israël<sup>56</sup> a géré autonomie le départ de ses ressortissants avec des vedettes rapides pour rejoindre Brazzaville.

---

<sup>55</sup> Le commando Trepel est un des sept commandos marine de la Marine nationale française. Il est rattaché au commandement des opérations spéciales depuis 1992. Basé à Lorient, le commando est spécialisé dans l'assaut à la mer, le contre-terrorisme maritime et l'extraction de ressortissants.

<sup>56</sup> Annexe 1 : Témoignage du colonel Georges Q.



Figure 17 : Arrivée des réfugiés de Kinshasa à Brazzaville

Aucun ressortissant n'est décédé ou gravement blessé. C'est miraculeux<sup>57</sup> Certains ont été molestés et des femmes auraient été violentées. Des communautés ont été touchées davantage par les pillages comme la communauté libanaise, faisant l'objet d'un certain ressentiment de la part de la population kinoise. Si l'évacuation n'avait pas été si rapide le bilan aurait pu être plus grave. Lors, des opérations Dragon Rouge, Dragon Noir en 1964 et lors de l'opération Bonite en 1978, même si la situation des ressortissants était différente. Ils étaient otages. De nombreux témoignages parlent de dérapages, de paniques ayant occasionné le massacre d'occidentaux. Les « *simbas* » en 1964, étaient mal encadrés et avaient, par peur exécuté certains otages lors du début de l'intervention belge. A Kolwezi cette folie meurtrière est rapportée par des cadres Est-allemands et Cubains qui accompagnaient les rebelles. Que ce serait-il passé si l'opération avait tardé dans une ville de 5 millions d'habitants en pleine anarchie. Déjà plus de 200 kinois<sup>58</sup> ont péri, le bilan aurait été bien plus tragique, car la situation aurait débouché sur une famine qui aurait conduit sans nul doute à plus d'agressivité de la part des pilleurs, sous l'emprise soit d'alcool ou autres drogues.

<sup>57</sup> Annexe 1 : Témoignage du colonel Georges Q.

<sup>58</sup> Les Kinois et les Kinois sont les habitants de Kinshasa.

## L'opération

L'opération militaire est un vrai succès, la réactivité de l'intervention Française a permis de faire retomber la fièvre des pillages et de calmer les tensions. Le dispositif d'alerte et de pré-positionnement a parfaitement fonctionné avec une bascule d'effort au Zaïre dans les délais les plus brefs, des moyens français des EFAO stationnés en République de Centre Afrique et d'Epervier venant du Tchad. Toute la chaîne de commandement a été réactive et ceci malgré les problèmes de communication initiaux.

Au-delà, l'opération a activé la coopération des attachés de défense de toute la zone et en particulier celui de Brazzaville et dans une moindre mesure ceux de République Centre Africaine et du Rwanda. Ainsi cette crise zaïroise a eu des répercussions bien plus larges. Cette expérience a servi « d'exercice grandeur nature » aux attachés de défense de la région mais aussi aux principales unités dont le 3<sup>e</sup> RPIMa qui seront appelées à de futures interventions en Afrique<sup>59</sup>.

---

<sup>59</sup> colonel Henri PONCET, commandant l'opération Amaryllis, Compte rendu de l'opération Amaryllis à Monsieur le Chef d'État-major des Armées, n°018/3<sup>e</sup>RPIMa/EM/CD du 27 avril 1994.

## **TROISIEME PARTIE : LES LEÇONS, CONSÉQUENCES ET ANALYSES.**

L'opération Baumier a été une opération majeure. Son ampleur, sa complexité, ses acteurs et les défis qui ont dû être relevés, permettent de nourrir notre réflexion quant à la gestion des crises. Elle souligne ainsi l'importance de l'organisation du commandement, des facultés d'adaptation et la fragilité des plans. Dans une perspective historique, cette opération post Guerre froide est la première crise d'une longue série qui viendra frapper l'Afrique centrale durant les années 1990.

La période étudiée est un tournant dans les relations entre la France et le Zaïre. C'est la fin d'une parenthèse qui aura vu la France jouer un rôle particulier dans ce pays. La crise de 1991 marque le début de la déchéance du régime de Mobutu. Elle conduira inexorablement à la faillite d'un Etat et à une crise régionale dont les stigmates sont encore apparents. Avec la chute de Mobutu un nouveau pouvoir s'installe. Néanmoins, les risques crisogènes demeurent et la République Démocratique du Congo présente encore aujourd'hui de nombreux foyers d'instabilité qu'il convient de surveiller en se rappelant qu'avec sept opérations depuis les années 1970 c'est le pays d'Afrique dans lequel l'armée française est le plus intervenue.

### **1 – Les leçons de l'opération**

Si le succès de l'opération s'explique en premier lieu par la réactivité du dispositif militaire français pré positionné en Afrique, la gestion soudaine d'une crise aussi brutale, a nécessité l'adaptation rapide du dispositif de commandement militaire de l'opération. Comme bien souvent les événements dépassent les scénarios les plus improbables. Dans ce cas précis l'intelligence de situation, la connaissance du pays, l'autonomie et le sens de l'initiative sont les qualités fondamentales qui ont été nécessaires.

D'une manière singulière, la gestion de l'opération Baumier est une source de leçons précieuses toujours d'actualité. Elle souligne la prééminence de l'organisation et de la cohésion au sein de chaîne de commandement mais aussi et fondamentalement la gestion d'un environnement toujours plus complexe et un nombre d'acteurs toujours plus nombreux.

## **A- La gestion politico-militaire.**

En 1991 le ministère des Affaires étrangères (MAE), comme aujourd'hui le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), gère les opérations d'évacuation de ressortissants. Si la situation sécuritaire le nécessite, une intervention militaire peut être envisagée en appui. Ce fut le cas de l'opération Baumier.

### ***Le dossier de sécurité de l'ambassade***

Au sein des ambassades à l'étranger, l'attaché de défense qui occupe le 3<sup>e</sup> rang protocolaire s'occupe des affaires militaires et de la sécurité des ressortissants. Dans le cadre de ses fonctions, il est en charge de réaliser un dossier de sécurité<sup>60</sup> avec les autres services de l'ambassade<sup>61</sup>. Ce document définit des scénarios de crise et la manière d'y répondre avec un schéma de regroupement et d'évacuation des personnels et prévoyant les responsables de ces différentes actions.

Considérant le risque croissant d'une crise majeure au Zaïre, le dossier de sécurité avait été remis à jour complètement peu avant les événements de 1991. Le pillage de la ville de Kinshasa par l'armée n'était pas envisagé dans un premier temps, mais plutôt dans une phase ultime. Cette hypothèse aurait permis une évacuation de ressortissants avec l'appui des services de sécurité du pays hôte. L'embrasement de Kinshasa, la responsabilité de l'armée et la brutalité des événements infirmèrent cette option.

Le colonel Rémi B, en parlant du plan d'évacuation nous précise.

*« Au Zaïre nous avons travaillé sur un plan d'évacuation des ressortissants. Plusieurs réunions s'étaient tenues chez le chef de mission de coopération. Toutefois l'hypothèse d'une révolte de la Brigade n'avait pas été envisagée<sup>62</sup> ».*

Dans la perspective de la nécessité d'un engagement militaire français pour appuyer les évacuations des ressortissants les personnels de l'AMT étaient prévus en soutien. Il n'était pas clairement envisagé qu'ils fournissent l'ossature du poste de commandement de

---

<sup>60</sup> L'attaché de défense américain le colonel P. dans son témoignage nous rapporte l'existence d'un dossier de sécurité similaire mis en place par l'ambassade américaine. C'est un schéma repris par l'ensemble des ambassades avec la mise en place de site de rassemblement et de mesure de sécurité passive transmises à l'ensemble des ressortissants.

<sup>61</sup> Le consulat dans ce document tient à jour, la liste des ressortissants leur lieu d'habitation. Il leur transmet les consignes, les points de regroupements et les contacts en cas de crise.

<sup>62</sup> Annexe 3 : Témoignage du général Rémi B.

l'opération. Le matin du 24 septembre seul un officier et un sous-officier ont pu rejoindre l'attaché de défense, les autres se sont retrouvés bloqués dans leur casernement. En outre, le chef de la mission militaire était en permission en France.

Les personnels de l'ambassade, conformément au dossier de sécurité, ont tous été réactifs et ont pris leur fonction dans l'organisation du regroupement des ressortissants en vue de leur évacuation. Les personnels du consulat ont pris en compte l'accueil des français sur les points de regroupements et principalement sur celui du lycée français Descartes, le plus important et géographiquement le mieux situé à proximité de la résidence de l'ambassadeur. Ce site s'est révélé judicieux car excentré et loin des quartiers populaires. Il était proche du fleuve et facilement protégeable. Il ne fut pas pillé, comme le furent l'école primaire française et la maison de France situées en pleine ville. Dès les premières heures chacun occupa son rôle comme prévu et par la suite tous se mirent à disposition de la force pour les guider et récupérer les ressortissants les plus éloignés. Ils apportèrent enfin le soutien logistique aux troupes et leurs gestes d'amitié envers les soldats ont été très largement appréciés<sup>63</sup>.

Le plan de sécurité et d'évacuation fut exécuté dans ses grandes lignes. Deux inconnues ont été gérées en conduite : le nombre d'étrangers non français à prendre en charge, et la mobilisation des moyens fluviaux pour l'évacuation vers Brazzaville. Si le premier point fut abordé entre ambassades, le second a été traité en liaison avec l'attaché de défense de Brazzaville. Grâce à ses relations, les bacs et autres embarcations congolais ont été réquisitionnés et sécurisés par l'armée congolaise. Cette problématique souligne le rôle crucial de l'attaché de défense au Congo devenu, pour les besoins de la cause le chef de la base arrière de l'opération.

### ***Liaison avec l'EMA***

L'attaché de défense dans une ambassade fait partie du corps diplomatique, il est conseiller de l'ambassadeur en termes de défense et de sécurité mais il est subordonné à l'EMA, qui lui donne ordres et consignes dans le domaine des relations politico-militaires. En septembre 1991, le colonel Q. attaché de défense débute sa troisième année en poste. Comme il a été précisé précédemment (page 45) il transmet à l'EMA, le premier compte rendu des événements le 23 septembre à 05h30 et reçoit le commandant de l'opération le 23 septembre à

---

<sup>63</sup> Annexe 7: Témoignage du capitaine Jean Pierre L.

18h30<sup>64</sup>. A ce moment il est entouré d'une équipe restreinte composée de ses deux secrétaires pour assurer à lui seul ses fonctions de conseiller auprès de l'ambassadeur, de coordinateur avec les grands acteurs de la crise (EMA, Armée Zaïroise, Attaché de défense de Brazzaville, l'État-major des EFAO et la communauté des attachés militaires étrangers) et de responsable des évacuations conformément au plan de défense.

En l'absence de liaison téléphonique fiable, la messagerie normale constitue le seul moyen de communication sûr. Après le déclenchement de la mutinerie et les premiers comptes rendus dans la matinée du 23 septembre, 3 communications téléphoniques directes ont pu être difficilement établies dans la journée avec l'EMA. L'intermédiaire de l'attaché de défense de Brazzaville a également été utilisé. Il s'est avéré que, dès le départ, il n'y a eu aucune faille de compréhension entre les interlocuteurs ce qui a contribué, à l'évaluation correcte de la situation par le commandement et la prise de décision rapide de l'intervention.

Cela peut s'expliquer par les liens personnels qui unissent les différents intervenants de la crise à Kinshasa, Brazzaville et Paris. Déjà les deux attachés de défense de Kinshasa et Brazzaville sont des camarades de promotion de Saint Cyr. Tous appartiennent aux troupes de marine et ont servi dans les mêmes régiments. Ils se sont ainsi croisés au cours de leur carrière et disposent d'une solide connaissance de l'Afrique en ayant déjà servi plusieurs fois en poste de coopérant<sup>65</sup>. Enfin les circonstances des permissions en France du chef de la coopération le colonel Alain L, lui ont permis de participer et faire le relais de l'attaché de défense au cours des premières réunions de crise organisées au MAE à Paris. Ainsi tous les facteurs sont réunis pour assurer une cohésion et une bonne compréhension des événements en dépit des problèmes de communication.

A Paris quand les premiers comptes rendus font part de l'extrême gravité de la situation le colonel Rémi B. qui vient de rentrer de 2 ans de séjour au Zaïre à la tête de la 31<sup>e</sup> BPZ avant de la passer au colonel Loleke, travaille à l'EMAT. Dans la matinée du 23 septembre il est informé des évènements :

*« Je venais de rejoindre l'EMAT lorsque la crise a éclaté. Dans la matinée, je fus convoqué par le colonel Michel F, conseiller outre-mer au cabinet du ministre de la Défense.*

*Avec lui nous sommes partis rejoindre la cellule de crise du Quai d'Orsay. Là autour d'une grande table il y avait plusieurs responsables du ministère des affaires étrangères, du*

---

<sup>64</sup> Message N° 3578/DEF/EMA/EMP3/CD.

<sup>65</sup> Voir les états de services des officiers en annexes.

*ministère de la coopération : le général Jean Varret ainsi que le colonel Alain L. chef de mission (en permission) et quelques autres non identifiés.*

*Le responsable de la réunion fut à un certain moment en liaison directe avec l'ambassadeur de France qui nous a fait entendre les bruits de coups de feu car un haut-parleur était branché.*

*Au cours de la réunion un des responsables du Quai d'Orsay m'a demandé si j'étais volontaire pour retourner prendre le commandement de la brigade. Je lui ai répondu que cela était impossible. J'avais pris le commandement voici deux ans et je l'avais quitté il y a six mois devant tous les responsables zairois et les ambassadeurs de tous les pays. En outre mon successeur était déjà en place. C'est au cours de cette réunion que la décision fut prise d'intervenir au plus vite pour calmer la situation et évacuer nos ressortissants et ceux des pays étrangers<sup>66</sup>».*

Cette compréhension mutuelle de la situation et l'attention portée à l'écoute de l'attaché de défense par les officiers de l'EMA ont facilité les principales prises de décisions concernant, en particulier :

- Les règles de comportement et la conduite à tenir ;
- Le déroulement des différentes opérations annexes,
- L'allègement progressif du dispositif puis le retrait définitif,
- Les relations avec les zairois et les belges,
- La satisfaction des demandes de soutien logistique.

En outre il a été réconfortant<sup>67</sup>, pour le commandant de l'opération de recevoir ordres et consignes de la part du Chef d'Etat-major des Armées (CEMA) en personne (communication téléphonique du 24 septembre à 18h30). Le déclenchement des opérations a été extrêmement rapide et les décisions ont été prises dans l'urgence. L'isolement, la problématique de la communication, la perte d'un soldat dans les premières heures, font que dans cette situation, plus que jamais le chef connaît la solitude et « commande dans l'incertitude ». Il est ainsi plus qu'appréciable d'avoir le soutien de ses supérieurs et tout particulièrement le premier d'entre eux le CEMA.

---

<sup>66</sup> Annexe 3 : Témoignage du général Rémi B.

<sup>67</sup> Annexe 1 : Témoignage du colonel Georges Q.

## *La gestion de la crise par les instances politico militaires*

Le général Michel F.<sup>68</sup> occupait, au sein du cabinet militaire du ministre de la Défense (à l'époque Pierre Joxe) la fonction de conseiller Afrique-DOM-TOM (C22) depuis septembre 1990. A ce titre, il a été impliqué dans la gestion de toutes les crises africaines depuis cette date jusqu'en juillet 1993. Concernant l'opération il précise que :

*« Au niveau parisien, Baumier a été géré comme les autres crises africaines et Dieu sait si elles ont été nombreuses à cette époque, certaines (comme le Rwanda) occupant longuement le devant de la scène ».*

La gestion des crises par les instances politico-militaires, n'ont pas fondamentalement changé et les acteurs sont sensiblement les mêmes avec en premier lieu le ministère des affaires étrangères et le ministère de la défense. Les interventions militaires comme les opérations d'évacuation font l'objet d'une coordination interministérielle. Une cellule de crise est ainsi mise en place comme présentée ci-dessous.

Au niveau interministériel, dès qu'une crise éclate, une cellule est activée au ministère des Affaires étrangères, en principe présidée par le directeur de cabinet du Quai d'Orsay. Cette cellule est à géométrie variable en fonction de la nature et de l'ampleur de la crise.

Y participent systématiquement :

- Pour le Quai d'Orsay, le directeur et un ou plusieurs membres de la direction des affaires africaines et malgaches ;
- Pour la Défense, outre C22, un conseiller de la cellule diplomatique du cabinet civil, parfois le directeur du cabinet civil et militaire ;
- Pour le ministère de la coopération, un membre du cabinet et le chef ou un officier de la direction de la coopération militaire ;
- L'officier traitant de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE).

Font leur apparition en cas de nécessité :

- Un membre de la cellule Afrique de l'Élysée et/ou un officier de l'état-major particulier du Président de la République (EMP) ;
- Un représentant de la caisse française de développement ;
- Un officier du centre des opérations de l'EMA.

---

<sup>68</sup> Annexe 5 : Témoignage du général Michel F.

Au niveau du ministère de la Défense, les décisions prises en cellule de crise au Quai d'Orsay sont répercutées à l'EMA par la cellule C22 souvent oralement quitte à être formalisées par la suite.

Le Centre Opération (CO) de l'EMA traduit ces décisions en ordres opérationnels en s'appuyant sur les CO d'armée. Un nom opération est officialisé.

Le CO pilote ensuite les opérations en liaison avec les CO d'armée et avec C22. L'EMP intervient parfois mais toujours de façon informelle et discrète.

Il convient d'ajouter qu'à ce moment-là les relations sont plutôt faciles car de l'EMP au CO, en passant par C22, les officiers se connaissent bien, ont une bonne expérience de l'Afrique et connaissent souvent leurs homologues sur le terrain.

Les réunions de la cellule de crise sont renouvelées aussi souvent et aussi longtemps que nécessaire. Il convient d'ajouter qu'à cette époque chaque semaine, à l'Élysée, le responsable de la « cellule Afrique » réunit, crise ou pas, à peu près les mêmes personnes (avec toujours un officier de l'EMP (Etat-major particulier du Président de la République), mais jamais un officier de l'EMA). Les problèmes africains de l'heure y sont abordés et, bien sûr, les crises en cours.

Pour des raisons parfois mystérieuses mais qu'il est possible de décrypter, ce schéma souffre d'exceptions. Ainsi, lorsque Idriss Déby en août 1990 lance l'offensive qui le conduira jusqu'à N'Djaména, la cellule de crise tarde à être convoquée. A l'inverse, lorsque le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, le Front Patriotique Rwandais (FPR) franchit la frontière du Rwanda, l'ordre d'intervenir est directement donné par l'Élysée avant même que la cellule de crise soit réunie<sup>69</sup>.

A travers ces exemples, transparait la spécificité du rôle du Président de la république en France, avec une large autonomie quant à l'engagement des forces armées. Comme chef des armées il dispose d'un Etat-major particulier qui lui permet dans l'urgence de prendre les décisions en matière de défense et de sécurité en passant outre la convocation d'une cellule de crise. Ce pouvoir d'engager la force sans l'accord préalable de l'assemblée constitue une souplesse permettant une grande réactivité. C'est un atout majeur dans l'urgence. A contrario ce processus est différent et plus long en Allemagne. En effet la constitution place l'armée

---

<sup>69</sup> Annexe 5 : Témoignage du général Michel F.

sous tutelle du Parlement. La Loi fondamentale prévoit que ce dernier décide de toute question concernant les forces armées, notamment en matière d'intervention à l'étranger.

En France, la constitution stipule que le président, en tant que chef des armées, est décisionnaire en la matière. Il dirige les différents conseils et comités militaires. De son côté, le Premier ministre est garant de la Défense nationale. Historiquement, le Parlement n'avait de compétence dans ce domaine que pour déclarer la guerre, une mesure jamais vue du temps de la V<sup>e</sup> République. Le Parlement en France n'a, qu'un droit limité et d'information sur les opérations extérieures. La présidence n'a comme obligation que d'informer les élus, dans les trois jours qui suivent le déclenchement des opérations. Depuis 2008 et une réforme constitutionnelle, les élus votent désormais le maintien d'une opération au cours d'un débat qui doit se tenir dans les quatre mois suivant le déclenchement des hostilités. Lors de cette information, qui peut être suivie d'un débat, les données présentées restent à la discrétion de l'Élysée qui doit simplement préciser les objectifs de la mission. Jusqu'ici, ils ont systématiquement reconduit les mandats des troupes déployées en Afghanistan, au Liban, au Kosovo, au Tchad, en République centrafricaine, en Côte d'Ivoire, en Libye ou encore plus récemment au Mali.

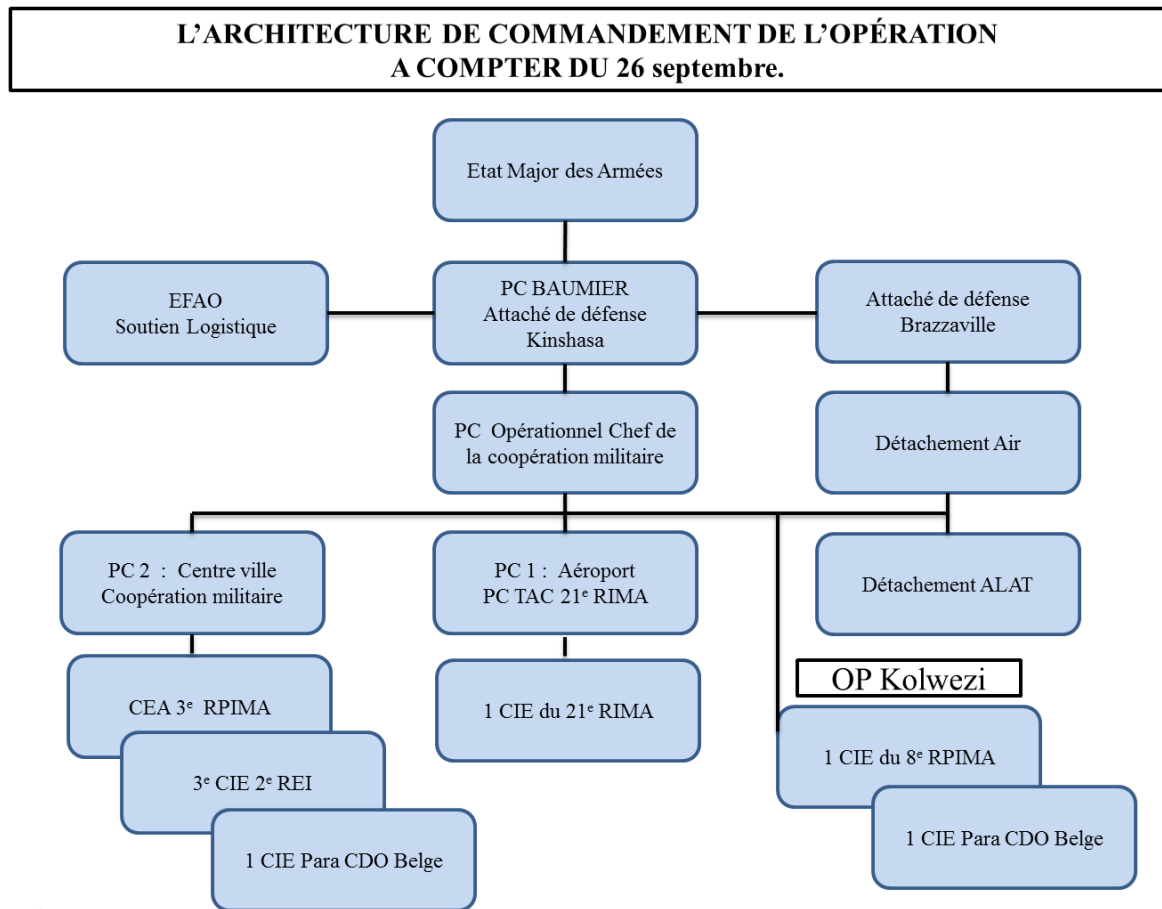
Aujourd'hui, la structure n'a que peu évolué. Le centre opération (CO) de l'EMA est maintenant le Centre de Préparation et de Conduite des Opérations (CPCO) et les CO d'armées sont les États-Majors de mise en œuvre des armées (EMO d'armée). L'amélioration des moyens de communication et de contrôle ont modifié profondément les relations entre le CPCO et le commandement des opérations. Auparavant, ce dernier disposait d'une plus grande initiative. Désormais le CPCO peut être directement en temps réel en prise avec lui. Le risque d'entrisme est une réalité qu'il convient de mesurer à l'aune de la maîtrise de l'information. La prise en compte de l'environnement, politique et médiatique est soumise plus que jamais au dictat de l'instantané et de l'opinion publique.

## **B- L'organisation du commandement de l'opération**

L'équipe de commandement est limitée à l'attaché de défense aux premières heures de l'opération. À compter du 24 matin il est rejoint par un officier et un sous-officier de l'antenne de l'assistance militaire technique en poste à l'ambassade de France. Tous les trois accueillent et prennent en charge la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa à son débarquement et sont présents lors du premier accrochage qui coûta la vie au caporal-chef Rabret. Le manque de moyens de

communication pose immédiatement problème. Seul le réseau Motorola de l'ambassade est utilisable. Les moyens de communication satellitaire de type « Inmarsat » arrivent plus tard. Ils permettront de pallier les déficiences des autres moyens en particulier pour contacter Paris. Ils seront très largement partagés avec l'ambassadeur qui pourra ainsi rendre compte de la situation et prendre des consignes auprès du quai d'Orsay.

### *L'architecture de commandement*



Le 25 septembre le chef de la mission militaire de coopération le colonel Alain L. est de retour. Un calme précaire revient et les principaux axes de communication sont sécurisés. L'organisation de la structure de commandement peut se renforcer avec l'ensemble des personnels de l'AMT jusqu'alors bloqués dans leur camp. L'attaché de défense prend comme chef des opérations le colonel Alain L qui organise un état-major de circonstance. Le poste de commandement principal s'installe dans les locaux du service de coopération de l'ambassade. Les deux chefs de l'opération sont physiquement en contact avec l'ambassadeur et les services de l'ambassade. Cette proximité permet une diffusion rapide de l'information et des

consignes, une bonne coordination politico-militaire et le partage en bonne intelligence des moyens de communication principaux (inmarsat).

Les différentes unités rejoignant le théâtre sont réparties entre deux postes de commandement (PC) subalternes. Le PC1 est en charge du centre-ville et des évacuations de Kinshasa par ferries sur Brazzaville. Le PC 2, installé à l'aéroport, s'occupe des opérations de l'intérieur en liaison avec les moyens aériens stationnés à Brazzaville. Ce dernier est armé par l'état-major tactique du 21<sup>e</sup> RIMa. Il travaille en liaison avec la DSP pour la protection de l'aéroport. Le PC 1 est formé par des cadres de l'AMT. Il prendra sous sa coupe la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa, la 3<sup>e</sup> compagnie du 2<sup>e</sup> REI et par la suite la compagnie parachutiste Belge. La base arrière de l'opération est commandée par l'attaché de défense de Brazzaville, le colonel M. qui cumule les fonctions de chef de l'assistance militaire française au Congo. Avec ses cinquante coopérants, il coordonne le flux et le transit des évacués vers l'aéroport de Brazzaville<sup>70</sup> où ils sont pris en charge par leur ambassade respective.



*Figure 18 Assistance Militaire Technique parachutiste, Kinshasa 1990. Photo collection personnelle du lieutenant-colonel Alain C.*

<sup>70</sup> Dans la doctrine actuelle, de l'organisation d'une chaîne d'évacuation de ressortissants, l'aéroport de Brazzaville a joué le rôle de CRER (centre de regroupement et d'évacuation des ressortissants). C'est à partir de ce CRER que la responsabilité des ressortissants passe de l'armée au ministère des affaires étrangères.

Les éléments du 21<sup>e</sup> RIMa sont les premiers à quitter le théâtre lors du désengagement militaire. Le flux d'évacuation s'est fait principalement par voie fluviale et l'aéroport a été peu utilisé. Les deux plateformes aéroportuaires principales ayant été Brazzaville et Bangui (en charge de la plupart des opérations d'évacuation de l'intérieur). Ces deux plateformes étaient sécurisées et elles disposaient du soutien et de la logistique nécessaire, ce qui n'était pas le cas de l'aéroport de Kinshasa. Enfin la cohabitation avec la DSP n'a pas été évidente et pouvait être source de friction.

### ***Les liaisons et les transmissions***

La liaison du commandant de l'opération vers le haut (EMA) a été assurée par le système Inmarsat. Pour les liaisons internes, les moyens classiques en dotation dans les unités Baumier se sont avérés insuffisants et inadaptés.

En situation normale, en raison du réseau téléphonique local défectueux et peu fiable, les responsables de l'ambassade et de la mission militaire utilisent un réseau de postes portatifs individuels type Yaesu ou Motorola. Grâce à un relai monté à l'ambassade, ces appareils permettent une portée d'une trentaine de kilomètres couvrant ainsi en totalité l'agglomération kinoise tout en englobant celle de Brazzaville.

Dès le début de l'opération, les liaisons avec les unités ont été assurées par ce moyen. Par la suite, compte tenu de la nature décentralisée des actions de sécurité-récupération et de l'éparpillement des éléments tant dans la ville de Kinshasa que dans celle de Brazzaville (attaché de défense, AMT, détachement AIR et de l'ALAT), les appareils empruntés à la mission militaire n'ont pas suffi. Il a fallu acquérir sans délai un complément dans le commerce local. Au total une cinquantaine d'appareils ont été utilisés.

Si ce genre de matériel s'est avéré particulièrement adapté aux circonstances, il présente cependant l'inconvénient de n'offrir aucune discrétion. Le réseau français était écouté par l'armée zaïroise (SARM et DSP) et réciproquement (l'ambassade dispose d'une traductrice de langue Lingala). Si cette situation est à exclure en cas de conflit, elle était tolérable, faute de mieux, dans le cas présent, à partir du moment où les parties en présence concourent en principe aux mêmes objectifs de sécurité. Mais la discipline du réseau et la nécessité d'observer la plus grande discrétion possible n'ont pas toujours été respectées et ont donné lieu à des réclamations de la part des zaïrois. En particulier, suite à l'écoute de certains

compte rendus formulés par la compagnie belge détachée à Kinshasa, cette compagnie rendait compte des mouvements de troupes et de blindés de la DSP.

## **C- Les relations avec les acteurs de la crise**

### ***Les relations avec l'ambassade de France et les ressortissants français***

Les relations entre l'attaché de défense et l'Ambassadeur, excellentes en temps normal, se sont encore raffermies dans ces circonstances exceptionnelles<sup>71</sup> où tous les responsables, civils et militaires ont étroitement collaboré à la réussite d'une même mission, au service de leurs compatriotes et des autres étrangers. L'attaché de défense, commandant l'opération a toujours été associé aux travaux de l'ambassade, et inversement l'ambassadeur informé de tout aspect militaire de l'opération.

Durant les événements, les travaux préalables sur le dossier de sécurité, ont été précieux. Le plan d'évacuation avait, au cours des mois précédents, fait l'objet d'un groupe de travail interne multiservice. Le sujet était connu et maîtrisé. Les principaux responsables de l'ambassade (chancellerie, consulat, mission de coopération et d'action culturelle) avaient connaissance des tâches qui leur étaient imparties en cas de regroupement et d'évacuation. Cette préparation intellectuelle n'aura pas été inutile, car malgré l'effet de surprise et le déclenchement soudain, la propagation rapide et l'ampleur des événements, chacun a vite trouvé sa place dans le dispositif permettant ainsi d'œuvrer avec le maximum de justesse et d'efficacité. A cet égard l'organisation des évacuations par voie fluviale s'est réalisée dans les meilleures conditions possibles.

### ***Les relations avec les ambassades et les ressortissants étrangers***

Dès les premières heures de l'intervention française, l'ambassade de France a été très fortement sollicitée. Certains étrangers, par leurs secteurs d'activité, leur implantation géographique dans la ville, ou leur imbrication dans les quartiers Kinois, se sont retrouvés rapidement en difficulté (Libanais, Grecs et Portugais). Ils ont tous fait appel à l'ambassade de France et de nombreux libanais dépossédés de tous leurs biens dès le premier jour, se sont réfugiés immédiatement à la résidence de l'ambassadeur.

---

<sup>71</sup> Entretien du 23 décembre avec le colonel Georges Q.

Les autres nationalités sont restées au contact, à la recherche d'informations, ou pour en fournir, notamment en provenance de l'intérieur du pays (réseau radio des grecs et des portugais). Les attachés militaires et les chefs de mission sont restés en relation permanente avec l'attaché de défense qui a été sollicité pour fournir des aides (cas de l'Allemagne, d'Israël et du Tchad). Des contacts privilégiés ont été maintenus avec l'attaché de défense des USA. Ainsi la plupart des ambassades ont été tributaires à un moment ou à un autre de la France.

#### L'opération du point de vue américain

Concernant la dégradation de la situation au Zaïre, les États-Unis, avaient le même ressenti que la France. La possibilité d'une crise était fortement envisagée mais ils ne disposaient pas de forces pré positionnées comme la France pour mener une évacuation de ressortissants. Dans son témoignage, le colonel Michael P.<sup>72</sup> l'attaché militaire américain, précise que jusqu'en 2007, la zone Afrique était sous la responsabilité du commandement des forces armées américaines en Europe "EUCOM". Après cette date un commandement des États-Unis pour l'Afrique "AFRICOM" fut créé à Stuttgart en Allemagne. Ce commandement dédié à l'Afrique est désormais en charge des opérations d'évacuation de ressortissants " *Non combatant Evacuation Operations*" suivant une doctrine récente la " *Joint Publication 3-68 Non combatant Evacuation Operations*" du 18 novembre 2015.

Les propos de l'attaché de défense américain apportent un autre éclairage sur les événements. Il souligne d'abord la confusion de l'information au début de la crise. La France a été informée du début de la rébellion par les personnels de l'AMT. Les américains ont été alertés bien plus tard et de manière fortuite. Le bureau des attachés de défense était composé de trois officiers en charge du Zaïre mais encore du Rwanda, Burundi, Gabon et RCA. Pour assurer cette mission ils disposaient à demeure d'un petit avion de transport pour leur propre liaison dans ces pays et d'un bureau à l'aéroport de N'jili. C'est justement ce bureau qui au matin du 24 septembre fit les premiers comptes rendus concernant les pillages des douanes déclenchant le plan de sécurité américain. La Belgique utilisa des moyens de transport américains pour déployer ses troupes. Le plan de sécurité américain prévoyait une évacuation principalement par moyens aériens. L'utilisation des moyens fluviaux était considérée comme moins fiable et plus risquée. Mais cette situation évolua en conduite. Détachant un de ses adjoints à l'aéroport pour coordonner l'accueil des avions américains transportant les troupes

---

<sup>72</sup> Annexe 9 : Témoignage du colonel Michael P.

belges, ils furent informés que les avions allaient être attaqués. Une rumeur parlait d'un retour des Belges pour recoloniser le pays et d'une action coordonnée avec la 31<sup>e</sup> BPZ qui viendrait appuyer les Belges dans cette manœuvre de reconquête. Cette rumeur semble venir des personnels de la DSP en protection de l'aéroport (rumeur, intoxication ?). Par trois fois l'attaché militaire américain dut se déplacer à l'état-major des armées zaïroises pour obtenir l'autorisation de poser soulignant que cette permission avait été donnée par Mobutu lui-même. Cette anecdote montre dans quel état d'esprit les premières troupes belges ont été accueillies à l'aéroport.

S'agissant de l'évolution de la situation, des contacts quotidiens furent pris avec le PC de l'opération Baumier et les attachés de défense des différentes ambassades. Avant les événements il existait des relations très amicales et de travail au sein de la communauté des attachés de défense. Ces relations s'inscrivaient dans un cycle de réunion mensuel et de repas organisés à tour de rôle. Cette communauté était assez hétéroclite, rassemblant les attachés de défense de France, Belgique, Etats-Unis, Italie, Israël, Tchad, Chine, Corée du Sud, Soudan et Egypte. Profitant de l'avion des attachés américains, certaines visites communes étaient organisées à l'intérieur du pays comme en 1990 une visite des forces armées Zaïroises au Kivu. Cette proximité facilita les échanges et la coordination des évacuations par voie fluviale à partir du "Beach" tenue par les français (sans aucune entrave ou contrôle des autorités Zaïroises). Comme pour les France, les ambassades étrangères du Congo prirent en charge à Brazzaville l'évacuation de leurs ressortissants.

La France n'a pas fait appel aux moyens de transports américains pour l'opération Baumier. Mais cela ne fut pas le cas pour les opérations aéroportées Dragon Rouge, Dragon Noir en 1965 et Bonite en 1978. Aujourd'hui la situation sur les moyens de transport tactique ou stratégique reste tendue à tel point que la France est difficilement autonome en opération dans ce domaine. C'est une des raisons de la création en 2010 du Commandement européen du transport aérien<sup>73</sup> (en anglais *European Air Transport Command*, EATC) et d'une

---

<sup>73</sup> Le Commandement européen du transport aérien a la mission de mettre à disposition commune les moyens aériens (transport, ravitaillement et évacuation sanitaire) des 7 pays membres (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Luxembourg, Italie, Pays-Bas). En 2016 il regroupe 220 appareils de transport qui ont participé et participe en appui des opérations françaises Serval, Sangaris et Barkhane.

coopération permanente avec l'USAF<sup>74</sup> dans le cadre des opérations militaires en cours comme Barkhane et récente comme Serval et Sangaris.

Depuis cette époque, les coopérations se sont renforcées et une opération comme Baumier serait aujourd'hui davantage multinationale, avec peut-être la France comme nation cadre et les belges et les américains comme forces concourantes. Néanmoins la France reste sûrement encore la seule nation occidentale à disposer de moyens de réaction d'urgence en Afrique. Ces moyens sont utilisables tout autant pour des mener des actions rapides de combat (Serval) ou d'évacuation.

### *Les relations avec les Belges*

La Belgique occupe une place particulière au Zaïre, par son histoire et du fait de sa communauté d'expatriés la plus importante. Pour mémoire cette communauté à l'indépendance comptait environ 100 000 personnes. En 1991 on estimait à 10 000 la population belge du Zaïre.

Depuis l'indépendance les liens entre les deux pays ont connu une succession de tensions et de rapprochements. En 1991, suite aux événements de l'université de Lubumbashi<sup>75</sup>, ces relations se sont à nouveau tendues et la coopération militaire comme civile a été chassée du pays. C'est avec ce ressentiment que les Belges participent à l'opération. C'est aussi l'occasion d'une démonstration de force qui n'est pas passée inaperçue et dont les effets ont été improductifs. Les troupes françaises arrivées en premier à Kinshasa, apparaissent naturellement comme les principaux artisans de l'arrêt des pillages et du rétablissement de la paix. Naturellement la France est pilote de l'opération ce qui affecte quelque peu les autorités locales belges et qui explique un certain manque d'empressement à collaborer.

Les relations militaires cependant sont correctes. La conception générale de l'opération est à tous les niveaux, identique. Informations, moyens, missions diverses sont

---

<sup>74</sup> Entre janvier 2013 et le 3 juillet 2015, les avions-ravitailleurs du 351<sup>st</sup> *Expeditionary Aerial Refueling Squadron* de l'USAF ont ravitaillé à 2 702 reprises des avions de combat français engagés dans l'opération Serval puis Barkhane soit une moyenne de 90 ravitaillements par mois.

<sup>75</sup> Page 39.

échangées dans un esprit de collaboration et dans un seul but, le service de tous, sans distinction de nationalité. Les témoignages font part de ces excellents échanges à Kinshasa comme le précise le capitaine Jean-Pierre L. ainsi que lors de l'opération à Kolwezi comme le souligne le lieutenant-colonel Alain C. D'un point de vue opérationnel les évacuations de l'intérieur ont été partagées. Le Nord-Ouest est pris en charge par la France (qui dispose de sa base de Bangui) et le Sud-Est, par les Belges avec comme point d'appui la ville de Lubumbashi où s'installe, dans un deuxième temps, le poste de commandement Belge.

L'attaché de défense est venu prendre contact avec le chef de corps du régiment para commando, lors de son arrivée à l'aéroport de Kinshasa pour régler les problèmes de coordination entre les deux forces. Un échange d'officier de liaison est réalisé. Pour des raisons politiques, les Belges détachent une compagnie sur Kinshasa sous commandement Français. Lors de cette entrevue l'opération sur Kolwezi est décidée sous commandement Belge. Dans les faits ce sera le lieutenant-colonel Alain C. plus gradé du groupement Franco-belge qui en prendra la tête, légitimement d'ailleurs car il dispose des contacts sur place avec les personnels du détachement de l'AMT en charge du suivi du 321<sup>e</sup> bataillon de la 31<sup>e</sup> BPZ.

Les Belges déploient pour cette opération qu'ils baptisent « *Blue Beam* <sup>76</sup> », leur régiment Para Commando à 1 100 hommes. Ils débarquent au grand complet avec la dotation en matériel militaire, configuration « Centre-Europe <sup>77</sup> ». Avec leurs véhicules, leurs mitrailleuses et leurs moyens anti char. Leur allure est plus martiale que nos soldats en patrouille en ville avec des véhicules de gammes civiles mises à leur disposition, notamment par des Libanais quittant précipitamment leur résidence.

Cette attitude trop démonstrative des Belges, va rapidement déplaire aux Zaïrois. A la vue des Jeeps dans Kinshasa arborant ostensiblement le drapeau national mais encore avec la mise en place à certains carrefours stratégiques, de postes de combat avec de l'armement anti-char Milan <sup>78</sup>, la DSP va être exaspérée. Les relations entre les deux parties vont se détériorer au fil des jours, d'autant que les consignes de discrétion ne sont pas suivies. Ce manque de tact, se retrouve dans l'incident déjà cité des comptes rendus radios, concernant les mouvements de véhicules des forces de sécurité Zaïroise (alors que tous les réseaux sont écoutés).

---

<sup>76</sup> Alain Guillaume, « Blue Beam, s'étend à tout le Zaïre », le Soir, 27 septembre 1991.

<sup>77</sup> Type d'équipement ou de camouflage dédié au combat de haute intensité en Europe occidentale.

<sup>78</sup> Le Milan est un missile d'infanterie léger antichar.

Les tracasseries Zaïroises commencent à se manifester, par l'interdiction de faire apparaître les armes lourdes, par le contrôle des cargaisons, puis par la limitation des mouvements et des activités notamment à l'aéroport (où le PC du régiment s'est initialement déployé), enfin jusqu'à l'interdiction d'atterrissage d'aéronefs militaires belges à Ndjili. Finalement, cela aboutit au communiqué exigeant le départ des troupes belges, assorti de la précision que les troupes françaises ne sont pas concernées par cette injonction.

Cette différence de traitement et de considération n'affectera pas les relations franco-belges, mais souligne l'importance de la prise en compte des susceptibilités locales. C'est une des raisons de la mise en place, au cours de l'opération, d'une posture adaptée et réversible. Ces consignes, de bon sens, facilitent le passage d'une posture de combat à une posture de temps de paix, permettant de faire retomber la pression. Ces consignes de vigilance et de discrétion se sont traduites par la juste suffisance de la présence des troupes françaises. Une présence qui s'est élevée au maximum à 700 hommes alors qu'il était envisagé, dans les premiers jours, la mise en place d'un renfort supplémentaire venant de métropole de 600 hommes. C'est une logique de rationalisation des moyens, qui facilite entre autres la sortie de crise et le désengagement militaire d'une opération en limitant au maximum l'emprunte au sol.

### *Les relations avec les forces armées Zaïroises*

Le commandement zaïrois a été totalement surpris et aussitôt débordé. L'armée régulière (31<sup>e</sup> Brigade Parachutiste, unités de garnison et gendarmerie) s'est mutinée en bloc à Kinshasa puis Kisangani et Kolwezi, laissant démuni l'état-major, alors que la DSP et en partie la garde civile, restaient aux ordres directs et exclusifs du président. L'état-major des FAZ s'est ainsi littéralement liquéfié. L'attaché de défense n'a pu conserver le contact qu'avec le seul général Mahele, alors chef d'état-major du service d'action et de renseignement militaire (SARM). Ces relations étroites se sont poursuivies, quand le général Mahele a été désigné comme chef d'état-major général des armées Zaïroise et malgré la détérioration ultérieure des relations sur les plans politique et diplomatique (retrait total de la coopération militaire). Pendant toute cette période, un officier de liaison de la DSP, proche du général Mahele, assurait quotidiennement une liaison physique auprès de l'attaché de défense. Ces relations et le maintien du contact ont été cruciales, permettant d'éviter toute incompréhension sur le caractère humanitaire de cette mission.

Dès leur arrivée à Brazzaville, les trois Puma se sont avérés indispensables. Ils ont été largement utilisés pour les navettes entre l'aéroport de Maya-Maya (aéroport de Brazzaville) et l'héliport improvisé à proximité de la résidence de l'ambassadeur de France à Kinshasa, sans qu'aucun regard ne soit exercé par les zaïrois. Celui-ci en a profité pour aller rencontrer Mobutu, sur son bateau à la Nsele (60 kilomètres en amont du fleuve). Le maréchal a confirmé son accord pour le déroulement de l'opération, très heureux, en définitive d'en bénéficier. L'ambassadeur lui a suggéré de confier au général Mahele (l'homme de confiance des français) le poste de chef d'état-major des armées avec la promotion qui s'y rapporte. La décision a été prise sur le champ.

L'entretien a également porté sur l'attitude de la DSP, restée jusqu'alors dans ses cantonnements. Le scénario d'une intervention de la DSP dans la capitale pour rétablir l'ordre pouvait susciter les plus grandes craintes et pouvait conduire à une répression brutale et sanglante. Une telle dégradation sécuritaire aurait compliqué les évacuations. Au pire, les soldats de la DSP pouvaient faire défection, alléchés par le butin les pillages. La sagesse voulait donc qu'elle restât dans ses casernes, tant que la situation ne serait pas calmée. En conséquence, les rapports entre la DSP et les unités françaises sont restés particulièrement discrets, mais la DSP restait vigilante et prête à intervenir. Les personnels de l'AMT ont continué jusqu'à leur départ à entretenir de bonnes relations avec leurs partenaires zaïrois. Les familles n'ont souffert d'aucune hostilité et ont pu être évacuées en toute sécurité. Le départ de l'AMT, ordonné par la France, a été mal vécu par les militaires de la brigade parachutiste. Instigateurs de la mutinerie initiale ils n'en avaient pas mesuré les conséquences. Ils avaient désormais un sentiment de culpabilité pour avoir ainsi fragilisé leur sort est celui de leur famille. Ils vont subir de plein fouet les conséquences en perdant leurs maigres privilèges et partager le sort peu envieux des autres militaires de l'armée zaïroise en pleine paupérisation.

A Banza N'gougou, les mêmes événements mettent fin à l'école inter-africaine des blindés qui jouissait d'une excellente réputation dans l'armée zaïroise et dans les autres armées africaines.

La présence des militaires belges a été perçue avec plus de froideur. Le régiment para-commando, le régiment d'élite de l'armée belge a parfaitement rempli sa mission. Mais son arrivée à l'aéroport de Kinshasa a irrité les hommes de la DSP sur place. La DSP, tenue discrète comme expliqué précédemment, conservait intact son potentiel de combat et plus que jamais s'identifiait comme l'ultime pilier du maréchal. Elle a limité sa collaboration avec les

Belges et les Français et aucun incident n'a été à déplorer, comme le rapporte le capitaine Jean-Pierre L. dans son témoignage :

*« Pour ce qui est des relations avec les forces armées zairoises, elles se sont assouplies au fil des jours, sans pour autant devenir amicales, je dirais qu'elles sont devenues respectueuses ».*

Cette présentation des acteurs, montre l'impérieuse nécessité, dans un cadre multinational, de développer les réseaux. Ce travail en amont est essentiel à la gestion des crises. Cela nécessite des qualités humaines particulières et un sens de la diplomatie qui n'est pas seulement du ressort du diplomate mais aussi du militaire. Ne pas froisser les susceptibilités, cultiver les amitiés et le relationnel sont autant de facteurs de réussite.

Cette dualité entre militaire et diplomate, conduit nécessairement à un commandement bicéphale d'une opération d'une telle envergure. Un chef traitant des affaires « du haut » (l'attaché de défense) et un subordonné des affaires « du bas » dans l'exécution des opérations. Cette organisation s'est mise en place naturellement sans que cela n'ait été envisagé précédemment « la nature a horreur du vide ».

L'apport des personnels de l'AMT a ainsi été crucial, pour coordonner l'action d'ensemble, assurer la liaison avec les acteurs locaux mais aussi disposer d'un renseignement d'ambiance précieux sur lequel le commandement a pu s'appuyer.

## **2 – Les conséquences des événements de 1991 et la fin de Mobutu.**

En apparence le président Mobutu est le premier bénéficiaire de l'intervention française à Kinshasa. En quelques jours, il a perdu toute autorité et son régime et aux abois. Si la fin de l'affrontement Est-Ouest marque le début d'un désengagement des puissances occidentales en Afrique, les événements de 1991 au Zaïre, sont les premiers signes du déclin inexorable du pouvoir du maréchal. A partir de 1991, les crises vont s'enchaîner sans qu'aucune mesure corrective ne soit prise pour redresser une situation économique, politique et morale décadente. Les événements de 1992, les pillages de 1993 et enfin le conflit au Rwanda et ses conséquences viendront apporter le coup de grâce à un régime à bout de souffle.

Plus tard la victoire de Kabila résultera avant tout de la politique même du président Mobutu et de ses proches qui ont conduit le pays à l'effondrement. L'accueil triomphal réservé par les Kinois à L'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL) en 1997, n'exprime que la joie de tourner la page de l'ère Mobutu. Dans sa chute inexorable une partie de l'influence et de la coopération française avec ce pays disparaît à l'image du général Mahele qui sera tué juste avant la chute de Kinshasa. Avec le nouvel homme fort du pays la donne géopolitique de la région va changer radicalement. Les anciens ennemis seront désormais les nouveaux alliés parfois un peu trop envahissants, effaçant une classe dirigeante francophile. La place de la France s'en est trouvée dégradée.

#### **A- Les conséquences immédiates de la crise de 1991.**

Après avoir largement participé aux pillages, avec les civils, les éléments de l'armée en révolte ont fini par rejoindre leur cantonnement. La crise a seulement duré quelques jours mais les conséquences sont irrémédiables. Le retour au calme sera long, sans qu'aucune leçon ne soit tirée pour améliorer le sort de la population.

#### ***Le sauvetage et l'aveuglement de Mobutu***

D'un point de vue politique, Mobutu a sauvé sa place. Bien abrité sur son bateau à 60 kilomètres sur le fleuve, en amont de la capitale, il a perdu tout contrôle, son gouvernement s'est volatilisé, le haut état-major a disparu. Il n'y a plus d'interlocuteur. Mobutu, seul, incapable de reprendre le manche a été en définitive le premier bénéficiaire de l'intervention militaire franco-belge. Tandis que le général Mahele (l'homme des français) se retrouve confronté à la délicate mission de restaurer la hiérarchie dans les armées zaïroises. Dans cette situation Mobutu bénéficie en outre d'une situation politique inespérée, en l'absence d'une opposition crédible qui aurait pu contester davantage son maintien au pouvoir. Face à ce vide, il reprend sa place au centre de l'échiquier politique comme interlocuteur par défaut de son pays sur la scène internationale.

A ce moment précis, il est probable que Mobutu n'a pas compris que ces événements étaient les premiers signes avant-coureurs de sa chute inexorable. Pouvait-il d'ailleurs changer le cours de l'histoire ? La communauté internationale après les événements de Lubumbashi, lui avaient déjà retiré sa confiance. Il ne restait plus à Mobutu que son armée pour le maintenir au pouvoir. Perdre la confiance de son armée ne pouvait qu'inexorablement le

condamner. Aveuglé, il est possible que dans sa tour d'Ivoire, il ait été en partie déconnecté d'une réalité travestie par un entourage de proches conseillers d'avantage tournés vers la conservation de leurs privilèges.

Pourtant ce n'est pas faute d'avoir été prévenu par les Français le général Jeannou Lacaze son conseiller spécial, mais aussi par les coopérants français en charge de la brigade parachutiste. En avril 1991, l'ancien commandant de la 31<sup>e</sup> BPZ, le général Rémi B. témoigne de l'intervention directe de l'ambassadeur de France auprès du président pour résoudre un problème de solde :

*« Disposant d'un fond de ménage (budget de fonctionnement) de 35 millions de zaires, qui ne fut jamais réévalué, je vis fondre comme neige au soleil (surtout en Afrique), le pouvoir d'achat de la brigade. Au bout d'un an, il n'y avait plus de réserves et les hommes n'avaient plus qu'un repas par jour, avec deux fois moins de fofou (manioc et maïs). La solde d'un caporal permettait d'acheter un sac de fofou suffisant pour nourrir pendant un mois sa famille. Les prix variants très vite, les soldes étaient doublées chaque mois. Mais parfois elles ne l'étaient pas et alors... les enfants pleuraient de faim. Averti, l'ambassadeur de France intervint, en avril 1991, auprès du président. Il fut entendu. Une aide directe et discrète nous fut accordée mais elle était en zaires<sup>79</sup> ».*

L'armée zairoise a aussi sa part de responsabilité. En amont, elle n'a pas anticipé la crise, elle n'a pas su alerter le pouvoir politique de son niveau de délabrement et de précarité. Dans la gestion des événements, elle a été totalement absente. Le grand quartier général s'est totalement volatilisé et aucune mesure n'a été prise pour enrayer au plus tôt les premiers mécontentements avant que le chaos ne se généralise. Les coopérants militaires français avaient le commandement et la gestion de la brigade parachutiste jusqu'en mars 1991. Le général Rémi B, pense que si ce commandement était resté français, les problématiques de soldes, qui ont conduit à la révolte auraient pu être anticipé. Cependant il rajoute que cela n'aurait pas empêché la crise d'arriver, par un autre acteur et en premier chef la population miséreuse de la grande métropole kinoise. En définitive le problème, n'aurait été que repoussé la crise économique était trop profonde. La révolte qui grondait ne pouvait qu'éclater.

La révolte de 1991 était inévitable au regard de la situation politique, économique et sociale du pays en pleine désagrégation. En dépit d'un processus de démocratisation naissant ce sont bien la misère et la faim qui ont jeté le petit peuple et les soldats les plus modestes

---

<sup>79</sup> Annexe 4 : Témoignage du général Rémi B. sur La 31<sup>e</sup> brigade parachutiste zairoise.

dans la rue. Cette démonstration de colère n'est que l'expression de la condamnation du « système Mobutu ». Un système corrompu s'appuyant sur le clientélisme et la corruption. Ce pays considéré comme un « scandale géologique », en raison de la richesse de ses sous-sols était en voie de décomposition avancée. Dans le système kleptocrate mis en place par Mobutu, la morale, le bien public, n'existaient plus. Mobutu malgré son charisme ne faisait plus illusion face au peuple le ventre vide. À la suite de la crise aucun militaire ne fut sanctionné.

« *Le pardon présidentiel fut accordé aux pillards par démagogie ou encore pour prévenir le danger une spirale de violence*<sup>80</sup> ».

### ***Une situation dramatique et un avenir incertain***

Au lendemain des pillages, la population est en état de sidération. Les destructions occasionnées n'ont fait que plonger davantage le pays dans la misère. Plus que jamais la population de la capitale doit lutter pour sa survie et reste dans son désespoir. Plusieurs manifestations, de plus en plus hostiles à Mobutu, éclatent sporadiquement au cours du second semestre de 1991 sans rien changer pour autant. Le président a perdu tout prestige et toute autorité.

Pour l'économie les effets de la crise sont désastreux. À Kinshasa la situation est préoccupante, les grands magasins ont été saccagés, les commerces pillés, plusieurs bâtiments brûlés ou endommagés. Le commerce, les transports se sont arrêtés et les écoles fermées. Le ravitaillement de la capitale est en péril, laissant craindre une pénurie alimentaire grave pour une population vivant déjà d'expédients<sup>81</sup>. Que dire de l'inflation galopante de la monnaie qui se poursuit. En septembre 1991 un franc vaut 3 000 zaïres, en décembre il vaudra 25 000 zaïres. Les destructions et le départ des expatriés mettent à mal les activités économiques. Le travail se fait rare et ceux qui ont encore la chance d'avoir un emploi doivent subvenir aux besoins d'un nombre toujours plus important de personnes de leur entourage. La solidarité des familles africaines joue un rôle majeur dans cette situation de crise sociale qui laisse dans la rue les plus miséreux. Un reportage télévisuel de la RTBF, de Thierry Michel « *Zaire, le cycle*

---

<sup>80</sup> Isidore Ndaywel E'nziem, « Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages », *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n°150-152, 1998, p. 427.

<sup>81</sup> Archives TV Zaïre, « Emeutes Zaïre 1991 », TF1, France 2, France 5, 1991 : <https://www.youtube.com/watch?v=x9aSOWZAFgg>

*du serpent* », datant de 1992<sup>82</sup>, présente cette dégradation de la situation et l'ambiance de fin de règne. On y voit un expatrié en plein doute avec un commerce qui périclité et une population Zaïroise en plein désarroi. Pour le Zaïre l'avenir est incertain pour les expatriés c'est la fin de l'Afrique heureuse.

### **B- La longue agonie du régime**

Pour le maréchal Mobutu, c'est le début de la fin. La gestion des événements de 1991 montre l'agonie du régime, incapable de réagir et d'accompagner un processus démocratique inéluctable dont la complexité et la difficulté est à la mesure de l'absence d'idée de nation et d'intérêt collectif. Le processus de déclin semble irrémédiable et autodestructeur, il pousse le pays à l'effondrement à l'image de la santé déclinante du président.

#### ***Un processus démocratique chancelant***

Le processus démocratique débuté en avril 1990, se traduit par l'ouverture en mai 1991 de la conférence nationale. Ce grand forum rassemblant près de 2 650 personnes a pour but de trouver des moyens concrets de faciliter la transition du pays vers la démocratie. Ces assises sont suspendues une première fois en septembre 1991, avant d'être réouvertes au mois de décembre, sous la direction de monseigneur Laurent Monsengwo, qui fait alors figure d'opposant au pouvoir en place. Elles sont de nouveau interrompues en janvier 1992. Jean Nguz Karl-I-Bond, alors Premier ministre, justifie ce nouvel arrêt par les coûts exorbitants des travaux de la conférence. Cette décision déclenche une « marche de l'espoir » le 16 février 1992 organisée par un collectif de prêtres de Kinshasa, sans le soutien officiel de la hiérarchie de l'Église catholique et à l'encontre des consignes des autorités.

Cette manifestation est réprimée durement par la police et l'armée, faisant plus de trente victimes. Voulu pacifique, cette marche sanglante soulève les indignations. La communauté internationale condamne, une fois de plus et fermement les agissements du régime. Acculé, Mobutu finit par céder : la conférence nationale devient « Souveraine » (CNS) et reprend en avril 1992 jusqu'au 15 août 1992, date à laquelle Étienne Tshisekedi, farouche opposant à Mobutu est élu Premier ministre du gouvernement de transition.

---

<sup>82</sup> Thierry Michel, « Zaïre, le cycle du serpent », *R.T.B.F Télévision Belge*, 1992.

Cette transition politique, vers une alternance ne permet pas pour autant d'enrayer la crise économique qui plonge le pays dans la misère. La chute dramatique des exportations comme la déliquescence de l'autorité gouvernementale au niveau régional est patente. La problématique des exportations est structurelle. Depuis l'indépendance et surtout depuis la nationalisation des mines, aucun investissement majeur de modernisation n'a été entrepris. Les exploitations minières sont obsolètes et la production du cuivre, du cobalt, du zinc et du diamant chute à son plus bas niveau. Signe de cette situation la noyade accidentelle de la mine de zinc et de cuivre de Kipushi en 1993 qui met fin à la production de zinc<sup>83</sup>.

### ***Les pillages de 1993 et le déclenchement de l'opération Bajoyer***

Début 1993, dans une situation politique et économique dégradée, le Premier ministre Étienne Tshisekedi condamne les actions de blocages du président Mobutu en faveur de la transition politique. L'opposition annonce une série d'actions de désobéissance civile dans le but d'obtenir la destitution de Mobutu et organise le 15 janvier une journée ville morte. La tension est palpable et dans ce contexte la présidence tente d'introduire le billet de 5 millions de zaïres contre l'avis du premier ministre et de l'opposition qui conseille aux commerçants de le refuser. Beaucoup suivent ces consignes ; or les militaires sont payés avec cette monnaie. Le 28 janvier face à la réticence des commerçants à accepter ladite devise les pillages commencent.

*« C'est au marché central que les militaires ont commencé à dépouiller les vendeurs de leurs biens. Le mouvement s'étendra ensuite aux quartiers des affaires et plus tard à l'ensemble de la ville : commerces, unités de production, habitations, hôpitaux, églises, écoles pillées, véhicules pris de force, viols extorsions objets de valeur (argent bijoux habits appareils électroménagers...). Les magasins situés le long des artères principales de la ville notamment le Boulevard du 30 juin les avenues du 24 novembre et du commerce sont les premiers visés. Ensuite les militaires sont entrés dans les quartiers résidentiels en cherchant d'abord les maisons des expatriés occidentaux, les procures des missions catholiques et les maisons religieuses. Des équipes de soldats armés se succédaient emportant presque tout ce qui était transportable<sup>84</sup> ».*

---

<sup>83</sup> Bernard d'Astorg, « Les enjeux géostratégiques de la République démocratique du Congo, convoitises régionales et internationales depuis la chute de Mobutu », mémoire soutenu pour l'obtention du diplôme de la Faculté Libre de Droit et d'Économie et de Gestion (FACO) de Paris sous la direction de Madame Isabelle Delforge, doyenne de la FACO et docteur de droit, le 4 septembre 1998.

<sup>84</sup> Isidore Ndaywel E'nziem, *idem*, p. 426.

Moins de deux ans après les événements de 1991, l'armée et à nouveau l'instigatrice des troubles en ville. Cette fois-ci c'est la DSP à l'origine du mouvement. Elle sera rejointe bientôt par d'autres unités dont la garde civile, les civils, les premières victimes n'y participent pas. Le 29 et le 30 janvier les pillages gagnent en intensité. Le chef d'état-major en personne, le général Mahele, écrase la rébellion avec ses commandos et les parachutistes de la 31<sup>e</sup> BPZ. Depuis son accession au commandement des Forces Armées Zaïroises en 1991, la DSP et la garde civile continuent à échapper à son contrôle. C'est l'occasion inespérée de mater ces unités qui constituent une armée dans l'armée. Ces affrontements entre militaires et pillards font des centaines de morts on parle de 1000 victimes. Dans les premières heures de cette flambée de violence, l'ambassadeur de France, M. Philippe Bernard est « officiellement » tué par une balle perdue ainsi qu'un second français dans sa propriété. La mort du diplomate est unanimement condamnée, mais les circonstances du drame restent encore aujourd'hui discutées<sup>85</sup>.

Cet embrasement soudain, conduit la France et la Belgique à envisager une intervention militaire d'évacuation de ressortissants. Dès le 29 janvier, une compagnie du 21<sup>e</sup> RIMa est envoyée de Centrafrique à Brazzaville. Une nouvelle fois la France s'appuie sur son dispositif militaire prépositionné. Les unités stationnées en Centrafrique et au Gabon sont mises en alerte et l'opération Bajoyer est déclenchée. Cette intervention d'une moindre importance que l'opération Baumier, se déroule principalement sur Kinshasa et permet l'évacuation de 500 ressortissants français sur la République de Centre-Afrique. Elle se déclenche en coordination avec les autorités zaïroises à l'issue du retour au calme en ville et de la reddition des dernières poches de résistance.

Le général Mahele se montre sans pitié, et réprime durement les éléments de la DSP, responsables des troubles. Par la force il remet dans le rang les plus fidèles partisans de Mobutu. Il s'impose comme l'homme fort du pays et sa stature prend de l'importance. Il devient un personnage incontournable de la scène politique zaïroise. En retour il se fait des ennemis puissants en particulier dans l'entourage du président, le patron de la Division Spéciale Présidentielle, le général Nzimbi qui, aux dires de certains témoins, a promis de venger ses hommes pour laver l'affront. La population lassée par les pillages commence à voir en Mahele un possible successeur à Mobutu. Quelques semaines plus tard il commet l'erreur

---

<sup>85</sup> Véronique Kiesel, « Emeutes, pillages au Zaïre. Paras français à Brazzaville », *le Soir*, 29 janvier 1993.

que ses détracteurs attendaient. En tant que chef d'état-major des armées, il transmet un courrier qui sera lu à la tribune de la conférence nationale dans lequel il stipule :

*« Les forces armées zaïroises ne sont pas la propriété d'un individu ou d'un clan mais de la nation toute entière ».*

Trois jours plus tard, il est limogé et remplacé par le général Eluki, son cousin germain et un de ses puissants ennemis. Mobutu ne pouvant se mettre à dos un héros, le prend comme conseiller militaire, mais le poste est une coquille vide. Mobutu lui offre une propriété dans la province de l'équateur, la Plantation et Elevages de la Mongala (PEM). C'est dans cette propriété qu'il part en exil, un exil doré dans une plantation de 350 ouvriers, qui travaillent exclusivement pour la multinationale Unilever. Le maréchal Mobutu trouvait sûrement judicieux de maintenir ainsi dans le confort et à distance un homme qu'il considérait comme un rival potentiel.

Les généraux Eluki et Nzimbi, à la direction des armées s'emploient à désarticuler la 31<sup>e</sup> Brigade dont ils dispersent les éléments dans différentes garnisons du pays. Une manière pour eux d'ôter à Mahele toute possibilité de disposer d'une base sur laquelle il pourrait éventuellement s'appuyer. Pour le petit peuple de Kinshasa, c'est « la guerre des étoiles<sup>86</sup> ». Un sentiment de paranoïa et de crainte de coups d'état se développe parmi l'entourage ethniquement proche du maréchal Mobutu. Ces derniers voient dans la brigade parachutiste, une nouvelle force capable de leur contester la suprématie opérationnelle dans la capitale. Pour eux aucune unité des forces armées ne peut avoir une capacité opérationnelle supérieure à la DSP ou la garde civile. Le général Ilunga Shamanga<sup>87</sup> dira plus tard de cette situation :

*« La crainte d'un coup d'état perpétré par d'autres éléments des forces armées a toujours guidé les décisions des conseillers familiaux et tribaux du président Mobutu. C'est dans ce contexte, qu'il faut comprendre la mise en place de destruction, d'affaiblissement de toutes les belles unités créées dans nos forces armées et entraînées notamment par les Belges (21<sup>e</sup> Brigade d'infanterie), les Chinois (41<sup>e</sup> Brigade Commando), les français (31<sup>e</sup> Brigade parachutiste) ».*

---

<sup>86</sup> François Soudan, « Histoire secrète de la chute de Mobutu », Jeune Afrique, n°1910-1911, du 13 au 26 août 1997, p.23.

<sup>87</sup> Célestin Ilunga Shamanga né le 4 février 1952 et décédé le 15 juin 2000 à Pretoria, en Afrique du Sud, était un général de division congolais ayant exercé les fonctions de Ministre de l'intérieur et de chef d'état-major particulier du président Mobutu.

Ces luttes intestines au sein des armées, cette paranoïa qui s'instaure à la tête du régime du Président Mobutu, plonge l'armée Zaïroise ainsi que le pays dans l'inconnue et l'anarchie. Le pays est divisé et sacrifie le peu de moyens qu'il avait pour se défendre. Sans anticiper les menaces qui couvent à l'Est, le régime vient de se condamner à mort. En sacrifiant la 31<sup>e</sup> Brigade parachutiste, il s'est privé de la seule unité ayant une expérience opérationnelle et ayant pris part dès le début de la crise en 1990 aux événements au Rwanda. Mobutu, pour l'occasion, avait encore fait appel à Mahele pour prendre le commandement du détachement Zaïrois. C'est à cette occasion que ce dernier devait gagner ses étoiles au combat en repoussant le l'Armée Patriotique Rwandais (APR).

### **C- La chute de Mobutu**

#### ***La crise Rwandaise***

Depuis 1990 a commencé au Rwanda la « guerre d'octobre », ou la « guerre de libération » selon le terme des vainqueurs. Les anciens exilés Tutsi qui réclament le droit de rentrer dans leur pays, optent pour la guerre afin de regagner la terre qu'ils ont fui 30 ans auparavant lors de la prise de pouvoir de la majorité Hutu. Cette guerre civile qui va durer quatre ans, se déroule en plusieurs phases.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1990, l'armée patriotique rwandaise (APR) attaque le poste frontalier de Kagitumba entre le Rwanda et l'Ouganda. Mobutu envoie à la rescousse de son ami, le président rwandais Juvénal Habyarimana, un détachement constitué par le 313<sup>e</sup> Bataillon de la 31<sup>e</sup> Brigade parachutiste, commandé par le colonel Mahele. Les FAZ repoussent cette première offensive. L'APR perd son chef, le général Fred Rwigema au deuxième jour des combats. Le général Kagame son second prend alors le commandement. Plus tard en 1997 il n'aura pas oublié cette première rencontre avec Mahele et ses parachutistes, d'où une certaine méfiance et une grande surprise de voir l'avancée éclairée et sans résistance de Kabila sur Kinshasa. Les troupes Zaïroises quittent le pays sous l'injonction de la conférence nationale qui débute en 1991.

Au Rwanda, le fanatisme va nourrir une spirale de la violence. Sous la pression internationale, le président Habyarimana accepte le multipartisme politique en 1991, et un gouvernement de coalition se met en place en 1992. Sur le terrain, plusieurs attaques du FPR

seront contrées par l'armée gouvernementale, grâce à l'intervention des détachements français, comme celle du 8 février 1993 dans la ville de Ruhengeri. En même temps, à Arusha en Tanzanie, les négociations entre le gouvernement rwandais de l'époque et le FPR commencent au mois de juillet 1992.

La phase la plus sanglante se déroule entre le 6 avril et le 17 juillet 1994. Après l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion du président rwandais, les combats entre le FPR et les FAR (Forces Armée Rwandaise) débutent immédiatement dans les quartiers périphériques de Kigali, ainsi que dans les préfectures du nord du pays. La mort du président Habyarimana dans un attentat, plonge le pays dans folie meurtrière qui fera plus d'un million de mort en l'espace de 100 jours. Toutes les couches de la population sont touchées, des tutsi aussi bien que des hutu. La guerre d'octobre s'achève le 14 juillet 1994 après la prise de Gisenyi, le dernier bastion des FAR, ce qui marque une victoire totale du FPR. La progression du FPR et sa prise du pouvoir à Kigali, entraîne la fuite de plus de deux millions de personne vers l'exil, principalement en Tanzanie, au Burundi et au Zaïre.

Cet exode est le point de départ d'une déstabilisation de toute l'Afrique centrale dont les conséquences expliquent les rapports de forces régionaux actuels. Le Zaïre fut le principal théâtre de ces événements qui ont fait entre 6 et 8 millions de victimes.

### ***La fin du « dinosaure »***

En 1995, Mobutu fête le trentième anniversaire de son accession au pouvoir, mais son influence est détériorée. Cherchant à jouer le rôle d'interlocuteur dans la crise Rwandaise il est n'est plus soutenu par ses alliés occidentaux. En réalité le temps du « Dinosaur » est compté. Gravement malade depuis 1996, souvent absent de son pays il est enlisé politiquement et le pays est en faillite. Il est devenu le tyran à abattre pour ses voisins de l'Est, l'Ouganda et le Rwanda. On lui reproche d'avoir fait preuve de complaisance envers les ex-Forces Armées Rwandaises hutues.

A partir d'octobre 1996, Mobutu ne peut rien faire contre l'avancée spectaculaire de Laurent-Désiré Kabila, soutenu par la quasi-totalité des Zaïrois. Par pans entiers, le régime s'effondre, et les ralliements à l'AFDL se multiplient. L'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL) est constituée officiellement le 18 octobre 1996 sous la direction d'un vieil opposant à Mobutu, Kabila. Une petite armée est constituée,

comprenant de 8 500 à 10 000 hommes. Mais elle est équipée et bien encadrée par des conseillers de l'Armée Patriotique Rwandaise. Leur avance est irrésistible et le régime de Mobutu se désagrège sans aucune résistance.



Figure 19 : Le général Mahele, chef d'état-major de l'armée zaïroise, lors d'une conférence de presse, le 19 mars.

En novembre, Goma et Bukavu tombent. Depuis sa résidence de Roquebrune-Cap-Martin, Mobutu limoge Eluki de son poste de chef d'état-major et le remplace par le général Baramoto Kpara. Inexorablement, comme un château de cartes, les positions des FAZ s'effondrent les unes après les autres. Pis : les éléments de la Division spéciale présidentielle envoyés sur le front passent le plus clair de leur temps à se battre contre les autres unités de l'armée zaïroise, afin de pouvoir être les premiers à piller.

Le 17 décembre, après quatre mois d'absence, Mobutu rentre à Kinshasa avec en poche, sur l'insistance pressante des Français, le décret qui nomme à nouveau Mahele à la tête de l'état-major. « C'est votre seule chance », lui a-t-on dit. Pendant deux mois, jusqu'à la fin février 1997, Mahele et les Français œuvrent main dans la main. Avec l'appui, de Paris<sup>88</sup>, le général travaille sur un plan de sauvetage politico-militaire dont les grandes lignes sont : de reconstitution avec l'aide de matériel et d'instructeurs français de la 31<sup>e</sup> brigade parachutiste,

<sup>88</sup> François Soudan, « Histoire secrète de la chute de Mobutu », *Jeune Afrique*, n°1910-1911, du 13 au 26 août 1997, p.24.

la réduction des effectifs « inutiles » des FAZ, et le démantèlement au besoin par la force de la DSP. Mais ce plan n'est pas suivi par Paris. Il n'est pas envisageable dans la situation, d'envoyer des militaires français dans une zone en conflit même pour y faire que de l'instruction. Mais surtout la France craint avec un tel projet un coup d'état des « ultra » de la DSP et la guerre civile. Sans l'appui de la France, n'ayant pas l'autorité sur la DSP, et face à l'effondrement du pays, Mahele ne peut plus résister. Il cherche dès lors à négocier pour éviter le bain de sang dans Kinshasa. Dans la tourmente de la fin crépusculaire du régime il sera finalement assassiné le 16 mai en cherchant à raisonner les derniers fanatiques de la DSP. Plus tôt dans la journée, Mobutu quitte Kinshasa, son exil le conduira au Maroc en passant par le Togo. Le 17 mai à Lubumbashi, Kabila se proclame président de la République Démocratique du Congo. Mobutu meurt le 7 septembre 1997 à l'hôpital militaire Mohammed V de Rabat.

C'est tout un chapitre de l'histoire du Congo qui se tourne et des rapports qui ont pu exister entre la France et ce pays de 1978 à 1997. Les événements de 1991, ont été prémonitoires de l'effondrement d'un système politique profondément gangrené. L'opération Baumier a, pour un temps seulement, repoussé l'inévitable. La fin de Mobutu, l'arrivée de Kabila est un changement majeur dans l'histoire de l'Afrique centrale. Pour autant le pays n'a pas tant changé et les problèmes endémiques demeurent. La France n'est plus aussi présente dans la région. Son intervention au Rwanda est encore discutée et très largement instrumentalisée alors que l'opération Turquoise est une réussite humanitaire incontestée. Malheureusement elle n'a pas été poursuivie, ce qui a joué en faveur de la déstabilisation générale de région.

### **3- Analyses**

Qui connaît aujourd'hui l'opération Baumier ? L'histoire française récente est dense en opérations extérieures. La période charnière de ce temps des OPEX correspond à la fin de la guerre froide. Au début des années 1990, l'armée française retrouve le terrain des opérations. Certes elle intervient au Liban depuis 1978 et au Tchad depuis les années 1970, mes ces opérations restent assez modestes et limitées à un certain nombre d'unités. A partir de la guerre du golfe et de l'émergence d'un monde multipolaire, les crises vont se succéder sur les

théâtres africains et européens. En 1991, l'opération Baumier est un tournant dans ce nouveau contexte géopolitique. Cette opération d'urgence s'est déroulée dans un pays en crise politique économique et morale. Elle s'inscrit dans l'histoire au moment des premiers signes tangibles de la fin du maréchal président Mobutu.

Mais plus largement elle offre la possibilité d'ouvrir la réflexion sur les interventions internationales et françaises dans ce vaste pays qui depuis son indépendance est en crise permanente. L'objet de cette opération a été limité mais a permis au dictateur de se maintenir. Si d'un point de vue humanitaire le principe même de l'intervention n'est pas à remettre en cause, que dire des autres interventions internationales et françaises ? Ont-elles permis une amélioration de la situation, une plus grande stabilité régionale ? Malheureusement non, car une intervention n'est pas un but en soi. Elle doit s'accompagner d'un projet politique, d'une approche globale dont tout le monde parle mais qui reste encore à inventer au Congo, tout en laissant au pays la possibilité de trouver le système de gouvernance le plus adapté « Rome ne s'est pas fait en un jour ».

#### **A- Analyses historiques**

##### *État faillis, État fragiles*

Depuis l'indépendance en 1960, le Congo a toujours connu l'instabilité avec des périodes plus ou moins de crises aiguës. Ce grand pays présente tous les symptômes d'un pays en manque d'identité. Cette fragilité se reflète à travers des fractures ethniques, régionales et économiques, fortes qui freinent l'émergence d'un modèle de société stable. Cette situation se nourrit de la faiblesse d'un outil étatique incapable de contrôler et de sécuriser son immense territoire et en proie à une économie parallèle prédatrice qui pille et exploite ses immenses richesses.

Toutes ces problématiques font écho aux enjeux sécuritaires actuels. En avril 2005, Michelle Alliot-Marie, ministre de la Défense, mentionnait devant l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN<sup>89</sup>) le problème des « États défaillants<sup>90</sup> ».

---

<sup>89</sup> L'Institut des hautes études de Défense nationale (IHEDN), fondé en octobre 1936, est un établissement public administratif français d'expertise et de sensibilisation en matière de Défense, placé sous la tutelle directe du Premier ministre.

<sup>90</sup> Le thème des États défaillants, a été au centre des réflexions de la 57<sup>e</sup> session de l'IHEDN en 2015.

Ces États « *refusent les règles, ou s'avèrent incapables de les faire respecter parce qu'ils ne peuvent maintenir l'autorité et l'ordre, [ils] sont à la source de troubles politiques, humanitaires, économiques [qui] peuvent rapidement s'exporter dans les pays voisins ou chez nous. Ils peuvent menacer notre sécurité et celle de nos ressortissants. Ils alimentent les trafics d'armes, de drogue, de personnes. Ils offrent des lieux de refuge aux réseaux terroristes. Ils incitent au développement d'une immigration incontrôlée [...]* ».

Dans le vocabulaire des relations internationales on parle désormais « d'État faillis ou d'État fragile »<sup>91</sup>. Cette réflexion récente, date des années 1990 avec la fin des régimes autoritaires en Afrique et concomitamment avec le bouleversement de l'ordre mondial lié à la fin de la guerre froide. A cette époque apparait le concept de "*state building*" cher à Francis Fukuyama et d'une *intelligentsia* prompt à refaire le monde pour apporter à tous un modèle de démocratie universelle. Bien vite ces « grandes idées » ont été confrontées à la réalité d'un monde plus hostile et complexe avec des questions persistantes, portant sur la reconstruction de l'outil étatique et d'un modèle de société.

Après soixante ans d'indépendance, le Congo présente les caractéristiques d'un État failli, d'un État fragile à travers des faiblesses génétiques en termes de souveraineté, d'identité et de sécurité. C'est un des pays d'Afrique où les interventions militaires internationales ont été les plus nombreuses et en cela il est un formidable laboratoire d'étude politique sécuritaire et militaire. C'est l'objet de la première partie de ce mémoire que de mettre en perspective cet aspect historique avant d'aborder le déroulement de l'opération Baumier en tant que tel. Il est ainsi frappant d'observer une certaine permanence des problématiques. Depuis 1960, le pays n'a guère évolué et la situation a peut-être même empiré. Face à ce drame, le témoignage du colonel Mickaël P, l'attaché de défense américain en poste en 1991<sup>92</sup>, rapporte les propos de personnes nostalgiques du temps de la colonisation belge. Elles fondaient l'espoir d'un retour de la Belgique, « *au temps du Congo belge, nous avions trois repas par jour, les enfants étaient habillés par les écoles et recevaient une bonne éducation* ». Plus récemment, ce sont les nostalgiques de Mobutu qui se sont manifestés lors de l'anniversaire des vingt ans de la mort du dictateur au nom du registre de l'homme providentiel et de son projet d'unité et de grandeur. Un homme providentiel pour certains, plus que pour d'autres. Comme dans beaucoup de pays, l'ethnie du chef du gouvernement est privilégiée. Cette tendance va au Zaïre s'intensifier dans le temps et avec l'usure du pouvoir. Ainsi au retour de sa scolarité à

---

<sup>91</sup> François Gaulmes, « États faillis, État fragiles : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », *politique étrangère*, 2011/1, p.17.

<sup>92</sup> Annexe 9 : Témoignage du colonel Mickael P.

l'école de guerre en France en 1984, le général Mahele découvre une armée en voie de « Ngbandisation » accélérée<sup>93</sup>. Ce sont les généraux ngandis, l'ethnie de Mobutu, Nzimbi et Baramoto, qui dirigent la Division spéciale présidentielle (DSP) et la Garde civile, deux nouvelles unités particulièrement choyées au détriment des FAZ, laissées en déshérence. Cette situation au niveau des armées, de concentration des pouvoirs par un clan est symptomatique et généralisée à tous les secteurs d'activité. Le « poids de la famille » africaine est une chance pour l'individu dans le besoin. Une solidarité qui généralisée à un pays peut devenir un fléau et génère légitimement des revendications quand les autres groupes de la société s'en retrouvent exclus. C'est un cercle vicieux qui nourrit les tensions régionales et ethniques depuis l'indépendance.

### *Un bégaïement de l'histoire*

Aujourd'hui ces problématiques persistent conduisant Marc André Lagrange à observer un « bégaïement de l'histoire<sup>94</sup> » en particulier dans les « provinces utiles<sup>95</sup> » du pays que sont le Kasai et le Shaba. Les tensions actuelles ne sont pas sans rappeler les crises dans ces régions de 1960 et de 1977. L'étude de Marc-André Lagrange souligne encore « l'ONU au paroxysme de son impuissance<sup>96</sup> » en parlant de la MONUSCO<sup>97</sup>. De nombreuses analogies intéressantes sont à faire avec l'ONUC (CF page 22), la première mission de maintien de la paix de l'ONU lancée le 14 juillet 1960, au Congo. Il est saisissant de constater des similitudes entre ces 2 missions : leur faiblesse, leur impuissance, et leur enlèvement. Des interventions qui mettent en évidence la complexité de la « sortie de crise » mais aussi de la gestion internationale des problèmes de sécurité. Force est de constater une forme d'échec des grands principes de reconstruction de l'Etat, de bonne gouvernance de

---

<sup>93</sup> François Soudan « Histoire secrète de la chute de Mobutu », *Jeune Afrique*, n°1910-1911, du 13 au 26 août 1997, p.22.

<sup>94</sup> Marc-André La grange, « Du désordre comme art de gouverner. La rébellion Kamwina Nsapu, un symbole du mal congolais », *Notes de l'Ifri*, septembre 2017, p.20.

<sup>95</sup> Le Kasai est la principale région de production de diamant en RDC, une production discrète et rentable dont la valeur des exportations est estimée en 2015 à 230 millions de dollars.

<sup>96</sup> Marc-André Lagrange, *idem*, p.13.

<sup>97</sup> La Mission de l'Organisation des Nations unies en république démocratique du Congo (Monuc), devenue en 2010, la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (Monusco) depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, est une mission de maintien de la paix en République démocratique du Congo de l'ONU. Elle a été créée par la résolution 12792 du Conseil de sécurité en date du 30 novembre 1999.

"*nation building*"<sup>98</sup> promulgués par les instances internationales comme l'ONU, la Banque mondiale le fond monétaire international et par les grandes nations occidentales.

De grands principes qui parfois font fi d'autres logiques contingentes, ethniques et culturelles. Mobutu se faisait d'ailleurs un point d'honneur à rappeler aux journalistes occidentaux qui commentaient les actualités zaïroises : « Nous sommes des Bantous, nous ne sommes pas comme vous des cartésiens »<sup>99</sup>. Il est parfois facile de critiquer l'ONU pour l'inefficacité du "*peacekeeping*", de ces opérations de maintien de la paix, mais les grandes nations occidentales n'ont pas montré plus de succès dans leurs interventions récentes en Afghanistan Irak ou Libye. Les difficultés de la France dans la bande sahélo sahélienne pour restaurer une sécurité pérenne montrent toute la complexité de ces enjeux. L'appréciation, du facteur temps vient encore en rajouter à cette complexité et oppose des calendriers politiques de court terme à une culture africaine de la palabre et du temps long. La mémoire des peuples et les logiques ethniques s'opposent à nos principes de nations fondées sur la « volonté de partager un destin commun ». Le fond du problème est bien la gouvernance dans tous ses aspects, face à des États que l'on aurait jadis qualifiés familièrement de « biscuits manqués »<sup>100</sup> : la méthode antérieure n'était pas la bonne, reste à inventer des concepts adaptés aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle, même si les crises sociales et politiques sont vieilles comme le monde.

### *Un théâtre des interventions internationales*

Si par deux fois l'ONU est intervenue et intervient toujours au Congo avec la MONUSCO et ses 24 000 casques bleus et personnel civils de l'ONU, la France est intervenue sept fois au Congo. En 1977, lors de l'opération Verveine, en soutien des forces armées zaïroises en lutte contre les incursions des « gendarmes katangais » au Shaba, cette opération fut suivie de Bonite en 1978. Ces premières opérations ont été réalisées dans le cadre de la guerre froide et la France est intervenue au profit d'un pays allié de la France déstabilisé par des puissances extérieures appartenant au bloc soviétique. La fin du monde bipolaire s'accompagna d'une crise économique, politique et sociale sans précédent. Cette déstabilisation va s'ouvrir sur un nouveau cycle d'opération française, ce sera Baumier en

---

<sup>98</sup> L'édification de la nation ou la construction de la nation (anglais : nation-building) est un processus par lequel un État utilise ses pouvoirs pour développer, de la part d'un groupe de personnes, une identité nationale et une appartenance à l'État.

<sup>99</sup> Thierry Michel, « Mobutu, roi du zaïre », *R.T.B.F Télévision Belge*, épisode 2, 1999.

<sup>100</sup> François Gaulmes, *idem*, P.27.

1991, Bajoyer en 1993, Malachite en 1998 et enfin l'opération Artémis en 2003. Tout comme l'ONUC qui est la première opération de la paix de l'ONU. L'opération Artemis<sup>101</sup> est considérée comme la première opération militaire dirigée par l'Union européenne, la première opération autonome de l'UE, première mission de réaction rapide de l'UE, première opération hors d'Europe, première opération appliquant le principe de la nation cadre et premier exemple d'opération « relais », menée en coopération entre l'UE et les Nations unies.

### *Un bilan mitigé et une réflexion en cours*

Cette multitude d'interventions pose la question du bilan de cet investissement sans précédent de la communauté internationale. Il semble malheureusement que la situation soit toujours aussi kafkaïenne. L'autorité de l'État n'est pas restaurée, la sécurité est chancelante et l'économie du pays est au ralenti. Le clan Kabila connaît la même usure du pouvoir que Mobutu en fin de règne. Laurent Désiré Kabila est assassiné et les contestations se multiplient et se ressemblent. Les dernières manifestations anti Kabila (fils du précédent) de 2017 et 2018 organisées par les mouvements catholiques et réprimées par le pouvoir sont sur le même mode opératoire que celles organisées en 1991 et 1993 contre Mobutu et en faveur de la démocratisation du pays. Cette situation est amplifiée par les relents de rébellion des provinces les plus excentrées. Tous ces facteurs ne sont pas rassurants et peuvent faire craindre un nouvel embrasement. Quelle solution politique est-il possible d'envisager pour un pays aussi vaste et multiethnique que le Congo ? La solution sécuritaire et militaire n'est que transitoire et doit favoriser un modèle d'Etat stable. Le modèle démocratique proposé par l'ONU montre ses faiblesses et manque de maturité face à une société où le sens de la citoyenneté et de la nation s'est délité.

Faut-il envisager dès lors et par opposition au modèle démocratique occidental, une réflexion sur les régimes « hybrides » et les formes traditionnelles de légitimité, dans un système d'une "*grounded legitimacy*" (ce que l'on pourrait traduire par « légitimité enracinée ») que préconise Kevin P. Clements<sup>102</sup>. Il s'agirait d'intégrer des institutions traditionnelles précoloniales dans l'État moderne. Il s'appuie sur l'expérience des Tonga ou du Botswana, qui ont intégré des institutions traditionnelles dans le fonctionnement de leur l'État.

---

<sup>101</sup> L'opération Artémis est une mission militaire menée, du 6 juin au 6 septembre 2003 en Ituri (République démocratique du Congo), par l'Union européenne au titre de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), sous l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU, selon sa résolution 1484 du 30 mai 2003.

<sup>102</sup> Professeur néo-zélandais de l'université du Queensland (Australie) spécialiste du règlement des conflits et ancien président de l'association internationale de la recherche pour la paix.

*« Cette analyse est novatrice en ce qu'elle développe une évidence que l'on avait fini par oublier la solidité de tout socle institutionnel, même porteur de valeurs universelles, ne saurait s'éprouver sans référence au passé et aux particularismes du genius loci. Négliger les unes et les autres peut conduire à des drames dont l'histoire est remplie<sup>103</sup>. »*

Un tel modèle est séduisant, il faudrait s'appuyer sur des modes de fonctionnements sociaux traditionnels au Congo, mais il y en a autant que de tribus. On pourrait peut-être adopter alors ce dispositif au niveau régional, mais c'est au risque de voir surgir un problème de répartition des richesses et de nouvelles aspirations sécessionnistes. Toutes ces problématiques endogènes à la société congolaise sont autant de fragilités que l'État congolais n'arrive pas à transcender à travers la vision d'un destin commun. L'identité française s'est faite en mille ans, en combien de temps sera-t-il possible de créer une nation congolaise ?

Les États les plus faibles de la planète, comme le Congo sont des États instables et dangereux, pour eux-mêmes et pour les autres. D'où le développement de recherches sur les notions d'État faible, d'État fragile, d'État failli. La période récente a valorisé la dimension sécuritaire de ces analyses. Mais si la priorité est à la reconstruction post-crise de ces États, encore faut-il s'entendre sur la nature de ce qu'il est urgent de reconstruire, bref sur les critères d'existence de « l'État normal ».

## **B- Analyses opérationnelles**

L'opération Baumier a permis de tirer de nombreuses leçons sur les opérations d'évacuation de ressortissants. Elle a mis en évidence le caractère imprévisible des crises, en particulier dans un « Etat fragile » comme le Zaïre et la nécessité de s'adapter et de se coordonner avec un nombre croissant d'acteurs. La mise en place d'une structure de commandement de circonstance a permis de répondre à cette complexité. Elle a aussi mis en évidence des lacunes doctrinales qui se sont résorbées depuis.

Aujourd'hui le contexte a évolué et la gestion de ce type d'opération est envisagée davantage dans un cadre multinational ce qui permet de se coordonner en amont et de partager les risques, les coûts et les moyens mis en œuvre.

---

<sup>103</sup> François Gaulmes, *idem*, P.28.

## *Une meilleure coordination internationale*

Même si elles demeurent une prérogative nationale, les opérations d'évacuation dépassent le cadre strictement national (évacuation d'autres nationalités) et sont susceptibles de dégrader les relations bilatérales avec le pays hôte. La complexité de ce type d'opération, le volume des effectifs à évacuer et le coût des moyens de transport stratégiques poussent à la mutualisation. C'est pourquoi les Etats tendent de plus en plus à se coordonner pour assurer l'évacuation de leurs ressortissants, mais aussi les organisations internationales comme l'Union Européenne (UE) ou l'OTAN.

L'UE ne dispose pas de doctrine propre traitant de ce genre d'intervention. Cependant, le 12 juin 2006, le conseil « Affaires générales et relations extérieures » de l'Union européenne, adoptait une nouvelle version des lignes directrices en matière de protection consulaire des ressortissants de l'UE dans les pays tiers. Cette directive vise à faciliter la coopération entre les Etats membres (mise à jour de listes consulaires, de points de contact, de coordination, d'exercices communs), pour faciliter la protection des citoyens de l'Union européenne.

Dans ce contexte sous le nom de « concept d'Etat pilote », une initiative franco-britannique a été lancée la même année. Ce concept vise à améliorer la protection des ressortissants des Etats membres en temps de crise et plus particulièrement lorsque les intéressés n'y disposent pas de représentation nationale.

L'Etat pilote, coordonne en amont les plans de sécurité qui doivent lui être fournis par les Etats membres et établit un plan d'évacuation des ressortissants européens. En cas de crise, et en fonction du danger encouru, il met en œuvre les dispositions de protection des ressortissants et conduit les opérations de secours, de regroupement ou d'évacuation, avec l'appui des autres Etats membres.

Dans le cadre de cette initiative, la France est « Etat pilote » de l'Union européenne dans dix Etats africains (Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Comores, Djibouti, Madagascar, Maroc (avec Espagne), Sénégal, Tchad, Togo). Le Royaume-Uni, s'est engagé à l'assurer au Sierra Léone et en Gambie, le Portugal pour Sao Tomé, l'Espagne pour la Guinée Equatoriale et la Belgique pour la République du Congo.

Dans le cas des opérations d'évacuation (RESEVAC) et plus particulièrement en Afrique, ces opérations militaires même si elles peuvent paraître simples sont toujours

déliçates à conduire. S'y préparer est indispensable tant leur probabilité d'occurrence est forte (plus d'une par an). Les USA et la France sont les seuls pays (avec la Grande-Bretagne dans une moindre mesure) à disposer d'une doctrine robuste et de moyens prés positionnés en Afrique pour intervenir dans l'urgence. Des initiatives sont en cours pour favoriser une synergie propice à une meilleure coordination franco-américaine dans ce domaine à travers des travaux de planification et d'anticipation que pourraient développer conjointement AFRICOM et le centre de planification et de conduite des opérations (CPCO)<sup>104</sup>.

### ***Les évolutions de la doctrine de RESEVAC.***

Depuis le début des années 1990, la gestion des opérations d'évacuation de ressortissants entre le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) et le Ministère des armées (MINAR) a progressé. Ce changement s'explique malheureusement par une multiplication des crises qui ont nécessité le recours à ce type de mission.

Comme déjà évoqué, Baumier n'est que la première d'une longue série d'opération d'évacuation dans la région. Après 1991, et sous l'effet de la fin du monde bipolaire, la France a dû intervenir dans la région, au Congo Brazzaville, en Angola, en RCA, et au Rwanda. L'opération Baumier a montré le caractère régional de la gestion des crises qui par capillarité concernent l'ensemble des pays limitrophes. Pour Baumier les services diplomatiques et les forces françaises du Congo de RCA et du Burundi furent directement concernés. Toute cette coordination s'est faite au quai d'Orsay et entre attaché de défense. La rapidité de l'intervention montre la qualité du dispositif. La nature de la crise a facilité une réponse rapide et sans équivoque des deux ministères tant l'évidence de l'évacuation n'a pas fait débat. Cette vision a été partagée à tous les niveaux de l'ambassade aux instances parisiennes.

Néanmoins, la fin de la guerre froide constitue une rupture majeure dans la gouvernance et la gestion des crises, un changement de paradigme avec la fin d'un monde figé et un monde en mouvement. Les multiples tensions qui ont surgi en Afrique mais aussi

---

<sup>104</sup> Commandant opérationnel des forces et conseiller du gouvernement, le CEMA dispose, au sein de l'Etat-major des armées (EMA), d'un centre de planification et de conduite des opérations (CPCO). Le CPCO est au cœur du processus de gestion des crises en amont (veille stratégique, planification) et en aval (conduite). Centre nerveux de la chaîne de commandement opérationnelle française, il regroupe donc les capacités de planification et de conduite des opérations au niveau stratégique.

en Europe et plus particulièrement dans les Balkans ont nécessité un toilettage de la gestion de crise. L'émergence de nouveaux acteurs, le retour des peuples au détriment des Etats fragiles et des organisations internationales issues de la fin de la seconde guerre mondiale ont fait apparaître certaines lacunes en termes de coordination, de renseignement et d'anticipation. Pour le ministère des armées l'événement fondateur de ce renouveau est la guerre du Golfe. Ce conflit a montré les déficiences de l'armée française et les limites d'une doctrine inadaptée pour une nouvelle génération de conflit. Ce constat, ces lacunes sont à l'origine de la création des forces spéciales, de la direction du renseignement militaire (DRM) et peu de temps après de la direction des affaires stratégiques (DAS). Baumier puis les autres crises de la décennie n'ont cessé de faire évoluer la réflexion sur les RESEVAC et plus largement sur notre modèle d'armée et son environnement.

Un corpus doctrinal s'est ainsi développé sur le sujet spécifique des évacuations de ressortissants. On voit bien comment une rupture géopolitique (la Guerre froide) se traduit par une évolution de la pensée militaire. Cela répond aussi à des besoins de clarification et de planification pour ne pas laisser de place aux questionnements quand la crise survient. Cette documentation n'a pas révolutionné en soi l'organisation de ces évacuations, les grands principes existaient déjà. Aujourd'hui le document de référence est la Doctrine interarmées DIA- 3.4.2 du 02 juillet 2009 réalisé par le centre interarmées de concepts de doctrine et d'expérimentation (CICDE). Ce document est complété par des études sur les bonnes pratiques en opération et les retours d'expérience, du centre d'évaluation et de retour d'expérience (CEREX), et du centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF).

### ***L'organisation actuelle d'une RESEVAC***

La multiplicité des acteurs impliqués dans une opération de RESEVAC impose une claire répartition des responsabilités, notamment entre les autorités du MEAE et du MINAR. Les acteurs nationaux sont les suivants :

**Le MEAE** : responsable de la sécurité des Français établis à l'étranger, il est au centre des opérations de RESEVAC. Son Centre de Crise (CDC) est en mesure de fournir en permanence une assistance aux expatriés :

- Le CDC assure ainsi une veille permanente des zones « crisogènes » et a la responsabilité de la coordination interministérielle amont, notamment avec les Armées,

- En cas d'opération RESEVAC, le MAEE transmet au MINAR la liste des bénéficiaires de l'évacuation, liste essentielle pour le tri des personnes à évacuer. Il transmet également au MINDEF toutes les informations nécessaires à l'évacuation primaire à charge du MINDEF (effectifs, localisation des points de regroupement - PR, plans de sécurité locaux, etc.).
- Le MAEE est enfin responsable de l'organisation de l'évacuation secondaire : en prolongement de l'évacuation primaire. Elle se déroule entre le Centre de Regroupement et d'Evacuation des Ressortissants (CRER) et la destination finale ; les moyens de transport nécessaires sont affrétés par le MEAE.

#### **Le poste diplomatique :**

- Il conçoit localement, le plan de regroupement en cas d'évacuation, par la désignation de chefs d'îlots et le choix de points de regroupement en vue des évacuations par les forces armées. Le poste diplomatique déclenche sur place les opérations en lançant le regroupement. Enfin, il assure le tri des bénéficiaires, prérogative des services consulaires. Les Forces armées apportent à ce stade leur soutien sécuritaire et logistique.

**Le CEMA** : il détient le commandement opérationnel (OPCOM) de la Force chargée de l'opération. Cette opération est conduite depuis le CPCO.

#### **L'Attaché de Défense :**

- En tant que conseiller militaire de l'ambassadeur, il joue un rôle essentiel à la bonne coordination interministérielle. En amont, il participe à la conception du plan de sécurité avec l'officier de sécurité du poste diplomatique, en veillant notamment à l'opportunité du choix des points de regroupements PR. Il doit recenser les zones susceptibles d'accueillir les points d'évacuation primaire et secondaire. En conduite, il assure la liaison entre la Force déployée et le poste diplomatique.

**Le COMANFOR** : les forces armées engagées sont placées sous son contrôle opérationnel (OPCON) :

- La force est responsable de **l'évacuation primaire**, entre les PR et le CRER inclus, sur demande du poste diplomatique, elle peut également assurer la sûreté des PR. L'évacuation primaire prend fin à la sortie du CRER, lorsque les ressortissants sont

confiés à l'autorité diplomatique chargée du tri consulaire et de l'évacuation secondaire, si les PR ne sont pas accessibles en sécurité, la Force peut avoir à mener des opérations ponctuelles de récupération, voire d'extraction.

Une fois déclenché, ce type d'opérations nécessite une coordination étroite, qui s'opère à Paris entre le CPCO et la Direction des Français à l'étranger DFAE<sup>105</sup> (lors de l'aide au départ volontaire des Français du Liban en 2006, un officier de liaison a été mis en place pendant 15 jours à la DFAE), sur le terrain entre le commandant de la force déployée et le poste diplomatique, sur les PR entre la force et les cellules consulaires.

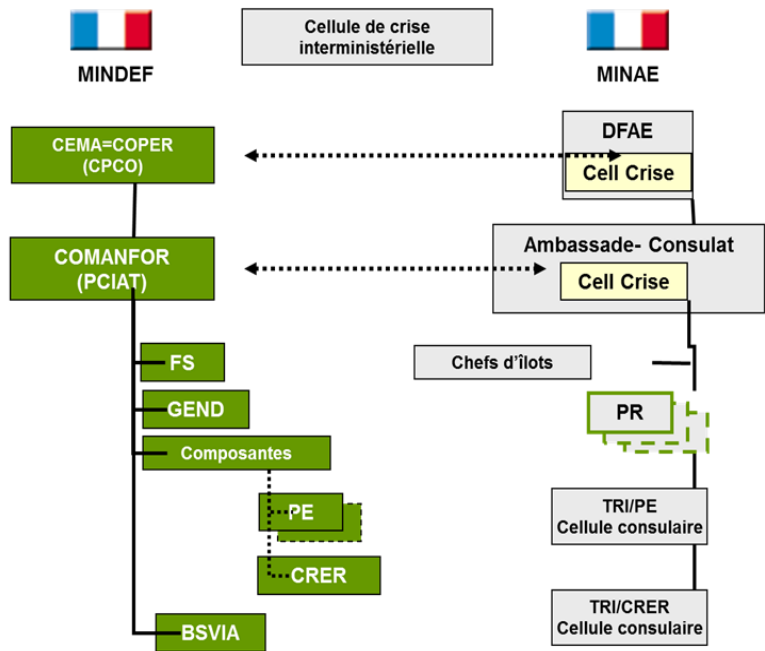
Il faut noter désormais une clarification des fonctions militaires distinguant attaché de défense et COMANFOR. Pour de petites opérations le CPCO donnerait certainement la fonction de COMANFOR à l'attaché de défense. Maintenant si une opération de l'ampleur de Baumier devait être mise en œuvre, un COMANFOR serait désigné.

Les différents schémas présentés ci-après, résument succinctement l'organisation d'une opération de RESEVAC. Pour l'opération Baumier il y eu au moins deux CRER, même si ce terme n'était pas utilisé à l'époque, le principal à Brazzaville et le second à Bangui.

---

<sup>105</sup> La direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargée de l'administration des Français hors de France, de la protection de leurs droits et de leurs intérêts ainsi que de l'ensemble des questions consulaires telles que définies par la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963

# RELATIONS MINDEF-MINAE



- ILOTS** : Zone de regroupement des ressortissants définie par les autorités consulaires suivant une logique géographique.
- PR** : Point de regroupement.
- PEP** : Point d'évacuation primaire.
- PES** : Point d'évacuation secondaire.
- ZTP** : Zone temporaire de protection.
- CRER** : Centre de regroupement et d'évacuation des ressortissants.
- BOA** : Base opérationnelle avancée.
- BSVIA** : Base de soutien à vocation interarmées.

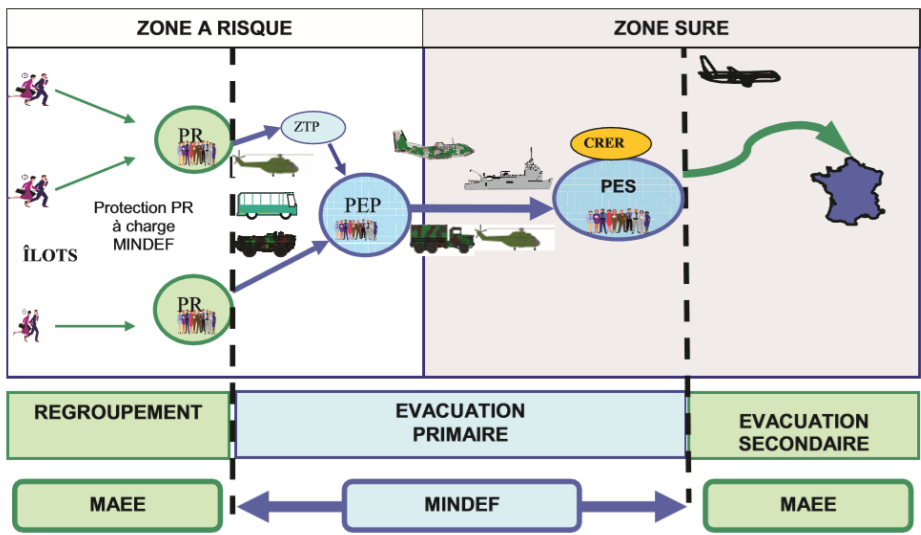


Figure 20 : Extrait de la Doctrine interarmées DIA- 3.4.2 du 02 juillet 2009 réalisé par le centre interarmées de concepts de doctrine et d'expérimentation (CICDE).

## **C- Perspectives**

Le dispositif des forces françaises pré positionnées en Afrique prend de l'ampleur et de l'importance avec le renouveau des menaces sur le flanc sud. Son caractère stratégique est un outil d'influence de notre pays sur le continent Africain, lui a permis d'intervenir dans de nombreuses crises depuis la fin de la décolonisation.

Il s'articule aujourd'hui autour de trois types d'organisation : la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD), les pôles opérationnels de coopération (POC) et les bases opérationnelles avancées (BOA).

Cette architecture poursuit une mutation de manière à pouvoir mieux coordonner une action de coopération plus globale dans le but de construire des outils de sécurité et de défense plus performants. Cette montée en gamme répond aux besoins des pays africains à des formations plus exigeantes dans un contexte de préparation à l'engagement au combat. Ce nouveau défi marque le renouveau de la coopération.

### ***La Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) et la coopération structurelle.***

Dans le paysage, des forces françaises en Afrique le dispositif de la coopération militaire a évolué depuis 1991. En 2009 le livre blanc dans le cadre d'une approche plus globale rassemble les fonctions de coopération des domaines de la sécurité et de la défense. Le décret du 16 mars 2009 portant sur l'organisation de l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères a institué la DCSD et élargit ses compétences aux domaines de la sécurité intérieure (police et gendarmerie) et de la protection civile.

Aujourd'hui, il reste moins de 300 coopérants militaires et des représentants des forces de sécurité<sup>106</sup> en Afrique alors qu'en 1991, les effectifs rien qu'au Zaïre atteignaient plus de 100 personnes. Cette évolution s'explique autant par les « dividendes de la paix » à la suite de la fin de la Guerre froide, que par un changement de priorités. Cette décrue est désormais arrêtée et la tendance pourrait être une remontée des effectifs dans le cadre de partenariats renforcés.

---

<sup>106</sup> Direction de la coopération de sécurité et de défense, « DCSD bilan 2013 et perspectives », *Partenaires sécurité défense Revue de la coopération de sécurité et de défense*, n°274, juin 2014, p.6.

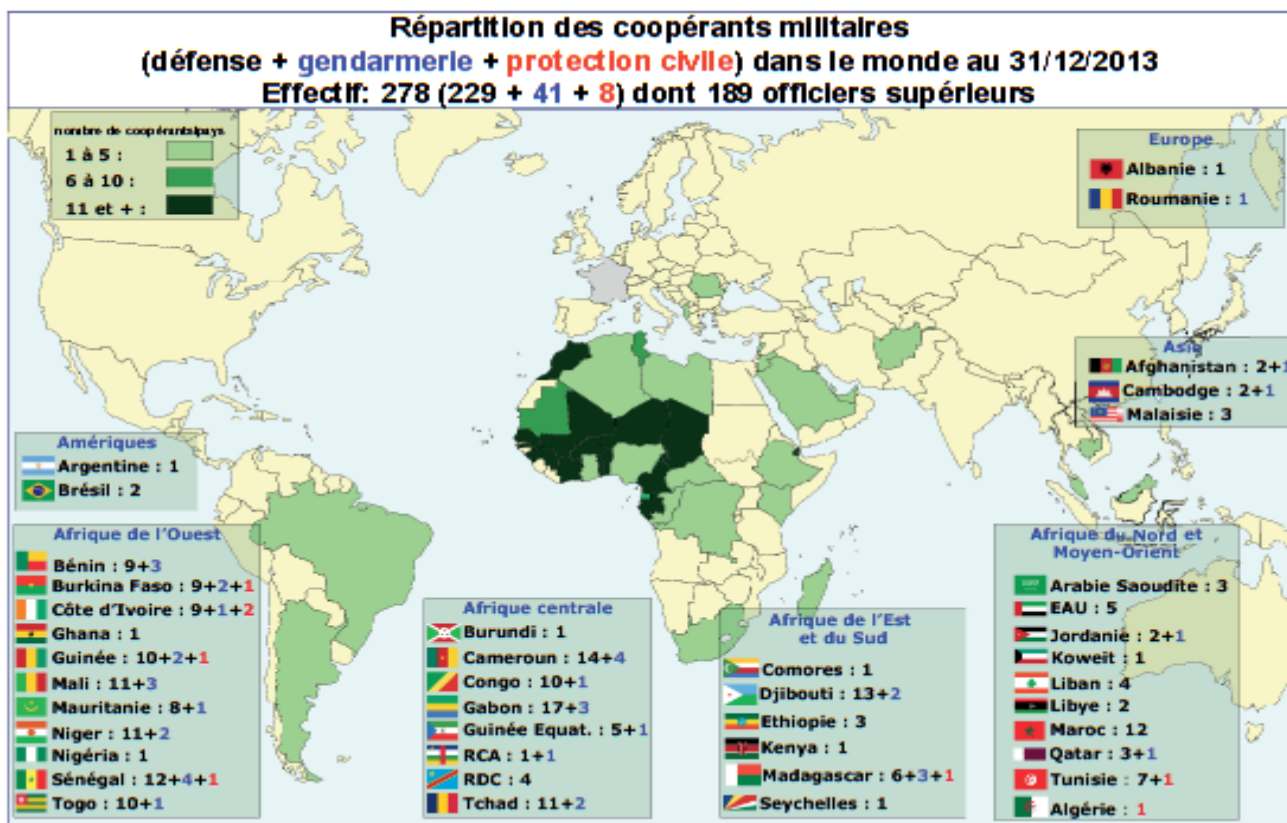


Figure 21 : « DCSD bilan 2013 et perspectives », *Partenaires sécurité défense Revue de la coopération de sécurité et de défense*, n°274, juin 2014.

À l'issue du Sommet de l'Élysée des 6 et 7 décembre 2013, trois priorités ont été fixées à la DCSD :

- Le renforcement des capacités africaines de sécurité et de défense en vue de permettre la stabilité des États et la mise en œuvre de « solutions africaines aux problèmes africains » ;
- La lutte contre le terrorisme et les trafics transnationaux dans la zone sahélo-saharienne ;
- La sécurité maritime, principalement dans le golfe de Guinée.

La situation sécuritaire se dégradant en Afrique, l'armée française est de retour et particulièrement depuis 2013 au Mali et dans cinq pays de la bande sahélo sahélienne qui

forment le G5 sahel<sup>107</sup>(le groupe des 5 du sahel). Le terrorisme islamiste, l'émergence d'organisations criminelles et la crise migratoire sont autant de problèmes dont les métastases ont des conséquences plus ou moins directes sur la sécurité du continent européen. La France est en première ligne avec ses partenaires Africains et Européens pour lutter contre ces menaces. Dans cette perspective une nouvelle forme de coopération se développe, le partenariat militaire opérationnel (PMO).

La transition qui s'opère entre l'assistance militaire opérationnelle (AMO) et la montée en puissance du partenariat militaire opérationnel (PMO) est un changement non seulement sémantique mais aussi de nature de coopération. On assiste à une augmentation des demandes d'action de partenariat des armées africaines dans le cadre de la préparation à la projection de force et à l'engagement au combat. Ces demandes émanent aussi bien des pays du G5 sahel que d'autres pays africains en prévision entre autres de déploiement dans le cadre des missions de maintien de la paix comme la MINUSMA (mission des nations unies au Mali) ou la MINUSCA (mission des nations unies en Centre Afrique). Cette préparation à l'engagement au combat se fait tout autant dans le cadre de la coopération structurelle mise en œuvre par les coopérants de la DCSD que par les détachements d'instruction opérationnels (DIO) des pôles opérationnels de coopérations (POC) de Dakar et de Libreville.

Le niveau d'exigence a passé un cap. Il est désormais au profit de troupes qui partent au combat et avec nous. La formation se fait dans un esprit de « partenaires ». Cet échange est une opportunité pour nos troupes de se former aux particularités du milieu physique et humain, c'est-à-dire de faire de « l'interculturalité » mais aussi favoriser « l'interopérabilité ». Cette préparation opérationnelle, dans une logique de « gagnant, gagnant » permet une meilleure coordination et efficacité en opération. Dans le cadre de l'opération Barkhane cette action est prolongée avec les détachements de liaison et d'appui opérationnel (DLAO) qui accompagnent certaines unités au combat en leur fournissant des conseils spécialisés et des appuis de type génie ou artillerie.

---

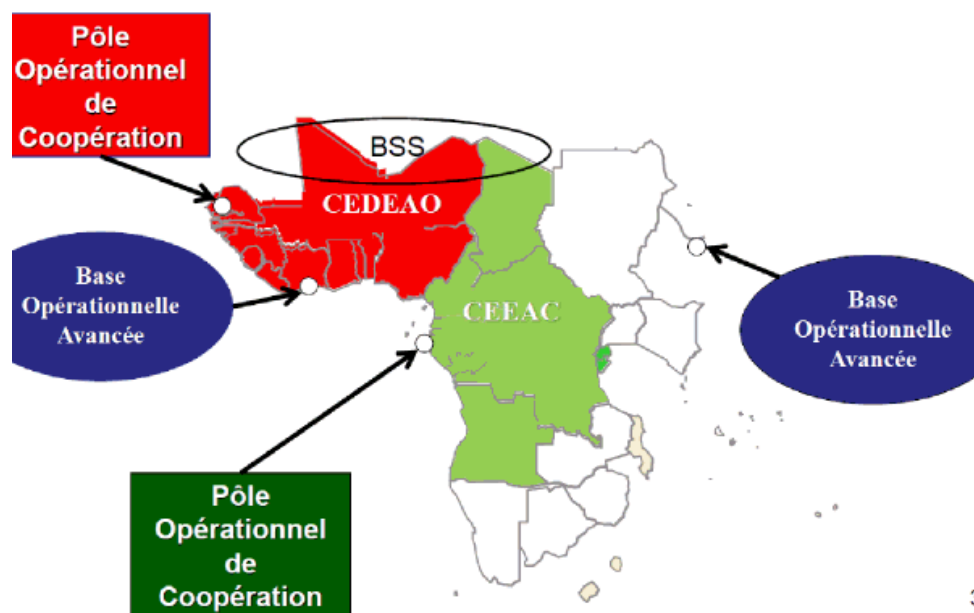
<sup>107</sup> Le G5 Sahel ou « G5S » est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale en matière de politiques de développement et de sécurité, créé lors d'un sommet du 15 au 17 février 2014 par cinq États du Sahel : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad.

## *Le nouveau schéma du dispositif militaire permanent en Afrique*

Depuis 2015<sup>108</sup>, le dispositif militaire français en Afrique hors DCSD s'articule autour de quatre bases militaires. Les éléments français au Gabon (EFG) et les éléments français au Sénégal (EFS) constituent des pôles opérationnels de coopération (POC). Ils visent plus particulièrement à accompagner les États africains dans le renforcement de leur sécurité collective et ainsi à contribuer à la stabilité régionale. Les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDj) et les forces françaises en Côte d'Ivoire (FFCI) sont organisées en bases opérationnelles avancées (BOA). Elles, constituent des points d'appui principaux sur l'une et l'autre des façades africaines, ainsi qu'un réservoir de forces rapidement projetables.

Capable d'interagir avec nos autres BOA et nos forces déployées en OPEX, ce dispositif permet de disposer d'un réservoir de forces et de points d'appui logistique dont les principales missions sont :

- D'assurer la défense des intérêts français et la sécurité de ses ressortissants ;
- D'appuyer les déploiements opérationnels des forces françaises dans la région ;
- De contribuer à la coopération opérationnelle régionale.



*Figure 22: Les forces pré positionnées françaises depuis 2015.*

<sup>108</sup> Rapport d'information du 9 juillet 2014 par la commission de la défense nationale et des forces armées sur l'évolution du dispositif militaire français en Afrique et sur le suivi des opérations en cours et présenté par les députés Yves Fromion et Gwendal Rouillard.

Les POC ont un effectif d'environ 300 personnes. Ils se composent d'équipes d'instruction projetables pour réaliser des formations de courtes durées (une à trois semaines). Chaque POC intervient au profit de sa zone d'action respective, le POC Sénégal pour les pays de la CEDEAO<sup>109</sup> et le POC Gabon pour les pays de la zone de la CEEAC<sup>110</sup>. Ils arment les détachements d'instruction opérationnelle (DIO) dans le cadre de la coopération dite opérationnelle à distinguer de la coopération structurelle (à la charge de la DCSD). Les attachés de défense participent à la coordination de ces différentes actions. Depuis quelques années de nouvelles actions de coopérations opérationnelles organisées par le POC du GABON sont menées en RDC<sup>111</sup>.



*Figure 23 : DIO au profit des troupes aéroportées de RDC en 2017.*

D'une manière plus large et en prévision d'une demande d'assistance plus importante et plus diversifiée, un commandement spécialisé devrait voir le jour en 2018, le commandement du partenariat militaire opérationnel (COM PMO). Ce commandement coiffera l'ensemble des besoins et centralisera les compétences et les experts dans une optique

---

<sup>109</sup> La communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

<sup>110</sup> La communauté économique des Etats de l'Afrique de centrale.

<sup>111</sup> Bulletin de liaison des Parachutistes SAS de la France Libre, des Parachutistes Coloniaux & d'Infanterie de Marine n°56, aout 2017, p. 35.

d'action globale et régionale en fonction des demandes spécialisées et contingentes. Le COM PMO sera un organe d'arbitrage et de coordination avec les autres acteurs de la sécurité et du développement comme la DCSD, l'AFD (l'agence française pour le développement) mais aussi les autres partenaires occidentaux.

En termes de RESEVAC, le nouveau dispositif offre les mêmes garanties que par le passé à travers la présence de troupes prêtes à l'engagement. Les états-majors des POC sont en mesure d'armer les postes de commandement tactiques de ces opérations avec leur chef de corps comme COMANFOR.

Concernant la République Démocratique du Congo, le nouveau plan de RESEVAC prend en considération la situation sécuritaire actuelle mais aussi les intérêts de la France moins importants que par le passé. Le nombre de ressortissants français a fortement diminué et en cas de crise les accords prévus dans le cadre de l'union européenne donnent à la Belgique le statut de nation pilote. La France serait par conséquent nation concourante. En cas d'intervention militaire sur Kinshasa, la base arrière de Brazzaville nécessiterait un dispositif de sécurisation, ce qui n'était pas le cas par le passé. Enfin l'intervention ne profiterait plus du même relais d'influence de l'assistance militaire technique. Aujourd'hui seules 4 personnes de la DCSD sont en poste au Congo.

## CONCLUSION

L'opération Baumier se situe à un tournant de l'histoire du Congo et plus généralement de l'histoire moderne. La fin de la Guerre froide a fait voler en éclats les « États fragiles ». Le cas de la République Démocratique du Congo (RDC) n'est pas isolé, le Rwanda, la RCA ou encore le Congo Brazzaville ont connu les mêmes troubles. Les événements de 1991, ont été prémonitoires du déclin et de la fin du régime du maréchal Mobutu. C'est aussi le terme d'une période de paix avant les événements encore plus dramatiques qui marquent encore aujourd'hui ce grand pays d'Afrique centrale. En effet les conflits se multiplient à l'Est, des milliers de victimes sont à déplorer dans l'indifférence du monde entier. Dans la capitale elle-même les troubles se multiplient et la contestation du régime de Kabila fils ne cesse de s'amplifier.

Les occidentaux, la France en premier lieu auraient voulu instaurer dans tous les pays d'Afrique un système démocratique semblable au leur. Depuis les indépendances des années 1960, les conflits, coups d'état, guerres tribales ont affecté et affectent encore toute cette région. L'ONU a également été impuissante pour rétablir la paix. La réflexion est actuellement dans une impasse, l'acceptation d'un modèle politique dit universel montre clairement ses limites et met en évidence l'importance des facteurs culturels et sociaux. En ce sens l'histoire tragique et récente de la RDC offre un formidable laboratoire d'études. Les nombreuses interventions qui ont pu s'y dérouler conduisent à un questionnement concernant l'emploi de la force en vue de la reconstruction d'une organisation étatique. Cette idée corrobore les propos du général Castres<sup>112</sup> concernant les systèmes internationaux de régulation des crises aujourd'hui dépassés par rapport aux enjeux de sécurité globale et de développement.

Le contexte et l'exécution de Baumier sont donc particulièrement intéressants dans une situation de rupture. C'est une des premières grandes crises *post* Guerre Froide, au temps où certains penseurs défendaient l'idée d'une « fin de l'histoire » bien au contraire elle revenait en force et par surprise. Le niveau de violence et la soudaineté des événements n'avaient pas été anticipés. Tous s'attendaient à une révolte, la situation économique était

---

<sup>112</sup> Table ronde, « penser la guerre aujourd'hui et demain », du 26 mars 2018, à l'Ecole de guerre.

devenue insupportable, mais personne n'avait envisagé un pillage généralisé. La réponse militaire a été immédiate grâce à l'intervention des forces pré-positionnées. Dans cette tragédie, l'organisation des évacuations a su s'adapter dans l'urgence mettant en évidence la nécessité de prise en compte d'un environnement plus complexe et régional.

Les leçons qui peuvent être retenues soulignent la place prépondérante de la connaissance du milieu et de la constitution d'un large réseau de sécurité. Le théâtre de l'opération son gigantisme a animé l'ensemble des ambassades françaises et étrangères des pays limitrophes et a mis en évidence la nécessité d'une meilleure coordination. Ce sont les prémices d'un basculement des opérations de plus en plus vers, l'interministériel, l'internationale. Cette opération a donc servi de matrice et de référence aux opérations du même genre qui ont pu se succéder dans la sous-région. Ces leçons sont désormais plus formalisées dans le cadre de doctrines et d'accords internationaux.

De par son importance et son échelle, Baumier peut être considérée comme une opération majeure et a ouvert la voie à de nouvelles réflexions. Le rôle de l'assistance militaire technique qui a été souligné est aujourd'hui au cœur d'une mutation de la coopération française à travers le « partenariat militaire opérationnel » qui veut prendre en compte davantage les particularismes culturels des partenaires africains. Cette prise en compte qui a toujours été la force des armées françaises devient une priorité qui a tout son sens aujourd'hui dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. L'interopérabilité culturelle constitue un multiplicateur d'efficacité bien plus que toute forme d'interopérabilité technique. Cette approche est encore fragile, elle nécessitera un investissement et une stratégie que les armées devront assumer au risque de voir cet outil dépérir.

## **CHRONOLOGIE**

**1960 - 2006**

### **1960**

30 juin : Indépendance du pays avec Josèphe Kasavubu comme président et Patrice Lumumba comme premier ministre. Josèphe Mobutu est désigné comme chef d'état-major de l'armée nationale congolaise (ANC). En juillet le Katanga et le Sud Kasai font sécessions.

Juin – septembre : Première opération d'évacuation de ressortissants. La Belgique évacue 10 000 de ses ressortissants.

14 juillet 1960 : Les nations unies déclenchent par la résolution n°143 du conseil de sécurité, **l'opération des nations unies au Congo (ONUC)**. Cette opération prend fin en juin 1964

### **1964**

La révolte des Simba dans le nord-est du pays, dirigé par le maoïste, Pierre Mulele s'étend, les villes de Stanleyville et Paulice sont capturées avec 2 000 occidentaux pris en otage.

24 novembre : **Opération Dragon rouge**, la Belgique avec des moyens aériens américains libère par une action combinée aéroportée (1<sup>er</sup> Bataillon de parachutiste belge) et terrestre (5<sup>e</sup> Brigade mécanisée congolaise renforcée par des mercenaires) la ville de Stanleyville. Les 2000 occidentaux sont libérés, mais 200 d'entre eux sont massacrés ainsi que plusieurs centaines de congolais

26 novembre : **Opération Dragon noire**, libération de la ville de Paulice.

### **1977**

6 au 16 avril : **Opération Verveine**, la France intervient en appui du Zaïre face à l'incursion de rebelles, les anciens « gendarmes katangais » dans la région du Shaba.

### **1978**

19 mai au 15 juin : **Opération Bonite**, la France avec la Belgique et le Maroc lancent une opération au Zaïre afin de stopper l'incursion des rebelles katangais. Le 2<sup>ème</sup> Régiment Etranger de Parachutistes saute et libère la ville de Kolwezi et 2 000 ressortissants étrangers.

### **1990**

20 juin. XVIème Conférence des chefs d'État de France et d'Afrique à La Baule.

## **1991**

24 septembre à fin octobre : **opération Baumier**, suite à la mutinerie d'éléments de la 31<sup>e</sup> BPZ, les principales villes du Zaïre sont pillées par la population civile et certaines unités de l'armée. L'armée française intervient sur tout le territoire avec les belges (opération Blue Bean) pour une opération qui permettra d'évacuer 12 000 ressortissants de 65 nationalités.

## **1993**

28 janvier au 14 février : **Opération Bajoyer**, suite à la mutinerie d'une partie des Forces Armées Zaïroises, la France lance une opération d'évacuation de ressortissants. Durant les émeutes l'ambassadeur de France Philippe Bernard est tué. La France évacue 500 de ses ressortissants.

## **1994**

22 juin au 22 août : **Opération Turquoise**, sur proposition de la France, la résolution n°929 du conseil de sécurité, autorise une intervention armée humanitaire d'urgence au Rwanda depuis le Zaïre pour une durée de 2 mois.

## **1997**

16 mai : Fuite de Mobutu de Kinshasa avant la prise de la ville par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL).

17 mai : Kabila se proclame président de la République Démocratique du Congo.

## **1998**

Aout à octobre : **Opération Malachite**, évacuations de 2500 ressortissants français de Kinshasa.

## **1999**

30 novembre 1999 : **La Mission de l'Organisation des Nations unies en république démocratique du Congo (MONUC)**, est créée par la résolution 12792 du Conseil de sécurité. Elle devient en 2010 la **Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en république démocratique du Congo (MONUSCO)**. Toujours d'actualité c'est la plus importante mission de l'ONU avec 23 000 personnes dont 20 000 militaires.

## **2003**

6 juin au 6 septembre : **Opération Artémis Mamba**, en Ituri (République démocratique du Congo), par l'Union européenne au titre de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD), sous l'autorité du Conseil de sécurité de l'ONU, selon sa résolution 1484 du 30 mai 2003. L'opération ARTEMIS est considérée comme la première opération militaire dirigée par l'Union européenne, appliquant le principe de la nation cadre et premier exemple d'opération « relais », menée en coopération entre l'UE et les Nations unies.

## **2006**

Juin à décembre : **Opération EUFOR RDC** est une opération militaire de l'Union européenne, répondant à la demande de l'ONU, consistant en un appui militaire de 2500 soldats à la MONUC pendant le processus électoral en République démocratique du Congo.

## LISTE DES SIGLES

ALAT	Aviation légère de l'armée de terre
ANC	Armée Nationale Angolaise
ATC	Avion de transport tactique
BPC	Bâtiment de projection et commandement
BPZ	Brigade parachutiste zairoise
CEMA	Chef d'état-major des armées
CICDE	Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations
COGIC	Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises
CENTREVAC	Centre d'évacuation
COMANFOR	Commandant de la force
CPCO	Centre de planification et de conduite des opérations
CRER	Centre de regroupement et d'évacuation des ressortissants
DL	Détachement de liaison
DMAT	Détachement militaire assistance technique
DSP	Division spéciale présidentielle
EFAO	Élément Français d'Assistance Opérationnel
EMA	État-major des armées
EMAT	État-major de l'armée de terre
EMO-T	État-major opérationnel terre
EMT	État-major tactique
FAZ	Forces armées zairoises
MAEE	Ministère des affaires étrangères et européennes
MCP	Mise en condition avant projection
MINDEF	Ministère de la défense
MPR	Mouvement populaire de la révolution

ONU	Organisation des Nations Unies
OPEX	Opération extérieure
RCA	République centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
REI	Régiment étranger d'infanterie
RESEVAC	Evacuation de ressortissants
RIMa	Régiment d'infanterie de marine
RPIMa	Régiment parachutiste d'infanterie de marine
SARM	Service d'Action et de Renseignement Militaire

## BIBLIOGRAPHIE

### MONOGRAPHIES

**ABBOTT**, Peter, *Modern African wars 4 the Congo 1960 –2002*, London, Osprey Publishing, 2014.

**BAGAYOKO-PENONE** Niagalé, *Afrique, les stratégies française et américaine*, Paris, l'Harmattan, 2003.

**BRAECKMAN**, Colette, *Le dinosaure le Zaïre de Mobutu*, Paris, Fayard, 1991.

**ERULIN**, Philippe, colonel, *Zaïre sauver Kolwezi*, Paris, Eric Baschet Edition, 1979.

**LAFOURCADE**, Jean Claude, général *Opération Turquoise Rwanda 1994*, Paris, Perrin, 2010.

**LUGAN**, Bernard, *Rwanda un génocide en question*, Clamecy, Editions du Rocher, 2014.

**ODON**, Thomas P, colonel, *SHABA II the French and Belgium intervention in Zaïre 1978*, Fort Leavenworth, Combat Studies Institute, 1993.

**SERGEANT** Pierre, *La légion saute sur Kolwezi*, Paris, presse de la cité, 1979.

**VAN REYBROUCK**, David, *Congo une histoire*, Paris, Actes Sud, 2012.

**WAGONER**, Fred, *Dragon Rouge the rescue of hostages in the Congo*, Washington, National defense university research directorate, 1980.

Ajouter E. Robin Hivert, *L'Afrique indépendante dans le système international*

### ETUDES ET RAPPORTS

**CHAUVEAU** Guy-Michel et **GAYMARD** Hervé (députés), *Engagement et Diplomatie : Quelle doctrine pour les interventions militaires françaises ?* Projet de rapport d'information déposé par la Commission des Affaires étrangères, 21 mai 2015.

**DULAIT** André, **HUE** Robert, **POZZO DI BORGO** Yves & **BOULAUD** Didier (sénateurs), *La France et la gestion des crises africaines : quels changements possibles ? Rapport d'information n° 450*, 3 juillet 2006.

**LORGEUX** Jeanny et **BOCKEL** Jean-Marie (sénateurs), *La présence de la France dans une Afrique convoitée*, Rapport d'information n°104, 29 octobre 2013

**PONCET** Henri, colonel, commandant l'opération Amaryllis, *Compte rendu de l'opération Amaryllis à Monsieur le Chef d'État-major des Armées*, n°018/3°RPIMa/EM/CD du 27 avril 1994.

**QUERAN** Georges, colonel, commandant l'opération Baumier, *Compte rendu de l'opération Baumier à Monsieur le Chef d'État-major des Armées*, n°165/ZAI/AD/CD du 14 novembre 1991.

**ROHAN** (de) Josselin (sénateurs), *La politique africaine de la France*, Rapport d'information n° 324, 28 février 2011.

Centre interarmées de concepts de doctrine et d'expérimentation (CICDE), *Les opérations d'évacuation de ressortissants (RESEVAC)*, Doctrine interarmées DIA- 3.4.2, 02 juillet 2009, n° 136/DEF/CICDE/NP.

Centre d'évaluation et de retour d'expérience (CEREX), « *Enseignements de l'opération Artémis* », Commandement de la Doctrine et de l'Enseignement militaire Supérieur, janvier 2004.

Centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF), « L'opération de l'union européenne en république démocratique du Congo Artémis », *Doctrine numéro spécial*, décembre 2016.

Centre de doctrine et d'emploi des forces (CDEF), « Les opérations d'évacuation de ressortissants », *Doctrine, Revue d'études générales*, n° 16, juin 2009.

*Ordre d'opération Amaryllis du 8 avril 1994*, n°00901/MSG/DEF/EMA/CO.TER.

## **ARTICLES**

**ALEXIS** Chantal, « Les opérations d'évacuation de ressortissants », *Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD)*, juin 2009.

**BAGAYOKO-PENONE**, Niagale, « L'opération Artémis, un tournant pour la politique européenne de sécurité et de défense ? », *Afrique contemporaine*, 2004, n°1, p. 101-116.

**BUISSONNIERE**, François-Xavier, « Intervention des troupes françaises au Zaïre Opération Baumier », *Terre Magazine*, novembre 1991, n°29, p. 10-13.

**BONIFACE** Pascal, « Les opérations militaires extérieures », *Pouvoirs*, 2008/2, n°125, p.55-67.

**COMMISSAIRE** Emmanuel, « Opération Baumier », *Armées d'aujourd'hui*, novembre 1991, n°165, p.26-27.

**CROMBRUGGBE de PICQUENDAELE**, Alexis, « Le Congo sous Léopold II, réalité et fiction », *la libre Belgique*, 2004.

<http://www.lalibre.be/debats/opinions/le-congo-sous-leopold-ii-realite-et-fiction-51b8833ae4b0de6db9aa1459>

**CROMBRUGGHE de PICQUENDAELE**, Alexis, « Perceptions de la colonisation belge au Congo », *la libre Belgique*, 2014.

**CUSSAC** colonel et **MAURIN** lieutenant- colonel, *Compte rendu de l'action de l'AMT lors de l'opération d'évacuation des ressortissants français à Kigali le 8 au 14 avril 1994*, 19 avril 1994, Mission d'assistance militaire à Kigali.

**CUTTIER** Martine, « Bilan de la présence militaire européenne en Afrique subsaharienne, 2000-2010 », *Res Militaris*, vol.2, Winter-Spring/ Hiver-Printemps 2012.

**DAMAY** Christian, général, « L'Union européenne et la gestion d'une crise africaine : la République démocratique du Congo en 2006 » L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre, journée d'études du 5 février 2007, *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 2007, p. 17-22.

**DARY** Bruno, général de corps d'armée, « L'évacuation des ressortissants étrangers du Libéria – Opération Providence », *Héraclès*, novembre-décembre 2008, n° 30, p.18.

**DURAND** Pierre-Michel, « Leçons congolaises. L'ONUC (1960-1964) ou la plus grande des opérations : un contre-modèle ? », *Relations internationales*, 2006/3 (n°127), p. 53-70.

**FABRE**, Vincent, capitaine, « Opération RESEVAC en RCI 2004 », *Doctrine*, n°08 du CDEF/DREX/B.ENS mars 2006.

**GAULME** François, « « États faillis », « États fragiles » : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale », *Politique étrangère*, 2011/1 (Printemps), p. 17-29.

**GAUSSERES** Rémy, « Les enseignements de Kolwezi-mai 1978 », *Supplément à Objectif Doctrine 37, Les Cahiers du Retex*, 2003, n° 12, p. 27-31.

**GAUTIER** Louis, « Les guerres de François Mitterrand », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2011/1 (n°101-102), p.64-70.

**GERMAIN** Valentin et **REY** Nicolas, capitaine, « 50 ans d'OPEX en Afrique (1964-2014) », *Centre de Doctrine et d'Emploi Des Forces (CDEF)*, septembre 2015.

**GOYA** Michel, lieutenant-colonel, « Les opérations extérieures en perspective historique (1962-2008) », *Cahiers du CESAT*, mars 2009, n° 15, p. 65-67.

**GOYA** Michel, « La Légion saute sur Kolwezi », *Guerre et Histoire*, n° 16, décembre 2013.

**GOYA** Michel, « Comprendre l'action militaire de la France au Rwanda », *la voie de l'épée*, 17 août 2012.

<https://lavoiedelepee.blogspot.fr/2012/08/comprendre-laction-militaire-de-la.html>

**GROS-VERHEY**, Nicolas, « Opération Artémis Congo, un succès : Défauts de jeunesse de la PESD », *B2 – Bruxelles*, septembre 2003.

**GUILLAUME** Alain, « BLUE BEAM, s'étend à tout le Zaïre », *le Soir*, 27 septembre 1991.  
[http://www.lesoir.be/archive/recup/%25252Fblue-beam-s-etend-a-tout-le-zaire\\_t-19910927-Z04FVP.html](http://www.lesoir.be/archive/recup/%25252Fblue-beam-s-etend-a-tout-le-zaire_t-19910927-Z04FVP.html)

**HAFSAOUI** Habiba, « Puissance navale et choix politiques La mission CORYMBE », *Centre d'Études Supérieures de la Marine (CESM)*, 2012.

**HOBBS** Nicole, "The UN and the Congo Crisis of 1960", *Yale University*, 2014.

[http://elischolar.library.yale.edu/applebaum\\_award/6](http://elischolar.library.yale.edu/applebaum_award/6)

**KANDEL** Maya (dir.), « La stratégie américaine en Afrique », *Etude de l'IRSEM*, n°36, décembre 2014.

<https://www.defense.gouv.fr/content/download/340846/.../etudeirsem36--2014.pdf>

**KIESEL** Véronique, « Emeutes, pillages au Zaïre par des Français à Brazzaville », *le Soir*, 29 janvier 1993.

**KOEPF**, Tobias, « Interventions françaises en Afrique : la fin de l'europanisation ? », *Politique étrangère*, 2012/2 (Été), p. 415-426.

**LAGRANGE** Marc-André, « Du désordre comme art de gouverner. La rébellion Kamwina Nsapu, Un symbole du mal congolais », *Notes de l'IFRI, IFRI*, septembre 2017.

**LAGRANGE** Marc-André et **VIRCOULON** Thierry, « Réflexion sur 17 ans de présence de l'ONU en République démocratique du Congo », *Notes de l'Ifri*, avril 2016.

**LEFEBVRE** Romain, « L'opération Amaryllis au Rwanda : les raisons du succès », *Terre Magazine*, novembre 1994, n°55, p. 10-11.

**MATESON** Martin, « RDC : Il y a 50 ans, Che Guevara débarquait en Afrique », *AFP@GeopolisAfrique*, 22 avril 2015.

**MITTERAND** François, président de la République, « Discours de la Baule », 16e conférence des chefs d'État d'Afrique et de France, le 20 juin 1990.

**NDAYWEL E'NZIEM** Isidore, « Du Congo des rébellions au Zaïre des pillages », *Cahiers d'études africaines*, vol. 38, n°150-152, 1998, p. 417-439.

**OLLIVIER** Thierry, général de division, « Les opérations d'évacuation de ressortissants au cœur des principaux engagements des forces terrestres », *Doctrine* n° 16, juin 2009, p.4-6.

**SOUDAN** François, « Histoire secrète de la chute de Mobutu », *Jeune Afrique*, n°1910-1911, du 13 au 26 août 1997, p.20-25.

**THOMANN** Jean-Claude, général (2s), « Généralités sur notre politique militaire en Afrique, enseignements des actions passées et orientations pour l'avenir », L'Afrique subsaharienne d'une crise à l'autre – journée d'études du 5 février 2007, *Fondation pour la Recherche Stratégique*, 2007, p. 5-10.

**THOUVENIN** Jacques, « Quelles ressources pour quelles missions ? Le cas français », Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'interventions, Actes du colloque des 14, 15 et 16 juin 1994, *Centre d'études en Sciences sociales de la Défense*, avril 2000.

**VAISSIÈRE**, François de, général (2s), « La coopération entre la France et l’Afrique en matière de sécurité et de défense. Quelles perspectives pour l’avenir ? », *La revue internationale et stratégique*, n°49, printemps 2003, p. 13-16.

<http://users.skynet.be/fc379818/Baron%20ALEXIS%20Perceptions%20fr.pdf>

**XAVIER** Gérard, capitaine de vaisseau, « La conduite des opérations d’évacuation de ressortissants », *Doctrine, Revue d’études générales*, n° 16, juin 2009.

Direction de la coopération de sécurité et de défense, « DCSD bilan 2013 et perspectives », *Partenaires sécurité défense Revue de la coopération de sécurité et de défense*, n°274, juin 2014.

[https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PSD\\_274\\_web\\_3\\_cle8beec5-1.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/PSD_274_web_3_cle8beec5-1.pdf)

### **REPORTAGES TELEVISUELS**

**MICHEL** Thierry, « Zaïre, le cycle du serpent », *R.T.B.F Télévision Belge*, 1992.

**MICHEL** Thierry, « Mobutu, roi du zaïre », *R.T.B.F Télévision Belge*, 1999.

**Archives TV Zaïre**, « Emeutes Zaïre 1991 », *TF1, France 2, France 5*, 1991.

<https://www.youtube.com/watch?v=x9aSOWZAFgg>

## ANNEXE 1 : Témoignage du colonel Georges Q.

### Commandant l'opération BAUMIER



Figure 24 : 1991 le colonel Georges Q attaché de défense à Kinshasa.

#### **1-. Pourriez-vous me rappeler brièvement votre carrière et plus particulièrement votre expérience africaine et du Zaïre ?**

*Saint-Cyrien de la Promotion Terre d'Afrique 1957-1959.*

*Troupe de Marine, Infanterie.*

*-1960-1961 : Guerre d'Algérie, chef de commando de chasse au 3<sup>e</sup> Régiment de Tirailleur Sénégalais.*

*-1961-1964 : Assistance Militaire Technique (AMT) en compagnie saharienne au Niger.*

*-1968-1970 : Commandant de compagnie parachutiste au Régiment interarmes à Dakar Sénégal.*

-1974-1976 : *Commandant du centre national d'instruction parachutiste de l'armée Togolaise.*

-1983 : *Chef des opérations des éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) en Centrafrique. Commandant de l'opération Bernacle (Cameroun / Tchad) en vue d'évacuer les ressortissants d'N'Jamena. L'opération n'a pas été activée en raison d'un retournement favorable (menace libyenne). Cette opération en partance de Bangui s'est déployée au Cameroun en vue d'évacuer les ressortissants du Tchad (en franchissant le fleuve Chari). Cette opération a été par la suite intégrée à l'opération Manta.*

-1989-1992 : *Attaché de défense auprès de l'ambassade de France au Zaïre, commandant de l'opération Baumier.*

**2- Dans le cadre de votre expérience africaine avez-vous observé une évolution de la situation sécuritaire et plus particulièrement au Zaïre ?**

*De mon expérience africaine, j'ai retiré la conviction de la dégradation intérieure de ces pays et d'une précarité croissante de la situation sécuritaire en Centrafrique et plus particulièrement au Zaïre.*

**3 Avez-vous pu constater une évolution notoire avec la fin de la guerre froide ?**

*Je n'ai pas constaté d'évolution consécutive à la fin de la guerre froide.*

**4- Dans le cadre des missions ou des interventions militaires en Afrique auxquelles vous avez pu participer (quelles sont-elles ?) avez-vous constaté une complexification de celles-ci (émergence de nouveaux acteurs multinationaux ONG MEDIA/ environnement plus complexes) ?**

*A l'évidence les différentes opérations se compliquent, notamment au Tchad (menace Libyenne et rébellion interne) et au Zaïre particulièrement à Kinshasa, ville de 5 millions d'habitants avec une forte présence européenne.*

**5- Quelle est votre expérience (de près ou de loin en Afrique ou en France) en termes de préparation ou de mission d'évacuation de ressortissants ?**

*Je ne possédais pas d'expérience de ce genre d'action avant l'opération Bernacle au Tchad. Bien qu'elle ne fût pas exécutée sa préparation m'a été utile pour par suite. Pour le compte de l'ambassade de Kinshasa, j'avais procédé, vu la dégradation de la*

*situation, à une refonte complète du plan de sécurisation et d'évacuation des ressortissants.*

**6 Pensez-vous, que vous étiez bien préparé à ces missions ?**

*Pour l'opération Baumier, je pense avoir été intellectuellement bien préparé pour cette mission, bien qu'elle fût déclenchée par surprise.*

**7- Quelles leçons avez-vous pu tirer de ces missions ?**

*Un plan d'évacuation n'est qu'une supputation. Le déroulement de l'opération ne se passe pas évidemment comme prévu bien que les grands axes demeurent. Ex : Evidence de la nécessité d'évacuer par le fleuve Zaïre, Brazzaville est à 3 km de distance de Kinshasa.*

*Il convient aussi d'envisager la pire situation d'emblée (stade 3) à partir du moment où ce sont les forces de l'ordre, Armée et Police qui se révoltent.*

*En outre j'ai retiré la conviction :*

- *De la nécessité de maintenir des bases militaires en Afrique (rapidité d'intervention).*
- *Réactivité exceptionnelle du haut commandement (EMA) répondant à toutes les demandes de moyens très rapidement (mise à disposition de Baumier de 3 transalls et 3 pumas)*

**8- En Afrique pensez-vous qu'il existe un vrai savoir-faire de l'armée française et comment l'expliquez-vous ?**

*Le savoir-faire de l'armée française sur le théâtre africain s'est illustré dans toutes les opérations entreprises. La « culture africaine » des personnels a permis des relations le plus souvent fructueuses avec les populations et les armées locales. La connaissance des mentalités africaines a permis d'éviter de graves erreurs compte tenu de la susceptibilité bien connue des africains.*

## QUESTIONS SUR L'OPERATION BAUMIER

### **9- Concernant l'opération Baumier, pensez-vous que cette opération a été un succès ?**

*Le succès de l'opération Baumier est indiscutable, surtout par le fait qu'aucun décès ne soit survenu chez les ressortissants français et étrangers. Seule mais dramatique événement la mort par balle d'un caporal-chef dès le premier engagement.*

*Dans le plan d'évacuation établi début 1991 il avait été pris en compte la probabilité d'intégrer le sort des étrangers ne comptant que sur la France pour leur venir en aide. Ainsi de très nombreux Libanais et portugais par exemple, ont trouvé refuge, dans un premier temps à la résidence de l'ambassade de France, avant de compter parmi les quelques 8 000 évacués sur Brazzaville.*

### **10- Est ce que vous vous attendiez à cette crise (que ce soit l'armée responsable) ?**

*La situation se dégradant de jour en jour au Zaïre, le déclenchement d'une crise majeure semblait inéluctable mais il était impossible de savoir quand et comment il surviendrait.*

### **11 L'évacuation a-t-elle été conforme à ce qui avait été envisagé par le plan de sécurité ?**

*L'évacuation s'est rapprochée des prévisions cependant restaient des inconnues :*

- *Le nombre d'étrangers non français à prendre en charge*
- *La mobilisation nécessaire de moyens fluviaux à partir du port de Kinshasa. Le problème a été résolu grâce aux excellentes relations de l'attaché de défense au Congo avec le chef d'état-major de l'armée locale. Les bacs et autres embarcations congolais ont été réquisitionnés et sécurisés par l'armée congolaise.*

### **12- Qu'est-ce qui vous a fait le plus défaut au début de la crise ?**

*L'effet de surprise devait être immédiatement surmonté.*

*L'attaché de défense, désigné commandant de l'opération par l'EMA s'est retrouvé seul avec son secrétaire. En effet les coopérants militaires bien que nombreux étaient cloués sur leur lieu de travail (assistants techniques à la brigade parachutiste au camp CETA, près de l'aéroport à 40 Km du centre-ville. D'autres résidents au camp Dumez, à 40 Km dans l'impossibilité de rejoindre l'ambassade.*

*A son arrivée impromptue à Kinshasa, la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa, la première unité engagée dès le lendemain du déclenchement des troubles, n'avait pas été préparée pour cette mission totalement imprévue. L'attaché de défense a donc été amené à prendre le commandement de l'unité pour la guider vers les points prioritaires (ambassades de Belgique et de France).*

**13- Comment avez-vous organisé votre équipe de commandement ? L'aviez-vous prévu ?**

*Au départ et pendant les 3 premiers jours je ne disposais de personne hormis un officier et un sous-officier ayant réussi à rejoindre l'ambassade.*

*Par la suite, avec le retour précipité de permission du Colonel chef de la coopération militaire, il a été chargé de récupérer des cadres français de la 31<sup>e</sup> Brigade parachutiste et d'assurer la direction des opérations avec son équipe. Ces dispositions n'ont pas été prévues.*

**14- Quels sont leçons à tirer sur ce dispositif de commandement et de contrôle ?**

*Les cadres ainsi récupérés se sont vu confier différentes fonctions : Conduite, suivi des différentes unités engagées, logistique etc.....*

*Ainsi l'attaché de défense pouvait se consacrer à la relation avec l'ambassade et le consulat. La liaison avec l'EMA grâce à l'arrivée d'une équipe de transmetteurs avec une valise « immarsat », les relations avec ce qui restait d'interlocuteurs avec l'armée Zairoise, essentiellement avec le Général MAHELE, chef du service de renseignement et d'action. L'Etat-major des Forces Armées Zaïroises (FAZ) s'étant « mis à m'abri » cette liaison a été fructueuse, grâce en particulier aux relations amicales entre le général et l'attaché de défense.*

**15- Quels rôles ont joué les coopérants militaires ?**

*Dans un premier temps, les coopérants militaires n'ont pas pu intervenir, retenu dans leur fonction ou dans leur résidence. Une partie d'entre eux a ensuite largement participé à l'opération*

**16- Quels ont été vos contacts avec l'EMA et comment considérez-vous la réactivité de Paris face cette crise ?**

*Les contacts avec l'EMA ont été à mon point de vue, remarquables, sans ambiguïté sur la compréhension de l'ensemble de la situation, réactivité à toutes les demandes de moyens, confiance réciproque, illustrée par la conversation personnelle que l'attaché de défense a eu avec l'amiral LANXADE CEMA.*

**17- Quels ont été vos relations avec l'ambassade, la Presse, les ONG et le détachement militaire Belges ?**

*J'ai apprécié la confiance totale de l'ambassadeur, que je côtoyais depuis 2 années. Il n'est en aucun moment intervenu dans le domaine militaire. Le consulat a été mis à contribution pour recenser les ressortissants français, inventorier tous les évacués, contrôler les étrangers etc...*

*L'équipe du service de communication de l'EMA s'est chargé des relations avec la presse de manière satisfaisante, à part un léger incident avec un cameraman, pourtant averti de ne pas intervenir à l'aéroport alors gardé par la DSP (La Division Spéciale Présidentielle) s'est vu confisquer son matériel. Il a fallu que j'intervienne personnellement auprès du Général Mahele pour le récupérer.*

*Je n'ai pas eu de contact avec les ONG, sinon pour récupérer certains personnels, parfois loin dans le pays, grâce au Transall.*

*Lors de l'arrivée à Kinshasa du régiment para commando Belge, j'ai été prendre contact avec son chef de corps à l'aéroport. La situation était alors décantée. Avec les ambassadeurs il avait été décidé de conserver une compagnie à Kinshasa, le reste du régiment rejoignant Lubumbashi pour sécuriser et évacuer les ressortissants étrangers des provinces du Shaba et du Kivu. Un officier de la coopération a été désigné pour assurer la liaison avec l'unité restée à Kinshasa.*

**18- Quels sont les leçons que vous avez pu en retirer et quels sont les facteurs de succès d'une telle opération selon vous ?**

*Les leçons à tirer sont multiples.*

*Le facteur humain est primordial : entente entre tous les intervenants et interlocuteurs y compris les attachés de défense, ou chefs de coopération (Belge, Coréen, Allemand, Américain, Tchadien, Egyptien, Italien, Chinois) tous ont fait confiance en l'armée française pour évacuer jusqu'à Brazzaville leurs ressortissants. A noter que dès de la compagnie du 2<sup>e</sup> REI, celle-ci a été chargée de l'organisation des embarquements au*

*port fluvial, compte tenu des capacités particulières de ses personnels ; connaissance des langues, autorité, rectitude...Ainsi l'évacuation, sur une semaine a pu se dérouler en ordre et de façon disciplinée.*

*Les Israéliens, coopérants à la DSP ou civils relativement nombreux (dans le secteur du diamant en particulier) venaient au renseignement mais avaient leur propre plan et embarcations pour rejoindre Brazzaville.*

*D'une manière générale, les qualités reconnues des éléments français, compétence, expérience africaine, souplesse d'adaptation, capacités d'improvisation et d'initiative ont pu se mettre en œuvre dans des situations souvent confuses, décentralisées, imprévues et inhabituelles.*

**19- Est ce que vos fonctions d'attachée de défense vous ont aidées en tant que commandant de l'opération ?**

*Il est évident que la fonction d'attaché de défense a été bénéfique et même indispensable pour exercer le commandement de l'opération. C'est l'AD qui a établi le plan d'évacuation. Les deux années préalables dans le poste permettaient une bonne connaissance des lieux des points névralgiques, des interlocuteurs nombreux, de la place reconnue à l'intérieur de l'ambassade etc....*

*C'est pourquoi l'EMA, en toute logique a d'emblée désigné l'AD comme commandant l'opération.*

**20- Comment s'est passé le retour au calme ?**

*L'arrivée par surprise de la compagnie de parachutistes a immédiatement produit un effet tel qu'il n'y a pratiquement pas eu de résistance et que la progression par le boulevard principal de Kinshasa a pu se dérouler facilement (hormis l'épisode où nous avons perdu un soldat tué par balles juste après le débarquement). La consigne donnée au départ était de créer une démonstration de force faisant croire à une arrivée massive de soldats français. Par la suite la frénésie des pillages et autres exactions s'est progressivement arrêté.*

**21-Comment s'est terminée l'opération ?**

*Les éléments en révolte ont fini par rejoindre leurs cantonnements, après avoir largement participé aux pillages avec les civils. Il a fallu sécuriser les personnes restantes et les établissements sauvegardés (usine de bière, usine de textile, station essence, commerces, bâtiments administratifs etc....).*

*Le gros des évacuations s'est effectué dans la première semaine, mais il a fallu poursuivre en répondant aux appels de l'intérieur du pays sur des sites souvent très éloignés. La situation s'améliorant, il a été décidé, en accord avec l'EMA de libérer le plus tôt possible et progressivement les huit unités engagées. Ce fut chose faite le 1er novembre. Le dernier départ concernant les cadres de l'assistance technique qui avaient participé à l'opération s'est effectué, sur Brazzaville le 5 novembre. Seul un commando marine (Trepel) a été conservé pour assurer la sécurité de l'ambassade.*

## **22-Conséquences ?**

### **Politiques**

*Le but de l'opération était strictement humanitaire, excluant toute ingérence politique. Cependant son influence ne pouvait pas ne pas provoquer des répercussions.*

*Ainsi, Mobutu bien abrité sur son bateau à 60 kilomètres sur le fleuve, en amont de la capitale avait perdu tout contrôle, son gouvernement s'était volatilisé, le haut état-major avait disparu. Il n'y avait plus d'interlocuteur. Dès l'arrivée des "pumas", l'ambassadeur de France s'est rendu auprès de Mobutu qui a donné toute latitude à l'opération pour rétablir l'ordre. En outre notre seul interlocuteur, resté à son poste étant le général Mahélé, l'ambassadeur a suggéré de le nommer chef d'état-major général, ce qui fut décidé immédiatement. Ainsi, Mobutu, aux abois, incapable de reprendre le manche a été en définitive le bénéficiaire de l'intervention. Tandis que le général Mahélé (l'homme des français) s'est retrouvé confronté avec la délicate mission de restaurer la hiérarchie dans les armées zaïroises.*

### **Economiques**

*L'effet de la crise a été désastreux : grands magasins saccagés, commerces pillés, plusieurs bâtiments brûlés ou endommagés. Le commerce, les transports se sont arrêtés. Le ravitaillement de la capitale se voyait en péril, laissant craindre une pénurie alimentaire grave pour une population vivant déjà d'expédients. On peut*

*rajouter l'inflation galopante de la monnaie (zaïre), l'arrêt des activités de l'enseignement etc....*

*En un temps si court il est impossible de rétablir l'ordre et la sécurité complètement et durablement, sans pouvoir éviter des troubles résiduels. Même si la situation va s'améliorer peu à peu elle restera profondément dégradée.*

*Mobutu aura sauvé sa place mais il se sera désormais très fragilisé. Chance pour lui, aucune organisation politique d'opposition ne s'avérait crédible.*

*Plus que jamais la population de la capitale devra lutter pour sa survie et reste dans son désespoir. Plusieurs manifestations de plus en plus hostiles à Mobutu éclateront sporadiquement par la suite. Le président a perdu tout prestige et toute autorité. Pour le maréchal Mobutu le début de la fin a sonné.*

## ANNEXE 2 : Témoignage du général Alain L.

### **Chef des opérations de l'opération BAUMIER**



Figure 25 : Le général Alain L et le lieutenant-colonel Alain C, Bazeilles 1990 à Kinshasa.

#### **1- Pourriez-vous me rappeler brièvement votre carrière et plus particulièrement votre expérience africaine et du Zaïre ?**

*Saint-Cyrien de la Promotion Vercors 1960-1962*

*Troupe de Marine, Infanterie.*

*1963-1965 : 3<sup>e</sup> RPIMa, Chef de section.*

*1965-1967 : 57<sup>e</sup> RIOM Djibouti chef de section.*

*1967-1969 : 24<sup>e</sup> RIMa, Perpignan, Chef de section et cours des capitaines.*

*1969-1971 : 6<sup>e</sup> RPIMa, Commandant d'unité de la Compagnie d'éclairage et d'appui.*

*1971-1973 : Assistance Militaire Technique (AMT) LAOS Vientiane EMP Chinaimo.*

*1973-1977 : 2<sup>e</sup> Brigade Parachutiste officier opération Tarbes et Auch.*

*1977-1979 : Ecole Supérieur de Guerre 51<sup>e</sup> Promotion.*

*1979-1981 : 3<sup>e</sup> RPIMa chef du Bureau Opération et d'Instruction (BOI).*

*1981-1983 : Assistance Militaire Technique (AMT) SENEGAL conseiller Etat-Major des Armées au Bureau Opération.*

*1983-1986 : Etat-Major de l'Armée de Terre (EMAT), Centre Opération Terre, Opérations Outre-Mer.*

*1986-1988 : Chef de Corps du Régiment d'Infanterie Marine du Pacifique Polynésie (RIMAP-P).*

*1988-1990 : Etat-Major de la 9<sup>e</sup> Division d'Infanterie de Marine, Saint-Malo, Officier Opérations.*

*1990-1991 : Chef de l'AMT au Zaïre.*

*1992-1993 : AMT Mission tripartite en Angola (Portugal et Royaume Unie).*

*1993-1994 : Conseiller Outre-Mer auprès du CEMAT.*

*1994-1996 : Général, Commissaire général aux sports militaires.*

*Expériences Opérationnelles*

*Djibouti : Maintien de l'ordre AFARS et ISSAS, construction barrage et surveillance.*

*Laos : Suivi de la pénétration communiste au Laos en liaison avec le Vietnam.*

*1980-1981 : Opération Barracuda à Bangui, officier opération, officier liaison avec la délégation du Soudan à Birao.*

*1981-1983 : Sénégal Casamance (mise à l'écart par l'EM sénégalais).*

*1989-1990 : Opération Manta puis Silure (replis au Tchad) Officier Opération du Gal Bechu.*

*1991 : Opération Baumier au Zaïre.*

*1992-1993 : Participation au suivi des accords de BICESSE en Angola (Mission tripartite avec le Portugal le Royaume-Uni et les l'ONU).*

**2- Dans le cadre de votre expérience africaine, avez-vous observé une évolution de la situation sécuritaire et plus particulièrement au Zaïre ?**

*Dès mon premier séjour à Djibouti (1965-1967), j'ai été confronté à un environnement sécuritaire dégradé (Confrontation entre Afars et les Issas avec insécurité pour les européens), j'étais chef de section mixte avec des Afars et des Issas, ma section semblait efficace. Toutefois la confiance était à la 13<sup>e</sup> DBLE.*

*En 1981, pour Barracuda, la situation en ville comme dans les quartiers était très tendu (PB Bokkassa).*

*En 1990-1991 à Kinshasa, les problèmes sécuritaires étaient plutôt liés à la déliquescence et aux remous politiques contre le président Mobutu. Les communautés étrangères étaient regroupées dans des zones résidentielles, avec des villas souvent gardées. Les journées du 20 et 21 septembre ont surpris par leur violence.*

*En 1993, à Luanda, les expatriés d'ELF ou d'Alstom restèrent dans leurs quartiers en raison d'une insécurité généralisée.*

*En conclusion, les expatriés ont été de plus en plus menacés en Afrique francophone depuis leur indépendance, ce qui les a conduits à se protéger (quartiers, immeubles et villas gardées) et à se doter de moyens de communication (MOTOROLA) et à établir des plans d'évacuation. La délinquance initiale a été relevée par des révoltes armées (population et armées).*

### **3- Avez-vous pu constater une évolution notoire avec la fin de la guerre froide ?**

*Je ne pense pas que la fin de la guerre froide ait eu pour conséquence d'augmenter l'instabilité dans l'Afrique francophone. Le processus d'installer plus de démocratie, plus de justice était déjà enclenché.*

*L'ONU, s'est peut-être trouvée encouragée à développer son action dans la recherche de la paix dans les pays plongés dans la guerre civile. Pour ce qui est de l'Angola, le souhait d'avoir très rapidement des élections, a sans doute contribué aux émeutes qui ont conduit au triomphe de Mr Dos Santos (Front Russo Cubain) et ont maintenu en définitif un pouvoir peu démocratique. Certes fin de la guerre froide, mais poursuite de la politique soviétique d'influence (zone d'influence).*

### **4- Dans le cadre des missions ou des interventions militaires en Afrique auxquelles vous avez pu participer (quelles sont-elles ?) avez-vous constaté une complexification de celles-ci (émergence de nouveaux acteurs multinationaux ONG MEDIA/ environnement plus complexe) ?**

*Barracuda 1981, Manta Silure (1989-1991) ont été des opérations franco-françaises, les médias ont été présent sans excès, tout en utilisant les moyens militaires (parfois de manière abusive).*

*En 1991 l'opération Baumier, nous a vu intervenir avec les Belges ce qui est bien normal (ancienne puissance coloniale et présence d'une forte communauté expatriée). A noter la présence d'une représentation d'attachés militaires nombreuse (Belge, Américaine (Air Terre et Mer), Chinoise, Allemande (chef de mission militaire), Italienne, Israélienne (chef de mission militaire), Egyptienne, Coréenne du sud, Tchadienne et Soudanais).*

*En Angola, les choses se sont très largement complexifiées avec une internationalisation de la gestion de crise.*

*- Mission tripartite*

*- ONU*

*- Organisation d'un processus électoral*

*- Emeutes*

**5- Quelle est votre expérience (de près ou de loin en Afrique ou en France) en matière de préparation ou de mission d'évacuation de ressortissants ?**

*Je pense que dès 1973 (en poste à la 2<sup>e</sup> Brigade Parachutiste), les manœuvres de cette brigade, en Corse en général, comportées un volet évacuation de ressortissant avec une combinaison C160 et moyens maritimes.*

*En ce qui concerne le Zaïre en 1991, un processus simple s'est enclenché, s'appuyant sur les moyens prés positionnés.*

*- sécurisation :*

*Ambassade*

*Embarquement personnes parfois fluvial*

*Embarquement personnes par voie aérienne*

*- sécurisation des transports routiers vers les points d'embarquement.*

*- cellule de contrôle et de liaison avec les ambassades et les consulats.*

- Éventuellement lorsque c'est possible évacuation des biens (bagages).

#### **6- Etiez-vous bien préparé à ces missions ?**

*J'étais bien préparé au travail interarmées en particulier avec le COTAM (le commandement des transports aérien militaire), qui est toujours présent lors des interventions.*

*Pour le recensement, le contrôle, le plan d'évacuation, le réseau d'alerte, cela reste du domaine des attachés militaires qui sont préparés.*

*Pour ce qui est de l'engagement de la compagnie d'éclairage et d'appui en compagnie de marche, le problème est délicat, il s'agissait à l'époque d'offrir une intervention dans le cadre guépard à tous, donc incontournable. Dans ce cas précis la préparation à ce type d'engagement doit être d'autant plus soignée.*

#### **7- En Afrique pensez-vous qu'il existe un savoir-faire de l'armée française et comment l'expliquez-vous ?**

*Le savoir-faire existe et s'explique par l'expérience et la multiplication des engagements du personnel et des matériels aux missions en Afrique.*

*Les facteurs qui expliquent cette capacité :*

*1- Des forces pré positionnées.*

*Ce dispositif a été mis en place quelques années après la fin de la guerre d'Algérie. Il s'est renforcé avec la **professionnalisation** des premières unités de l'armée de terre, constituant ainsi une force de projection. Cette professionnalisation s'est faite autour d'un noyau de régiments dans les premiers furent le RICM, le 8<sup>e</sup> RPIMa, le 3<sup>e</sup> RPIMa, le 2<sup>e</sup> RIMa, 3<sup>e</sup> RIMa, 21<sup>e</sup> RIMa et bien sur la légion étrangère. Dès les années 70 ces unités furent engagées avec efficacité au Tchad.*

*2- Des matériels adaptés.*

*L'arrivée du TRANSAL en 1972 (particulièrement adapté aux missions au SAHEL), des DC8 pour les longues distances et de l'aviation légère de l'armée de terre ALAT ont permis une utilisation optimale de la troisième dimension.*

*La récupération en 1965 des VLRA (initialement prévu pour le Sahara) et son adaptation aux théâtres africains.*

*A noter que ces matériels des années 70 sont toujours employés dans les années 2000.*

*3- Mise en place du système d'alerte Guépard*

*Des compagnies d'alerte à 138 hommes en 6h00, bien adaptées à l'intervention.*

*4-La connaissance du milieu.*

*Connaissance des états africains par les officiers et sous-officiers en général troupes de marine au travers de l'AMT et des régiments pré positionnés.*

*Connaissance des officiers africains provenant des écoles de formation françaises jusqu'à l'école supérieure de guerre (ESG).*

*Sans oublier une histoire commune et la francophonie.*

### **QUESTIONS SUR L'OPERATION BAUMIER**

Mon général vous avez servi comme chef de l'assistance militaire technique au Zaïre jusqu'en 1991.

**8- Quel poste occupiez-vous au Zaïre avant le déclenchement des événements de 1991 et en quoi consistait-il ?**

*J'étais le chef de l'assistance militaire technique et j'avais sous les ordres 40 officiers, 43 sous-officiers et six militaires du rang, répartis entre :*

*- Un bureau de coopération militaire.*

*- 2 officiers à l'état-major des forces armées zaïroises à Kinshasa.*

*- La brigade de parachutistes zaïrois (25 officiers et 22 sous-officiers).*

*- Un détachement de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT) avec un officier et deux sous-officiers.*

*- L'Ecole des troupes blindées de MBANZA-NGUNGU, avec 9 officiers et 13 sous-officiers et six militaires du rang.*

**10- Quel est l'historique de l'assistance militaire technique française au Zaïre ?**

*Elle date de 1978. Elle suit l'intervention militaire française sur Kolwezi.*

*Elle commence avec la 31e brigade parachutiste zaïroise et se poursuivra par la création d'une école africaine pour les blindés en 1980 mais cela est à confirmer.*

**12- Est ce que vous vous attendiez à la crise de septembre 1991 ?**

*Non, sans cela je ne serais pas parti en permission en famille peu de temps avant les événements du 23 septembre 1991.*

*Mais La situation était tendue. Le processus de démocratisation, débuté le 24 avril 1990, sous la pression occidentale avait conduit à la convocation d'une conférence nationale en août 1991. La situation paraissait sous contrôle des forces armées zaïroises. La 31e brigade en assurait en partie la sécurité avec des compagnies détachées pour la sécurité intérieure dans la ville de Kinshasa. Sur demande de la France, le 1er mars 1991 le commandement de la brigade qui était auparavant sous commandement français était passé sous commandement zaïrois. Nous savions que les parachutistes étaient mal nourris, mal payés et parfois pas payés du tout. Quand nous avions le commandement, nous intervenions à chaque fois auprès de l'état-major des armées zaïroises voire auprès de Mobutu lui-même pour que ces retards soient rapidement corrigés. Avec l'inflation croissante, tout retard de la solde devenait insupportable pour des soldats tout aussi misérables que la population. La garde présidentielle était sans doute mieux traitée.*

**13 Comment expliquez-vous que l'armée soit à l'origine de la crise et des pillages ?**

*Il était clair, qu'il été insupportable de devoir assurer la sécurité des représentants de la conférence nationale (grassement indemnisés par une prime journalière correspondant à 10 mois de solde d'un soldat) alors qu'on appartenait à la grande 31e brigade parachutiste et que l'ont été mal payé voir pas payé.*

*Après le 1er mars 1991, et la prise de commandement par les officiers et zaïrois de la brigade parachutiste, le rôle des coopérants s'est limité à la technique sans s'immiscer dans la gestion des unités, sans doute livrées à elles-mêmes.*

*Il n'est pas exclu qu'il n'y ait pas eu une manipulation politique.*

**14- Avez-vous observé des signes avant-coureurs de cette crise ?**

*L'année 1991, a vu la poursuite du processus de démocratisation avec de nombreuses difficultés économiques.*

*Il y avait des problèmes de paiement des salaires chez les fonctionnaires accompagnés de manœuvres frauduleuses.*

*La convocation de la conférence nationale a donné beaucoup d'espoir et placé en avant M. Tshisekedi comme principal opposant au président Mobutu. Le Zaïre était divisé.*

**15- Comment jugiez-vous à l'époque de la qualité et de la fidélité de l'armée Zaïroise au régime du président Mobutu ?**

*La division spéciale présidentielle encadrée par les israéliens, me semble-t-il était bien entraînée et totalement loyale. Il en était de même de la brigade parachutiste, entraînée, aguerrie est bien encadrée par une AMT nombreuse et de qualité. Mêmes éléments pour l'école des blindés.*

*Les unités de province paraissaient moins fiables, cela s'est confirmé rapidement.*

*Les chefs, bien entendu, avaient été nommés par le pouvoir donc a priori sûrs.*

**16- Pouvez-vous nous rappeler dans quelles circonstances êtes-vous rentré au Zaïre après le début des événements ?**

*J'étais en permission en France. Dès que j'ai eu connaissance de ce qui se passait à Kinshasa, je me suis rendu au ministère de la coopération. J'ai rejoint Brazzaville avec le premier avion commercial puis j'ai été mis en place par hélicoptère militaire dans les jardins de l'ambassade de France à Kinshasa. Ma résidence située à côté de l'ambassade était soigneusement gardée par le personnel de maison. Après m'être équipé j'ai rejoint l'ambassade et l'attaché de défense.*

*Sans épouse (restée en France) j'ai pu pendant six semaines m'occuper de l'opération Baumier et liquider notre AMT avec le Zaïre.*

**17- L'AMT avait-elle une mission particulière dans le plan d'évacuation préparé par l'ambassade ?**

*Sans aucun doute, l'attaché militaire doit en connaître le contenu en détail.*

*- En premier lieu, sécuriser nos implantations : camp Dumez, camp CETA à proximité de l'aérodrome et MBANZA NGUNCU.*

*- Puis, permettre l'arrivée des renforts, en particulier à partir de l'aérodrome.*

*- Assurer un soutien opérationnel et logistique initial.*

- *Maintien de la coordination avec les forces armées locales, l'état-major des FAZ, la DSP, la brigade parachutiste et les forces de sécurité sur l'aérodrome.*

- *Activation du bureau de coopération militaire comme centre opération (CO), aux ordres de l'attaché de défense.*

*Activation d'un réseau radio*

- *Utilisation de la connaissance du milieu au profit des intervenants.*

**18- Etait-il prévu dans les plans de sécurité, la mise en place d'un CO de crise armée par l'AMT?**

*Ce scénario n'était pas prévu*

*Pour l'opération Baumier, le PC opérationnel était activé dès le 24 soir à l'ambassade dans les bureaux de la coopération militaire, soit quelques heures après l'arrivée des premières compagnies et de l'EMT du 21 à l'aérodrome.*

**19- Quelles furent vos difficultés dans la mise en place de ce CO et quelle plus ce CO a t'il apporté à la réalisation des opérations ?**

*La richesse en effectifs de l'assistance militaire technique a permis de mettre sur pied ce CO, sans la présence de son chef à ce moment-là, nul n'est irremplaçable.*

*Les locaux de la coopération militaire ont permis une installation confortable et durable en liaison physique permanente avec l'attaché de défense.*

*La permanence du commandement a pu être assurée sans problème jusqu'au 5 novembre.*

*Bien entendu le travail a été facilité par la connaissance du milieu, et les nombreux rapports professionnels qu'entretenait chaque membre de l'assistance militaire technique avec l'armée zairoise à tous les niveaux.*

**20- Les forces pré positionnées ont joué un rôle majeur en intervenant sous court préavis à Kinshasa. Quel était le dispositif français en Afrique à cette époque ?**

*On peut affirmer que les forces pré positionnées ont joué un rôle majeur pour preuve.*

- *Emeute au camp CETA dans la nuit du 22 au 23*

- *Attaché militaire mis au courant à 02h00 dans la nuit du 23*

- EMA prévenue le 23 à 05h30
- Décision d'intervention le 23 à 16h30
- Arrivée des premières unités le 24 à 09h00.

*Pour le dispositif militaire en Afrique*

- Tchad Epervier
- RCA / EFAO
- Gabon
- Sénégal
- Cote d'Ivoire
- Djibouti

## **21- Que pensez-vous de l'opération Baumier ?**

*Le mécanisme d'alerte "Guépard", forces pré positionnées, bien huilées, a bien fonctionné et permis d'éviter le pire.*

*La coopération avec l'armée belge (1100 hommes), s'est également bien passée, il faut se souvenir que la communauté belge à Kinshasa représentait 10 000 personnes contre seulement 3000 français.*

*Les compagnies de nos régiments professionnalisés se sont comportées admirablement. Elles ont montré leur capacité d'adaptation et surtout dans le cadre de cette mission leur autonomie et leur sens d'une initiative.*

*L'assistance militaire technique, bien présente et disposant d'une bonne connaissance du pays, ne s'attendait pas à la décision politique de retrait total de ce dispositif d'assistance. Ce fut une expérience douloureuse pour chacun de quitter le zaïre, sachant que le pire avait été évité.*

## **22- Quelles leçons pensez-vous que nous puissions retenir de cette mission ?**

*La leçon essentielle concerne l'importance que l'on doit accorder aux problèmes de sécurité dans les pays africains avec des situations imprévisibles.*

*Il faut donc se soucier de :*

*-de la sécurité des expatriés*

*-du fonctionnement des plans d'évacuation et des îlots de regroupement*

*- du rôle de l'assistance militaire technique quand il y en a une.*

*- du rôle de l'attaché de défense et des relations qu'il entretient avec les autres attachés*

**23- Quelles sont les facteurs de succès d'une telle opération, et quelles leçons en tirez-vous ?**

*- La première leçon concerne l'importance des liaisons. Pour l'époque MOTOROLA et IMMARSAT, leur fiabilité et sécurité doit être en permanence surveillée.*

*- Se soucier en permanence du renseignement pour éviter toute surprise.*

*- L'importance des relations entre les ambassadeurs et pour les problèmes de sécurité des attachés de défense pour développer les plans communs de sécurité et faciliter l'entraide mutuelle.*

*- le succès repose principalement sur la vitesse de réaction avec le tandem forces pré-positionnés et moyens de transport aériens. A cela s'ajoute professionnalisme et expérience des troupes.*

**24- Est ce que vos fonctions de chef de l'AMT vous ont été utiles comme chef des opérations ?**

*Bien entendu la connaissance des coopérants et en particulier des chefs de détachements m'a été précieuse. Egalement incontournable mes interlocuteurs Zaïrois le CEMAT. Toutefois je pense que j'avais été préparé à cela par mes précédentes fonctions et expériences opérationnelles.*

**24- Quelles ont été les conséquences de cette opération et des événements de 1991 ?**

*Politiques :*

*Notre gouvernement a décidé de retirer notre coopération (suite au refus du président Mobutu d'accélérer le processus de démocratisation). Les événements qui se sont déroulées par la suite montrent que cette décision fut une goutte d'eau dans l'océan de problèmes du pays.*

*Nous retiendrons avoir contribué à la formation d'une belle brigade parachutiste la 31e BPZ, d'une belle école africaine des blindés qui avec les cinq*

*mirages constituaient une participation majeure de la France à la Guerre Froide en Afrique de 1977 à 1990.*

*Economiques :*

*L'évacuation des expatriés a eu de fortes répercussions sur l'économie locale, qu'il est difficilement appréciable. Mais cela n'a pas joué en faveur d'une situation économique qui était déjà très fortement dégradée.*

### **ANNEXE 3 : Témoignage du général Rémi B.**

**Ancien commandant de la 31ème Brigade Parachutiste Zaïroise (1989-1991)**



*Figure 26 : 1991 le général Rémi B, lors d'une cérémonie militaire au camp CETA.*

**1- Pourriez-vous me rappeler brièvement votre carrière et plus particulièrement votre expérience africaine et du Zaïre ?**

*Je pense que tout est dit dans l'article adressé sur la 31<sup>e</sup> Brigade parachutiste zaïroise.*

*Saint-Cyr (1962-1964) choix de l'infanterie de marine à la sortie. Puis Saint-Maixent (EAI) suivi par trois ans au Régiment de marche du Tchad (à l'époque à Pontoise) ensuite le Sénégal sous les ordres du capitaine Georges Q. Première affectation parachutiste pour 20 autres années.*

*Ensuite ce sera le 3<sup>e</sup> RPIMa (Carcassonne) pour cinq ans. Commandant de la 2<sup>e</sup> Cie pendant trois ans, j'effectuerai un séjour au Gabon de quatre mois. Puis ce sera la coopération au Cameroun- un chapitre lui est consacré dans l'article précité. J'ai vécu là une belle expérience qui me sera utile plus tard au Zaïre puis à Djibouti.*

*Au Zaïre j'ai affronté une situation de plus en plus compliquée.*

## **2- Dans le cadre de votre expérience africaine, avez-vous observé une évolution de la situation sécuritaire et plus particulièrement au Zaïre ?**

*Concernant le Sénégal (1968-1970) j'y suis repassé 12 ans après (voyage d'étude de l'ESG en 1982). La situation sécuritaire avait bien évolué dans le mauvais sens. La ville de Dakar avait bien changé, toute la presqu'île du cap vert est construite, la moitié de la population sénégalais s'y entasse. En plus la sécheresse avait frappé- je l'ai constaté en survolant le pays. À titre d'exemple il était impossible de se promener sans être abordé d'une manière agressive par de multiples vendeurs à la sauvette.*

*Concernant le Cameroun (1975-1977) j'y suis repassé 20 ans après en 1994 (15 jours chez des amis en AMT). Là, le constat était encore plus triste. Une ville polluée (tas d'ordures au coin des rues) surpeuplée et où régnait **une véritable insécurité** (des gardes armés protégeaient les restaurants)*

*Par ailleurs- outre l'insécurité- un autre phénomène doit être signalé : **l'explosion démographique**. En 1976 il y a eu un recensement ; en brousse j'ai vu passer, à cheval, des recenseurs. Je me souviens du chiffre : « Nous sommes 6 millions » titrait le Cameroun Tribune.*

*En 1994, les Camerounais étaient 13 millions – soit le double- et désormais ils sont plus de 20 millions. Exportateur de nourriture, désormais le Cameroun est importateur. Cet exemple est le lot de quasiment tous les pays africains.*

*Concernant le Zaïre, l'insécurité latente s'est nettement développée dans les derniers mois précédents les événements. Exemple : nous avons dû placer des grillages sur les vitres des deux cars scolaires pour les protéger en cas de caillassage. Pire il faudra de plus en plus souvent faire escorter les cars.*

## **3- Avez-vous pu constater une évolution notoire avec la fin de la guerre froide ?**

*Bien évidemment. Pendant la guerre froide, Mobutu qui avait choisi son camp était soutenu par le monde libre. Mieux il a servi de base arrière au soutien américain à la guerre en Angola.*

*La chute du mur de Berlin fut le commencement de ses ennuis. Les occidentaux – la France en première ligne- l'ont contraint de mettre fin au Parti-État.*

**Extrait de mon article 31<sup>e</sup> Brigade para** « *En 1990, au sommet franco-africain de La Baule, la France avait prévenu qu'elle lierait son aide au progrès de la démocratisation. Le système de parti unique en vigueur au Zaïre se trouvait donc menacé. En outre, la dislocation du bloc soviétique modifiait sensiblement le jeu des grandes puissances en Afrique et permettait aux Américains de prendre leurs distances à l'égard du chef de l'Etat zaïrois.*

*La fin du « Parti-Etat » fut proclamée début 1991. Les conséquences sur la Brigade furent sensibles : d'une part, toutes les appellations à consonances politiques furent bannies du jour au lendemain. Le serment journalier de fidélité au MPR et à son « Président- fondateur » fut remplacé par le serment (toujours journalier) à la constitution. D'autre part et surtout, la liaison hiérarchique aisée qui cheminait par le MPR cessa de fonctionner. Les tracasseries africano-administratives se multiplièrent entraînant des complications, non seulement dans le service, mais également dans les conditions de vie des coopérants qui logeaient dans une cité située à l'intérieur du camp. » Tout est dit.*

**4- Dans le cadre des missions ou des interventions militaires en Afrique auxquelles vous avez pu participer (quelles sont-elles ?) avez-vous constaté une complexification de celles-ci (émergence de nouveaux acteurs multinationaux ONG MEDIA/ environnement plus complexe) ?**

*Je n'ai personnellement participé à aucune opération en Afrique. Toutefois je suis allé deux fois en mission avec le 6<sup>e</sup> RPIMa en Nouvelle Calédonie.*

*Au retour du Zaïre, en septembre 1991, je fus affecté au bureau emploi de l'EMAT en qualité d'adjoint. Ce bureau deviendra l'année suivante le bureau opération - instruction puis en 1993 sera créé le COAT (centre opérationnel de l'armée de terre au moment même où était créé le COIA à l'EMA (centre opérationnel Inter armées). Ces appellations ont été modifiées depuis.*

*En 1993 je fus le premier chef du COAT- et à ce titre je fus impliqué dans toutes les opérations en cours et à venir. Le COAT était responsable de la mise sur pied (désignation, constitution) des moyens terrestres engagés puis de leur soutien sur place et enfin de leur relève. Les théâtres d'opération furent à cette époque : en priorité l'ex-Yougoslavie où nous eûmes jusqu'au volume de cinq bataillons engagés*

*simultanément - la Somalie- le Cambodge- je suis parti quelque temps avant le déclenchement de l'opération Turquoise au Ruanda.*

**5- Quelle est votre expérience (de près ou de loin en Afrique ou en France) en matière de préparation ou de mission d'évacuation de ressortissants ?**

*Au Zaïre nous avons travaillé sur un plan d'évacuation des ressortissants. Plusieurs réunions s'étaient tenues chez le chef de mission de coopération. Toutefois l'hypothèse d'une révolte de la Brigade n'avait pas été envisagée.*

**6 -Etiez-vous bien préparé à ces missions ?**

*À l'époque : non*

**7- Quelles leçons avez-vous pu tirer de vos missions et de votre expérience africaine plus généralement ?**

**Extrait de mon article 31<sup>e</sup> Brigade para :** « *De ma première expérience de coopération, j'avais retiré certains enseignements personnels qui se confirmeront ici et s'avèreront bien utiles. Je n'en citerai que trois. **Primo**, pour faire avancer les choses il fallait aller doucement et se souvenir du plateau d'embrayage qui, s'il tourne trop vite, « patine ». Donc n'aborder les problèmes qu'en douceur et l'un après l'autre. **Secundo**, il convenait d'éviter, en tant que coopérant, deux écueils diamétralement opposés. Celui que j'avais baptisé « le syndrome du tirailleur sénégalais » (soldat pour lequel j'ai le plus grand respect), syndrome qui se traduit par le fait que le coopérant organise, prévoit, se démène, bref, commande alors que pendant ce temps-là, le chef local qu'il est censé épauler s'occupe de ses affaires personnelles (sa solde de misère le contraint à trouver d'autres ressources pour faire bouillir la marmite, d'autant que les finances étant tenues par les Français il ne peut pas se servir dans la caisse). Ce comportement, somme toute naturel, est assez fréquent et, si efficace soit-il (au premier abord), à proscrire. Le second écueil à éviter était à l'opposé du premier. Il consistait de la part du coopérant à se dire : « Je suis conseiller, donc je conseille, si cela marche, tant mieux, sinon... qu'importe ! ». Heureusement, cette attitude était exceptionnelle. Elle est encore plus à proscrire que la première. Il fallait donc naviguer, habilement, entre ces deux extrêmes. **Tertio**, ne pas sous-estimer les gris-gris, les fétiches et autres croyances, ils sont omniprésents. Personnellement, j'y fus confronté à plusieurs*

*reprises. A titre d'exemple : pour que la météo se dégrade et entraîne l'annulation d'un saut de nuit, les sorciers intervinrent et réussirent, mais le premier soir seulement. Les gris-gris étant restés cois le lendemain soir, le largage eut bien lieu ».*

*Mon séjour à la 31<sup>e</sup> Brigade m'a permis de confirmer ces enseignements complétés par un couplet sur le comportement des coopérants qui doit être d'autant plus exemplaire qu'au Zaïre le surnom des Blancs est « mundélé » - ce qui signifie modèle.*

**8- En Afrique pensez-vous qu'il existe un savoir-faire de l'armée française et comment l'expliquez-vous ? L'explication est simple :**

*C'est le fruit de l'expérience.*

*Les marsouins possèdent une véritable culture coloniale. Elle repose sur les expériences personnelles et sur celles des autres. (Récits des anciens, lectures des CR...) Les stages préparatoires- jeune lieutenant j'ai effectué en 1967 un stage de plusieurs mois au CMIDON avant de partir au Sénégal.*

### **QUESTIONS SUR L'OPERATION BAUMIER**

Mon général vous avez servi au Zaïre à la 31<sup>ème</sup> Brigade parachutiste zaïroise jusqu'à l'été 1991.

**9- Quel poste occupiez-vous au Zaïre avant le déclenchement des événements de 1991 et en quoi consistait-il ?**

*Je fus commandant de la 31<sup>e</sup> Brigade parachutiste zaïroise de 29 septembre 1989 au 20 mars 1994. À cette date je devins conseiller du Colonel Loléké commandant de brigade- qui juste avant était mon second.*

**Extrait de mon article 31<sup>e</sup> Brigade para** *Le commandement de la 31<sup>e</sup> brigade parachutiste zaïroise avait quelque chose de paradoxal et d'apparemment anachronique : la seule unité opérationnelle de ce vaste pays était commandée par un Français ! Et depuis dix ans, depuis sa création. En réalité, il s'agissait d'un commandement « organique ». Je ne connaissais pas encore le terme, mais il s'agissait bien de cela : l'administration, l'instruction et l'entraînement étaient de ma*

*responsabilité mais l'emploi et la sécurité ne l'étaient pas. Une cinquantaine de coopérants militaires (dont un tiers d'officiers) me secondaient, soit comme conseillers dans les bataillons, soit comme responsables dans les domaines non opérationnels : administration, instruction, logistique »*

#### **10- Connaissez-vous l'historique de la mise en place de l'assistance militaire technique française au profit de la 31<sup>ème</sup> Brigade parachutiste Zaïroise ?**

*La création de la brigade fut progressive à partir de 1977. Elle fut encadrée au départ par 150 coopérants assumant tous les postes de responsabilités jusqu'au plus bas niveau de la hiérarchie. Puis, au fur et à mesure les postes de chef de peloton, de commandant de compagnie puis de chefs de bataillon furent « zaïrianisés ». L'effectif des coopérants est passé de 150 au départ à moins de 50 en 1991.*

*Les commandants de brigade successifs furent : Les colonels Gilbert Ballade (77-80), Maurice MATHIOTE (80-82), Pierre de MONMAHOU (82-85), Guy Ménage (85-87), Joseph Canal (87-89) et Rémi Bordron (89-91).*

#### **Historique de la brigade**

*Je ne possède pas d'historique de la brigade. Toutefois de mémoire je sais qu'elle est souvent intervenue, à l'intérieur du pays et à l'extérieur.*

*À l'intérieur : elle fut engagée*

*- le 16 mai 1978 à Kolwezi, la 2<sup>e</sup> compagnie du 311<sup>e</sup> bataillon a sauté sur l'aérodrome pour s'en emparer.*

*- plusieurs fois dans la région des grands lacs. Le 311<sup>e</sup> Bataillon (parti pour quatre mois y est resté un an).*

*- Le 15 novembre le 311<sup>e</sup> Bataillon fut parachuté à Moba sur les bords du lac Tanganika. C'est à l'issue de cette opération que le Maréchal MOBUTU lui donna le nom de « Bataillon héros ».*

*- Le 312<sup>e</sup> Bataillon fut envoyé en mission à la frontière du Nord-Est Parti. Parti pour quatre mois, il est resté près de deux ans (de 1988 à 1990)*

*- le 321<sup>e</sup> Bataillon est parti en mission de sécurité à la GECAMINE de Kolwezi en février 1991 (il devra se révolter un an plus tard pour être replié).*

### ***À l'extérieur :***

- *Un bataillon de la brigade fut engagé au Tchad dans les années (1983 ou 1984)*
- *le 312<sup>e</sup> Bataillon est intervenu au Togo en 1986*
- *le 313<sup>e</sup> Bataillon fut engagé en septembre 1990 au Ruanda.*
- *Le 311<sup>e</sup> Bataillon fut aérotransporté de Kamina à Goma en réserve, mais n'est pas intervenu.*

*Les coopérants français n'ont participé à aucune de ces opérations.*

### **Organisation de la brigade**

*La 31<sup>e</sup> Brigade était articulée en*

- *Un bataillon dit « logistique » comprenant une compagnie d'état-major, une compagnie de soutien et une compagnie d'appui.*
- *Quatre bataillons de combat les 311<sup>e</sup>, 312<sup>e</sup>, 313<sup>e</sup> et le 321<sup>e</sup> bataillon chacun à trois compagnies*
- *Le CETA (centre d'entraînement des troupes aéroportées)*
- *Un centre d'instruction.*

### ***Particularités :***

- *Le 311<sup>e</sup> Bataillon était stationné à Kamina (1 500km).*
- *Le 321<sup>e</sup> Bataillon a été créé en prévision d'une mise sur pied d'une 32<sup>e</sup> Brigade parachutiste qui n'a jamais vu le jour.*
- *Chaque bataillon de combat était commandé par un officier supérieur zairois et encadré par trois coopérants (un officier supérieur conseiller du commandant de bataillon, un capitaine conseiller de l'officier opération et un sous-officier conseiller logistique- En raison de l'éloignement, cinq coopérants étaient affectés au 311<sup>e</sup> Bataillon.*
- *Les autres unités (Bataillon logistique, CETA et CI) étaient commandées par un Français.*

**11- Pourriez-vous nous préciser comment était organisée, cette assistance militaire technique au profit de la 31<sup>ème</sup> Brigade parachutiste Zaïroise et plus largement au profit de l'armée zairoise ?**

Complément à la réponse précédente : **Pour la 31<sup>e</sup> Brigade** : Les coopérants assuraient des missions de conseillers dans les unités de combat. Ils assumaient le commandement des unités d'instruction (CI et CETA) et de soutien (Bataillon logistique).

Au PC de la brigade le chef du S1 (1<sup>er</sup> bureau) est un Français, celui du S2 (2<sup>e</sup> bureau) est un Zaïrois, celui du S3 (3<sup>e</sup> bureau) est un Français ainsi que celui du S4 (4<sup>e</sup> bureau). Toutefois en cas d'engagement, les coopérants n'y participent pas. En 1991 lorsque le 313<sup>e</sup> Bataillon est parti pour le Ruanda, les trois coopérants sont restés sur place.

Jusqu'au 20 mars 1991 le commandement organique (instruction et administration) était assuré par un Français (moi-même) qui à cette date devint conseiller du commandant zaïrois.

**Pour l'armée zaïroise** : Au niveau de l'ambassade de France il y avait une Mission d'assistance militaire commandée par le colonel Alain L assisté d'une équipe restreinte. Il existait trois DMAT (détachements militaires d'assistance technique).

- Le DMAT PARA à la 31<sup>e</sup> Brigade au camp adjudant-chef LAHAU (près de l'aéroport)
- Le DMAT BLINDÉ à l'EATBL (école d'application des troupes blindées) une école interafricaine située à Mbanza- Ngungu (en brousse 60 km de Kinshasa) d'une vingtaine de coopérants
- Le DMATA ALAT à Kinshasa quelques coopérants.

À ces détachements il faut ajouter quelques officiers en poste à l'Etat-major général.

## 12- Est ce que vous vous attendiez à la crise de septembre 1991 ?

La situation du pays devenait catastrophique, en raison notamment de la chute vertigineuse de la monnaie.

**Extrait de mon article 31<sup>e</sup> Brigade para** « La situation commença à basculer quand la monnaie partit en chute libre. À mon arrivée, en 1989, un franc valait 60 zaïres, un an après, un franc en valait 120, et ce n'était qu'un début. L'année suivante, un franc vaudra 3 000 zaïres. L'effondrement de la monnaie zaïroise prit des proportions vertigineuses. En janvier 1991, la solde mensuelle d'un colonel équivalait à 150 francs, celle d'un capitaine à 80 francs et celle d'un soldat à 35 francs ».

## 13- Comment expliquez-vous que l'armée soit à l'origine de la crise et des pillages ?

*Ce fut la révolte de la faim. D'une part les soldats étaient, depuis des mois, mal nourris mais surtout, les prix galopant les soldes étaient doublés chaque mois. Or la solde d'un soldat équivalait au prix d'un sac de frou-frou (manioc) permettant de nourrir une famille pendant un mois. Lorsque la solde n'augmentait, pas les enfants pleuraient de faim.*

**Extrait de mon article 31<sup>e</sup> Brigade para** « *Un mois après mon départ, en septembre 1991, sur fond de soldes insuffisantes et non réévaluées depuis deux mois, une succession de fautes du commandement zairois entraîna la révolte de la Brigade suivie aussitôt de celle du reste des forces armées, et ce fut par voie de conséquence le début de la chute du régime de MOBUTU pour le plus grand malheur du Zaïre* »

**Les fautes de commandement :** *Ne pas avoir anticipé la réaction de la troupe qui a refusé de percevoir la solde. Ensuite un commandant de bataillon a menti à ses hommes en leur disant que les autres unités avaient accepté de la percevoir. Ce bataillon (le 312<sup>e</sup>) qui était pré positionné au camp Kokolo à Kinshasa s'est alors révolté et en rentré à pied au camp Adjudant-chef LIHAU en pillant sur son passage notamment l'aéroport de N'Djili. Les autres unités de la brigade l'ont aussitôt imité et se sont jointes au pillage.*

*À noter que les coopérants forts inquiets, habitant une cité dans le camp, n'ont pas été menacés.*

#### **14- Avez-vous observé des signes avant-coureurs de cette crise ?**

*Une grosse tension en ville, mais la brigade semblait calme.*

#### **15- Comment jugiez-vous à l'époque de la qualité et de la fidélité de l'armée Zaïroise au régime du président Mobutu ?**

*N'ayant connu que le Parti-Etat, tant que celui-ci régnait, l'armée zairoise ne se posait pas de problème, car elle était privilégiée (tout étant relatif). Le changement de régime et surtout la dégradation de la situation économique ont suscité des inquiétudes et une perte de confiance dans la Maréchal-Président.*

**Extrait de mon article 31<sup>e</sup> Brigade para** « *Sur le plan du commandement, je dépendais de deux hiérarchies, celle de la coopération militaire, représentée sur place par un chef de mission, et la hiérarchie zairoise extrêmement formelle. La rigidité de celle-ci était cependant tempérée (voire court-circuitée) par le fait qu'il s'agissait, du*

*moins tant que dura le Mouvement populaire de la révolution, d'une armée politique et que les décisions importantes concernant la Brigade étaient prises au niveau du Président et transitaient par la hiérarchie du MPR. D'ailleurs, l'organisation des forces armées zairoises, et donc de la Brigade, était calquée sur celui-ci. Le commandant en second, un colonel zairois, était « président-sectionnaire » du Mouvement populaire de la révolution et les commandants de bataillon « présidents sous-sectionnaires ». « Major Ekoto, président sous-sectionnaire du Mouvement populaire de la révolution, commandant le 312<sup>e</sup> bataillon ! ». C'est ainsi que l'intéressé se présentait en rentrant dans mon bureau ».*

**Extrait de mon article 31<sup>e</sup> Brigade para** « *La fin du « Parti-Etat » fut proclamée début 1991. Les conséquences sur la Brigade furent sensibles : d'une part, toutes les appellations à consonances politiques furent bannies du jour au lendemain. Le serment journalier de fidélité au MPR et à son « Président- fondateur » fut remplacé par le serment (toujours journalier) à la constitution. D'autre part et surtout, la liaison hiérarchique aisée qui cheminait par le MPR cessa de fonctionner. Les tracasseries africano-administratives se multiplièrent entraînant des complications, non seulement dans le service, mais également dans les conditions de vie des coopérants qui logeaient dans une cité située à l'intérieur du camp. »*

**16- Vous veniez de quitter le Zaïre lors des événements, comment avez-vous suivi le déroulement de l'opération Baumier à Paris ?**

*Bien évidemment, mais à titre personnel car je n'étais pas en prise directe avec la crise.*

*Je venais de rejoindre l'EMAT lorsque la crise a éclaté. Dans la matinée, je fus convoqué par le colonel Michel F, conseiller OM au cabinet du ministre de la Défense.*

*Avec lui nous sommes partis rejoindre la cellule de crise du Quai d'Orsay. Là autour d'une grande table il y avait plusieurs responsables du ministère des affaires étrangères, du ministère de la coopération : le général Jean VARRET ainsi que le*

*colonel Alain LENOIR chef de mission (en permission) et quelques autres non identifiés.*

*Le responsable de la réunion fut à un certain moment en liaison directe avec l'ambassadeur de France qui nous a fait entendre les bruits de coups de feu car un hautparleur était branché.*

*Au cours de la réunion un des responsables du Quai d'Orsay m'a demandé si j'étais volontaire pour retourner prendre le commandement de la brigade. Je lui ai répondu que cela était impossible. J'avais pris le commandement voici deux ans et je l'avais quitté il y a six mois devant tous les responsables zairois et les ambassadeurs de tous les pays. En outre mon successeur était déjà en place.*

*C'est au cours de cette réunion que la décision fut prise d'intervenir au plus vite pour calmer la situation et évacuer nos ressortissants et ceux des pays étrangers.*

**17- Vous étiez en place à l'EMAT en septembre 1991, avez-vous joué un rôle dans la gestion de cette crise (conseils au CPCO) ?**

*Réponse : non*

**18- Savez-vous comment le CPCO et les grands EM parisiens ont vu et géré cette crise ?**

*Non mais je peux tenter de me renseigner.*

**19- Les forces prépositionnées ont joué un rôle majeur en intervenant sous court préavis à Kinshasa. Quel était le dispositif français en Afrique à cette époque ?**

*Je pense que le colonel Georges Q. a déjà répondu. Mais je peux me renseigner.*

**20- L'AMT avait-elle une mission particulière dans le plan d'évacuation préparé par l'ambassade ?**

*Dans les plans initiaux, oui nous devions tenir l'aéroport - mais l'hypothèse de la révolte de la brigade n'était pas envisagée.*

**21- Que pensez-vous de l'opération Baumier ?**

*Je pense que c'est une réussite*

**22- Quelles leçons pensez-vous que nous puissions retenir de cette mission ?**

*Il faut mener plusieurs actions*

- au niveau du renseignement pour prévoir l'imprévisible.
- au niveau de l'ambassade pour bien répertorier les ressortissants, et préparer des plans d'évacuations avec plusieurs variantes.
- au niveau des forces : maintenir un dispositif de forces pré positionnées cohérent.

**23- Mon général, vous avez été vous-même attaché de défense. Un plan d'évacuation était prévu en cas de crise. Quel dispositif de commandement et de contrôle était-il envisagé ?**

*Fort de cette expérience, je me suis bien évidemment penché sur le dossier à Djibouti.*

*La situation était totalement différente en raison de la présence de forces françaises permanentes et importantes (FFDJ). Ce sont elles qui géraient le dossier.*

*Dans cette mission j'oeuvre essentiellement au niveau du renseignement (détection de la crise)*

#### **ANNEXE 4 : Témoignage du général Rémi B. sur La 31<sup>e</sup> brigade parachutiste zaïroise.**

Le 29 septembre 1989, jour de la fête de saint Michel, patron des paras, je pris le commandement de la 31<sup>e</sup> brigade parachutiste zaïroise installée au camp CETA, non loin de Kinshasa. Ce fut une cérémonie inoubliable, haute en couleurs, présidée par le Premier ministre zaïrois et en présence des plus hautes autorités du « Parti-Etat », nom officiel du Mouvement populaire de la révolution (MPR), de tous les ministres et des ambassadeurs des pays représentés au Zaïre. C'était mon premier contact avec le cérémonial des forces armées zaïroises, sorte d'amalgame coloré bantou-belgo-coréen (Corée du Nord) qui s'exprime, entre autres, par le serment au président (prononcé à chaque rassemblement du matin), le défilé des troupes au pas de l'oie (héritage coréen) suivi du défilé des sections masculines puis féminines du MPR et enfin de celui des enfants des écoles du camp. Bref, une grande fête africaine qui dura près de trois heures. Heureux et fier de cette mission vraiment particulière qui me consolait un peu d'avoir quitté quelques semaines plus tôt le commandement du 6<sup>e</sup> Régiment de parachutistes d'infanterie de marine, je ne pouvais deviner les nuages qui, poussés par le vent de l'Histoire, allaient rapidement s'amonceler sur le Zaïre et du même coup sur la 31<sup>e</sup> brigade dont j'étais désormais le chef pour deux ans.

Sans vouloir parodier personne, j'avais déjà « une certaine idée de la Coopération ». En effet, la direction du personnel de l'armée de terre a fait preuve à mon égard d'une étonnante logique, puisque par quatre fois, elle m'a expédié en Afrique, d'ouest en est : lieutenant au Sénégal (1968- 1970), capitaine au Cameroun (1975-1977), colonel au Zaïre (1989-1991) puis à Djibouti (1994-1996). J'ai commencé mon périple africain par le premier pays colonisé (cf. les cahiers de doléances des Noirs de Saint Louis aux états généraux de 1789) qui sera l'un des premiers décolonisés et je l'ai achevé dans le dernier confetti de notre empire, indépendant depuis 1977.

Chef de section parachutiste au Sénégal, j'avais parcouru le pays en tous sens, en camion, en avion, en bateau même, mais surtout à pied (le général BIGEARD commandait les forces terrestres). Je connaissais donc le pays, mais je ne connaissais pas les Sénégalais. Je pris conscience de cette lacune quand, au cours d'un raid en brousse, je m'aperçus que je ne savais même pas demander de l'eau en woloff. Qu'en est-il aujourd'hui de l'expérience

africaine des jeunes officiers dont les séjours en « unités tournantes » sont limités à quatre mois ?

Il en fut tout autrement durant mon séjour au Cameroun. Pendant deux années, instructeur à l'École militaire interarmes de Yaoundé, j'eus la chance de vivre une formidable expérience dans l'accomplissement de cette belle mission qu'est la coopération militaire. Avant de partir au Cameroun, à l'issue d'une manœuvre, la dernière comme commandant de compagnie, le chef d'état-major des armées de l'époque, le général MORIN (un aviateur, mieux un transporteur) auquel j'étais présenté, me félicita de mon affectation africaine en me disant : « Nous devons être fiers de la colonisation. La Coopération en est, par certains côtés, un prolongement... ». Au cours des quatre stages de futurs commandants d'unité que j'eus à diriger, je vécus des semaines entières en brousse avec mes lieutenants stagiaires. Seul Blanc parmi eux, j'eus l'occasion de mieux appréhender leurs aspirations et leurs préoccupations mais en ayant parfois l'impression d'être sur une autre planète (cela dit sans allusions péjoratives). Partageant la même nourriture, j'ai découvert en particulier la fragilité de mes intestins ! Je pris aussi conscience de beaucoup de choses et notamment de la relativité du temps, des rivalités ancestrales et parfois féroces entre ethnies. Le grand souvenir laissé par les jeunes officiers français qui commandaient les unités camerounaises pendant la rébellion qui a éclaté au moment de l'indépendance est émouvant.

L'école interarmes de Yaoundé était commandée par un officier supérieur français qui me fut de très bon conseil et qui me laissa une totale initiative. Une partie de ses prérogatives (notamment budgétaires) lui fut retirée au bout d'un an. Les conséquences qui en résultèrent sur le fonctionnement de l'école ne tardèrent pas à se faire sentir.

Le 29 septembre 1989, jour de ma prise de fonction au Zaïre, je n'imaginai absolument pas que je connaîtrais à mon tour, dix-huit mois plus tard, une situation comparable mais encore plus désagréable.

Le commandement de la 31<sup>e</sup> brigade parachutiste zaïroise avait quelque chose de paradoxal et d'apparemment anachronique : la seule unité opérationnelle de ce vaste pays était commandée par un Français ! Et depuis dix ans, depuis sa création. En réalité, il s'agissait d'un commandement « organique ». Je ne connaissais pas encore le terme, mais il s'agissait bien de cela : l'administration, l'instruction et l'entraînement étaient de ma responsabilité mais l'emploi et la sécurité ne l'étaient pas. Une cinquantaine de coopérants militaires (dont un tiers

d'officiers) me secondaient, soit comme conseillers dans les bataillons, soit comme responsables dans les domaines non opérationnels : administration, instruction, logistique.

De ma première expérience de coopération, j'avais retiré certains enseignements personnels qui se confirmeront ici et s'avèreront bien utiles. Je n'en citerai que trois. Primo, pour faire avancer les choses il fallait aller doucement et se souvenir du plateau d'embrayage qui, s'il tourne trop vite, « patine ». Donc n'aborder les problèmes qu'en douceur et l'un après l'autre. Secundo, il convenait d'éviter, en tant que coopérant, deux écueils diamétralement opposés. Celui que j'avais baptisé « le syndrome du tirailleur sénégalais » (soldat pour lequel j'ai le plus grand respect), syndrome qui se traduit par le fait que le coopérant organise, prévoit, se démène, bref, commande alors que pendant ce temps-là, le chef local qu'il est censé épauler s'occupe de ses affaires personnelles (sa solde de misère le contraint à trouver d'autres ressources pour faire bouillir la marmite, d'autant que les finances étant tenues par les Français il ne peut pas se servir dans la caisse). Ce comportement, somme toute naturel, est assez fréquent et, si efficace soit-il (au premier abord), à proscrire. Le second écueil à éviter était à l'opposé du premier. Il consistait de la part du coopérant à se dire : « Je suis conseiller, donc je conseille, si cela marche, tant mieux, sinon... qu'importe ! ». Heureusement, cette attitude était exceptionnelle. Elle est encore plus à proscrire que la première. Il fallait donc naviguer, habilement, entre ces deux extrêmes. Tertio, ne pas sous-estimer les gris-gris, les fétiches et autres croyances, ils sont omniprésents. Personnellement, j'y fus confronté à plusieurs reprises. A titre d'exemple : pour que la météo se dégrade et entraîne l'annulation d'un saut de nuit, les sorciers intervinrent et réussirent, mais le premier soir seulement. Les gris-gris étant restés cois le lendemain soir, le largage eut bien lieu.

Les difficultés qui m'attendaient étaient extraordinaires, aux dimensions du pays (quatre fois la France !). Sur le plan du commandement, je dépendais de deux hiérarchies, celle de la coopération militaire, représentée sur place par un chef de mission, et la hiérarchie zaïroise extrêmement formelle. La rigidité de celle-ci était cependant tempérée (voire court-circuitée) par le fait qu'il s'agissait, du moins tant que dura le Mouvement populaire de la révolution, d'une armée politique et que les décisions importantes concernant la Brigade étaient prises au niveau du Président et transitaient par la hiérarchie du MPR. D'ailleurs, l'organisation des forces armées zaïroises, et donc de la Brigade, était calquée sur celui-ci. Le commandant en second, un colonel zaïrois, était « président-sectionnaire » du Mouvement populaire de la révolution et les commandants de bataillon « présidents sous-sectionnaires ». « Major Ekoto,

président sous-sectionnaire du Mouvement populaire de la révolution, commandant le 312<sup>e</sup> bataillon ! ». C'est ainsi que l'intéressé se présentait en rentrant dans mon bureau.

Bien évidemment, la Brigade était jalouée car elle disposait de beaucoup de moyens (tout étant relatif bien sûr) comparativement au reste des forces armées zaïroises.

Les difficultés les plus grandes que je devais rencontrer furent d'ordre matériel. En revanche, il n'y eut pratiquement pas de problèmes relationnels car au Zaïre nous avions, nous Français, vraiment la cote. Nous n'y étions pas considérés comme des ex-colonialistes, cette appréciation étant réservée à nos amis belges. Nous n'étions pas non plus accusés de racisme, abominable défaut, comme chacun sait, surtout là-bas (les haines féroces entre tribus n'entrent pas dans cette catégorie). Nos amis zaïrois avaient des critères pour détecter les racistes : ils observaient le comportement de leurs invités pendant les pots (qu'ils savaient mieux organiser qu'une séance de tir). Or les Français étaient les seuls à faire honneur à toutes les boissons et à tous les mets présentés : cacahuètes, poissons séchés, chenilles grillées... alors que les autres invités, notamment les Belges, et surtout les Américains, faisaient la fine bouche...

Ce commandement était recherché car la brigade avait, dans un récent passé, bénéficié d'une priorité et de beaucoup de moyens. Véritable brigade motorisée dans les années quatre-vingt, équipée de VLRA neufs, de Samo (Jeep), encadrée et commandée jusqu'au niveau chef de section par 150 coopérants français, elle disposait en outre de moyens aériens importants... La situation avait bien changé, mais elle n'était pas encore catastrophique dans la mesure où les soldats et les familles étaient soignés et mangeaient encore à leur faim.

L'un des premiers problèmes auxquels je dus m'attaquer (mais il y en avait tant !) fut la surpopulation du camp. Celui-ci, situé à proximité de l'aéroport de Kinshasa, et sur lequel était installée la Brigade (moins un bataillon à Kamina, au Shaba, avec cinq coopérants), hébergeait plus de 13 000 âmes. Aux 3 200 hommes que comptait la brigade s'ajoutaient en effet les femmes et les enfants. Les soldats recrutés dix ans auparavant étaient toujours là avec leurs familles. Un rapide calcul montrait que si aucune mesure n'était prise, il y aurait dans les cinq ans à venir 5 à 6 000 enfants de plus dans le camp ! Les autorités zaïroises nullement impressionnées (cinq ans pour un Africain c'est très loin, vraiment très loin !) finirent quand même par accepter que les parachutistes ayant plus de dix ans de service soient mutés dans d'autres unités (en 1990, 180 quitteront la Brigade avec leurs familles).

Les difficultés matérielles de la brigade, malgré les crédits importants de la Coopération française, étaient celles que connaissaient toutes les unités africaines, quel que soit le pays. Les

véhicules étaient à bout de souffle, le *charroi* ne comportait plus qu'une trentaine de VLRA (dont la moitié bonne à mettre à la ferraille) et sept Samo. Le reste du matériel était à l'avenant, sauf le matériel aéroporté (heureusement !), l'habillement (les paras zaïrois ont toujours eu belle allure !) et le service de santé. Ce dernier était performant grâce à une équipe de quatre médecins français de grande qualité et de grand mérite (souvenez-vous : 13 000 personnes dont plus de 15 % de séropositifs !).

La situation commença à basculer quand la monnaie partit en chute libre. À mon arrivée, en 1989, un franc valait 60 zaïres, un an après, un franc en valait 120, et ce n'était qu'un début. L'année suivante, un franc vaudra 3 000 zaïres. L'effondrement de la monnaie zaïroise prit des proportions vertigineuses. En janvier 1991, la solde mensuelle d'un colonel équivalait à 150 francs, celle d'un capitaine à 80 francs et celle d'un soldat à 35 francs.

Garantir le franc CFA, bien qu'il ait été dévalué de moitié en 1993, fut le plus grand service que nous ayons pu rendre à nos anciennes colonies. La chute de la monnaie zaïroise découlait des ennuis politiques du président fondateur du MPR, le maréchal MOBUTU SESSE SOKO KUKU BANGOU WAZA BANGA. En 1990, au sommet franco-africain de La Baule, la France avait prévenu qu'elle lierait son aide au progrès de la démocratisation. Le système de parti unique en vigueur au Zaïre se trouvait donc menacé. En outre, la dislocation du bloc soviétique modifiait sensiblement le jeu des grandes puissances en Afrique et permettait aux Américains de prendre leurs distances à l'égard du chef de l'Etat zaïrois.

La fin du « Parti-Etat » fut proclamée début 1991. Les conséquences sur la Brigade furent sensibles : d'une part, toutes les appellations à consonances politiques furent bannies du jour au lendemain. Le serment journalier de fidélité au MPR et à son « Président- fondateur » fut remplacé par le serment (toujours journalier) à la constitution. D'autre part et surtout, la liaison hiérarchique aisée qui cheminait par le MPR cessa de fonctionner. Les tracasseries africano-administratives se multiplièrent entraînant des complications, non seulement dans le service, mais également dans les conditions de vie des coopérants qui logeaient dans une cité située à l'intérieur du camp.

Mon prédécesseur, le colonel CANAL, m'avait laissé deux mois de vivres d'avance. Disposant d'un *fond de ménage* (budget de fonctionnement) de 35 millions de zaïres, qui ne fut jamais réévalué, je vis fondre comme neige au soleil (surtout en Afrique), le pouvoir d'achat de la brigade. Au bout d'un an, il n'y avait plus de réserves et les hommes n'avaient plus qu'un repas par jour, avec deux fois moins de *fou-fou* (manioc et maïs). La solde d'un caporal permettait d'acheter un sac de *fou-fou* suffisant pour nourrir pendant un mois sa famille. Les

prix variants très vite, les soldes étaient doublées chaque mois. Mais parfois elles ne l'étaient pas et alors... les enfants pleuraient de faim. Averti, l'ambassadeur de France intervint, en avril 1991, auprès du président. Il fut entendu. Une aide directe et discrète nous fut accordée mais elle était en zaïres. À ces difficultés financières vinrent s'ajouter celles en carburant dont l'allocation fut diminuée des trois quarts ! Or le carburant était une sorte de monnaie d'échange qui permettait justement d'assurer les fins de mois.

Lors de mon arrivée, j'avais fait calculer la part respective du Zaïre et de la France dans le financement de la Brigade. Il s'avéra que lorsque la Coopération française versait un franc, les forces armées zaïroises en versaient deux (les soldes n'étant pas incluses dans la comparaison). Mais un an plus tard, le ratio était complètement bouleversé. En juillet 1991, pour un franc, côté français, il n'y avait plus que quelques centimes côté zaïrois ! Fâcheuse analogie, en 1990, une étude que nous avons menée sur la base d'informations fournies par l'attaché de Défense italien avait montré que la coopération italo-zaïroise pour l'armée de l'air avait échoué quelques années auparavant en raison d'un défaut total de financement de la part du Zaïre. A notre tour, nous nous trouvions dans une situation de ce type, qui ne présageait rien de bon pour l'avenir.

Néanmoins, malgré les difficultés de toutes sortes, les unités de la Brigade gardaient une capacité opérationnelle certaine. Chacun sait que dans ce domaine tout est relatif mais à titre d'exemple, chaque trimestre, un bataillon effectuait une manœuvre commençant par un saut de nuit de Transall. En 1990, le 313<sup>e</sup> bataillon eut à intervenir au Rwanda et, quoi que certains médias en aient dit, il s'y comporta fort honorablement.

C'est à cette occasion que le Président (le nôtre, à Paris), se faisant présenter une synthèse sur l'implication française dans cette région, aurait découvert que la Brigade parachutiste zaïroise était commandée par un officier français !

Un mois plus tard, le maréchal MOBUTU fut informé par notre ambassadeur d'une demande de la France visant à ce que le commandement de la Brigade soit transféré à un officier zaïrois, mon rôle étant transformé en celui de conseiller. Ne pouvant refuser, mais prudent, le maréchal accepta sous réserve que l'administration reste entre les mains des Français. Puis nous pûmes assister à une démonstration de la passivité africaine face à une décision qui ne plaisait pas ! Officialisée en juillet 1990, cette demande ne fut suivie d'effet qu'en mars 1991. Il est aisé d'imaginer l'énervement des états-majors parisiens... La veille de passer le commandement, le 21 mars, j'ignorais encore qui me succéderait. Ce fut une belle

prise d'armes, mais le cœur n'y était plus. Pour ma part, j'aurais préféré rentrer (ou changer de poste, ailleurs à Kinshasa) mais pour le bien du service et pour assurer une certaine continuité, je restai comme conseiller du nouveau commandant de la brigade. Celui-ci n'était autre que l'ancien commandant en second, le colonel LOLÉKÉ. Mais les hommes de la Brigade eurent le pressentiment que les Français les lâchaient.

Un mois après mon départ, en septembre 1991, sur fond de soldes insuffisantes et non réévaluées depuis deux mois, une succession de fautes du commandement zaïrois entraîna la révolte de la Brigade suivie aussitôt de celle du reste des forces armées, et ce fut par voie de conséquence le début de la chute du régime de MOBUTU pour le plus grand malheur du Zaïre devenu depuis la république démocratique du Congo. Je me suis alors posé cette question : la révolte aurait-elle eu lieu si un Français s'était trouvé à la tête de la Brigade à ce moment-là ? Sincèrement, je ne le pense pas. Mais la révolte aurait éclaté ailleurs et plus tard dans d'autres unités. La Brigade aurait-elle alors suivi ? Ce n'est pas du tout certain.

La mission que j'ai remplie au Zaïre, dans des conditions vraiment particulières, est la plus délicate qui m'ait été confiée au cours de ma carrière. En pensant à ceux que j'ai eu l'honneur de commander, les parachutistes zaïrois dont je fus le dernier chef français, j'éprouve de la tristesse et de l'amertume. Dès le déclenchement des événements, la coopération française fut suspendue et les coopérants militaires rappelés en France. Alors, la 31<sup>e</sup> Brigade, un des fleurons de la coopération française, abandonnée à elle-même, se clochardisa.

Général Rémi B.

## **ANNEXE 5 : Témoignage du général Michel F.**

### **Conseiller Afrique-DOM-TOM au cabinet militaire du Premier Ministre**

Le général B. m'a demandé d'apporter ma contribution aux recherches que vous faites autour de l'opération BAUMIER.

Au moment de l'opération, j'occupais, au sein du cabinet militaire du ministre de la Défense (à l'époque Pierre Joxe) la fonction de conseiller Afrique-DOM-TOM (C 22) depuis septembre 1990. A ce titre, j'ai été impliqué dans la gestion de toutes les crises africaines depuis cette date jusqu'en juillet 1993.

Au niveau parisien, BAUMIER a été géré comme les autres crises africaines et Dieu sait si elles ont été nombreuses à cette époque, certaines (comme le Rwanda) occupant longuement le devant de la scène.

**Au niveau interministériel**, dès qu'une crise démarre, une cellule de crise est activée au ministère des Affaires étrangères, en principe présidée par le directeur de cabinet du Quai d'Orsay. Cette cellule est à géométrie variable en fonction de la nature et de l'ampleur de la crise.

Y participent systématiquement :

- Pour le Quai d'Orsay, le directeur et un ou plusieurs membres de la direction des affaires africaines et malgaches ;
- Pour la Défense, outre C22, un conseiller de la cellule diplomatique du cabinet civil, parfois le directeur du cabinet civil et militaire ;
- Pour le ministère de la coopération, un membre du cabinet et le chef ou un officier de la direction de la coopération militaire ;
- L'officier traitant de la DGSE.

En tant que besoin, font leur apparition :

- Un membre de la cellule Afrique de l'Élysée et/ou un officier de l'état-major particulier du Président de la République (EMP) ;
- Un représentant de la caisse française de développement ;
- Un officier du CO de l'EMA.

Les réunions de la cellule de crise sont renouvelées aussi souvent et aussi longtemps que la crise le réclame.

Il convient d'ajouter que chaque semaine, à l'Élysée, le responsable de la « cellule Afrique » réunit, crise ou pas crise, à peu près les mêmes personnes (avec toujours un officier de l'EMP, mais jamais un officier de l'EMA). Les problèmes africains de l'heure y sont abordés et, bien sûr, les crises en cours.

Pour des raisons parfois mystérieuses mais qu'il est possible de décrypter, ce schéma souffre des exceptions. Ainsi, lorsque Idriss Déby entre au Tchad en août 1990 pour une offensive qui le conduira jusqu'à N'Djaména, la cellule de crise tarde beaucoup à être convoquée. A l'inverse, lorsque le 1<sup>er</sup> octobre de la même année, le FPR franchit la frontière du Rwanda, l'ordre d'intervenir est directement donné par l'Élysée avant même que la cellule de crise soit réunie.

**Au niveau du ministère de la Défense**, les décisions prises en cellule de crise au Quai d'Orsay sont répercutées à l'EMA par C22 souvent oralement quitte à être formalisées ensuite.

Le CO de l'EMA traduit ces décisions en ordres opérationnels en s'appuyant sur les CO d'armée. Un nom opération est officialisé.

Le CO pilote ensuite les opérations en liaison avec les CO d'armée et avec C22. L'EMP intervient parfois mais toujours de façon informelle et discrète.

Il convient d'ajouter qu'à ce moment-là les relations sont plutôt faciles car de l'EMP au CO, en passant par C22, les officiers se connaissent bien, ont une bonne expérience de l'Afrique et connaissent souvent les officiers qui sont sur le terrain.

## **ANNEXE 6 : Témoignage du lieutenant-colonel Alain C.**

**Chef d'EM à la 31<sup>e</sup> BPZ, Adjoint direct du Chef du DMAT**



*Figure 27 : Le lieutenant-colonel Alain C, entre le général Alain L et le général Rémy B. Bazeilles Kinshasa 1990.*

**1- Pourriez-vous me rappeler brièvement votre carrière et plus particulièrement votre expérience africaine et du Zaïre ?**

*Admis à l'Ecole Militaire de Cherchell comme EOR le 01/11/1960*

*Sous-Lieutenant de réserve le 16/04/1961 puis ORSA*

*Lieutenant d'active le 21/10/70*

*6<sup>e</sup> RPIMa (1961/1968) – Algérie, puis Verdun et Mont-de-Marsan*

*Chef de Section de combat, Adjoint Cdt de Cie, Officier des sports*

*Détaché CEM/11<sup>e</sup> DP Barèges 1 an comme instructeur montagne*

*CEC/11E RIMa – Quelern – (1968/1969) - Instructeur commando*

*EAI/Montpellier – (1969/1970) – stage d'activation*

*8<sup>e</sup> RPIMa – Castres - ( 1970/1972) – Chef de section, Adjoint Cdt de Cie*

*CPIMa/6<sup>e</sup> RIAOM – Tchad (1972/1973) – Chef 4<sup>e</sup> Cdo (section organique 8<sup>e</sup> RPIMa)*

*3<sup>e</sup> RIMa – Vannes-(1973/1975) – Officier stages BOI - mcd Gabon 5 mois*

*EAI/Montpellier - (1975/1976) - Cours des Capitaines + DEM*

*RIMAP/Nelle Calédonie- (1976/1978) – Cdt la 3<sup>e</sup> Compagnie*

*ENSOA/Saint-Maixent - (1978/1981) – Cdt la 21<sup>e</sup> Compagnie /2<sup>e</sup> Bataillon ESOA*

*Adjt Cdt 2<sup>e</sup> Bataillon (3<sup>e</sup> année)*

*2eRPIMa/La Réunion – (1981/1983) – Officier Adjt BOI puis OSA*

*7<sup>e</sup> RPCS/albi – (1983/1986) – Chef BOI*

*Chef 3<sup>e</sup> Bureau /EFAO Bangui (juin/déc 1985)*

*RCI Abidjan \_ (1986/1988) – Conseiller tech. Directeur de la défense et Chef de la Division Emploi*

*7<sup>e</sup> RPCS/Albi – (1988/1990) – Cdt en second*

*AMT/Zaire 31<sup>e</sup> BPZ (Juin 90/Nov 91) – Chef d'État-Major et Adjt Chef DMAT.*

*DMD de l'Aude/Carcassonne – (1992) – dernier poste avant la retraite.*

---

**2- Dans le cadre de votre expérience africaine, avez-vous observé une évolution de la situation sécuritaire et plus particulièrement au Zaïre ?**

**3- Avez-vous pu constater une évolution notoire avec la fin de la guerre froide ?**

*La guerre froide a eu pour effets majeurs de geler le développement politique et économique de l'Afrique et d'exacerber les tensions ethniques, causant ainsi la faillite des structures étatiques africaines et favorisant les émeutes et les soulèvements des populations, ce fut le cas du Zaïre.*

**4- Dans le cadre des missions ou des interventions militaires en Afrique auxquelles vous avez pu participer (quelles sont-elles ?) avez-vous constaté une complexification de celles-ci (émergence de nouveaux acteurs multinationaux ONG MEDIA/ environnement plus complexe) ?**

*Oui les interventions militaires en Afrique se sont complexifiées, limitant considérablement la liberté d'action du commandement tactique pour les raisons suivantes :*

- les interventions sont désormais toutes interarmes, interarmées voire interalliées*
- le Chef au combat doit donc aujourd'hui maîtriser à la fois des procédures et des moyens technologiques complexes mais aussi la pression permanente de sa hiérarchie jusque dans la phase action*
- l'obsession de "0" mort de la part des autorités politiques bride bien entendu les opérations en termes de moyens engagés et de missions données, l'affichage devient plus important que l'efficacité réelle*
- la judiciarisation potentielle de toute action de combat qui aurait mal tournée est inévitablement un facteur de stress supplémentaire pour le Chef au combat*
- bien évidemment, la présence médiatique et humanitaire qui accompagne désormais chaque intervention importante représente une contrainte supplémentaire à prendre en compte dans l'élaboration des ordres*

**5- Quelle est votre expérience (de près ou de loin en Afrique ou en France) en matière de préparation ou de mission d'évacuation de ressortissants ?**

*Une opération d'évacuation repose avant tout sur son niveau de préparation et de mise à jour des plans, surtout dans les pays à forte présence de ressortissants occidentaux.*

*C'est l'Ambassade de France et le Consulat qui sont officiellement responsables du plan d'évacuation et de sa préparation.*

*Dans la phase essentielle de préparation il s'agit en collaboration avec le comité de sécurité de l'Ambassade de fixer les points de regroupements, le centre d'évacuation principal, de reconnaître les itinéraires de transit, de connaître les capacités*

*d'hébergement et d'accueil, d'évaluer et de préparer les moyens logistiques, sanitaires et de communications qui seront éventuellement nécessaires.*

*Les premières évacuations menées par l'Armée française ont dû faire face à des problèmes mal évalués au départ, de sanitaires insuffisants, d'alimentation, de gestion des véhicules et des bagages, mais aussi de tri des ressortissants.*

*Dans la phase de conduite, la main est passée au militaire qui doit sécuriser l'évacuation en coordonnant les forces nationales prépositionnées ou projetées, les éventuelles forces locales, voire internationale, il faut désigner le Chef, donner la mission, fixer les règles d'engagement et fournir les moyens, l'investissement de l'Attaché de défense et l'appui des coopérants qui ont une bonne connaissance du terrain sont des atouts à prendre en compte, parfois les évacuations se sont heurtées à un manque de clarté concernant les responsabilités des uns et des autres en termes de commandement (AD ou Commandant des Forces prépositionnées ou Chef de l'élément projeté).*

## **6 -Etiez-vous bien préparé à ces missions ?**

*On a progressé, les plans, les mémentos et les exercices préparatoires existent mais cela repose avant tout sur un pré-investissement local en termes de préparation et de mise à jour.*

## **7- Quelles leçons avez-vous pu tirer de vos missions et de votre expérience africaine plus généralement ?**

*L'Afrique, c'est généralement un manque d'infrastructure (sanitaires, routières, d'hébergement...), des élongations importantes, des climats difficiles, des cultures et des états d'esprit différents ? Cela nécessite une bonne préparation physique et intellectuelle qui ne s'improvise pas sur place.*

*Les Armées africaines ne sont toujours pas en mesure d'assurer seules la sécurité de leurs pays ou de leurs régions ; outre le manque de moyens matériels, elles ne sont pas parvenues à s'approprier les fondamentaux du métier de soldat, ni même et surtout de prendre le relais de toutes les formations dont elles ont pu bénéficier (malgré plus de 50 ans d'indépendance et d'assistance technique).*

*Malgré le changement des termes (collaboration, partenariat, coopération) nous continuons à faire de l'assistanat (même dans les domaines les plus basiques) au lieu de les forcer à davantage se prendre en charge.*

**8- En Afrique pensez-vous qu'il existe un savoir-faire de l'armée française et comment l'expliquez-vous ?**

*Il existe certes un savoir-faire de l'Armée française qui s'explique par le fait que :*

*- c'est elle qui intervient le plus souvent sur le continent africain depuis la fin de la colonisation*

*- nous avons en permanence des forces prépositionnées et des missions de coopération réparties sur une majeure partie de l'Afrique francophone.*

*Néanmoins, depuis la professionnalisation et la réduction des effectifs :*

*- d'une part, les affectations de longue durée dites "séjours" ont été remplacées drastiquement par des missions de courte durée dites "tournantes"*

*- d'autre part, les opérations auparavant dévolues aux seules unités des TDM ont été petit à petit partagées avec les formations métropolitaines, en conséquence, l'Armée française est aujourd'hui composée de plus en plus d'hommes ayant une connaissance minimum de l'Afrique et de moins en moins d'hommes ayant une bonne connaissance de l'Afrique (des experts).*

**QUESTIONS SUR L'OPERATION BAUMIER**

**9- Quel poste occupiez-vous au Zaïre avant le déclenchement des événements de 1991 et en quoi consistait-il ?**

*J'occupais le poste de Chef d'EM à la 31e BPZ, Adjoint direct du Chef du DMAT et Conseiller technique du Colonel Zaïrois cdt la Brigade.*

*Ma mission consistait à :*

*- veiller à la stricte application et au respect des directives et consignes*

- préserver les bonnes relations entre coopérants et locaux (ce qui a toujours été le cas, même lors de la rébellion, car les parachutistes zairois avaient un profond respect pour les cadres de l'AMT qu'ils ne tenaient en aucune manière pour responsables de leur situation)

- organiser les manifestations d'ordre culturel et sportif afin de favoriser l'esprit de cohésion entre unités et les AMT

- impliquer les familles des AMT dans la participation à la vie de la Brigade (visites des malades au dispensaire, remise des prix aux écoliers méritants, remise des cadeaux de Noël aux enfants, présence maximum aux différentes cérémonies militaires etc.).

*La mission du Chef d'EM pouvait être comparable dans beaucoup de domaines à celle d'un OSA au sein d'un régiment.*

**10- Connaissez-vous l'historique de la mise en place de l'assistance militaire technique française au profit de la 31<sup>ème</sup> Brigade parachutiste Zairoise ?**

**11- Pourriez-vous nous préciser comment était organisée, cette assistance militaire technique au profit de la 31<sup>ème</sup> Brigade parachutiste Zairoise et plus largement au profit de l'armée zairoise ?**

*Au lendemain des Indépendances, la France a prolongé ses liens étroits avec ses anciennes colonies en menant une politique de coopération multiforme tant sur les plans technique et culturel qu'économique et militaire visant à garantir une stabilité ayant pour but de conforter son influence.*

*L'AMT a débuté au Zaïre le 15 octobre 1977 et elle avait pour mission de réorganiser le Centre d'entraînement des TAP zairoises (CETA) et d'assister le commandement local pour mettre sur pied une Brigade parachutiste, le détachement AMT initial comptait alors 8 officiers et 20 sous-officiers issus des unités de la 11<sup>e</sup> DP.*

**12- Est ce que vous vous attendiez à la crise de septembre 1991 ?**

**13- Comment expliquez-vous que l'armée soit à l'origine de la crise et des pillages ?**

**14- Avez-vous observé des signes avant-coureurs de cette crise ?**

*La crise de septembre 1991 était prévisible dans la mesure où les parachutistes ne touchaient plus leur solde, ne mangeaient plus à leur faim et devaient en dehors de leur formation spécifique participer de manière récurrente à des missions de discipline populaire (MDP) dévolues jusque-là à la Police et la Gendarmerie dans Kinshasa. Cette situation inacceptable ne pouvait se prolonger et donc qu'engendrer l'insurrection des unités.*

*Cette rébellion s'est traduite par de nombreux pillages de magasins, de dépôts industriels dans la Capitale, puis dans d'autres villes principales du Zaïre, perpétrés par les militaires, très rapidement rejoints par la population civile, tous les domaines de la vie de Kinshasa ont été gravement touchés sur le plan politique, économique et social, la situation est très vite devenue ingérable et le déclenchement de l'opération "Baumier" s'avérait absolument nécessaire.*

**15- Comment jugiez-vous à l'époque de la qualité et de la fidélité de l'armée Zaïroise au régime du président Mobutu ?**

*Le parachutiste zaïrois était solide et endurant à l'effort, j'ai pu personnellement le constater lors de crapahuts avec les Bataillons. Il était aussi discipliné jusqu'au moment où ses conditions de vie sont devenues insupportables, il ne pouvait plus être fidèle à son Président dans la mesure où ce dernier l'abandonnait, ne le payait plus, ne le nourrissait plus, et que sa vie et celle de sa famille étaient particulièrement menacées.*

**20- L'AMT avait-elle une mission particulière dans le plan d'évacuation préparé par l'ambassade ?**

*Déjà traitée en grande partie en réponse à la question 5, la mission de l'AMT lors de l'opération "Baumier" a été essentielle et a consisté à organiser en liaison étroite avec les unités d'intervention l'évacuation des ressortissants avec le maximum de sécurité :*

*- renseignements précis sur la situation du moment*

*- accompagnement des unités d'intervention lors du ramassage des ressortissants (connaissances approfondies des lieux, des points "chauds", des itinéraires).*

*Il faut noter que la proximité de Brazzaville a été de nature à favoriser la mission dans la mesure où elle a permis d'évacuer la majeure partie des ressortissants par transbordement par le fleuve.*

*Je pense que le Colonel QUERAN, eu égard au poste qu'il occupait à l'Ambassade de France serait plus apte que moi à répondre à cette question.*

## **21- Que pensez-vous de l'opération Baumier ?**

*Je n'ai pu vivre que la toute première partie du déroulement de l'opération "Baumier" sur Kinshasa qui concernait les AMT de la Capitale ; j'ai eu seulement pour mission d'accueillir sur l'aéroport de Ndjili le 21<sup>e</sup> RIMa commandé par le Colonel Pellegrini, le 24 septembre en milieu de matinée.*

*A mon retour au Camp, j'apprenais par le Colonel G, Chef du DMAT que j'étais désigné pour prendre la tête d'un Groupement franco-belge composé d'une compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa, d'une compagnie de paras commandos belges et d'une équipe transmissions du 13<sup>e</sup> RDP, (liaison par Inmarsat avec Paris) ayant pour mission d'évacuer le lendemain 25 septembre les ressortissants de Kolwezi où la situation devenait inquiétante, que je disposerais d'un hélicoptère pour prendre mes ordres pour cette opération auprès du Colonel Meunier AD à Brazzaville vers 04h00 du matin, me précisant qu'en principe l'opération s'effectuerait par aéro largage et que dès le lever du jour le Groupement d'intervention rassemblé sur le tarmac d'Ndjili se mettrait en condition pour le saut (perception parachutes et gaines).*

*Comme prévu je me rendais donc à Brazzaville et me présentais à l'Ambassade de France pour y rencontrer le Colonel M; ce sont les Gendarmes de l'Ambassade qui prévenaient l'AD alors à son domicile de ma présence; ce dernier rejoignait son bureau dans la 1/2 heure qui suivait, très étonné que je vienne prendre mes ordres auprès de lui et qu'il n'avait reçu aucune directive à ce sujet; il m'invitait donc à repartir sur Kinshasa en attendant que la situation se clarifie ce que je fis aussitôt. A mon retour à la Brigade, je rendais compte de la situation au Colonel G qui me faisait savoir que les ordres lui étaient enfin parvenus et que l'opération prévue initialement par aéro largage s'effectuerait par poser d'assaut en début d'après-midi. Je disposais de très peu de renseignements sur la situation à Kolwezi sinon que des pillages avaient lieu ainsi que des agressions physiques et que des bandes auraient été repérées se dirigeant vers l'aéroport; il m'indiquait également qu'en principe je*

*trouverais sur place à l'aéroport deux cadres de l'AMT ainsi qu'un responsable des ressortissants résidents dans le secteur qui pourraient me fournir des renseignements plus précis sur la situation dans la ville et m'aider au cours de l'opération.*

*C'est à 13h00 que cette dernière débutait effectivement, nous avons décidé en liaison avec le responsable des moyens aériens d'effectuer à l'arrivée sur zone un survol d'observation de la zone aéroportuaire afin de détecter tout mouvement de personnes et de s'assurer que la piste d'atterrissage était libre d'accès, c'est ce qui fut fait après deux heures de vol et le poser d'assaut a pu s'effectuer dans d'excellentes conditions et rapidement, la compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa débarquait la première pour contrôler les bâtiments de l'aéroport et ses abords immédiats, puis la Cie para-commando belge ensuite ayant pour mission d'assurer la sécurité de l'ensemble des installations et des avions; comme prévu je trouvais sur place le binôme de l'AMT et le représentant local des ressortissants pour faire le point sur la situation dans Kolwezi, repérer sur le plan de la ville les points chauds, les itinéraires pour les atteindre, le lieu où je pourrais installer le PC de l'opération;*

*Mon souci était de pouvoir pénétrer dans la ville avant la nuit ce qui n'était pas évident à pieds dans la mesure où la ville se trouvait à 10 kms de l'aéroport; je demandais au représentant des ressortissants d'essayer d'obtenir auprès des expatriés de son secteur de responsabilité des véhicules me permettant de transporter la Cie du "8" et mon PC à Kolwezi dans les meilleurs délais; il était 15h30, et dans la demi-heure qui suivit plusieurs pick-up et même un car étaient mis à ma disposition me permettant ainsi de procéder à l'infiltration par voie routière et de pénétrer dans la ville juste avant 17h00 pour que notre présence soit remarquée avant la nuit. L'entrée dans la ville s'est très bien passée, j'ai pu installer mon PC en plein centre dans un entrepôt et donner l'ordre au Capitaine Cdt la compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa d'effectuer des patrouilles dans les secteurs les plus délicats répertoriés sur le plan de la ville afin de rassurer la population, d'éviter les pillages et les exactions et de ramener le calme dans Kolwezi. La protection du PC était assurée par un groupe de paras commandos belges détaché de son unité restée à l'aéroport pour en assurer la sécurité, aucun incident important ne s'est produit au cours de la nuit en dehors de poursuites de quelques pilleurs neutralisés et remis à la Police en fin de nuit j'apprenais que le Consul Général de Lubumbashi tiendrait le 26 septembre à 10h00 une réunion dans une salle polyvalente de la ville pour s'adresser aux responsables de secteurs des*

*ressortissants et qu'il souhaitait ma présence à ses côtés, je me rendis donc à cette réunion au cours de laquelle après que je me sois présenté à lui, le Consul prenait la parole pour dire aux représentants des ressortissants qu'il se félicitait de la présence des Parachutistes qui avaient dès leur arrivée ramené le calme dans la ville, que leur mission pourrait durer plusieurs mois, qu'il n'y avait pas de raison de s'inquiéter outre mesure et que tout rentrerait dans l'ordre rapidement, très étonné par ses propos je prenais la parole pour faire savoir aux responsables que la durée de notre mission était limitée à 3 jours et que s'ils voulaient éviter la situation vécue à Kolwezi en 1978, je les encourageai vivement à s'inscrire ainsi que les membres de leur famille sur les listes d'évacuation prévues à cet effet. C'est en début d'après-midi que le regroupement des ressortissants s'effectuait par un itinéraire sécurisé par la compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa qui pouvait ensuite escorter le convoi vers l'aéroport. L'évacuation pouvait alors s'effectuer et les rotations s'enchaîner pour évacuer un total d'environ 500 ressortissants sur Brazzaville.*

*A notre retour à la 31<sup>e</sup> BPZ en fin de mission nous apprenions que les familles des AMT avaient été elles aussi évacuées sur Brazzaville.*

*Je n'ai eu qu'à me féliciter du comportement des unités belges et françaises composant le Groupement, pour leur investissement et leur professionnalisme.*

## **22- Quelles leçons pensez-vous que nous puissions retenir de cette mission ?**

*La réussite d'une opération d'évacuation repose sur son niveau de préparation et de stricte mise à jour des plans.*

*Dès que la décision est prise d'engager cette opération, les responsabilités de chacun doivent être définies avec précision afin d'éviter les interférences et les incompréhensions.*

*Le Chef doit avoir la capacité de s'adapter à une situation souvent imprévue et savoir faire preuve de bon sens pour réussir la mission qui lui a été confiée.*

## **23- Comment s'est passé la mutinerie au camp CETA ?**

*C'est dans la nuit du 22 au 23 septembre vers 02h00 du matin que la mutinerie a débuté au camp CETA de la 31<sup>e</sup>BPZ par des tirs d'armes automatiques en provenance de l'armurerie de la Brigade située à une vingtaine de mètres de ma maison et de celle du Colonel G Chef du DMAT Para et Conseiller technique du*

*colonel Loleke commandant la 31<sup>e</sup> BPZ; je suis sorti rapidement rejoint par quelques coopérants pour m'enquérir de la situation auprès d'un Sous-officier supérieur qui semblait être le meneur d'un élément de la valeur d'une section très excitée (certains hommes étaient bien alcoolisés) qui venait après avoir défoncé la porte de l'armurerie de s'emparer des armes entreposées, vérifiant sur place leur bon fonctionnement en tirant en l'air, interrogeant ce Sous-officier sur les raisons de cette insurrection, ce dernier me faisait savoir qu'elle résultait d'un "ras le bol" des parachutistes privés de solde, d'alimentation et de considération, que leur situation était devenue insupportable pour eux et leurs familles et qu'ils étaient totalement solidaires du 312<sup>e</sup> Bataillon à l'origine du soulèvement à Kinshasa; ils recherchaient d'autre part le Colonel Loleke pour lui « faire la peau » (ce dernier avait anticipé la situation et pris la fuite); ils avaient l'intention de rejoindre l'aéroport pour piller le dépôt sous douane et les bâtiments annexes, nos efforts pour raisonner les mutins sont restés vains et après leur avoir fait comprendre que nos familles étaient très inquiètes et apeurées le Sous-officier nous assurait qu'ils n'avaient aucunement l'intention de s'en prendre aux coopérants pour lesquels ils avaient beaucoup de respect ainsi qu'à leurs familles et à leurs biens.*

*Je rendais compte de la situation au colonel G à son domicile lequel informait aussitôt l'Ambassade de France, la décision était rapidement prise de regrouper nos familles au centre de la zone vie des AMT, d'en assurer la protection rapprochée et de les défendre en cas d'attaque ou de tentative d'agression.*

*Nous fûmes très vite informés par l'Ambassade que l'ordre d'évacuation des ressortissants avait été donné ,de l'acheminement par aérotransport d'unités françaises et belges dans la matinée du 24 septembre pour assurer cette mission et que le DMAT Para aurait à charge de les accueillir à leur arrivée, nous apprenions d'autre part que des unités de la DSP faisaient mouvement vers l'aéroport pour en assurer la sécurité après le pillage et le saccage des bâtiments et du dépôt sous douane et enfin qu'avant la fin de la matinée un hélicoptère se poserait sur la place d'armes du camp pour apporter l'argent correspondant à une partie de la solde des parachutistes dans l'espoir d'un retour au calme dans les meilleurs délais.*

*Nous avons réussi entre temps à joindre par radio le colonel Mukaso Commandant le 313<sup>e</sup> Bataillon très apprécié de ses hommes qu'il avait pu contenir pour la majeure partie d'entre eux afin qu'ils ne participent pas à la mutinerie pour l'informer de*

*l'arrivée de cet hélicoptère et lui demander de faire le maximum pour transmettre le message aux autres unités que nous n'avions pu contacter afin de les regrouper sur la place d'armes et procéder à la paie des personnels, cette longue opération a pu débuter en toute fin de matinée ,dirigée par le chef de SA, le commandant Glorieux ,aidé des comptables des unités et d'une équipe d'AMT pour faciliter son déroulement et calmer les esprits encore relativement échauffés.*

*La DSP qui avait rejoint l'aéroport pour en assurer la sécurité contrôlait également la route menant de l'aéroport au camp CETA pour en interdire l'accès aux mutins, désigné par le colonel.G pour accueillir le 21<sup>e</sup> RIMa commandé par le colonel P le 24 septembre en milieu de matinée, je tenais absolument à prendre contact physique avec le Chef des éléments de la DSP pour m'assurer qu'il était bien au courant de l'arrivée des Forces françaises et belges par voie aérienne sur l'aéroport, ce qui fut fait en début de nuit; le PC/DSP s'était installé dans la tour de l'aéroport où je pouvais rencontrer le Col Cdt les troupes que j'avais eu le plaisir de connaître une semaine auparavant lors d'une rencontre de volley opposant l'équipe de la DSP à celle de la Brigade et à laquelle nous avons participé tous les deux et pu sympathiser ; il n'avait pas été encore informé par sa hiérarchie de l'arrivée du groupement et avait pour mission d'interdire l'accès à l'aéroport par voie aérienne ou tout autre moyen jusqu'à nouvel ordre, comme il était en QAP avec le général. Mahele Chef d'Etat-Major Général des FAZ, je lui demandais de me permettre de m'adresser à lui pour lui exposer la situation ,ce qui fut fait quelques minutes après lors d'une vacation au cours de laquelle le Général m'indiquait qu'il était au courant de ce qui se préparait et que l'ordre serait donné au Colonel de la DSP de ne pas s'opposer à l'opération d'évacuation prévue, rassuré, je passais la nuit dans la tour en écoutant le réseau radio de la DSP jusqu'à l'arrivée et l'accueil du 21<sup>e</sup> RIMA, rappelé au camp CETA par le colonel.G, c'est alors le colonel.S qui prenait ma place auprès du colonel.P.*

*C'est à mon retour au camp CETA que j'apprenais alors que j'étais désigné pour prendre le commandement de l'opération d'évacuation des ressortissants à Kolwezi.*

*Lors de la mutinerie, après l'effet de surprise et l'inquiétude des coopérants, les AMT ont su réagir avec lucidité, calme et sang-froid pour assurer la protection des familles, prêts à les défendre avec leurs armes si la situation l'avait nécessité.*

*Aucune agression aussi bien verbale que physique n'a été commise à l'encontre des AMT, aucun pillage des maisons n'a été perpétré non plus ; le comportement des insurgés vis à vis des coopérants et des familles de la Brigade a toujours été respectueux.*

**24- La mission du 21<sup>e</sup> RIMa et du Groupement belge consistait à :**

*- sécuriser l'aéroport.*

*- organiser la préparation et procéder à l'évacuation par VA des familles et des coopérants sur Brazzaville*

*- participer au ramassage et à l'escorte des ressortissants à l'aide de patrouilles sur Kinshasa en se conformant aux ordres de l'Ambassade*

*Nota : Une équipe d'AMT de la Brigade sous les ordres du colonel Soum Cons tech du Chef du B3 a été détachée auprès du colonel.P dès son arrivée pour l'aider à l'installation et au bon fonctionnement de son PC et participer également aux patrouilles entre Kinshasa et Ndjili afin de faciliter la mission de ramassage et d'escorte grâce à sa connaissance des lieux.*

## ANNEXE 7 : Témoignage du capitaine Jean Pierre L.

### 1- Pourriez-vous me rappeler brièvement votre carrière et plus particulièrement votre expérience africaine et du Zaïre ?

*Engagé volontaire en mars 1974 au 1er RPIMa, j'ai terminé en tant que capitaine au RIMaP-P en 2001. Ma progression dite « statutaire » s'est faite via le « rang que ce soit en tant que militaire du rang (Caporal en 1974 et CCH en 1975), sous-officier (Sergent en 1976 et Adjudant-Chef en 1990) ou officier (Lieutenant en 1995).*

- Affectations et fonctions :

Unités	Année	Chef de corps	Fonctions
1 <sup>er</sup> RPIMa	1974	Colonel HOVETTE, Colonel de NORAY	EV à l'instruction
3 <sup>ème</sup> RPIMa	1975	Colonel DATIN, SALVAN et MIRCHER	Chef d'équipe MILAN (CA) Chef de groupe MILAN (CEA)
2 <sup>ème</sup> RPIMa	1979	Lieutenant-Colonel VIARD et SEPULCHRE	Chef de groupe Infanterie Adjoint chef de section infanterie
22 <sup>ème</sup> RIMa et 1 <sup>er</sup> RIMa	1982	Colonel BONTOUX (22 <sup>ème</sup> RIMa). Colonel DUFOUR et ROUSSEAUX (1 <sup>er</sup> RIMa)	Adjudant d'unité (22 <sup>ème</sup> RIMa) Chef de section MILAN (1 <sup>er</sup> RIMa)
43 <sup>ème</sup> BIma	1987	Colonel GUILLOUX et NICHON	Chef du service général
3 <sup>ème</sup> RPIMa	1989	Colonel STOUFF, RIBEYRON, PONCET et MARENGO	Chef de section à l'instruction (11 <sup>ème</sup> Cie) Chef de section Canon de 20mm (CEA) Adjudant d'unité (CEA) Chef du secrétariat chef de corps <sup>2</sup> (CCS)
8 <sup>ème</sup> RPIMa	1995	Colonel REGLAT et De BRAQUILLANGES	Adjoint au chef DRH <sup>3</sup> CDU l'UCL BATINF4 Sarajevo OSA par intérim (2x)
RIMaP-P	1999	Colonel PEIREIRA	CDU de la CCL <sup>4</sup>

### *Missions extérieures :*

- *3<sup>ème</sup> RPIMa (Renfort 2<sup>ème</sup> Cie) - 1976 : Tournante de 4 mois à Djibouti (Territoire Français des Afars et des Issas [TFAI]). Mission sur le barrage (interdire l'accès à la ville de Djibouti aux migrants ou aux réfugiés). Surveillance et contrôle des caravanes (participation à la lutte contre le trafic de drogue et le trafic d'armes). Soutien aux élections (référendum pour ou contre l'indépendance), mise en place et récupération des urnes sur l'ensemble du territoire.*
- *3<sup>ème</sup> RPIMa (Renfort 2<sup>ème</sup> Cie) - 1978 : Intervention au Sud Liban, première mission FINUL (6 mois) – Chef de corps Colonel SALVAN.*
- *2<sup>ème</sup> RPIMa – 1979 à 1981 : deux missions de 45 jours sur les Iles Éparses et une mission de 20 jours à Mayotte.*
- *1<sup>er</sup> RIMa - 1986 : Mission (6 mois) en Nouvelle-Calédonie au moment des évènements. Protection de barrage, contrôle des populations, protection des points sensibles (Aéroport, Barrage d'alimentation en eaux, centrale électrique). Pacification, réinstallation dans les tribus, coutume*
- *3<sup>ème</sup> RPIMa (CEA) - 1991 : Opération LIBAGE, Turquie et Irak. Stationnement principal SILOPI, intervention en Irak à partir de notre base principale. Mise en œuvre du retour des Kurdes dans leurs villages. Section de protection du général LEPAGE.*
- *3<sup>ème</sup> RPIMa (CEA) - 1991 : MCD République Centrafricaine.*
  - *Opération BAUMIER - Intervention au Zaïre, évacuation de ressortissant.*
  - *Opération VERDIER - Pré positionnement au Bénin en vue d'une intervention au Togo*
  - *Opération VERDIER - Pré positionnement en République de Côte d'Ivoire (RCI) en vue toujours de l'intervention au Togo (la mission a été annulée dans la mesure où elle a été éventée).*
  - *Opération EPERVIER - Intervention au Tchad à partir de la RCI, évacuation de ressortissant.*
- *3<sup>ème</sup> RPIMa (CEA) - 1992 : MCD République Centrafricaine*
- *3<sup>ème</sup> RPIMa (CEA) - 1994 : MCD République Centrafricaine*
  - *Mission de protection de ressortissants français au sein de la réserve de La GOUNDA (RCA).*
  - *Opération AMARYLLIS – Intervention au Rwanda, évacuation de ressortissants.*
- *8<sup>ème</sup> RPIMa – 1996 : Mission IFOR « SARAJEVO » - Commandant l'Unité de commandant de soutien du bataillon (BATINF4 – Chef de corps Colonel REGLAT).*

### Avant-propos

Je souhaite préciser en préambule à mes réponses, qu'il faut resituer les faits dans l'espace-temps, soit il y a 26 ans, que nos raisonnements, nos moyens de communications ou d'informations n'étaient pas ceux d'aujourd'hui. Nous n'avions pas internet, Skype, de téléphone portable. Un appel téléphonique (à nos frais) par semaine ou par mois était beaucoup. Il n'y avait qu'un chef et qu'une parole c'était celle du CDU ou du CDC. Malgré les quelques matinées d'information cadre en régiment, nous n'étions pas formés à la stratégie multinationale, à la géopolitique, à la communication en opération etc... et ce y compris pour les Lieutenants et CDU en compagnie.

Dans le cadre de l'opération BAUMIER, chacun avait et restait à sa place. Mes propos correspondent à mon vécu et à ma perception du moment.

Enfin à la lecture des destinataires, il ne me semble pas que vous ayez identifié le CDU de l'époque le Capitaine Jean-Paul B.

**Depuis plus d'un an j'ai entrepris auprès de l'ONAC comme du CEMAT, la démarche de faire reconnaître la mort du CCH RABRET comme « Mort pour la France ». Cette action avait déjà été refusée en 2014, une première fois par le ministre, sous prétexte que le décès n'était pas intervenu en OPEX (référence de L'arrêté interministériel du 12 janvier 1994 modifié), mais il ne faut rien lâcher. Pour le CEMAT cette mission devrait être reconnue, car une décision ministérielle reconnaissait l'opération et a permis l'attribution de la croix de valeur militaire au CCH RABRET). Toutefois la validation doit maintenant venir du ministre via l'ONAC, à suivre donc.**

## **2- Dans le cadre de votre expérience africaine avez-vous observé une évolution de la situation sécuritaire et plus particulièrement au Zaïre ?**

*Pour ma part, j'ai surtout connu l'après 1981. La position de la France n'avait pas vraiment changé et ce malgré les discours d'autodétermination. Toutefois, le message avait été entendu, les nerfs étaient à fleur de peau, le regard sur « le blanc » (terme employé à la fois de façon sympathique, comme de façon critique ou insultante voir haineuse) était autre, mais il l'était également vis-à-vis des dirigeants Africains qui étaient donc « pro français ». Nous avions « l'argent » (terme fréquemment utilisé par les africains) et il faut le reconnaître nous entretenions ou soutenions les*

*dirigeants Africains, dans notre intérêt. Mais l'Afrique était aussi un terrain de confrontation politique entre les états que ce soit sur le plan économique et financier, de la coopération civile ou militaire et sur le plan pré positionnement des forces.*

*En temps normal, il n'y avait pas plus d'insécurité que dans certains secteurs en France. Certes, il n'était pas conseillé de sortir seul le soir, il était demandé : d'être prudent, de ne pas exposer ses liasses de billets ou ses bijoux etc.. Il était également conseillé de conserver une tenue sobre et d'avoir un comportement respectueux, ce qui d'une certaine manière coulait de source.*

*Le Zaïre n'avait pas échappé à une des causes, très souvent à l'origine des émeutes, c'est le non-paiement des soldes ou des salaires des militaires ou fonctionnaires.*

**3- Avez-vous constaté une évolution notoire avec la fin de la guerre froide ?**

*Notoire peut-être pas, mais la présence des américains se faisait tout de même sentir. L'approche fortement « intéressée » des américains, démontrait que nous jouions dans la même cour mais pas avec les mêmes moyens. Nous n'avons jamais croisé de militaires américains... mais ils étaient présents sur le terrain avec leurs unités des « civils affaires ».*

**4- Dans le cadre des missions ou des interventions militaires en Afrique auxquelles vous avez pu participer (quelles sont-elles ?) avez-vous constaté une complexification de celles-ci (émergence de nouveaux acteurs multinationaux ONG MEDIA/ environnement plus complexe) ?**

*J'ai développé plus haut les missions extérieures auxquelles j'ai participé. Le dispositif d'intervention, en Afrique, s'est alourdi (s'il est possible de dire cela) à partir du RWANDA. Jusqu'à cette intervention, le CDU manœuvrait très souvent seul, sous les ordres de l'attaché de Défense et/ou l'ambassadeur. Il me semble qu'un EMT est effectivement arrivé au Zaïre par la suite (à confirmer), mais il a sûrement dû assurer le démontage. il en faut également...*

*Donc comme indiqué, nous avons un EMT au RWANDA, cela a sûrement été une bonne chose, car cette mission était « hautement » politique et bien complexe.*

*Pour les autres interventions, le Liban en 78 a été fortement médiatisé mais en tant que Sergent, cela n'était pas de mon ressort. L'opération LIBAGE a également été médiatisée, cela relevait du Colonel RIBEYRON ou du Général LEPAGE. Tout en assurant l'évacuation des Kurdes ou la protection du général LEPAGE, cette opération, a conduit la section à fréquenter les unités des « civils affaires » et les ONG en place. Les relations ont été très bonnes, nous avons à faire à des professionnels. Toutefois, on constatait tout de même une forme de « guerre » entre les ONG, ce qui entraînait forcément une réduction des moyens d'action ou des pertes en ligne en matière de décision.*

**5- Quelle est votre expérience (de près ou de loin en Afrique ou en France) en matière de préparation ou de mission d'évacuation de ressortissants ?**

*J'ai participé à des missions d'évacuation de ressortissants au ZAÏRE (1991), au TCHAD (1992) et au RWANDA (1994).*

*Nous n'avons aucune préparation spécifique préalable pour ce type d'interventions, la formation de base du soldat nous permettait de répondre au besoin. Cf : ma réponse dans le point 6.*

*Le pré positionnement des forces avait pour vocation de répondre aux accords de défense et permettre dans le même temps l'entraînement des unités engagées. La mission d'évacuation des ressortissants français s'est rajoutée par la suite, mais n'a jamais été la finalité.*

*Il est arrivé lors d'exercices en camp (Caylus par exemple), de faire un simili d'exercice d'évacuation devant le COMDIV (c'était une forme de mode), mais l'objectif principal pour les sections de la CEA était de préparer les tests opérationnels divisionnaires et de terminer en tête.*

**6- Etiez-vous bien préparé à ces missions ?**

*Nous n'étions pas préparés « spécialement » à ces missions. Chaque compagnie se formait à sa spécificité (Infanterie ou appui). La compagnie de combat se formait aux missions liées à une compagnie de combat d'infanterie et la compagnie d'appui (CA) appelée par la suite compagnie d'éclairage et d'appui (CEA), se formait*

à sa mission. Je précise que toutes les sections de la CEA étaient systématiquement, tous les ans, en contrôle opérationnel organisé par la division (contrôle tactique, technique et de tir). Ce rendez-vous annuel avait la même importance du parachutiste au chef de corps.

**7- Quelles leçons avez-vous pu tirer de ces missions et de votre expérience africaine plus généralement ?**

*Les leçons que j'en ai tirées sont simples et primordiales ; une bonne connaissance de ses hommes afin de bien gérer la répartition des missions. L'entraînement quotidien, avait également une grande importance, qu'il soit toutes armes ou spécialisés, il a très souvent permis de faire face à 90 ou 95% des situations.*

*Aucune intervention, n'était pareil, nous étions face à des familles en situation de stress depuis plusieurs jours, d'autres qui refusaient de quitter les lieux etc.. Nous n'avions pas toujours des ordres clairs et nos interventions étaient sous forte influence « politique ».*

*Ces interventions responsabilisaient fortement les commandants d'unités et les chefs de sections et par la suite les chefs d'EMT.*

*Nous étions également confrontés à des Africains qui sous l'emprise de l'alcool, de la drogue n'avaient qu'une envie c'était en découdre face aux « blancs » (là l'emploi du mot devenait moins sympathique). On disait à l'époque que l'Afrique était une poudrière, en une même journée, une section devait traiter et faire face à de multiples situations. Seul l'entraînement préalable et la confiance que nous avions de nos hommes et de nos chefs permettait de réussir et de gérer les situations.*

**8- En Afrique pensez-vous qu'il existe un vrai savoir-faire de l'armée française et comment l'expliquez-vous ?**

*En tant que Troupes de Marine, je dirais qu'à cette époque, seules certaines unités avaient ce savoir-faire. Ce savoir-faire ou cette connaissance de l'Afrique fait partie de l'histoire des unités des Troupes de Marine. C'est l'histoire de la France et notre passé colonial qui explique le positionnement de nos forces en Afrique. Cette situation a amené la France à former les unités Africaines, à accueillir dans nos écoles les futurs commandeurs ou dirigeants Africains, à établir des relations de confiance avec les unités Africaines. Nous étions à la fois craints, appréciés et*

*respectés. La France et les militaires français étaient alors perçus, par les Africains de cette façon à tous les niveaux, par les civils et les militaires, originaires des bas quartiers comme de la Présidence.*

*Notre attitude était « une main de fer dans un gant de velours »*

*Il est arrivé qu'un officier ou sous-officier ayant la fait la « coop » ou issu de St Cyr rencontre un officier général, un ministre voire un président lors de nos missions. La confiance en la France était très forte à cette époque-là.*

### **QUESTIONS SUR L'OPERATION BAUMIER**

**Vous étiez à la CEA du 3ème RPIMa en 1991.**

*Oui effectivement, j'étais à la CEA qui pour moi était ma compagnie de coeur. C'est au sein de cette compagnie que j'ai débuté au 3.*

**9- Quelle fonction occupiez-vous à la CEA du 3ème RPIMa ?**

*J'étais chef de section Canon de 20mm, malgré mon CT2 Milan, il n'avait pas été possible de prendre la tête d'une section Milan. La première section était commandée par un très bon camarade (nous étions CCH ensemble en 1975). La seconde section malgré le fait qu'elle était dispo, était réservée à un officier. Ceci dit, prendre la tête de la section Canon de 20mm a été un vrai challenge. En effet, c'était la section un peu laissée pour compte, toutefois la 11ème DP a souhaité donner de l'élan aux sections anti-aériennes de la division. Aussi, le chef de corps et chef de BOI ont été particulièrement à l'écoute et m'ont donné carte blanche pour conduire cette section aux tests opérationnels de la division et faire en sorte d'être dans les premiers. Mon expérience de chef de section Milan m'a particulièrement servie, la volonté et la qualité de mes gars ont fait le reste, merci à eux.*

**10- Comment s'est déclenchée votre mise en alerte pour partir au Zaïre ?**

*A cette période, les compagnies positionnées aux EFAO étaient principalement destinées à intervenir en Afrique.*

*La compagnie devait assurer la relève de la compagnie du 8 qui arrivait au terme de ses 4 mois de mission à BOUAR. A savoir qu'à cette période, la compagnie positionnée à BOUAR était celle qui intervenait en P1.*

*Le principe était que les compagnies arrivaient à Bangui en DC 8 ou Airbus, récupéraient une partie de leurs paquetages et embarquaient dans le ou les Transall C160 direction BOUAR. Les rotations permettaient de réaliser la relève (Montante/Descendante).*

*Pour revenir à notre situation, une fois posés à BANGUI, nous avons débuté la récupération du paquetage « Bravo » (SacF1), le sac « Charlie » (Sac marin) était sur palette, il ne devait rejoindre BOUAR qu'après les rotations des personnels, le sac « Alpha » (Musette) était avec nous en cabine.*

*Pendant la récupération de nos paquetages, nous avons quelques bribes d'informations sur les émeutes qui avaient débutées au Zaïre, ces premières informations nous donnaient le sourire (la CEA a toujours eu la « baraca », notre insigne démontre notre vocation Africaine. La CEA était sûrement à cette époque la Cie qui avait réalisé le plus d'intervention en Afrique, par rapport aux autres Cies du 3).*

*Pendant le déchargement, le CDU « est allé aux ordres », comme il était de règle, auprès du COMFOR. A son retour « contre ordre », la compagnie ne rejoint pas BOUAR, nous devions restés en alerte « une heure » pour le Zaïre. Nous sommes donc resté à l'aéroport, le précurseur qui est à BOUAR allait nous rejoindre.*

*A partir de là, les préparatifs ont été rapides, il a fallu se préparer à l'intervention, comme à rester sur zone en attente. Aussi, nous avons équipé, de lits picot, un hangar au sein de l'aéroport tout en nous équipant en récupérant notre sac « Bravo », l'armement, les munitions et 3 jours de rations.*

*Un premier débriefing du capitaine a permis de disposer des premières informations. Toutefois, le réflexe par section a été d'assurer une permanence radio à l'écoute de la station RFI « Afrique » (nous avons même coutume de dire qu'il suffisait d'écouter RFI pour avoir des directives).*

**11- Avant d'arriver sur zone aviez-vous reçu des informations sur la situation et sur votre future mission ?**

*Les premières informations que nous avions étaient que les militaires, qui n'avaient pas perçu leur solde, étaient descendus dans la rue et que des pillages avaient commencé. De nombreux coups de feu avaient été entendus, ce qui laissait penser que certains mutins étaient armés. Les coopérants Français et Belges n'étaient pas menacés pour l'instant, ils s'étaient regroupés dans leurs zones. L'aéroport de Kinshasa n'était pas accessible, le seul accès possible était par le port.*

*Concernant notre mission, nous devions tout d'abord rejoindre l'ambassade de France.*

### **12- Comment s'est déroulée votre mise en place et votre arrivée à Kinshasa ?**

*Nous avons décollé de l'aéroport de Bangui direction Brazzaville. Une fois posés, nous avons été récupérés par l'armée Congolaise (encadrée par des coopérants Français). L'armée Congolaise avait pour mission de nous transporter jusqu'au port afin que nous puissions prendre le bac ou le ferry permettant la traversée du fleuve Zaïre. La mise en place s'est déroulée très rapidement et sans accrocs particuliers.*

### **13- Quelles ont été vos premières impressions en arrivant sur zone ?**

*Des détonations se faisaient entendre et des fumées noires s'élevaient dans le ciel, le port par contre était bien calme.*

*Nous n'étions tout de même pas très rassurés, car les bruits en provenance de la ville étaient inquiétants (rafales d'armes lourdes et d'armes légères). Les premiers coups de feu en sortant de la zone portuaire, ont évité que l'on se pose trop de questions, nous étions rapidement dans le bain.*

*Le premier accrochage qui a valu la vie à notre camarade RABRET a été rapide et intense, l'adrénaline faisait son effet. La manoeuvre et la riposte ont été très rapides, elle a aussi permis de faire savoir que les parachutistes Français étaient là.*

*La remontée vers l'ambassade a été étonnante, car les éléments que nous croisions étaient très disparates et leur attitude était partagée entre l'envie d'en découdre, la crainte et le respect du Français.*

### **14- Comment s'est déroulée votre mission et combien de temps êtes-vous resté sur place ?**

*Nous sommes restés du 24/09/1991 au 31/10/1991 soit 45 jours. Cette mission a tout d'abord, été entachée par la mort du CCH Richard RABRET. Sa mort a créé un certain émoi au sein de la compagnie, car pour la plupart d'entre nous, nous étions confrontés pour la première fois à la mort d'un de nos camarades « tué par une balle adverse ». Sa mort a également créé une certaine polémique, car l'information a été diffusée rapidement sur les ondes télévisées, alors qu'à priori le CPCO n'avait pas ou venait tout juste d'avoir l'information (à confirmer).*

*Autrement la mission s'est bien déroulée, elle a été intense, sans presque aucun temps mort. Pour ce qui concerne la section, nous avons assuré la sécurité de trois sites, l'ambassade (par deux fois), l'aéroport et un immeuble (dont j'ai oublié le nom) qui était une résidence appartenant aux coopérants civils belges. La mission était partagée entre la récupération des personnes (des familles) dans les zones d'habitations, l'accompagnement de convoi organisé ou le transfert (avec des véhicules d'emprunt...) vers tout d'abord le port et ensuite l'aéroport, la protection des biens et la protection de la représentation Française (l'ambassadeur et le consul ainsi que son entourage).*

**15- Quels souvenirs gardez-vous de cette mission (les points forts, faibles, améliorations possibles) ?**

*J'en garde un très bon souvenir, pour beaucoup c'était une première, il y avait les anciens de Barracuda avec leur expérience et surtout leurs bons souvenirs. Nous étions fiers d'être au-devant de l'action et une fois de plus l'histoire se répétait pour la CEA. A cette époque, il y avait les compagnies de combat et la CEA, être dans la CEA était presque une punition (c'était le point de vue des gars en Cies de combats).*

*Les points forts : un très bon esprit de compagnie, des gars soudés entre eux et nous avions confiance en notre CDU (tous les regards portaient sur lui). Une volonté de bien faire et une fierté de faire notre métier. Notre entraînement en temps de paix prenait tout son sens.*

*Sur le plan opérationnel, le pré positionnement des forces permet de répondre plus facilement à ce type d'actions.*

*Nos points faibles : sûrement une mauvaise préparation liée à ce type d'interventions pour connaître notre marge de manœuvre, nos limites d'actions,*

*ouverture du feu, récupération de véhicules appartenant à des particuliers, occupation de locaux, quelle attitude adopter lorsque l'on est témoin d'une agression sur une tierce personne non prévue d'être évacuée etc... Position vis-à-vis des étrangers, Zaïrois ou autres ??*

*Une mauvaise connaissance des résidents et des sites, d'autant que l'évacuation ne concernait pas uniquement les Français. J'ai eu ce même ressenti au Rwanda.*

*Je ne m'avancerais pas sur les améliorations possibles, car j'espère que depuis 26 ans, nos chefs et les EM ont su tirer des conclusions de nos points forts et points faibles.*

#### **16- Quelles leçons personnelles avez-vous pu tirer de cette mission ?**

*Le premier constat me permet d'indiquer qu'un entraînement quotidien (le B.A BA du soldat) permet de faire face à de nombreuses situations. Ensuite, dans ce type de situation il faut s'attendre à passer rapidement d'une situation d'euphorie (provoquée très souvent par la fierté d'intervenir) à une situation plus grave voire très inquiétante. La sérénité du chef a également une grande importance, alors que nous sommes confrontés aux mêmes événements inattendus et soudains que nos soldats. L'anticipation (à plusieurs équations) m'a également permis de mener à bien mes missions et répondre aux attentes.*

*Cette mission m'a également conforté sur le fait qu'une bonne connaissance de ses personnels permet de mieux appréhender les actions à mener. Savoir que tel chef de groupe ou parachutiste sera plus à même de mener telle ou telle mission est un plus.*

*Les relations que j'ai pu avoir avec de nombreuses personnes, m'a permis de découvrir ou de constater que le soutien ou les appuis n'étaient pas toujours du côté ou l'on pensait les attendre.*

*Cette mission m'a permis de me forger une solide expérience pour les missions suivantes ou les exercices tactiques et de mieux les appréhender.*

#### **17- Quels contacts avez-vous eu avec la population Zaïroise, les forces de sécurité intérieure, le CO, l'assistance militaire technique ou encore l'armée Belge ?**

*Les contacts avec les Zaïrois sont restés limités, ils ont été systématiquement en opposition, protection de nos ressortissants ainsi que leur biens, passage de barrage, protection de site ou de l'ambassade lors de manifestations hostiles à la France.*

*Pour ce qui est des forces armées, elles se sont assouplies au fil des jours, sans pour autant devenir amicale, je dirais qu'elles sont devenues « respectueuses ».*

*Seul le CDU avait des contacts avec le CO. Nous avons eu de très bons contacts avec l'armée belge et les ressortissants belges et quelques français. Ils contribuaient largement à notre soutien logistique (nous étions un peu limités avec nos rations de combats.) que nous avons rémunéré avec nos propres deniers. La débrouille était aussi notre quotidien. Les contacts avec l'ambassade ont été très bons et très simple, que ce soit avec l'ambassadeur, la consule, les gendarmes et les civils ou d'honorables correspondants.*

**18- Dans les années 90, avez-vous participé avec le 3<sup>e</sup> RPIMa à d'autres opérations d'évacuation de ressortissants en Afrique centrale (Congo, RCA, Rwanda) ? Si c'est le cas quels sont vos souvenirs et la particularité de ces dernières par rapport à l'opération Baumier ?**

*J'ai essayé de développer un certain nombre de points au fil de mon texte, les souvenirs sont les mêmes, ils reposent surtout sur la valeur humaine et mon regard sur mes gars, qui sans eux rien n'aurait été possibles.*

*Pour le reste, je pense que nos interventions se sont surtout « politisés », il suffit de lire la presse, de se poser la question de la visite (ce n'était pas Noël) du ministre de la défense, Pierre JOXE, alors que nous étions prés positionnés au Bénin pour une intervention au Togo, d'examiner notre intervention en Irak (évacuation des Kurdes) ou au Rwanda. Se poser la question du pourquoi nous avons fait demi-tour en 1993 alors que nous avons une nouvelle fois traversé le fleuve Zaïre.*

## **ANNEXE 8 : Témoignage du chef de bataillon Franck C.**

**Adjoint de section de la Compagnie d'Eclairage et d'appui du 3<sup>e</sup> RPIMa**

**1- Pourriez-vous me rappeler brièvement votre carrière et plus particulièrement votre expérience africaine et du Zaïre ?**

*EVAT à compter de 1983 au sein du 3<sup>o</sup>RPIMa, Sous-officier rang en 1989, muté au 5<sup>o</sup>RIAOM de 1992 à 1994, instructeur à l'EAI de 1995 à 1997, GAO en 1997, officier OAEA, muté au 3<sup>o</sup>RPIMa de 1998 à 2001, muté au 43<sup>o</sup>BIMa de 2001 à 2003, muté au 3<sup>e</sup> RPIMa de 2003 à 2006, commandant d'unité au 4<sup>o</sup>RSMA de 2006 à 2008, muté au CEPC de 2008 à 2012, DMS en 2009, DAEOS en 2012, muté à l'ambassade de France au Gabon de 2012 à 2015. Commandant en 2013, Radié des contrôles en 2015. Depuis 2015 instructeur sous statut contractuel à la GR au Gabon.*

*Expérience Africaine*

*Séjour longue durée : DJIBOUTI (2 ans) COTE D'IVOIRE (2 ans) LA REUNION (2 ans) GABON (3 ans)*

*Mission courte durée : RCA (2 fois), Nouvelle Calédonie, GABON (5 fois), RDC (mission EUSEC à Bukavu)*

*Opérations : ZAIRE (opération BAUMIER), TOGO (opération VERDIER), TCHAD (opération EPERVIER), DJIBOUTI (opération ISKOUTIR), SOMALIE (opération Restore Hope puis ONUSOM), COTE D'IVOIRE (opération LICORNE)*

**2- Dans le cadre de votre expérience africaine avez-vous observé une évolution de la situation sécuritaire et plus particulièrement au Zaïre ?**

*J'ai surtout vu des pays réputés stables du temps de la « françafrique » basculées dans la violence et le chaos (Cote d'ivoire, Gabon). Les élections sont de plus en plus contestées, c'est le « coup d'état permanent »*

*A mon deuxième séjour, en 2010, dans l'ex Zaïre à Bukavu, c'est la complète déliquescence, l'armée et la police sont en pleine reconstruction (mission EUSEC et EUPOL), les groupes armés font la loi dans l'Est, la politique d'intégration des anciens rebelles (PARECO, MAI MAI, ect...) est un échec et provoque de forts*

*ressentiments de la part des anciens FAZ (forces armées Zairoises) formés en France ou en Belgique*

### **3 Avez-vous pu constater une évolution notoire avec la fin de la guerre froide ?**

*Le contexte africain est devenu plus imprévisible, la fin des relations Est Ouest avec la disparition du bloc soviétique ont provoqué une démultiplication des conflits, des éclatements d'états et le retour à des concepts de conflits purement ethniques ou purement religieux.*

### **4- Dans le cadre des missions ou des interventions militaires en Afrique auxquelles vous avez pu participer (quelles sont-elles ?) avez-vous constaté une complexification de celles-ci (émergence de nouveaux acteurs multinationaux ONG MEDIA/ environnement plus complexes) ?**

*Les premières interventions que j'ai effectuées, se passait dans le pré carré Français donc avec peu d'intervenants, le Zaïre m'a permis de travailler en binational avec les belges.*

*C'est à partir de la Somalie, que ce type d'intervention s'est complexifiée avec des intervenants multiples. Dans le secteur de Baidoa et plus tard à Mogadiscio le bataillon Français était binomé avec une unité marocaine sur le plan opérationnel, était soutenu par une unité médicale Grec...on avait souvent les médias sur le dos et les ONG, toujours dans la Kouchnérisation de l'époque, nous demandait tout et n'importe quoi, entre autres se substituer à eux dans la distribution de nourriture au détriment de l'aspect sécuritaire de la mission.*

### **5- Quelle est votre expérience (de près ou de loin en Afrique ou en France) en termes de préparation ou de mission d'évacuation de ressortissants ?**

*D'un point de vue militaire, nous nous entraînions régulièrement sur des thèmes d'exercices avec évacuation de ressortissants avec souvent en préalable la prise en force d'une plateforme aéroportuaire.*

*J'ai aussi travaillé en tant qu'officier traitant au CEPC sur des scénarios d'exercice incluant des évacuations de ressortissants (AURIGE, PONEY EXPRESS.)*

*Ensuite durant les 3 ans effectués à l'ambassade de France au Gabon, j'ai travaillé sur les plans d'évacuation avec l'attaché de défense et le consul général*

## **6 Pensez-vous, que vous étiez bien préparé à ces missions ?**

*Il existait un vrai savoir-faire dans les régiments professionnels de l'époque, la compagnie avait participé à nombres d'opérations extérieures, la plupart des cadres avaient connu l'épreuve du feu et l'entraînement était intense et régulier (la CEA avait effectué l'opération TACAUD en 78, BARRACUDA en 1979, EPAULARD et DIODON au Liban en 82/83, MANTA en 83/84, EPERVIER en 1986 (section milan), LIBAGE au Kurdistan en 90/91) la plupart de ces opex ont été réalisés en compagnie de marche sauf Manta fait en CEA organique.*

*Nb : c'est encore la CEA qui est intervenu en janvier 1993, lorsque Philippe Bernard, ambassadeur de France à Kinshasa, est tué officiellement par une balle perdue, alors qu'une émeute entre soldats mutins et loyalistes se déroulait devant l'ambassade.*

*Le 3 a aussi participé à toutes les grandes missions d'évacuation*

*PELICAN et MALACHITE au congo avec le Col LEGRAND*

*ALMANDIN en RCA (CEA et 4° Cie)*

*AMARYLIS au Rwanda avec le Col PONCET*

## **7- Quelles leçons avez-vous pu tirer de ces missions et de votre expérience africaine plus généralement ?**

*Chaque fois, l'Afrique surprend, tout peut déraper très vite. Il faut donc être prêt au pire et faire preuve de réversibilité dans les missions de manière permanente*

*L'ambassade chargée de la partie recensement, regroupement, lorsque qu'elle est assiégée est totalement inopérante (cf Cote d'Ivoire)*

*Les plans d'évacuation des consulats sentent bon la naphtaline, les relations MAE / forces ne permettent pas d'actualiser les plans, les chefs d'ilots ne remplissent pas toujours leur rôle et l'ambassade ne maintient pas assez le contact avec eux (Gabon)*

**8- En Afrique pensez-vous qu'il existe un vrai savoir-faire de l'armée française et comment l'expliquez-vous ?**

*La longue tradition coloniale des troupes françaises (TDM, légion) en Afrique avec cette aptitude à s'ouvrir aux autres coutumes, cultures et modes de vie est à mon sens l'explication à ce savoir-faire. Le soldat français a toujours été au-delà de sa fonction purement militaire. Il a su être bâtisseur, infirmier., apportant à l'Afrique des idées novatrices tout en respectant les traditions. Par sa connaissance du terrain et par son immersion au sein de la population il sait obtenir l'adhésion. On l'a que trop répéter mais il existe vraiment une différence d'approche entre les américains et les français (approche intervention pour les US/ approche prévention/ stabilisation pour les FR). Notre système de coopération militaire quelle soit opérationnelle ou structurelle avec les ENVR notamment permettent un rayonnement de nos actions.*

*Ce savoir-faire acquis par les anciens, il faut l'entretenir.....*

**QUESTIONS SUR L'OPERATION BAUMIER**

Vous apparteniez à la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa en 1991.

**9- Quel poste occupiez-vous à la CEA du 3<sup>e</sup> RPIMa?**

*Sous-officier adjoint en section de combat (vert 2)*

**10- Comment s'est déroulée votre mise en alerte pour partir au Zaïre ?**

*La compagnie était prévue dans le cadre normal du tour de projection de la 11<sup>e</sup> DP d'effectuer une tournante de 4 mois à Bouar dans le nord de la RCA. A notre arrivée à Bangui, la mise en alerte a eu lieu, la compagnie du 8<sup>e</sup> RPIMa que nous devions relever, est descendue de Bouar pour passer aussi en alerte 6 heures afin d'être projetée sur Kolwezi.*

**11- Avant d'arriver sur zone avez-vous reçu des informations sur la situation et sur votre future mission ?**

*Vu le déclenchement rapide de l'alerte je pense qu'au niveau des EFAO la planification a été hâtive, je me rappelle surtout d'un déploiement effectué dans*

*l'urgence et d'une certaine méconnaissance des conditions réelles de l'opération, ainsi que d'un manque de précision des règles d'engagement.*

## **12- Comment s'est déroulée votre mise en place et votre arrivée à Kinshasa ?**

*La montée en puissance et la projection ont été très rapide. Nous nous sommes réarticulés à la descente du COTAM à Bangui Mpoko, contrôlé les sacs d'alerte, sorti l'armement, les transmissions et l'optique des caisses de fret, nous avons embarqué de nuit dans 2 transalls direction Brazzaville. A notre arrivée à Brazza, des camions de l'armée congolaise nous attendaient pour nous conduire au Port. En traversant la ville, je me rappelle que les congolais nous encourageais en criant « tuez-les » en parlant des Zaïrois. Nous avons embarqué sur un bateau pour traverser le fleuve ZAIRE, à notre arrivée à KINSHASA sur le beach, ma section est partie en voiture civiles (de la mission militaire ?) vers l'ambassade pour la désencercler, les autres sections sont parties à pied jusqu'à l'accrochage au carrefour des voleurs.*

## **13- Comment s'est déroulée votre mission ?**

*Hormis la mort du CCH RABRET, la mission s'est globalement bien déroulée, il a cependant fallu au niveau du commandement resserrer les boulons pour éviter que nos paras se fassent vengeance d'autant plus que la compagnie s'est trouvée souvent éclatée pour sécuriser des emprises.*

*Dans les jours suivants, la récupération des ressortissants a continué avec des interpositions physiques pour faire cesser les exactions*

*La section a occupé divers points durant la mission, l'ambassade de France quelques jours, le beach, le lycée Descartes, l'aéroport NDJILI. Une fois la situation en main, Nous avons eu peu de problèmes avec les FAZ (rebelles ou loyalistes), quelques entraves à la liberté de mouvement de la compagnie sont à imputer à des subalternes Zaïrois agissant sans ordre de la hiérarchie.*

## **14- Quels souvenirs gardez-vous de cette mission (les points forts, faibles, à améliorer) ?**

### **POINTS FORTS**

- *Souplesse et faculté d'adaptation des unités engagées*
- *La disponibilité immédiate et l'emploi de forces pré-positionnées avec du personnel professionnalisé connaissant le théâtre africain.*

- *Modes d'action dynamiques privilégiés afin de gagner et conserver l'initiative*
- *Détermination et discernement dans l'action à tous les échelons de commandement*
- *Avantage déterminant en misant sur un retour rapide à une vie économique normale*

## **POINTS FAIBLES**

*Le dispositif des sections a souvent comporté des postes isolés et donc vulnérables. Dans ces conditions, une capacité d'intervention avec des moyens suffisamment puissants est indispensable*

*Méconnaissance de la zone de sécurité et de son éventuelle extension*

*Point de regroupements difficiles à défendre (rien n'a vraiment changé, en 2016 le lycée français au Gabon est au fond d'une impasse dans un quartier réputé d'opposition)*

*La multiplication du nombre d'unités composant la force nuit à sa cohésion, il est préférable d'avoir un socle régimentaire auquel viennent se rattacher les détachements interarmes. Respecter la filiation organique*

*Difficulté de mouvements dans une ville tentaculaire par absence de moyens roulants tactiques*

*Identification de « l'ennemi » potentiel difficile vu l'anarchie ambiante, imbrication population et émeutiers (soldats rebelles)*

## **15 Quels leçons avez-vous pu tirer de cette mission d'évacuation de ressortissants ?**

*Toute mission doit être abordée comme une mission de combat, la Kouchernérisation des opérations de l'époque incitait à faire plus d'humanitaire que d'opérationnel.*

*Nous avons en face de nous des « non états » incapable d'assurer l'ordre et appelant trop facilement la France au titre des accords de défense alors qu'il ne s'agit pas d'une menace extérieure. Le prétexte à l'évacuation de ressortissants a servi également à ramener l'ordre dans le pays (dans le cas d'une évacuation stricte nous ne serions pas restés 45 jours)*

## **16- Dans les années 90, avez-vous participé avec le 3e RPIMa à d'autres opérations d'évacuation de ressortissants en Afrique centrale (Congo, RCA, RWANDA) ? Si c'est le**

**cas quels sont vos souvenirs et la particularité de ces dernières par rapport à l'opération Baumier ?**

*Particularités des dernières opérations d'évacuation :*

*Amélioration des réseaux d'alerte grâce aux portables et internet pour le consulat et les ressortissants*

*La montée en puissance des CRER et le toilettage de la procédure RESEVAC*

*Emploi massif de la 3<sup>e</sup> dimension et des forces spéciales pour les extractions (cote d'ivoire)*

*Prise en compte des médias*

*Composante contrôle de foule en appui des évacuations (cote d'ivoire)*

*En règle générale, ces missions sont je pense plus difficiles, et rendues ingrates par les subtilités de la politique mondiale actuelle.*

## **ANNEXE 9 : Témoignage du colonel Michael P. (US Army).**

Could you briefly remind me of your career and especially your African experience?

--I retired as a US Army Colonel in June 1994.

--Assignments during my career were:

82<sup>nd</sup> and 101<sup>st</sup> Airborne Divisions (in Vietnam), XVIII Airborne Corps, and US Army Europe -- focusing on intelligence and operations and emergency deployment planning and operations.

Instructor, Tactics Department, John F. Kennedy Institute for Military Assistance, specializing in Internal Defense Operations

Member of the Foreign Area Officer Program, with Iran and Zaire as areas of specialty; related assignment as Allied Officer Program Operations Officer, US Army Command and General Staff College;

Executive Officer and later Commander, 203<sup>rd</sup> Military Intelligence Battalion (Technical Intelligence) and Commander, US Army Foreign Materiel Intelligence Group; with a later assignment as Chief, Ground Weapons Systems Technology Division, Defense Intelligence Agency.

Senior US Defense Representative and US Army Defense and Armed Forces Attaché, Kinshasa, with additional responsibilities for Rwanda, Burundi, Gabon, and Central African Republic.

--Education:

--Civilian: Bachelor of Arts, French Language and Literature, University of Iowa; Master of Arts, Human Relations/Conflict Analysis, Webster University.

--Military: Multiple Infantry, Airborne, and Intelligence Operations courses; US Army Command and General Staff College, Armed Forces Staff College, Foreign Area Officer Course, and the US Army War College.

As part of your experience, have you observed In Zaire a change in the security situation with the end of the Cold War?

The changes in the security situation in Zaire have been for the worse. Zaire was held together in the early days of the Mobutu regime by the force of his political will, personality, and his ability to manipulate his supporters and internal security forces. As rampant inflation devalued Zaire's money, unrest and unmet expectations destabilized the social, political, military, and economic sectors. As a result, with Mobutu's weakened grip on power, the country's destabilization escalated. The September 1991 "pillaging" was the largest and most overt manifestation of that destabilization.

The USA does not maintain military operational forces in Africa. We supported interests in Africa from the US European Command until 2007, when the US African Command (USAFRICOM) was established in Stuttgart, Germany.

Given this background, US interests were supported from American embassies and were largely diplomatic in nature. Each embassy has a security office and a small US Marine security detachment. Deployments of any tactical or other forces must be approved by the US State Department. Since the closest US forces are in Europe, long lead times are required, which can put US personnel and facilities in extreme danger, *viz* US Government decisions and incidents surrounding the September 2012 attacks on the US consulate in Benghazi, Libya.

In the context of the missions or military interventions to which you were able to participate, (what are they?) did you notice a complexity of them (emergence of new multinational actors NGOs, MEDIA and environment more complex)?

My main function was to provide military advice to the US Ambassador and US Embassy staff regarding the nature of the threat to our embassy personnel and facilities. I also worked to receive information and provide briefings and coordinate with other nations' attaches and private security forces. Our security assistance program had recently closed and with its closure came the loss of contacts and information from the Zairian military units affected. My movements were restricted by the Zairian Department of Defense (ZDDN), making it very difficult for me to meet Zairian military personnel other than at official functions.

During the September 1991 crisis, the Zairian civilians cheered as we went around Kinshasa with American flags on our cars. We were also told by those demonstrating in

the streets that they were demonstrating against the Belgians because rumors were spreading rapidly that the Belgians wanted to reestablish their former colonial control over Zaire and the 131<sup>st</sup> Para's actions were part of the Belgian efforts. This rumor fueled much the rioting, but I knew from my excellent contacts with the French Attaché, Colonel Q, and others, that the lack of adequate military pay and allowances played a large part in the military unrest. It was interesting also in that some Zairians told me they welcomed recolonization by the Belgians since "everything" then was so much better: public safety, education, health care, roads, jobs, and finances.

I knew very well the capabilities of operational French forces in sub-Saharan Africa through discussions with French military personnel and visits to French units. The success of Operation Baumier was, in my opinion, due largely to the strength of their forces and proximity to Kinshasa and their quick reaction capabilities.

The most difficult aspect of my support to operations was coordination for US airlift support for Belgian forces. I stationed one of my attaches at N'Djili airport to coordinate with the Zairian air force for reception of our airlift and security of our planes. I and other members of our embassy coordinated at the airport to ensure this was done. However, as soon as we did this coordination, a few minutes later we were told that the planes would be attacked and shot down. I attributed this to the state of unrest at the 131st Para Brigade and the rumors of Belgian recolonization. We went multiple times to the Zairian Department of Defense (ZDDN) to talk to Admiral Mavua and members of his staff to ensure Zairian forces at the airport knew that our US planes had Mobutu's permission to land safely.

Despite these assurances, and threats after each visit to the airport, it took at least three interventions at ZDDN before the Zairian forces at the airport agreed to let our planes arrive safely.

As a defense attaché had You from an evacuation plan and How was it organized?

Our embassy had a very detailed emergency action and evacuation plan. We began updating and working on this plan several weeks before the "pillage" and had tested its components to ensure feasibility. From my operational and teaching experience, these plans would have worked very well had they been implemented. Assembly areas were established, evacuees, once notified, knew where they were to go, security of assembly areas designated, and priorities of evacuation set. The ability to evacuate via ferry to

Brazzaville, while a secondary course of action, was believed to be more difficult and dangerous if Zairian security or police forces had closed the port facilities. This did not occur and evacuation from the port did provide the easiest and safest way to evacuate American citizens from Kinshasa to Brazzaville. Coordination with the US embassy in Brazzaville ensured that flights were made available to take those evacuated from Kinshasa to Europe and on to the USA. Since communications were difficult/nonexistent from Kinshasa to the interior of Zaire, we were unable to communicate to those in the interior except through non-governmental business communications systems. We did have sufficient flexibility in the plans to accommodate any additional personnel as needed.

Were you well prepared for this type of mission? Yes, we were as well prepared as possible, despite the “fog” that always happens anytime a military operation commences. The lack of communications and uncertainty regarding Zairian military and civilian reactions heightened due our presence and our movements to protect our facilities.

Was there a joint evacuation or operation plan before 1991? Yes, the planning began weeks before the “pillaging” and was in place by July 1991.

How was the working relationship between defence attachés organized before the events of 1991? We had a Defense Attaché organization with regular monthly or bimonthly meetings that were social in nature but also allowed us an opportunity to discuss attaché business on the side. We would also hold meetings and dinners with selected attaches to exchange news or information. Zairian military personnel were not invited to these events, or on occasion, if they were, they never came.

My working relationship with the attaches was very good. My closest, most valuable relationship was with the French Attaché, Colonel Q. His support was superb.

I should also note that the rioting mobs made attempts to attack our compounds in the Binza LaBelle area and near Route de Matadi. Rioters were successful in pillaging the Sudanese attaché’ compound. They attempted to enter my compound but were denied entrance by our Zairian military guard force.

How did you work with the French military attaché during the operation?

I met with Colonel Q whenever possible and when our schedules didn't conflict. I was always grateful for whatever information I received. My reciprocity was limited to confirming to Colonel Q the French assessments, providing information I received, or informing him of our plans and intentions.

### **QUESTIONS about the Baumier OPERATION**

Colonel you were a defense attaché of the embassy, the USA, During the Baumier operation. Your role has been determined in the success of this operation in coordination with the French and Belgian units in charge of the evacuation.

7-What position did you occupy in the Congo before the events of 1991 were triggered and what was it? I was the US Defense Representative and US Army and Armed Forces Attaché. I arrived in February 1990 and departed in September 1992.

8-How have you been made aware from the beginning of events In Kinshasa and What steps have you taken immediately?

Over our radios, we became aware of events at the airport because I had an office near N'Djili for my office's aircraft. This aircraft was used in support of my responsibilities, in addition to Zaire, in Rwanda, Burundi, Gabon, and Central African Republic. Fortunately, our aircraft was enroute to the USA for routine maintenance and was not at our airport office's tarmac when ransacked by rioters. Information spread rapidly via radio and since I had arrived at the embassy early that day, I radioed my staff and told them to stay in place at their homes until I had more information. Once our embassy's information sources began reporting, I brought my staff in to the embassy and began planning to support our security and safety operations, and secondly our evacuation planning. As events progressed, my attention also turned to support of the American airlift of Belgian forces to Zaire.

9-Did you expect such a crisis?

I felt a crisis was going to happen within the next few years because of the political and military unrest, the weakening political position of Mobutu, and the Zairian financial deterioration. I also obtained permission to provide to General Mahele my expertise and

planning documents and assistance regarding the role of the military in nation-building. Its purpose was to give the Zairian military a positive relationship with the people and improve Zaire's infrastructure. While he appeared only slightly interested, with no American money offered with the planning, nothing came of the offer.

10- What Role Have you played?

My role was to ensure our planning and security were effective and to obtain any information I could on the causes and current status of the events taking place. I was also prepared to conduct small force (less than 5 personnel) rescue/security operations if needed/ordered. We felt our military experience, expertise, and training would more than compensate for our small number of personnel (qui ose gagne!)

11- The American community in Zaire was important?

Of course, it was important, but we had very limited abilities to secure/defend our citizens. If we were able to get them to the embassy or once evacuation orders were given, to assembly areas, we could maintain more security and control. There was no American military presence in Kinshasa except at the US Embassy, and there was little influence we could exert upon local security or military forces.

12- What difficulties have you encountered?

Access to information, communications, the ability to move freely within the city, within Zaire in general and access to the airport.

13- How did the evacuation of American citizens proceed?

Once plans were in place to evacuate via the Kinshasa-Brazzaville ferry, the call went out to the American community to come to the US Embassy and then via convoy to the ferry dock for processing and embarkment to Brazzaville. This went very well and was very orderly. I was at the dock during the entire time to prevent any interference from Zairian police or port authorities. We were fortunate there was no interference and those port functionaries wanting us to comply with Zairian regulations, paperwork, etc., were told that by me that we had personal approval from "le Marechal Mobutu," Admiral Mavua, and General Mahele to use the ferry and that we'd fill out the paperwork later. A little audacity can often go a long way.

14- How did the coordination with the French armies and with the military attaché of the Embassy of France take place?

I did not do direct coordination with the French military, only with the French Attaché, Colonel Q.

15-Did these events allow for the evolution of evacuation plans in better coordination between the countries of the international community?

Yes, we were able to fine tune our planning. Improvements were needed in communications systems and in the ability to pre-deploy small but robust operational/security teams. The toughest planning dilemma to be resolved was the timelines and relationships between crisis anticipation, notification, and arrival times of any potential exterior forces to Zaire.

16-What is your opinion on this intervention? Was it a success?

Yes, from my perspective, Operation Baumier was a success. It re-established order, provided security, and allowed Zairian leadership to regain control of their forces.

Final Thoughts:

What could not be controlled, and as history has shown will probably never be controlled, were the political, social, and economic ills of the Zairian peoples themselves. There is no national political will; a tribal will perhaps, but no national will. Zaire was created by political fiat. It was not established after many centuries along geographic, social, and tribal dictates and usage. Without these needed historical lineages, there could only be a tenuous and forced national cohesion. As Mobutu's power and influence weakened, the national fabric of Zaire also began to weaken and eventually it tore apart. Events in Zaire since September 1991 have shown that this weakening and tearing will continue to occur into the foreseeable future.

IN MEMORIA



Figure 21 : plaque souvenir en place à l'Ambassade de France de Kinshasa.